TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 10 871 — VENDREDI 11 JANVIER 1980



Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA ; Maroc, 2 dir. ; Tunisie, 2 m. ; Allemagne, 1,30 DM ; Autriche, 13 sch. ; Belgique, 15 f. ; Canada, $ 0,95 ; Côte-d'Ivoire, 220 F CFA ; Danemark, 4 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 30 p. ; Grèce, 35 dr. ; Iran, 95 rls. ; Italie, 600 L. ; Liban, 275 p. ; Luxembourg, 15 fr. ; Norvège, 3,75 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 30 esc. ; Sénégal, 190 F CFA ; Suède, 3,50 kr. ; Suisse, 1,20 fr. ; U.S.A., 95 cts ; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 25

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572

TÉL. : 246-72-23

Le Conseil constitutionnel annule partiellement la loi sur les immigrés

LIRE PAGE 36

Les crises en Asie centrale

• AFGHANISTAN : l'armée rouge assure son emprise sur l'ensemble du pays

• IRAN : Washington met au point de nouvelles sanctions financières

En Afghanistan, les troupes soviétiques, qui, selon notre envoyé spécial à Kaboul, sont maintenant fortes de quatre-vingt mille hommes, assurent leur emprise sur le pays et se dirigent vers les frontières avec l'Iran et le Pakistan. A Kaboul, où le mécontentement d'un grand nombre de fonctionnaires afghans contre la présence soviétique est sensible, les libérations de prisonniers politiques ont été moins nombreuses qu'annoncé.

L'Assemblée générale des Nations unies se réunit ce jeudi en session extraordinaire pour débattre de la situation en Afghanistan, à la demande du Conseil de sécurité.

A Paris, le chancelier Schmidt et M. Giscard d'Estaing ont affirmé leur « identité de vues » sur le problème afghan.

Les Etats-Unis sont décidés à imposer des sanctions financières à l'Iran même au cas où l'U.R.S.S. opposerait son veto à la résolution qu'ils espèrent voir adopter, jeudi ou vendredi, par le Conseil de sécurité. Washington serait assuré de l'appui de ses principaux alliés pour limiter la possibilité offerte aux Iraniens d'obtenir des prêts à l'étranger, d'y ouvrir des comptes bancaires ou de convertir leurs avoirs en dollars.

A Tabriz, les troubles de mercredi après-midi ont fait au moins une dizaine de morts. Les heurts ont opposé les partisans de l'iman Khomeiny à ceux de l'ayatollah Madari, qui se verrait imposer à Qom un régime de résidence surveillée. (Voir en page 6 l'article de notre envoyé spécial.)

De notre envoyé spécial

Kaboul. — Deux semaines après l'intervention soviétique et le coup d'Etat qui ont amené au pouvoir M. Babrak Karmal, la situation est loin d'être stabilisée à Kaboul, sans parler des provinces avec lesquelles les communications sont pratiquement impossibles. Le calme règne cependant dans la capitale : alors que, pendant les premiers jours qui ont suivi le changement de régime, plusieurs soldats et civils soviétiques ont été victimes d'actes de terrorisme individuel de la part de jeunes Afghans dans les ruelles du bazar ou de la vieille ville, aucune victime n'a été signalée depuis une semaine. La présence militaire soviétique est très discrète pendant la journée, bien que l'on voie passer de temps à autre des patrouilles ou des véhicules blindés.

La garde des principaux bâtiments administratifs a été confiée à des soldats afghans, mais l'armée soviétique se tient généralement à l'intérieur des cours. Le retrait partiel des militaires soviétiques a été aussi spectaculaire que leur arrivée en ville pendant les deux premiers jours du coup d'Etat. Selon tous les témoignages, ce déploiement de forces a eu un effet de choc sur la population locale. Tel était d'ailleurs vraisemblablement son objectif.

DANIEL VERNET.

(Lire la suite page 3.)

L'Europe divisée

Les experts des affaires asiatiques de l'Europe des Neuf se réunissent, ce jeudi 10 janvier, à Rome pour préparer les discussions que les ministres des affaires étrangères auront à Bruxelles la semaine prochaine sur l'Afghanistan, l'Iran et autres lieux troublés. Il est rituel de souhaiter que l'Europe s'exprime d'une seule voix dans les crises mondiales, ce qu'elle a d'ailleurs fait ces dernières années. Mais, en l'occurrence, sauf coup de théâtre, les jeux sont faits : il n'y aura pas d'attitude européenne commune à l'égard de l'affaire afghane, c'est dire qu'il n'y a plus de politique européenne sur un chapitre aussi important que la détente.

Les pays de la Communauté ont été sollicités par Washington de se joindre aux représailles contre l'U.R.S.S. — car il y a bien eu une démarche américaine, même si chacun a intérêt à la taire pour masquer le désaccord, — mais seule la Grande-Bretagne a accepté. Mme Thatcher a envoyé son ministre des affaires étrangères, lord Carrington, encourager à la résistance les gouvernements « à l'est de Suez ».

La France et, selon toute apparence, l'Allemagne fédérale (qui ne le dit pas aussi explicitement que M. François-Poncet) ont refusé.

D'accord pour condamner verbalement l'U.R.S.S. aux Nations unies, par exemple, d'ailleurs le gouvernement français hausse le ton ; d'accord aussi pour ne pas fournir à l'U.R.S.S. à la place des Américains ce que ceux-ci ont frappé d'embargo ; mais il n'est pas envisagé à Paris, ni dans les autres capitales continentales, d'aller au-delà.

Le scepticisme est le premier argument mis en avant pour justifier cette prudence. Les sanctions économiques sont rarement efficaces ; les détournements de trafic sont un jeu d'enfant. On le sait depuis la guerre menée par Mussolini en Ethiopie en 1935-1936, et il a fallu treize ans pour que des sanctions ébranlent la fragile économie du régime blanc de Rhodésie. Que peut-on en espérer contre la masse compacte de l'U.R.S.S. et de ses glacis qui forment un monde à eux seuls ?

Le second argument est plus politique. Que sait-on des véritables intentions de Moscou ? Un abcès s'était formé au flan présumé vulnérable de l'islam soviétique. Le Kremlin a-t-il seulement voulu crever cet abcès, opération chirurgicale risquée, mais qui n'aurait rien à voir avec les relations Est-Ouest et qui ne remettrait pas en cause la détente ? Ou bien a-t-il changé fondamentalement sa stratégie et décidé de frapper indirectement l'Occident à l'un de ses points faibles, la charnière entre le Proche-Orient pétrolier et une Asie du Sud-Est toujours prête à l'ébullition ? Il faudrait savoir laquelle de ces deux hypothèses est la bonne avant de changer radicalement le cap des relations Est-Ouest.

Telle est pour l'heure la position de M. Giscard d'Estaing et, semble-t-il, de M. Schmidt. C'est ce que signifie la déclaration du conseil des ministres de mercredi demandant à l'U.R.S.S. de rétablir « la confiance » nécessaire à la détente par « des gestes positifs », « notamment », mais pas seulement, en Afghanistan. Autrement dit, l'U.R.S.S. est priée de manifester de façon tangible, par exemple en Europe, sa volonté de poursuivre la détente Est-Ouest.

Mais ces bonnes raisons — ces raisons raisonnables — n'empêcheront personne de penser que ce qui motive surtout la prudence des Européens, c'est la peur ; non pas la « peur atomique » — l'affaire afghane ne modifie pas l'équilibre de la terreur sur quoi repose la sécurité de l'Europe, — mais l'angoisse permanente du temps de la guerre froide, la peur d'avoir peur, qui n'est pas bonne conseillère.

Les affrontements d'Ajaccio

Les appels au calme se multiplient en Corse après la mort d'un C.R.S. et de deux civils

La situation était calme, mais le climat était très lourd, ce jeudi matin 10 janvier, à Ajaccio, après les incidents qui, dans la soirée et la nuit de mercredi à jeudi, ont provoqué la mort de trois personnes (un C.R.S., une jeune fille et un jeune homme). Le premier a été tué par un tireur isolé qui a réussi à prendre la fuite, les deux autres par les forces de l'ordre. Cinq autres personnes ont été blessées, dont trois grièvement.

Tandis qu'à l'hôtel Fesch une trentaine d'autonomistes étaient toujours retranchés, retenant une dizaine de clients, des lycéens manifestaient devant la préfecture en bloquant la circulation.

De nombreux appels à l'apaisement ont été lancés. C'est ainsi que le préfet de la région Corse, M. Vieillescazes, a « adjuré solennellement chacun et chacune de garder son calme ». L'évêque d'Ajaccio, Mgr Jean-Charles Thomas, et le maire de la ville, M. Charles Ornano, ont passé plusieurs heures, jeudi matin, à la préfecture, pour aider à la recherche d'« une solution d'apaisement ». Beaucoup de barrages de police ont été levés dans la matinée.

Onze des vingt et une personnes interpellées ces jours derniers à Bastelica ont été transférées à Paris, par avion militaire, pour être déférées devant la Cour de sûreté de l'Etat. Parmi elles se trouvent MM. Paul Cortinchi et Dominique Bianchi.

A Paris, on n'a enregistré aucune réaction officielle sur les événements en Corse, en l'attente d'une déclaration que devait faire, jeudi, le ministre de l'intérieur, M. Christian Bonnet, à 13 heures, à la télévision. Vingt et une organisations politiques et syndicales, réunies jeudi matin à Bastia, ont décidé de lancer un ordre de grève générale en Corse.

Une troisième voie ?

L'affaire de Bastelica n'aurait pu être qu'une partie de bras de fer entre militants autonomistes et pouvoirs publics. Elle aura finalement très mal tourné puisque mort d'hommes, il y a eu. Ni les uns ni les autres ne pouvaient ignorer les risques qu'ils prenaient, non pas qu'il eut fallu craindre un affrontement en bonne et due forme mais bien plutôt redouter l'action d'un tireur isolé perdant son sang-froid ou agissant sur commande.

Le mouvement autonomiste, l'Union du peuple corse (U.P.C.) s'est saisi aussitôt de l'affaire de Bastelica et nombre de ses responsables ont ouvertement apporté leur concours au « collectif nationaliste ». La tournure inadmissible que prenaient les événements incita Edmond Simeoni à se poser en médiateur. Mais pouvait-il être vraiment être considéré comme un arbitre impartial ?

Quant aux pouvoirs publics, ils ont délibérément choisi de « sortir le grand jeu » pour intimider leur adversaire. Ils n'auront réussi qu'à exacerber les passions.

JACQUES DE BARRIN.

(Lire la suite page 10.)

Coups de folie

De notre envoyé spécial

Ajaccio. — On se frotte les yeux. On ne veut pas y croire. On avait tant répété qu'il fallait éviter un nouvel Aléria, qu'il fallait éviter de nouveaux morts, qu'ils soient du côté des forces de l'ordre ou de l'autre. On voudrait tout effacer, tout reprendre à zéro. Ajaccio, dans la nuit du mercredi 9 au jeudi 10 janvier, a en effet vécu plusieurs heures absurdes et folles, meurtrières. Un enchaînement de scènes stupides et amères.

Scène 1 : les faits ont lieu à deux pas de la préfecture. Un barrage de C.R.S. et un groupe de quinze à vingt personnes se font face. Il est 23 h. 5. Des injures sont échangées. Les deux groupes entrent en contact. Les uns poussent les autres. Mais brusquement un jeune homme accompagné d'une jeune fille sort un pistolet de calibre 9 millimètres et abat à bout portant un C.R.S. d'une balle en plein cœur. L'homme tire encore trois coups. Trois autres C.R.S. tombent à terre.

Scène 2 : le centre ville, toujours à proximité de la citadelle. Des manifestants tentent de passer d'une rue à l'autre. Il est minuit trente. Les gendarmes mobiles sont présents. Une voiture passe avec deux femmes à son bord. Les gendarmes mobiles tirent alors : une femme meurt, l'autre est grièvement blessée. Les gendarmes, explique-t-on, « *ont tiré un peu trop vite* ».

Scène 3 : à l'autre bout d'Ajaccio, vers le quartier populaire des Salines, les gendarmes mobiles ont formé un barrage. A 2 heures, dit la version officielle, un homme se présente en voiture. Il force le barrage. Les gendarmes tirent et le tuent.

Trois scènes, trois coups de folie. A 4 heures du matin, ce jeudi 10 janvier, la préfecture signalait un retour au calme et indiquait le bilan provisoire de la nuit : trois morts, six blessés, dont certains très grièvement.

LAURENT GREILSAMER.

(Lire la suite page 10.)

AU JOUR LE JOUR

Les choses et les causes

Comme toujours quand la violence prend soudain son vrai visage de mort, on s'interroge aujourd'hui avec une certaine hébétude sur les causes de la tuerie d'Ajaccio.

Soyons certains qu'on en trouvera de bonnes et de mauvaises. Rien n'est plus ingénieux que l'esprit humain quand il s'agit de se rassurer.

Il est plus facile de prendre position sur ce qui se passe en Afghanistan ou en Iran que sur ce qui se passe en Corse. L'éloignement simplifie les choses, mais il n'est pas certain que la proximité en atténue les conséquences.

Pourquoi la révolte et pourquoi la répression ? Le fait est qu'elles sont là et qu'il faut vivre avec elles.

ROBERT ESCARPIT.

LACAN DISPERSE LES SIENS

Tout « retour à Freud » est inconfortable

par JACQUES NOBÉCOURT

En faisant parvenir aux membres de l'Ecole freudienne de Paris (E.F.P.) un document qu'il a daté du 5 janvier (*le Monde* du 9 janvier), le docteur Jacques Lacan, fondateur et directeur de cet organisme, est intervenu en personne dans une querelle qui, depuis longtemps, opposait à l'intérieur de cette école différentes interprétations de l'allégeance « lacanienne ». De très vives réactions ont été notées dans les milieux de la psychanalyse parisienne qui débordent ceux de l'E.F.P., ramenant le plus souvent à la personne même du docteur Lacan la discussion sur les enjeux en cause, ceux de la nature et de la théorie de la psychanalyse.

Quant à la forme, beaucoup de destinataires de la lettre y ont lu l'indication que M. Jacques Lacan proclamait la « *dissolution de l'association qui donne statut juridique* » à l'Ecole freudienne de Paris. Demandant que « *ceux qui veulent poursuivre avec Lacan* » lui fassent parvenir « *l'écrit d'une candidature* », il annonçait que, « *dans les dix jours* », il « *publierait* » les « *adhésions premières* » (ce qui, soit dit en passant, n'implique pas que les lettres de candidature soient envoyées avant dix jours). Enfin, une assemblée générale extraordinaire serait convoquée « *en temps voulu conformément à la loi* » pour procéder à la dévolution des biens.

Cette décision a été immédiatement contestée par nombre de membres de l'E.F.P. sur ce terrain juridique. Invoquant la loi de 1901 sur les associations, ils développent pour la plupart l'argumentation ainsi exprimée par M. François Roustang, auteur de l'essai *Un destin si funeste*, qui nous a écrit : « *Selon les statuts de l'E.F.P., cette association ne peut être dissoute que par le vote, à la majorité des deux tiers, d'une assemblée générale extraordinaire convoquée à cette fin. La décision prise par J. Lacan est donc sans valeur. Dans ces conditions, serait frappée de nullité la liquidation des biens de l'association, proposée prochainement à une assemblée générale. L'Ecole freudienne de Paris existe donc aujourd'hui comme auparavant.* »

Cette assertion, que des juristes estiment fondée, prolonge une opposition qui s'est exprimée à différentes reprises au cours des derniers mois, notamment lorsqu'une importante minorité de membres de l'E.F.P. ont eu le sentiment, lors de l'assemblée générale du 30 septembre, que le docteur Lacan procédait plus autoritairement que légalement à la nomination des membres des instances dirigeantes, conseil d'administration et directoire. « *Qui s'est placé le premier sur le terrain juridique, en le méconnaissant, sinon lui ?* » demandent les tenants de cette thèse.

Une réponse leur a été apportée le 10 novembre, au cours d'une « journée des cartels de travail » par M. Jacques-Alain Miller, curateur des séminaires de Jacques Lacan, membre du directoire et chargé des cartels : « *L'Ecole freudienne a été établie par Lacan, Lacan seul, sur l'unique fondement de son enseignement, et pour offrir à ses élèves une maison, voire un abri, et une « base d'opérations », comme s'exprime l'acte de fondation... Est-ce que l'on ambitionne maintenant de faire fond sur les statuts pour contrer Lacan ? Ce serait piétiner la finalité même de l'Ecole, élever ce qui n'a jamais été qu'un moyen subalterne à la dignité de fin dernière ?... Lacan tient-il son autorité parmi nous d'autre chose que du discours analytique ?... La position de Lacan ne procède pas de notre groupe et de ses voies, c'est notre pratique, au contraire, qui émane de la sienne, et c'est nous qui tirons souvent de lui le peu de figure que nous avons dans le monde* ».

(Lire la suite page 12.)

MOUSSORGSKI A RADIO-FRANCE

Boris première manière

« Si un jour on trouve que l'original est supérieur à ma révision, on n'aura qu'à présenter cette œuvre dans la rédaction de Moussorgski », *écrivait Rimsky-Korsakov dans sa* Vie musicale, *en réponse aux critiques que lui adressaient déjà les admirateurs du* Boris Godounov *première manière (joué une trentaine de fois entre 1874 et 1890). Ils estimaient que, dans l'intention louable de rendre l'ouvrage populaire, l'arrangeur avait eu la main un peu lourde.*

Sans l'excuser pour autant, on peut comprendre l'acharnement de Rimsky-Korsakov à « améliorer » les partitions laissées par son ami. Passé brutalement du mépris de l'étude à la passion d'apprendre, Rimsky-Korsakov a bientôt eu tendance à confondre le génie avec le métier et à se méfier de tout ce qui pourrait ressembler à de l'amateurisme. Aussi n'est-ce pas seulement l'orchestration de Boris Godounov *qu'il s'est cru obligé de modifier, mais, par voie de conséquence, les harmonies, certains rythmes et les tessitures vocales, au point de devenir pour une bonne part l'auteur principal de l'opéra... Il serait pourtant aussi absurde de prétendre que la version de Rimsky Korsakov, couramment jouée dans les théâtres jusqu'à présent, enregistrée et considérée comme un chef-d'œuvre, soit absolument dépourvue de qualités et qu'elle n'ait pas contribué à répandre une œuvre qui ne correspondait guère à l'esthétique de son temps, que d'affirmer a priori que, dans sa version originale,* Boris Godounov *est une partition plus intouchable qu'une autre. Il y a toujours une distance entre le résultat sonore et les intentions de l'auteur et on pourra toujours améliorer tel ou tel détail. C'est un peu ce qu'a tenté Chostakovitch dans sa version de* Boris Godounov *de 1939, puisqu'il semblait entendu que celle de l'auteur devait être revue...*

GÉRARD CONDÉ.

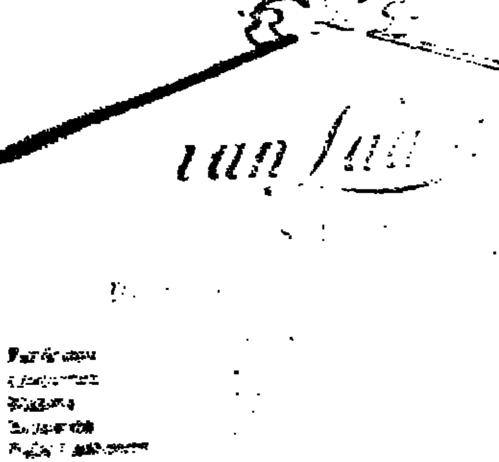
(Lire la suite page 25.)

SELON L'AGENCE TASS

...s conversations de MM. ... ont eu lieu dans une atmosphère d'amitié et de cordialité

...S PRIX DES MÉDICAMENTS

...dustrie pharmaceutique ...rs discussions



Le Monde

idées

LE PROJET SOCIALISTE

Une entreprise idéologique bâclée

par HUGUES PORTELLI (*)

LE « projet socialiste », soumis à l'examen des militants du P.S. et approuvé à l'unanimité par sa direction, constitue un véritable document d'anthologie. Il mérite le détour de l'amateur, qu'il s'agisse de ses conditions d'élaboration ou de son contenu.

Les conditions d'élaboration, d'abord. Après mars 1978, soucieuse de maintenir l'activité de l'organisation en période de basses eaux, la direction propose de faire élaborer par la base, au moyen de réponses à un questionnaire calqué sur les sondages d'opinion, le projet du parti : deux cent seize questions portant sur l'analyse de la crise ; le travail ; le pouvoir ; le temps libre ; la place de la France dans le monde.

Comme dans tout sondage, le questionnaire n'est pas neutre mais traduit, peu ou prou, l'idéologie de la majorité du moment (Mitterrand - Rocard - Mauroy) : idée d'un « nouveau modèle de développement », accent mis sur les thèmes modernistes — n'y trouve-t-on pas quarante-huit questions consacrées au temps libre et une seule aux nationalisations ? De même le militant est-il sollicité pour choisir entre deux notions (*totalement abstraites*) de la « rupture avec le capitalisme », débat qui fait rage à l'époque.

A ce questionnaire, une minorité de militants répondent (quatre cent cinquante réponses individuelles ou collectives) ; les réponses, rassemblées à l'automne 1978, sont présentées en janvier 1979. Puis, plus rien : entre-temps la majorité du parti a éclaté et le congrès de Metz sanctionne un nouveau rapport de forces. On repart de zéro en décidant de rédiger au sommet un projet qui sera soumis à la base.

A la réponse à un questionnaire succède un document élaboré par un seul homme, revu par la direction, puis par les oligarchies de courants (comité directeur) : on ne voit vraiment pas comment la base pourrait dire son mot. D'ailleurs on ne demande pas aux militants de remettre en cause le document, mais « *de l'examiner, de l'infléchir et de le compléter* », dans le plus pur style des projets de thèse du parti communiste.

Incohérences et contradictions

Or le P.S. est un conglomérat de courants et donc de traditions. Confier la première rédaction au responsable — et idéologue — de l'un d'entre eux aboutit à multiplier les contradictions. Lorsqu'il a fallu réécrire partiellement le texte pour tenir compte des autres « sensibilités », les incohérences se sont multipliées. Ainsi le P.S. est-il contre le régionalisme et pour des régions fortes, pour l'indépendance nationale et pour l'Europe, contre la vie associative lorsque Tocqueville l'exalte mais pour lorsque la gauche la défend.

On en arrive ainsi au contenu. Au-delà des contradictions inhérentes au compromis, le texte est porté par une logique : celle de son premier rédacteur, Jean-Pierre Chevènement, selon lequel la caractéristique essentielle de la période est la « guerre idéologique » entre la « gauche » et la « droite » pour imposer leur « hégémonie sociale ».

Cette guerre idéologique est la conséquence de la crise internationale du capitalisme. Cette crise, dont l'analyse est expédiée en deux pages, met en cause l'hégémonie de la bourgeoisie, qui y répond par une gigantesque offensive idéologique, en substituant aux thèmes des années de croissance économique un nouveau système de valeurs. Il s'agit de « *transformer les Français en Galloricains* » pour le plus grand bien de l'empire américain, des multinationales et de la commission trilatérale !

Le projet socialiste doit être l'instrument de la riposte de la gauche saine dans cette guerre idéologique, fondée sur le terrain éprouvé des idéologies traditionnelles (marxisme, laïcisme, jacobinisme) dont le rédacteur souligne la pertinence inentamée.

Cette vision explique les silences du document ; aucune étude concrète de la société française, de ses classes, de leurs attitudes et de leurs solidarités, aucune analyse économique ou institutionnelle pour étayer la réflexion sommaire sur la crise. Rien sur la crise de la gauche, comme si celle-ci se limitait à une infidélité conjugale du parti communiste.

La volonté de « *fonder sa démarche sur un terrain idéologique solide* » explique le mouvement que le projet s'est vu imprimer : *Comprendre, Vouloir* et *Agir* sont les trois étapes (pédagogiques) du projet et les trois étapes de l'attitude du bon militant. Ce triptyque fait penser à la fameuse enquête jociste : *Voir-Juger-Agir*, et montre *a contrario* la conception volontariste du texte. Il ne s'agit pas d'abord de voir, mais de comprendre. Le rédacteur du projet ayant déjà, lui, tout compris, il se borne à donner les réponses. Deuxième étape : vouloir, et non juger. Autrement dit, il ne s'agit pas de former sa conscience, mais « *d'affirmer, au milieu des incertitudes* », contre « *le sale poison de l'idéologie de la décadence et du repliement* », un projet rompant avec le « monde tel qu'il est » et ancré sur un système de « valeurs ».

Agir, enfin, c'est-à-dire transformer la société française par une série de réformes qui reprennent les programmes du P.S. depuis 1971.

Les deux premières parties, les plus idéologiques, conditionnent la troisième. La constatation de la qualité très inégale du discours s'impose d'emblée. Si certains passages sont marqués par la passion du rédacteur pour les thèmes qui lui sont chers, d'autres accusent les faiblesses de sa culture générale.

Dissertant sur le « *retour de l'irrationnel* », le projet constate, désabusé, la crise du rationalisme sur lequel s'est fondée l'idéologie de la gauche. Malheureusement sa réflexion tourne à la confusion lorsque, après avoir fait référence à l'école de Francfort, il s'en écarte aussitôt pour attaquer la montée de l'irrationalisme — y fourrant pêle-mêle la renaissance du fascisme, le retour au sacré et le néo-romantisme — et vanter les mérites de la politique et de la théorie. De même, s'attardant lourdement sur la crise de la science, le projet reprend la critique de son rôle idéologique (référence à Habermas), cite Foucault (*l'Archéologie du savoir*) en le mêlant à Althusser (« *Chaque progrès de la science constitue une « coupure épistémologique » à l'égard d'un savoir antérieur* »), dénonce la prétention communiste à un socialisme scientifique, pour conclure au contraire : certes le socialisme ne peut se prétendre scientifique, mais il doit conclure avec les « *sciences de la société* » un « *mariage moderne* » (sic), ce qui permettra de fonder la démarche socialiste « *sur un terrain idéologique solide* », puisqu'il « *n'est pas de socialisme sans la science* ». Un tel bricolage idéologique laisse pantois.

Les trois étapes

Le lecteur n'en sera que plus surpris de constater la prétention avec laquelle le projet écarte toute idéologie « de gauche » qui ne partagerait pas ses canons. C'est qu'il y a un ennemi intérieur dans la « gauche », qui véhicule plus ou moins complaisamment des thèmes de droite et contribue à « *brouiller les pistes soigneusement balisées* » d'avant-guerre, à l'époque heureuse où « *la droite et la gauche se croisaient sans se rencontrer* ». C'est « *la contestation du progrès technique, la critique du « savoir » comme « pouvoir » et du rôle de l'école* », « *l'exaltation des différences* » et « *le retour à la nature* ».

On pourrait croire que ce rejet de la pensée non orthodoxe aboutit à figer le projet dans un strict intégrisme doctrinal. Il n'en est rien. Tout à sa critique des contaminations « de droite » au sein de la gauche, le rédacteur du projet est incapable d'observer à quel point sa logique est elle-même traditionaliste.

Dans sa démonstration en premier lieu : les protagonistes du projet sont des entités mythiques — la Gauche, la Droite, la Science, la Raison, etc., — acteurs d'un conflit manichéen entre les bons et les mauvais.

L'idéologie aussi est traditionnelle : le vocabulaire et les thèmes du projet sont souvent marqués par leur origine non socialiste. Ainsi le projet propose-t-il, comme Renan, la « *réforme intellectuelle et morale du pays* ». De même, parmi les « valeurs » dont il se réclame, met-il l'accent sur le « *goût de l'effort* », le « *sens de l'enracinement* », alors que quelques pages plus tôt il a dénoncé son origine barrésienne.

Il y a plus : alors que le combat socialiste de François Mitterrand s'est tout entier construit contre le gaullisme, le projet estime que le rôle de la France est celui d'un pays « *capable de prétendre à un rayonnement mondial* », « *dont chaque étape de l'histoire s'est confondue avec le sentiment d'une mission universelle* », et refuse d'accepter « *l'idée d'une France puissance moyenne* ».

Ce gaullisme diffus n'empêche d'ailleurs pas le projet socialiste de revendiquer pour le P.S. le monopole de l'intérêt national. N'affirme-t-il pas : « *L'effondrement de 1940 est une date charnière de notre histoire ; ainsi s'est dissipée une certaine idée de la France, héritée de la Révolution et de la IIIe République. Aucune autre n'a pris le relais.* » Tout simplement.

L'erreur du général de Gaulle ayant été de fonder son « idée de la France » sur le soutien d'une classe dirigeante marquée par l'« allégeance étrangère », le P.S. doit reprendre le flambeau du « patriotisme français », « redonner un sens à l'histoire de la France » et stopper le « déclin » du pays.

Quel usage pourrait bien faire d'un tel document le candidat du P.S. aux présidentielles ? Peut-on dire à ceux qui envisagent de se mettre sur les rangs pour 1981 que celui qui conteste un tel sottisier représente une moins bonne « ligne politique » ? Cette entreprise idéologique bâclée risque de se retourner contre ses promoteurs.

(*) Professeur de sciences politiques à l'université de Nanterre (Paris-X).

Questions à Jean-Pierre Chevènement

par MICHEL PINTON (*)

JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT et moi sommes tous deux issus de provinces éloignées et terriennes. Nous sommes passés par le moule des grandes écoles. Les mêmes événements — la guerre d'Algérie (qui nous a valu la même décoration), l'enracinement de la Ve République, mai 68 — ont éveillé notre commune passion pour la politique. Nos consciences ont été touchées pendant la dernière décennie par l'effondrement des certitudes sur lesquelles croyait se fonder notre civilisation. Nous proclamons le même attachement à la liberté. Et nous franchissons tous deux ce moment de l'existence où chaque individu essaie de traduire en actes décisifs ses choix intérieurs. Comme nous devrions être proches !

Mais après avoir lu le « projet socialiste » dont Chevènement est le principal rédacteur, je m'interroge. Ce qu'il veut faire est si éloigné de ce que je crois et des aspirations de notre génération que je me demande si nous appartenons à la même époque. Pourquoi ? Parce qu'il demeure attaché jusqu'à la moelle des os au marxisme de ses vingt ans.

Marxiste, le projet l'est de part en part. Non seulement il couvre Marx de louanges à dix reprises ; mais il innocente le marxisme du stalinisme qui a été son expression achevée. Les responsables des malheurs de l'humanité sont empruntés à la mythologie communiste, abstractions diaboliques qui à défaut de définition ont pour noms : capitalisme, libéralisme, grande bourgeoisie, multinationales, profit... Contre eux, Chevènement prétend avoir des solutions non moins infaillibles, mais qu'il définit tout aussi peu : lutte des classes, révolution, rupture avec le capitalisme, hégémonie (en attendant la dictature ?) d'une insaisissable classe ouvrière.

Or les théories de J.-P. Chevènement, malheureusement, n'engagent pas que lui : durant ce week-end, le parti socialiste va accepter de prendre à son compte cette résurgence d'une idéologie en faillite. Comment, dès lors, ne serions-nous pas contre lui ?

Laissons la théorie. Le projet présente aussi des propositions concrètes. Certaines idées sont plus farfelues que scandaleuses : l'autorisation de relations sexuelles entre *majeurs et mineurs*, la vente libre de la marijuana, la liberté donnée aux publications pornographiques, la « mise en cause » de l'autorité des parents, etc. De même, ai-je souri devant le tableau des « *traits du giscardisme* ». Cette « *société virtuellement totalitaire* » faite « *d'asservissement idéologique, de répression, d'atteinte aux libertés* » est aussi imaginaire que le « *fascisme sournois* » dont parlait cet autre homme politique avec lequel je dois reconnaître des convergences à Chevènement. Mais, allons droit à deux thèmes essentiels : la liberté des Français, le rôle de la France dans le monde.

En préambule au texte, François Mitterrand a écrit un hymne à la liberté. Je le soupçonne d'avoir voulu ainsi *contrebalancer* les thèses de Chevènement, effrayé qu'il était de le voir aller si loin dans des propositions de contrainte. Qu'est-ce que cette liberté qui passe par le rétablissement masqué du contrôle des prix et des changes ? Par des décisions tombant du gouvernement pour répartir l'argent entre l'investissement et la consommation ? Par le rôle écrasant accordé au secteur public lourdement gonflé d'étatisations arbitraires ? Par l'octroi de droits paralysants aux comités d'entreprise en matière d'embauche ? Par une collectivisation des terres qui n'ose pas dire son nom ? Par la disparition du statut libéral des médecins ?

Croit-on vraiment que nos contemporains souhaitent une tutelle aussi *omnipotente et tatillonne de l'Etat* ? Nous croyons, à l'U.D.F., mieux connaître les Français que J.-P. Chevènement.

Venons-en à l'indépendance et à l'influence de la France dans le monde.

Le projet réclame que la France réduise son commerce avec l'étranger. Insinuerait-on qu'elle exporte pour le plaisir ? Oublie-t-on qu'une bonne part de nos exportations sert à financer d'indispensables importations de matières premières et d'énergie ? Nie-t-on que, pour le reste, il nous faudrait produire ce que nous n'achèterions plus et que cela nous coûterait plus cher ? Pour accroître l'indépendance et l'influence de la France, on commence par l'isoler et l'appauvrir.

A vous lire, tout Français peut être inquiet

Jean-Pierre Chevènement désire, d'autre part, calquer notre politique vis-à-vis du tiers-monde sur celle du bloc soviétique, c'est incompréhensible. Il admire « *l'aide apportée aux luttes des pays du tiers-monde pour leur libération économique et politique contre les entreprises de l'impérialisme* ». Est-ce une allusion aux interventions en Angola, en Ethiopie, au Cambodge et, aujourd'hui, en Afghanistan ? Faut-il y voir une curieuse constance d'alignement sur les thèses soviétiques ?

Au fond, le projet veut arracher la France à ses vocations naturelles. Il veut en faire un laboratoire clos pour expérimenter des théories. Ah ! Il faut mal connaître la France pour penser qu'elle se laissera ainsi contraindre à jouer un rôle qui n'est pas le sien ! L'U.D.F. veut, à l'inverse, que la France réponde au triple appel que notre époque lui adresse : aspiration de l'Europe à l'unité, demande des peuples africains à être protégés des appétits étrangers, besoin universel de dialogue et de respect de toutes les libertés.

La réalisation de votre projet, Jean-Pierre Chevènement, installerait notre pays à mi-chemin entre la déconfiture économique et la dictature politique. Je sais bien que beaucoup, à commencer par certains de vos amis, pensent que votre projet aura vite disparu aux oubliettes. Je ne le crois pas : c'est, comme vous l'affirmez, un « projet de civilisation » que la convention nationale du parti socialiste adoptera le 13 janvier. Il sera le « support », la « plate-forme » du candidat socialiste à l'élection présidentielle de 1981. C'est pourquoi je prends votre projet au sérieux. Jean-Pierre Chevènement, à vous lire, tout Français peut être inquiet de l'avenir que vous prétendez nous préparer.

(*) Délégué général de l'U.D.F.

Un caractère autogestionnaire à renforcer

par Y. DURRIEU et J. POTIER (*)

ADOPTE, à quelques nuances près, par tous les courants de pensée du P.S., le « projet socialiste » est trop souvent évalué, à l'intérieur et à l'extérieur du parti, en fonction de préjugés.

Les remarques suivantes ont pour but non de conclure à un jugement plus ou moins global mais d'inciter à la réflexion sur certains points.

Un « projet » n'est certes pas un programme de gouvernement, mais il ne doit pas échapper à certaines interrogations précises. Cela paraît particulièrement vrai en ce qui concerne les nationalisations, la planification et le rôle de l'Etat, qui sont au cœur même des propositions socialistes.

Sur les nationalisations, il ne suffit pas de dire que les entreprises publiques seront le fer de lance d'une politique industrielle et qu'elles devront, à cet effet, bénéficier d'une autonomie de gestion. Encore faudrait-il savoir comment se réalisera cette autonomie et comment celle-ci se conciliera avec le Plan. Ainsi est-on amené à formuler deux questions : qui dirigera ces entreprises ? Comment établiront-elles leur programmation ?

Dans le projet, le conseil d'administration des entreprises publiques est obligatoirement constitué de représentants des travailleurs, de l'Etat et des usagers. Cette formule (qui était celle du programme commun de gouvernement) n'est pas exemple de tendances étatiques, puisque les représentants des usagers assurent le plus souvent la prédominance de l'Etat. C'est pourquoi il serait souhaitable de reprendre à ce sujet les quinze thèses sur l'autogestion du P.S. (1975), qui admettaient deux autres formules possibles : conseil de gestion constitué uniquement de représentants élus des travailleurs, ou bien juxtaposition d'un conseil de gestion et d'un conseil de surveillance (composé de représentants de l'Etat et des usagers et chargé essentiellement du contrôle et non de la gestion).

Ce sont les travailleurs de l'entreprise qui devront proposer l'une de ces formules à l'assentiment du Parlement, qui tranchera en fonction du caractère particulier de chaque entreprise. Les mêmes travailleurs pourront saisir le Parlement également pour demander le passage d'une formule à l'autre.

En ce qui concerne la programmation, il convient de définir de façon plus précise ce que doit être la « décentralisation » du Plan. Comment doit s'articuler le mouvement d'en haut avec celui d'en bas ? Comment concilier la volonté politique qui doit s'incarner dans le Plan et la satisfaction des besoins populaires qui doivent s'exprimer de la base ?

Ce n'est pas le marché considéré comme régulateur global qui doit assurer le caractère décentralisé du Plan, ce sont :

— la régionalisation, qui fera de l'Etat non pas un arbitre mais un conciliateur, le Parlement étant seul habilité à trancher en cas de conflit persistant entre intérêts régionaux ;

— la responsabilité reconnue des travailleurs, qui contrôleront la programmation des entreprises privées et surtout prendront en charge celle des entreprises publiques.

Quelle dynamique populaire ?

La dynamique du projet repose sur la résistance à l'idéologie dominante. La lutte idéologique est indispensable dans le combat politique, et le parti l'a trop souvent négligée. Mais attaquer en priorité les idées libertaires et les « nouveaux philosophes » serait politiquement contestable, si cela apparaît comme une condamnation des acquis de mai 1968 et de plus masquerait l'ennemi principal, c'est-à-dire le néo-libéralisme, qui sert de justification à la politique du pouvoir. Les Français se demandent s'ils doivent accepter passivement la crise — les lois du marché et de la concurrence étant inflexibles — ou s'ils peuvent la combattre. Dans la première hypothèse, à quoi bon changer d'équipe si l'on ne peut changer de politique ? C'est là que la lutte idéologique contre les conséquences inexorables du *marché doit rejoindre* la lutte de chaque jour, dans les entreprises et dans les communes.

Mais cette lutte idéologique doit s'appuyer sur une dynamique populaire résultant de la pratique autogestionnaire. Ainsi faut-il davantage libérer les travailleurs dans leur entreprise.

Au lieu que les pouvoirs des conseils d'atelier ou des conseils d'unité soient définis par le conseil d'administration dans les entreprises publiques, il faut éviter le réflexe centralisateur de tout organisme (fût-il élu) et donc à laisser ces conseils fixer eux-mêmes leurs pouvoirs, quitte à ce que le conseil d'administration puisse opposer son veto en laissant une possibilité d'appel devant l'ensemble des travailleurs de l'entreprise.

De même, au niveau de la commune et du quartier, il faudra aider les associations, les comités de tous ordres et de toutes vocations, afin de les faire déboucher sur des consultations populaires qui empêcheront le noyautage par des minorités « agissantes » et assureront l'équilibre entre démocratie représentative et démocratie directe. Car l'autogestion, c'est aussi la fin de la toute-puissance des élus et des professionnels de la politique, et c'est l'émergence parallèle de diverses formes de démocratie directe dans la vie publique et dans l'entreprise.

Il ne faut pas avoir peur de le dire : comment la jeunesse entendrait-elle notre appel si elle s'imaginait qu'on ne changera pas non plus les mœurs politiques ?

L'ensemble de ces propositions vise le même but : renforcer le caractère autogestionnaire du projet, en accroissant les pouvoirs des travailleurs, en pratiquant une très large décentralisation de l'entreprise et de la vie économique (qui permettra l'adaptation du marché au Plan), en introduisant de façon plus claire le partage du pouvoir local entre élus et électeurs. Ces propositions ne sont nullement incompatibles avec l'orientation générale du texte et ne le défigurent pas.

(*) Porte-parole de l'association Socialisme et Autogestion, 139, avenue Parmentier, 75011 Paris.

Le Monde

étranger

L'INTERVENTION SOVIÉTIQUE EN AFGHANISTAN

L'armée rouge assure son emprise

(Suite de la première page)

Les troupes soviétiques se sont retirées à quelques six ou dix kilomètres du centre de Kaboul et tout indique que leurs cantonnements n'ont rien de provisoire : elles creusent des tranchées, construisent des casemates, disposent des pièces d'artillerie et des blindés. Selon des sources occidentales, l'U.R.S.S. disposerait de six bases dans la banlieue de la capitale. Toujours selon les mêmes informations, des troupes soviétiques continueraient d'arriver en Afghanistan par les routes du nord. Le contingent engagé dans le pays pourrait maintenant dépasser quatre-vingt mille. Dans les milieux diplomatiques, on n'exclut pas que les Soviétiques augmentent encore leur présence : ils sont en effet trop nombreux s'il s'agit simplement d'asseoir le pouvoir de M. Karmal, et pas assez nombreux pour boucler les frontières et pour lutter contre les rebelles avec quelques perspectives de succès.

Des difficultés à la mise en place du pouvoir

Malgré l'omni-présence des Soviétiques, experts civils ou militaires, *dans toutes les administrations* — il y aurait même des soldats russes dans les studios de la radio et de la télévision afghane — le nouveau pouvoir semble éprouver quelques difficultés à se mettre en place. M. Karmal n'a fait que deux apparitions en public depuis quinze jours, la première devant les activistes du parti populaire démocratique, qui se tenaient dans une petite salle, la deuxième devant les journalistes des pays frères. La conférence de presse qu'il devait donner pour la presse internationale, mercredi 9 décembre, a été reportée sans explication à ce jeudi. Le nouveau président de l'Afghanistan ne logerait pas dans le centre de Kaboul, dans l'ancien palais royal devenu maison du peuple, ni dans le palais Darulaman, dernière résidence d'Amin, qui a été en partie détruite, mais dans la maison des invités officiels.

Le gouvernement afghan qui a été en principe formé la semaine dernière n'est pas encore au complet. Le ministère de l'information, par exemple, n'a pas de titulaire. Il est possible que les Soviétiques poussent leurs protégés à faire entrer au gouvernement des représentants d'autres ethnies que les Pachtouns, comme c'était le cas dans le premier gouvernement Taraki.

Le comité central ne s'est pas encore réuni et n'a sans doute même pas été constitué, alors que lors de la révolution d'avril 1978 et après le coup d'Etat d'Amin contre Taraki, remarquent les observateurs, le parti s'était rapidement manifesté par des réunions du comité central ou des communiqués, ne serait-ce que pour prouver son existence. Le silence prolongé actuel pourrait être lié à la difficulté de trouver des cadres pas trop compromis avec le régime Amin et disposés à coopérer. Or, divers témoignages permettent de penser que la *présence massive des Soviétiques* a provoqué un fort mécontentement, même au sein du Parcham, parti de M. Karmal.

Toutes les informations disponibles indiquent cependant que le coup d'Etat n'a été suivi, pour l'instant, ni par des arrestations massives ni par des purges dans l'administration, où tout le monde travaille au ralenti. Mais l'incertitude est telle que même les personnes favorables au nouveau pouvoir hésitent à s'exprimer et tiennent à garder l'anonymat quand elles le font.

DANIEL VERNET.

M. Brown a évoqué à Pékin les intérêts stratégiques convergents des États-Unis et de la Chine

De notre correspondant

Pékin. — Le secrétaire américain à la défense, M. Harold Brown, a quitté Pékin jeudi matin 10 janvier pour Wuhan, d'où il se rendra ensuite à Shanghai avant de regagner en fin de semaine les Etats-Unis. Au cours de sa dernière journée dans la capitale chinoise, M. Brown a eu un entretien de deux heures avec le président Hua Guofeng avant d'offrir un banquet d'adieux au ministre de la défense, le maréchal Xu Xiangian. Il a enfin tenu dans la soirée une courte conférence de presse, au cours de laquelle il a dressé un premier bilan de ses conversations.

Le secrétaire américain à la défense a donné l'impression qu'il s'exprimait avec plus de prudence que ne l'avaient fait ses porte-parole depuis le début de la semaine, que les résultats qu'il était en mesure d'annoncer étaient en deçà de ce que les indications circulant dans son entourage avaient laissé prévoir. Volontairement ou non, M. Brown a même joué du paradoxe en commençant par se féliciter, en ces temps de crise internationale, de la prochaine participation de la Chine à la conférence de Genève sur le désarmement.

Les transferts de technologies

S'agissant des problèmes stratégiques mondiaux, de la crise afghane et des relations bilatérales sino-américaines dans le domaine militaire, la visite du secrétaire à la défense paraît avoir abouti à deux ordres de résultats. Primo, sur le plan des décisions concrètes et immédiatement applicables, le bilan est modeste. Il n'est toujours pas question de ventes d'armes américaines à la Chine ni de quelconques facilités offertes à la flotte américaine dans les ports chinois. Le seul accord connu et acquis porte sur la livraison à la Chine des équipements nécessaires pour lui donner accès au système d'observation par satellite Landsat. Cette décision avait déjà été approuvée le mois dernier par le président Carter, et il s'agit d'une technologie à utilisation civile, dont les Américains admettent seulement qu'elle peut avoir — ultérieurement — des applications militaires.

Dans le domaine des transferts de technologies, qui a occupé une place importante dans les conversations, d'autres projets sont mis à l'étude et ont été évoqués en particulier au cours de l'entretien que M. Brown a eu mardi soir avec le principal responsable de la modernisation de l'armée populaire, le général Zhang Aiping. Certains observateurs se demandent toutefois si la partie chinoise était tout a fait prête pour accueillir les propositions américaines. Aussi bien, si le secrétaire à la défense a pu parler d'une « *expansion future des transferts de technologies* », des conversations supplémentaires seront-elles nécessaires.

Il en est de même en ce qui concerne les actions pratiques qui peuvent être entreprises pour contrer l'intervention soviétique en Afghanistan. Nulle part, l'idée n'est suggérée que les forces soviétiques pourraient être repoussées. Il s'agit plutôt, selon l'expression, de M. Brown, de « *renforcer les nations de la région* », qui sont désormais menacées, en clair le Pakistan et l'Iran. Le problème iranien échappant largement à l'heure actuelle aux moyens d'action américains et chinois, l'objectif le plus immédiat est de soutenir le gouvernement d'Islamabad. Sur ce point non plus, cependant, il n'est pas question d'actions conjointes. M. Brown déclare avoir « *une meilleure idée de ce que les Chinois estiment faisable* ». Chaque partie, ajoute-t-il, prendra à cet égard les « *mesures qu'elle juge appropriées* ».

Deux analyses identiques

Secundo, la communauté des vues stratégiques est en revanche fortement mise en relief. Interrogé par un journaliste du *Quotidien du peuple* sur les « *motivations stratégiques de l'U.R.S.S. en Afghanistan* », le secrétaire américain à la défense a donné une analyse correspondant presque point par point à celle de la presse chinoise, allant jusqu'à évoquer les craintes que le développement des mouvements nationalistes et religieux afghans a pu faire naître pour les communautés musulmanes à l'intérieur de l'Union soviétique.

Parlant « *d'intérêts stratégiques convergents* », il n'a pas hésité à dire que les Etats-Unis et la Chine « *considèrent que dans une période de troubles, une Alliance atlantique forte et une Asie du Nord-Est stable* » — il s'agit de la Corée — à propos de laquelle Pékin et Washington ont tout de même des vues un peu différentes — « *sont essentielles à leur sécurité respective* ». Et cette « *convergence de vues croissante* » s'applique également au Sud-Est asiatique, c'est-à-dire à l'Indochine, en dépit de « *divergences sur des aspects particuliers de la situation* », sans doute par exemple à propos du rôle de M. Pol Pot au Cambodge.

Certes, M. Brown a eu soin de dire, que « *l'amitié entre les Etats-Unis et la Chine n'était dirigée contre aucune autre nation* », qu'elle visait seulement à « *renforcer la paix dans des régions menacées à la fois par une instabilité interne et des pressions extérieures* ». Il n'en a pas moins souligné que les technologies offertes par les Etats-Unis à la Chine étaient précisément celles dont Washington, en raison de la crise afghane refuse désormais l'accès à l'U.R.S.S. A aucun moment, ni dans son toast au Palais du peuple ni au cours de sa conférence de presse, le secrétaire américain n'a formellement mis en cause le principe de la politique de « *détente* », et il a même savamment éludé une question qui lui était posée sur ce point par un journaliste chinois. Son attitude contraste inévitablement à ce sujet avec celle de M. Deng Xiaoping qui, mardi encore, appelait à une « *alliance* » de tous les pays du monde pour contrer la politique d'expansionnisme global de l'Union soviétique. Il est vrai que du côté chinois non plus, rien n'a été dit qui suggère l'idée d'une opération de refoulement des forces soviétiques qui viennent d'occuper l'Afghanistan. Comme si cette occupation faisait désormais partie d'un environnement stratégique qu'il s'agit moin de modifier que de stabiliser.

ALAIN JACOB.

Des troupes soviétiques ont fait mouvement vers les frontières avec le Pakistan et l'Iran

Des troupes soviétiques faisaient mouvement, au milieu de la semaine, en direction des frontières avec le Pakistan et l'Iran. Les Soviétiques ont envoyé des renforts, en particulier dans la province de Kandahar, proche des Balouchistan pakistanais et iranien. Cinq divisions se trouvent actuellement en Afghanistan : une division aéroportée, une division mécanisée, stationnées l'une et l'autre dans la région de Kaboul, et trois divisions mécanisées basées dans l'intérieur du pays. Selon des informations non confirmées parvenues à Kaboul, les rebelles nationalistes auraient toutefois pris la ville de Taloqan, capitale de la province nord-orientale de Takhar, proche de l'Union soviétique. Enfin, une partie de la garnison afghane de Jalalabad, quelque trois mille six cents hommes, aurait déserté lorsque les forces soviétiques ont tenté de la désarmer.

Cependant, selon l'agence Tass et certains services américains, c'est l'armée afghane et non pas l'armée soviétique, qui livre l'essentiel des combats contre les résistants.

Les autorités semblent vouloir restreindre les activités des envoyés spéciaux étrangers, à l'exception de ceux des pays socialistes. Les compagnies de location de voitures pour touristes refusent désormais de louer des véhicules tout terrain aux journalistes occidentaux voulant se rendre dans les environs de Kaboul, et il est d'ailleurs formellement déconseillé de sortir de la capitale. Des militaires soviétiques ont confisqué le matériel — caméras et appareils photo — d'une équipe de la télévision japonaise et des journalistes américains se sont vu refouler vers le centre-ville. Les nouveaux dirigeants afghans semblent vouloir minimiser, voire nier, la présence soviétique sur leur territoire.

Enfin, plusieurs milliers de détenus politiques afghans n'ont pas été libérés en dépit des déclarations faites par les autorités (*le Monde* du 8 janvier). Celles-ci avaient indiqué que 2 073 personnes avaient été relâchées, mais plusieurs milliers de familles, indique l'A.F.P., restent sans nouvelles de parents détenus et le gouvernement garde le silence sur leur sort. Une liste comportant une centaine de noms de « *grands détenus* », qui selon les autorités ne peuvent bénéficier des mesures d'amnistie, est affichée au ministère de l'intérieur.

A Vienne

DES DIVERGENCES PROFONDES SUR LA CRISE ONT ASSOMBRI LES ENTRETIENS AUSTRO-EST-ALLEMANDS.

(De notre correspondante.)

Vienne. — De profondes divergences sur l'invasion soviétique en Afghanistan ont assombri le climat de la visite officielle qu'a faite en Autriche, du 7 au 9 janvier, M. Oskar Fischer, ministre des affaires étrangères de la R.D.A.

M. Fischer a, en effet, présenté au cours d'un toast l'« *aide soviétique* » à l'Afghanistan comme une « *mesure de stabilisation dans la région* ». Dans sa réponse, le ministre autrichien, M. Willibald Pahr — ajoutant hâtivement ce passage au texte qu'il avait préparé, — a souligné que cette intervention « *est incompatible avec la politique de détente* » et « *constitue un danger pour la paix* ».

Le traditionnel tour d'horizon international mis à part, ces entretiens ont essentiellement porté sur les questions bilatérales d'ordre humanitaire, juridique et économique. Depuis l'établissement de relations diplomatiques entre les deux pays, en 1972, les rapports austro-est-allemands se sont développés sans difficultés. L'Autriche a été, en 1975, le premier pays d'Europe occidentale à signer un accord consulaire avec la R.D.A. dans lequel le gouvernement de Vienne reconnaissait l'existence d'une nationalité est-allemande propre. En 1978, le cancelier Kreisky a été le premier chef d'un gouvernement occidental à visiter à titre officiel la R.D.A.

Depuis, les relations commerciales se sont accrues, notamment à la faveur d'une coopération sur des marchés tiers, en Afrique surtout. Mais les échanges restent déficitaires pour la R.D.A. — W.B.

L'assemblée de l'ONU est convoquée d'urgence à la demande du Conseil de sécurité

De notre correspondante

New-York. — Le Conseil de sécurité des Nations unies a approuvé, mercredi 9 janvier, par douze voix contre deux et une abstention, la résolution présentée par les Philippines et le Mexique demandant la convocation d'une session extraordinaire d'urgence de l'Assemblée générale pour examiner l'affaire d'Afghanistan.

Ce recours à l'Assemblée a été décidé, sans que l'U.R.S.S. puisse s'y opposer, aux termes de la procédure dite « Unis pour la paix » (1), qui a été appliquée à quatre reprises depuis 1950, après que l'Union soviétique eut opposé lundi son veto à la résolution du Conseil de sécurité demandant le retrait « *immédiat et inconditionnel de toutes les troupes étrangères* » d'Afghanistan.

Le recours à l'Assemblée a été approuvé par les Etats-Unis, la Chine, la France, la Grande-Bretagne, le Portugal, la Norvège, les Philippines, le Bangladesch, le Mexique, la Jamaïque, le Niger et la Tunisie. Il a été repoussé par l'Union soviétique et la République démocratique allemande. La Zambie s'est abstenue.

Le représentant permanent des Philippines, M. Yango, a déclaré qu'il avait pris l'initiative de demander une réunion d'urgence de l'Assemblée parce que trois principes essentiels étaient menacés : le droit inaliénable d'un peuple à déterminer librement la forme de son gouvernement, son système social, économique et politique ; le principe sacré en droit international du respect de la souveraineté et de l'indépendance politique d'un pays et le principe du non-alignement dont l'Afghanistan est l'un des initiateurs.

Le ministre des affaires étrangères du Mexique, M. Castaneda, a appuyé la requête philippine en soulignant qu'il ne voulait pas « *soutenir un pays, mais des principes* ». « *Il n'y a aucun doute*, a-t-il dit, *que nous nous trouvons en présence d'une invasion, d'une intervention armée.* » « *Cette affaire*, a poursuivi M. Castaneda, risque de « *mettre en danger l'acquis des vingt dernières années, non pas de paix, mais de détente.* »

Un « complot américano-chinois »

Le représentant permanent soviétique, M. Troyanovsky, s'est « *opposé catégoriquement* » au projet qui consiste à soumettre à l'Assemblée générale ce qui n'est qu'à ses yeux qu'un « *complot américano-chinois !* ». La mise en vedette de « *cette affaire inexistante (...) qui relève d'un complot impérialiste et hégémoniste (...) est un prétexte pour justifier un renouveau de tension au Proche-Orient* » a déclaré M. Troyanovsky, qui juge cette initiative « *contraire aux buts de la charte des Nations unies* ».

Dans son explication de vote, le représentant permanent de la France, M. Leprette, qui préside *actuellement* le Conseil, a déclaré que, bien que favorable à la résolution philippino-mexicaine, il formulait des réserves sur le libellé de son second paragraphe. Celui-ci indique que « *l'absence d'unanimité parmi les membres permanents du Conseil de sécurité a empêché celui-ci de s'acquitter de la responsabilité principale qui lui incombe pour le maintien de la paix* ». Cette responsabilité est précisée au chapitre 7 de la Charte des Nations unies, qui énumère les « *actions* » possibles en cas de menaces pour la paix ou d'agression, pour le représentant français, seul le Conseil de sécurité est habilité à engager ces actions, non l'Assemblée générale.

L'Assemblée d'urgence sur l'Afghanistan devait se réunir jeudi après-midi. On s'attend que de nombreux orateurs s'inscrivent pour prendre part aux débats qui dureront sans doute plusieurs jours. Mais il fait peu de doute que la majorité des deux tiers requise pour l'adoption d'une nouvelle résolution condamnant l'intervention soviétique en Afghanistan, sera réunie.

NICOLE BERNHEIM

(1) Voir *le Monde* du 9 janvier.

La Conférence islamique se réunira à la fin du mois

Les ministres des affaires étrangères de quarante-deux pays musulmans, regroupés au sein de l'Organisation de la conférence islamique, tiendront une réunion extraordinaire au Pakistan, à la fin du mois de janvier, afin de discuter des conséquences de l'intervention militaire soviétique en Afghanistan. Selon l'agence Associated Press, cette réunion, qui avait été demandée par le Bangladesh, pourrait être convoquée pour le 26 janvier à Islamabad. L'Arabie Saoudite et la Malaisie ont déjà fait connaître leur participation.

Les pays musulmans pourraient discuter d'un éventuel boycottage des Jeux olympiques de Moscou, auquel Ryad vient d'appeler dans un message du prince Fayçal Ibn Abdulaziz, président du comité olympique saoudien, transmis aux ministres des sports et aux comités olympiques nationaux des Etats islamiques.

Evoquant la possibilité de réunion d'un sommet islamique, proposé d'autre part par le roi Hassan II, le quotidien marocain progouvernemental *Maroc - Soir* affirme que « *l'Occident, l'Amérique et la Chine* » sont les « *alliés objectifs de toute la communauté islamique* ».

Enfin, le ministre saoudien des affaires étrangères, le prince Fayçal, est arrivé le mercredi 9 janvier à *Damas. Il est porteur, a-t-il* indiqué, d'un message du roi Khaled au président Assad sur « *la situation au Proche-Orient et les événements survenus en Afghanistan* ». Contrairement à la plupart des autres pays musulmans, la Syrie, de même que la République démocratique et populaire du Yémen, n'a pas critiqué l'intervention soviétique à Kaboul. De son côté, le roi Hussein de Jordanie entreprendra samedi un voyage dans cinq pays de la péninsule arabique.

● *L'Albanie*, dans un article publié dans le journal *Bashkimi*, a condamné l'intervention soviétique en Afghanistan. « *Malgré l'invasion, de type* Blitzkrieg *et s'appuyant sur d'importantes forces, qui a été menée contre l'Afghanistan, les sociaux-impérialistes soviétiques n'ont pu parvenir à assujettir le courageux peuple épris de liberté de ce pays.* » — *(A.P.)*

…uestions à Jean-Pierre Chevènement

…e à renforcer

L'INTERVENTION SOVIÉTIQUE EN AFGHANISTAN

LES RÉACTIONS A L'ÉTRANGER ET EN FRANCE

Les dockers américains de la côte atlantique boycotteront les navires et cargaisons soviétiques

De notre correspondant

Washington. — M. Carter a si bien réussi à remuer l'opinion contre l'intervention soviétique en Afghanistan — une action qu'il a décrite comme *« la plus importante menace à la paix depuis la fin de la seconde guerre mondiale »* — qu'il en vient maintenant à être dépassé par ses troupes. L'Association internationale des dockers, syndicat qui regroupe cent seize mille dockers de la côte Est, a ordonné, mercredi 9 janvier, un boycottage général des navires et des cargaisons soviétiques. Le même syndicat avait décidé en novembre d'imposer à l'Iran la même sanction — toujours en vigueur — mais cette fois ce sont quelque neuf cents navires soviétiques qui seront affectés, sans parler des cargos des autres pays emportant des chargements à destination de l'U.R.S.S. Le président du syndicat, M. Gleason, a affirmé qu'il pensait *« faire ce qui est juste pour l'Amérique »* et il a été approuvé par la centrale A.F.L.-C.I.O. La Maison Blanche, plutôt embarrassée, tente de le faire revenir sur sa décision.

Un des premiers effets de celle-ci serait en effet d'empêcher l'expédition vers l'U.R.S.S. des 3 millions de tonnes de céréales qui restent à livrer dans les limites des 8 millions de tonnes autorisées par le président. Ce nouvel excédent de grain perturberait encore plus les marchés céréaliers alors que ceux-ci, après avoir été fermés d'autorité pendant deux jours, ont fort mal réagi mercredi à l'embargo contre Moscou. Malgré la promesse de l'Etat fédéral d'acheter l'ensemble des quantités refusées aux Soviétiques, les cours des Bourses de Chicago, Kansas-City et Minneapolis se sont très vite effondrés jusqu'à la limite autorisée par les règlements (entre 3 % et 4 % de baisse par rapport au cours précédent), ce qui a conduit à arrêter les transactions.

Sans contester dans leur principe les décisions de M. Carter, les fermiers et spéculateurs se montrent en effet sceptiques sur l'effet des mesures de soutien des cours prises par le gouvernement. Ces dix-sept millions de tonnes de céréales excédentaires devront bien être dirigées quelque part et l'on ne croit guère encore à la possibilité de les convertir rapidement en « gasohol » ou équivalent à base d'alcool du supercarburant pour automobile. Or les ressources que consacrera le gouvernement à cet effort ne pourront pas être employées aux mesures « normales » de soutien à l'agriculture. Enfin la perte en devises (plus de 2 milliards de dollars) viendra grossir le déficit de la balance des paiements (24 milliards de dollars l'an dernier).

Un réveil tardif et puissant

Les répercussions intérieures de l'embargo sur les ventes d'équipement à l'U.R.S.S. seront moins sévères. Cette sanction a été encore durcie mercredi par la Maison Blanche, qui a décidé de ne plus honorer les licences d'exportation déjà accordées, en attendant les résultats d'un réexamen cas par cas. Toutefois la valeur des articles dits *« à haute technologie »* n'a pas dépassé 216 millions de dollars l'an dernier sur un total de 3,4 milliards de dollars d'exportations américaines vers l'U.R.S.S. Un grand constructeur comme I.B.M. par exemple n'a vendu que pour 18 millions de dollars d'équipements électroniques à l'U.R.S.S. en 1978, soit une fraction infime de son chiffre d'affaires total (21 milliards).

De toute manière, la pression grandissait depuis plusieurs mois pour une réduction des ventes de matériel perfectionné à l'U.R.S.S. Une commission du Congrès a récemment rappelé dans un rapport que des roulements à billes miniatures fabriqués par les Etats-Unis ont permis aux Soviétiques de mettre au point leur nouvelle génération de fusées intercontinentales à têtes multiples. Il a été noté plus récemment que de nombreux camions militaires utilisés par l'armée rouge en Afghanistan provenaient de l'usine de la Kama, construite presque exclusivement par des entreprises occidentales.

M. Kennedy n'est en tout cas pas le seul à sortir des tiroirs les promesses électorales de M. Carter, qui s'était engagé, par exemple, en 1976, à ne jamais utiliser l'arme de l'embargo sur les produits agricoles (il est vrai que le futur président avait prévu des exceptions possibles *« si la sécurité nationale était en jeu »*). Le « nouveau Jimmy Carter » a fait d'autres entorses à sa philosophie politique. En se précipitant au secours du Pakistan, il porte un coup sévère à sa doctrine d' *« endiguement »* de la prolifération nucléaire (il fera de même, pense-t-on, avec l'Inde en lui livrant l'uranium enrichi qu'elle réclame). Il a enterré encore l'idée, chère à M. Brzezinski, que les relations avec Moscou devaient être secondaires dans un monde appelé à se diversifier de plus en plus, et aussi la ligne prêchée par M. Vance, naguère, en faveur d'une *« balance égale »* entre Pékin et Moscou. De même, après avoir fait campagne, comme tout le monde, en 1976, sur le thème de la réduction des dépenses militaires, M. Carter est devenu le premier président américain depuis la *fin de la seconde guerre mondiale* qui ait augmenté le budget du Pentagone en termes réels pendant trois années consécutives. Et les droits de l'homme passent encore plus à l'arrière-plan, avec ce retour en force de la géopolitique et de la rivalité entre superpuissances.

Les responsables de la Maison Blanche ne nient pas ces changements et font valoir qu'ils ont été imposés par les événements. L'important, fait-on observer, est que M. Carter s'est engagé dans ce que l'on n'ose pas encore appeler la nouvelle guerre froide avec la même sincérité qu'il appliquait naguère à plaider pour un monde différent, fondé sur les droits de l'homme et la tolérance. Ses adversaires politiques peuvent plaisanter sur la « naïveté » avec laquelle le président reconnaît avoir *« appris sa leçon »* sur le comportement soviétique. Il reste que sa conviction de néophyte coïncide avec la tradition américaine du réveil *« tardif mais puissant »*. Elle pourrait être plus redoutable que la froideur calculée des adeptes de la *« real politik »* auxquels il a succédé.

MICHEL TATU.

● *Le Conseil américain des pêches du Pacifique* a rejeté les demandes d'autorisation de pêche présentées par cent trente-huit bateaux soviétiques, a-t-on appris mercredi 9 janvier à San-Diego (Californie). Le Conseil a invoqué à l'appui de ces rejets l'invasion soviétique de l'Afghanistan. Il a également recommandé d'étendre l'interdiction de pêcher à l'ensemble des pays du bloc soviétique à l'exception de la Pologne. — *(A.F.P.)*

« L'HUMANITÉ » A MENTIONNÉ LA POSITION DU P.C.I.

Contrairement à ce que *le Monde* du 10 janvier a indiqué, à la suite d'une déclaration de M. Roland Leroy, *l'Humanité* a fait état du communiqué du parti communiste italien du 5 janvier, réaffirmant le net désaccord de ce parti avec l'intervention soviétique en Afghanistan. Cette publication nous avait échappé, parce qu'elle a été faite, d'une part, dans *l'Humanité* du 7 janvier et, d'autre part, sous le titre : *« Le P.C.I. : relancer la détente. »* Il n'empêche : la position du P.C.I. a été mentionnée dans *l'Humanité*. Dont acte

● *La pétition dénonçant l'action de l'U.R.S.S.* signée par des militants et adhérents du parti communiste (*le Monde* du 8 janvier) a reçu l'adhésion de près de deux cents nouveaux signataires parmi lesquels figurent l'écrivain Jean Rifetat, proche de Louis Aragon, ainsi que M. Eugène Cotton, physicien, M. Paul Meir et Mme Olga Meir, et M. André Niers. Les signatures sont collectées par M. Antoine Spire, 79, rue Danielle-Casanova, 94200 Ivry-sur-Seine.

● *M. Eric Hintermann*, secrétaire général du parti socialiste démocrate, a déclaré, mardi 8 janvier à Nice : *« L'alignement du P.C.F. sur la politique extérieure soviétique et son attitude antisocialiste en France ridiculisent la stratégie d'union de la gauche dans laquelle le P.S. s'est enfermé et que seuls au sein de la gauche nous avons dénoncée dès l'origine. »*

● *M. Roger Leray, grand maître du Grand Orient de France*, prenant la parole, le 9 janvier, devant les loges de la région lyonnaise, a reproché aux partis politiques d'engager un débat *« qui n'est pas à la hauteur de la crise mondiale »*. Puis il a condamné l'intervention soviétique en Afghanistan. Mais, a-t-il précisé, *« les francs-maçons du Grand-Orient condamnent aussi toutes les interventions de caractère impérialiste, qu'elles aient eu lieu au Vietnam, en Centrafrique, au Tchad, etc. (...) Ils demeurent sur la réserve en ce qui concerne les protestations de nations qui n'ont pas toujours la conscience très pure. »*

DANS LA PRESSE

LE QUOTIDIEN DE PARIS : une appréciation plus juste.

« La position de Paris semble depuis mercredi matin conforme à une appréciation beaucoup plus juste des réalités. Elle répond en tout cas à une attente très compréhensible de la part de l'opinion. Quels que soient en effet les arrière-plans stratégiques, politiques, économiques de l'intervention soviétique en Afghanistan, quelles que soient les incertitudes qui, en pareilles circonstances, rendent difficile l'analyse, il reste qu'un peuple libre comme la France, auquel son gouvernement fait finalement payer assez cher la liberté dont il jouit, et qui par là même mesure parfaitement le prix de cette liberté, comprend mal pourquoi une agression aussi caractérisée que celle à laquelle se livre les Soviétiques en Afghanistan, ne vaut pas sur-le-champ une réaction de ses dirigeants. »

(PHILIPPE TESSON.)

L'HUMANITE : duplicité.

« Les « convergences » entre Bonn et l'Elysée, soulignées par Giscard d'Estaing à l'issue d'un long entretien avec Helmut Schmidt, sont d'autant plus inquiétantes qu'elles vont de pair avec la volonté déclarée de rechercher des positions « européennes » communes, et non point de préserver la liberté d'action de la France.

» Ces faits éclairent le comportement du pouvoir. Comme on le vit déjà en d'autres occasions — par exemple, l'été dernier, à propos du Cambodge — le gouvernement use simultanément de l'apparente et relative mesure dans son expression diplomatique et de l'organisation d'une violente campagne coordonnée et menée en France par les moyens d'information dont il dispose (...).

» Lorsque le ministre des affaires étrangères a déclaré la semaine dernière que « la France » a pour principe de ne pas utiliser les relations commerciales » qu'elle entretient avec des Etats » à des fins politiques », il exprimait un point de vue sage. Tout laisse penser que cette sagesse résultait du poids des réalités.

» Malheureusement, la dernière réunion du conseil des ministres, la rencontre Schmidt-Giscard, la conversation téléphonique Carter-Giscard montrent qu'il existe un grand risque (...).

» Nous dénonçons cette duplicité qui préside. Nous la combattons. L'intérêt de la France et de la paix n'est pas de prêter main-forte à la politique dangereuse des Etats-Unis. »

(ROLAND LEROY.)

Libres opinions

FALLAIT-IL LE DIRE ?

par JEANINE PARENT (*)

FALLAIT-IL que la C.G.T. dise qu'elle condamnait ou qu'elle désapprouvait l'intervention soviétique en Afghanistan ? Ou même seulement que cette intervention était en contradiction avec les valeurs qu'elle défend traditionnellement et qu'elle a rappelées à son 40e congrès ?

Telle était la question posée mardi 8 à sa commission exécutive confédérale et qui a été tranchée par la négative.

Car, en fait, se contenter de rappeler les principes fondamentaux de la C.G.T. dans les relations internationales, en laissant les lecteurs de sa résolution *comprendre* ce qu'ils voudraient, c'est bel et bien ne pas prendre position. Et que le prétexte invoqué soit celui d'ariver à l'unanimité ne change rien à la question. Le texte qui est sorti de ces débats n'apporte pas aux travailleurs la *réponse qu'ils attendaient* de leur syndicat.

Même s'il est vrai que la C.G.T. ne s'est pas toujours exprimée sur d'autres interventions (Hongrie en 1956, Angola, Cambodge, Ethiopie...), l'utilisation *qui est faite de l'affaire afghane par la majorité et le président* de la République, dans des buts qui ne sont que trop évidents, nécessitait que la première organisation syndicale *française dénonce cette intervention là comme elle l'avait fait en* 1968 pour la Tchécoslovaquie.

Il était évident très vite, ce 8 janvier, qu'il y avait des divergences à la commission exécutive de la C.G.T. Mais, est-ce une preuve de faiblesse que de le dire publiquement ? N'est-ce pas une conséquence normale de tout débat démocratique dans un syndicat qui se réclame du pluralisme ? Et valait-il mieux sortir ce texte où chacun trouve ce qu'il veut ou, au contraire, informer les travailleurs qu'une partie des dirigeants de la C.G.T. avaient une attitude compréhensive vis-à-vis de l'intervention soviétique tandis que d'autres demandaient, au minimum, une désapprobation ? Et rappeler que les prétendues positions de classe avancées pour expliquer cette intervention ne déterminent pas toujours la politique de l'U.R.S.S., comme en témoigne notamment l'attitude adoptée en 1974 par Moscou alors que la gauche française unie menait la bataille de l'élection présidentielle.

Fallait-il que nous sortions ce texte qui, avant tout rappel des événements de l'Afghanistan, *commence* par condamner les mesures de rétorsion prises par le gouvernement américain à l'encontre de l'U.R.S.S. ? Et, pourtant, sur ce dernier point, comme sur le fait que les U.S.A. et la France sont mal placés pour jouer les redresseurs de torts, il y avait une réelle unanimité à la commission exécutive.

Essayer de *faire croire* un instant que les travailleurs français pourraient classer la C.G.T. dans le rang des impérialistes sous le prétexte d'une condamnation de l'action soviétique, c'est faire peu de cas de leurs facultés de jugement. C'est un pas qu'un certain nombre de membres de la commission exécutive *n'ont pas voulu* franchir et ils ont concrétisé cette appréciation par leur vote en s'abstenant *sur le texte ou en votant contre*.

Ils ont aussi marqué par ces attitudes leur volonté de se déterminer en toute indépendance conformément aux statuts de la C.G.T.

Une question reste posée à la majorité de la commission exécutive : comment, après avoir réaffirmé que la C.G.T. était opposée à *« tout recours à la force »*, ne pas conclure au moins à la désapprobation de l'intervention des forces soviétiques ? Comment la majorité de la commission exécutive a-t-elle pu se contenter de conclure sa déclaration sur la phrase suivante : *« ... La C.E. apprécie et suivra avec la plus grande attention l'évolution de la situation en Afghanistan et souhaite que le peuple afghan puisse se déterminer en toute indépendance »* ?

Oui, avec la quasi-totalité du mouvement ouvrier d'Europe occidentale (syndicats, partis communistes, partis socialistes), il fallait dire que nous n'acceptions pas la confusion entre les intérêts de classe et les intérêts d'Etat de l'Union soviétique. Oui, il fallait aller jusqu'au bout de la logique des positions traditionnelles de la C.G.T. Oui, il fallait dire notre désaccord avec cette *intervention*.

(*) Membre de la commission exécutive de la C. G. T.

APRÈS SON ENTRETIEN AVEC M. GISCARD D'ESTAING

Le chancelier Schmidt souligne la « convergence » des vues françaises et allemandes

L'entretien de deux heures trente (une heure de plus que prévu) que M. Giscard d'Estaing a eu mercredi 9 janvier à l'Elysée avec le chancelier Schmidt *« a fait apparaître la convergence des analyses française et allemande sur les problèmes internationaux actuels »*, selon les propos du président de la République rapportés par son porte-parole M. Blot.

M. Schmidt s'est borné à dire que la conversation avait surtout porté sur l'Afghanistan et qu'elle avait été *« très amicale »*.

Avant de quitter Madrid (après des vacances en Espagne) pour Bonn via Paris, M. Schmidt avait déclaré que *« l'intervention soviétique en Aghanistan représente un danger réel et un défi »* auxquels les nations occidentales devaient répondre *« sans nervosité ni excitation »* mais *« dans la discipline et dans le calme »* par une concertation et une solidarité accrues en liaison avec les pays du tiers-monde concernés. Il avait ajouté qu'il fallait en même temps *« mettre à profit toutes possibilités de dialogue et de contacts avec l'U.R.S.S. »* dans l'esprit des conférences pour la sécurité et la coopération en Europe.

Paris : atteinte à la détente

A l'issue du conseil des ministres de mercredi le gouvernement français a publié la déclaration suivante : *« 1) Les événements intervenus en Afghanistan sont en contradiction avec les principes fondamentaux qui régissent la vie internationale et la politique de la France. Cela explique le vote de la France au Conseil de sécurité. 2) Ces événements ont porté atteinte à la politique de détente, politique à laquelle la France est attachée d'une manière sincère mais non inconditionnelle. 3) La France n'entend pas renoncer, pour sa part, à la recherche de la détente qui est d'intérêt réciproque et dont l'alternative consiste dans le retour à la guerre froide, mais elle estime indispensable que la confiance nécessaire à la poursuite de la détente soit rétablie par des gestes positifs concernant notamment le droit du peuple afghan à déterminer lui-même son destin. »*

● A BONN, le porte-parole du gouvernement, M. Grunewald, a déclaré que les sanctions décidées par Washington n'étaient pas transposables aux relations germano-soviétiques. Cependant, à la demande de l'U.R.S.S., qui invoquait des *« difficultés de calendrier »*, la réunion de la commission économique soviéto-ouest-allemande *prévue pour fin janvier* a été ajournée « sine die ».

● A BRUXELLES, la commission de la C.E.E. s'est engagée à ne pas se substituer aux Etats-Unis pour livrer des céréales à l'Union soviétique après la décision de Washington de limiter à 8 millions de tonnes par an les ventes de céréales à Moscou. Les treize commissaires ont décidé en effet de contrôler plus étroitement les ventes de céréales à destination de l'Union soviétique, qui n'ont pas dépassé 200 000 tonnes en 1979.

● LE SECRETAIRE AU FOREIGN OFFICE, Lord Carrington, a commencé jeudi par Ankara une série de visites qui le conduira jusqu'au Pakistan. A l'issue de son entretien avec son collègue turc M. Erkem, Lord Carrington a, une nouvelle fois, estimé que *« l'Occident ne peut tout simplement pas laisser passer un incident tel que l'invasion soviétique de l'Afghanistan, sans faire comprendre* (à Moscou) *que les choses ne sauraient continuer comme auparavant »*.

● EN SUISSE, le Conseil fédéral, dans un communiqué publié mercredi, *« constate avec inquiétude que les principes fondamentaux du droit des gens, notamment le non-recours à la force, l'intégrité territoriale et la non-ingérence ne sont pas respectés »*.

● LE GOUVERNEMENT AUSTRALIEN a suspendu *« indéfiniment »* une série d'accords bilatéraux avec l'U.R.S.S. portant sur la pêche, les liaisons aériennes et la coopération scientifique.

● AUX ETATS-UNIS, une tournée des ballets soviétiques de Krasnoïarsk a été annulée. L'équipe de hockey du Dynamo de Moscou, qui jouait mardi à Washington, a fait l'objet de manifestations hostiles.

● *L'éditorial du quotidien britannique* « *Times* », dans son numéro daté jeudi 10 janvier, estime que la *« vigoureuse défense »* de l'intervention soviétique en Afghanistan, par les *« amis français »* de Moscou marque *« l'apogée d'un long et graduel processus de rapprochement »* avec l'Union soviétique qui pourrait avoir débuté lors de la rupture de l'union de la gauche en 1977. Le *Times* estime que les communistes français peuvent difficilement s'identifier avec l'ancien président Amin, leader d'un parti communiste qui n'était pas régulièrement constitué, alors qu'en revanche, l'expérience du communisme libéral de M. Dubcek, en Tchécoslovaquie, était *« d'un très direct intérêt pour eux »*.



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

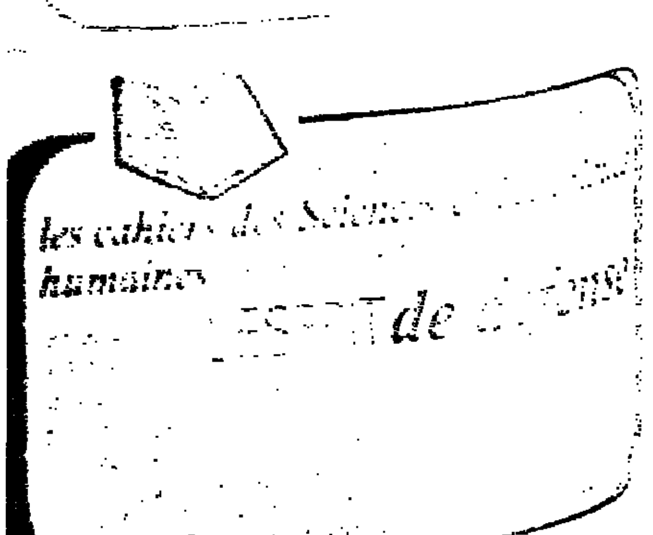
ISTAN

FRANCE

— Libres opinions

ALLAIT-IL LE





ASIE

PIRATERIE SANGLANTE DANS LE GOLFE DU SIAM

Le voyage au bout de la nuit des « réfugiés de la mer » vietnamiens

Bangkok. — *L'horreur quotidienne, subie par des milliers de réfugiés indochinois, n'est pas entièrement concentrée le long de la frontière khméro-thaïlandaise. Le drame des* boat people *vietnamiens continue. Ces derniers fuient par centaines chaque mois et sont, quasiment sans exception, les victimes désemparées de vols, de viols, de naufrages et d'assassinats aux mains des pirates qui grouillent en toute impunité dans le golfe du Siam.*

Dans une région où le déploiement d'une formidable machine humanitaire conforte et rassure l'opinion mondiale sur le sort des fugitifs, certains récits dépassent l'imagination la plus sadique. Ils soulignent aussi les graves carences, ou l'impuissance, des autoritsé locales, nationales et internationales.

Frappés à coups de marteau

Si les sources de ces récits ne peuvent qu'être vaguement identifiées pour des raisons évidentes de sécurité, les faits rapportés sont rigoureusement exacts et vérifiés. Ils ont pour cadre un secteur limité de la longue côte thaïlandaise où abordent les boat people, *l'île inhabitée de Koh-Khlav, véritable repaire de pirates situé dans les eaux territoriales de la Thaïlande, à 50 miles de la côte, au sud du pays. Informés de la présence d'un groupe de* boat people, *des représentants d'organisations des Nations unies se sont rendus sur l'île au début de novembre, à bord d'un bateau de la marine thaïlandaise. Ils y ont trouvé cent cinquante-sept personnes, survivantes d'un groupe initial de cent soixante-quatorze, confinées là par les pirates depuis vingt jours après la destruction de leurs bateaux et le meurtre de dix-sept hommes* « à coups de marteau, de barre de fer et de couteau ». « Les cadavres putréfiés flottaient encore autour de l'île », *nous a dit un témoin. Pendant vingt jours et vingt nuits ces* boat people, *les femmes et les jeunes filles particulièrement, ont été livrés sans défense à une curée sauvage. Chaque nuit,* « une douzaine de bateaux » *ralliaient l'île déserte à la recherche des femmes vietnamiennes. Les pirates torturaient les hommes pour leur faire révéler où elles se cachaient.*

Un des témoins raconte :

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

« Après avoir plusieurs fois fouillé en vain la forêt et les collines, les pirates se sont mis en colère et ont utilisé la force. Un de mes amis, Tran, est battu cruellement. On lui serre le cou jusqu'à l'évanouissement : il *refusait de trouver une fille pour* eux. Nguyen, un ancien pilote, est frappé au ventre à coups de marteau, puis pendu à un arbre (...), la branche a cassé, il est tombé sur les rochers. Les pirates l'ont roué de coups de pied. Par chance, il a survécu bien que gravement blessé. Son frère, qui s'était précipité, a reçu un coup de marteau en plein front. Deux pirates l'ont pris par les bras et lui ont maintenu la tête au-dessus d'un feu. Ils l'ont laissé évanoui et ont attrapé un troisième homme qu'ils ont menacé de mort. Il les a conduits à un trou où se cachaient quatre filles de son groupe. L'une a pu s'enfuir, les trois autres ont été violées chacune par huit pirates. Ils les ont emmenées sur leur bateau et leur ont donné à manger. Chacun des vingt-huit pêcheurs les touchait, s'amusait avec elles *comme des bêtes. Le soir,* après le repas, ils débarquent les trois filles et les violent à nouveau, chacun leur tour (...). Nous les avons surnommés « les hommes du bateau rouge ». Ils sont très forts (...). Ils sèment la terreur car ils violent les femmes en plein jour, nous volent tout ce qui nous reste : bijoux, or, vêtements, et détruisent le reste, défonçant à coups de marteau les bidons d'eau, les boîtes de lait concentré des enfants (ma fille a quatre mois) et jetant les médicaments dans le sable (...). M. Ngo, cinquante-quatre ans, a trois dents en or, les pirates tapent dessus avec un marteau, les piquent avec un tournevis puis les arrachent avec une pince. Le vieil homme s'évanouit et sa bouche saigne toute la journée. Les pirates hurlent de joie et entraînent sa fille de *quinze ans pour la violer.* »

Des centaines de viols

C'est là un faible aperçu d'un témoignage qui fait neuf pages. Chaque femme, chaque fille, depuis l'âge de huit ans, a été violée des centaines de fois. La chasse et les viols duraient du soir jusqu'à l'aube. Des filles qui se sont cachées pendant des jours dans des grottes à demi immergées ont eu les jambes dévorées jusqu'aux os par les crabes de mer. L'une, qui ne voulait pas révéler sa présence, a été gravement brûlée par un feu allumé à de hautes herbes, où se cachaient plusieurs Vietnamiennes. Dans la journée, les pirates quittaient l'île, laissant de la nourriture et de l'eau pour que leurs victimes survivent, pour que durent leurs plaisirs sauvages.

L'intervention étrangère n'a rien changé. Quelques jours plus tard, en décembre, les mêmes représentants des Nations unies ont sauvé sur la même île vingt femmes rescapées d'un groupe de cent boat people. *Les quatre-vingts autres avaient été massacrées. Elles avaient subi, pendant neuf jours, les assauts de dizaines de pirates.*

Le 6 janvier encore, cent vingt et un rescapés ont été arrachés à la mort. Soixante-dix de leurs compagnons de voyage avaient été assassinés (le Monde du *10 janvier). Il y avait parmi les survivants deux citoyens américains. Le consulat à Bangkok fut immédiatement alerté.*

Ces interventions répétées ont créé une tension dans la région côtière de Nakhon-Si-Thammarat où les pirates sont connus et jouissent de complicités. Leur racket est, en effet, fructueux, beaucoup de boat people *ayant transformé leurs biens en pièces d'or avant de fuir. La politique officielle est de lutter contre la piraterie. Mais le gouvernement de Bangkok affirme manquer de moyens. Il a demandé à plusieurs reprises aux Etats-Unis de lui fournir des vedettes garde-côtes. Et puis, Bangkok est loin du Sud. Tout au long de la période de deux mois, pendant laquelle ces faits, qui ne sont pas nouveaux, ont eu lieu, causant la mort d'au moins cent soixante-sept hommes, femmes et enfants, les autorités locales ne semblent pas avoir pris de mesures particulières pour y mettre un terme.*

Malgré des pressions diverses, une plainte a été déposée. Les pirates, remis en liberté sous caution, devraient être jugés. C'est, depuis un an, le second cas d'action en justice. Certes, les pirates ne s'attaquent pas exclusivement aux boat people : *l'an dernier, près de quatre cents Thaïlandais ont été victimes de leurs activités dans le golfe du Siam. Beaucoup y ont laissé leur vie. Mais les* boat people *vietnamiens sont des proies si faciles...*

R.-P. PARINGAUX.

Inde

AUCUN PARTI D'OPPOSITION N'A ASSEZ DE SIÈGES POUR FORMER UN GROUPE PARLEMENTAIRE

Le Congrès (I) a obtenu la majorité des deux tiers aux élections législatives indiennes, ce qui permettra à Mme Gandhi, si elle le souhaite, d'amender la Constitution. Aucun parti d'opposition n'a obtenu les cinquante sièges nécessaires pour constituer un groupe parlementaire.

(De notre correspondante.)

New-Delhi. — Elue, ce jeudi 10 janvier, président de son groupe parlementaire, Mme Gandhi devait être ensuite invitée par le président Reddy à former le nouveau gouvernement indien, qui pourrait ainsi être constitué samedi ou dimanche.

Alors qu'était encore attendue l'attribution d'un des cinq cent vingt-cinq sièges en jeu (le scrutin a été ajourné dans dix-sept circonscriptions et deux des membres du Lok Sabha (Chambre du peuple) sont nommés en tant que représentants de la communauté anglo-indienne), le Congrès (I) en avait remporté trois cent cinquante et un contre quarante et un au Lok Dal, qui n'atteint donc pas le minimum requis (cinquante-quatre) pour que M. Charan Singh, l'actuel premier ministre, soit reconnu comme chef officiel de l'opposition.

Le responsable du Cngrès (U), M. Urs, a invité les différents partis d'opposition à s'unir. Sa formation a obtenu treize sièges, alors que la Janata en obtenait trente-deux, le P.C.I. (marxiste) trente-cinq, le P.C.I. (pro-soviétique) dix et les autres partis en lice un total de quarante-deux sièges. — P. Fr.

● *Les félicitations du président français.* — M. Giscard d'Estaing, qui doit se rendre à la fin du mois en visite officielle en Inde, a adressé mercredi 9 janvier ses félicitations à Mme Indira Ghandi. « *Madame,* écrit le chef de l'Etat, *je tiens à vous adresser mes vives félicitations pour le très grand succès que vous-même et votre parti venez de remporter. En manifestant la vigueur de la démocratie indienne, ce résultat constitue un témoignage de la confiance que le peuple de l'Inde place en vous. Celui-ci rend ainsi hommage à la personnalité exceptionnelle qui, pendant onze ans, avait dirigé les affaires de son pays et il s'assure à nouveau, aujourd'hui, dans les circonstances difficiles que connait le monde, le concours de votre intelligence et de votre volonté.*

Je forme des vœux de succès pour la haute mission qui va vous être confiée et je me réjouis de l'occasion qui me sera très prochainement donnée de vous revoir. »

Chine

La photo de Liu Shaoqi est apparue dans une exposition officielle

De notre correspondant

Pékin. — Le nom de Liu Shaoqi reparaît pour la première fois ce jeudi 10 janvier à la une de plusieurs journaux pékinois parmi ceux des grands « vétérans » de la révolution chinoise. *Le Quotidien de Pékin* notamment rend compte de la nouvelle présentation du Musée de la conférence de Tsunyi qui, dit-il, expose désormais les portraits des principaux participants à cette conférence et, à ce titre, aux côtes de ceux de Mao Tse-toung, Chou-En-lai, Zhu De, Chen Yun et autres personnages, celui de l'ancien président de la République, Liu Shaoqi.

La conférence de Tsunyi se tint dans la province du Gueizhou, au début de la Longue Marche, du 6 au 18 janvier 1935. C'est à cette occasion que Mao Tse-toung affirma définitivement son autorité sur le P.C. chinois en assumant la présidence de la commission militaire du parti. Cette nomination consacrait sa victoire sur ce qu'il fut par la suite convenu d'appeler la *« ligne opportuniste de gauche de Wang Ming ».*

Le Quotidien de Pékin observe que la nouvelle présentation du musée, qui *« affirme la ligne définie par le camarade Mao Tse-toung au cours de la conférence »,* reflète également *« de manière authentique et réelle le vrai visage de l'histoire du parti ».* Dans une liste des participants à la conférence, figure d'ailleurs aussi le nom de Lin Biao, dont le portrait, toutefois, n'est pas exposé.

La réhabilitation de Liu Shaoqi, condamné pendant la révolution culturelle et décedé à une date inconnue, était acquise depuis la réapparition de sa veuve, Mme Wang Guangmei. Il figure depuis l'automne dernier sur des documents photographiques exposés au Musée de la révolution à Pékin, et son nom a même été, une fois au moins, asorti de l'épithète *« camarade »* dans une publication chinoise.

C'est la première fois néanmoins qu'il apparait ainsi dans des titres de première page aux côtés des plus grands personnages de l'histoire du parti.

Le reportage sur la réouverture du musée de Tsunyi est publié non seulement par *le Quotidien de Pékin,* mais également par *Clarté* le journal de la jeunesse, et *le Quotidien de l'ouvrier,* qui l'accompagne même d'une photographie. Très curieusement, cette information ne figure pas jeudi dans les pages du *Quotidien de Pékin.* On se perd en conjectures sur les raisons de ce silence de la part de l'organe du comité central, à qui il reviendrait normalement d'être le premier à signaler ce retour au *« matérialisme dialectique historique »* à propos d'un épisode essentiel de l'histoire du parti. — A. J.

A TRAVERS LE MONDE

Etats-Unis

● M. GEORGE MEANY, ancien président de la confédération syndicale américaine A.F.L.-C.I.O., a été hospitalisé le 6 janvier à Washington, a annoncé, mercredi 9 janvier, un porte-parole de la confédération. M. Meany, qui est âgé de quatre-vingt-cinq ans et souffre de troubles de la circulation sanguine dans les membres inférieurs, avait abandonné la direction de l'A.F.L.-C.I.O.

Grèce

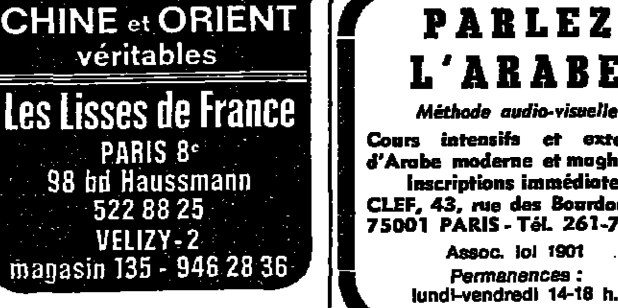
● LE GENERAL IOANNIS DAVOS, chef d'état-major général des forces armées grecques depuis cinq ans, a renoncé à ses fonctions pour *« faciliter le renouvellement du haut commandement du pays ».* Le général Davos était les deux dernières années le principal interlocuteur des commandants suprêmes des forces alliées, les généraux *Alexander Haig,* puis Bernard Rogers, dans les négociations concernant la réintégration de la Grèce dans l'appareil militaire de l'OTAN. — *(A.F.P.)*

Norvège

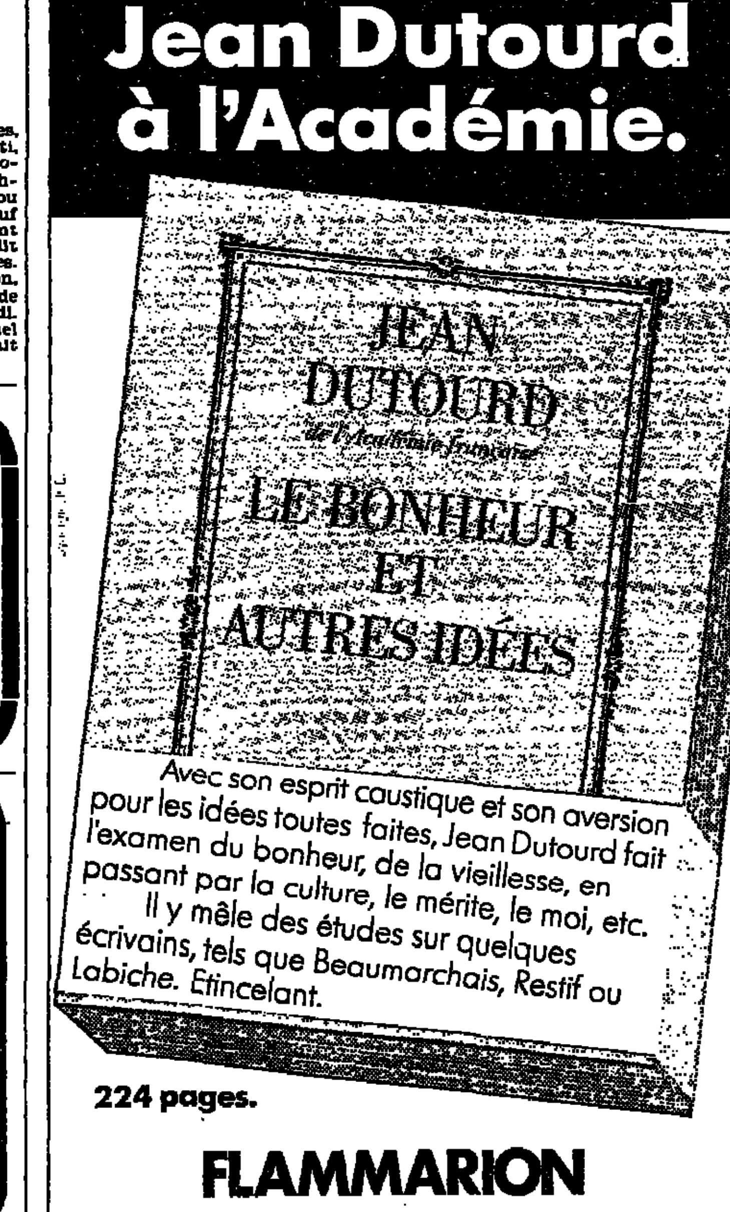
● LE MONTANT DU PRIX NOBEL DE LA PAIX 1979 A ÉTÉ DOUBLÉ du fait d'une collecte organisée en Norvège en faveur de la religieuse lauréate du prix, Mère Teresa, de Calcutta. Ce « don du peuple à Mère Teresa » a rapporté au total 942 000 couronnes (771 403 F). — *(A.F.P.)*

Sénégal

● GREVE SCOLAIRE A ZIGUINCHOR. — Un mouvement de grève scolaire agite depuis le 4 janvier la ville de Ziguinchor, dans le sud du Sénégal. Mardi et mercredi, alors que les établissements primaires et secondaires de la localité étaient fermés, des magasins ont été saccagés et des heurts assez violents se sont produits avec les forces de l'ordre. Un jeune homme aurait été blessé. Les élèves pensionnaires *protestent contre* la nourriture et les conditions d'hébergement. — *(Corresp.)*







PROCHE-ORIENT

LA CRISE EN IRAN

Les troubles de Tabriz ont fait au moins dix morts
L'ayatollah Chariat Madari semble soumis à un régime de résidence surveillée

De notre envoyé spécial

Téhéran. — Ce qu'on pouvait redouter à la lumière des événements de ces derniers jours et compte tenu de la farouche *détermination des Azerbaïdjanais*, s'est produit : Tabriz a été de nouveau, durant tout l'après-midi du mercredi 9 janvier, le théâtre de sanglantes émeutes. Après une matinée calme, qui avait vu de longs cortèges de « madaristes » et de « Khomeinistes » parcourir les principales artères de la ville sans se heurter et en observant la tenue qui sied à des cérémonies strictement religieuses — marquant le quarantième jour après la commémoration du martyr de l'imam Hussein, — rien d'anormal n'avait été signalé, en dépit de l'extrême tension qui règne depuis une semaine. Mais, dès le début de l'après-midi, les événements allaient se précipiter.

Il est impossible pour le moment de savoir qui a donné le signal des hostilités. Depuis la fin de la soirée de mercredi, les liaisons téléphoniques entre la capitale et Tabriz sont très perturbées, et la télévision, qui avait été pourtant la première à signaler dans son émission de la mi-journée la reprise des combats de rue, a observé dans ses journaux du soir un mutisme absolu.

On sait seulement que les partisans de l'ayatollah Chariat Madari ont, une fois de plus, donné l'assaut à la maison de la radio-télévision. Plusieurs bâtiments officiels ont été incendiés, ainsi que des banques, des magasins, des maisons particulières et des véhicules, et des tirs d'armes automatiques ont été entendus partout dans la ville d'où s'élevaient, en plusieurs points, des panaches de fumée.

Après une accalmie d'environ une heure, aux alentours de 17 heures, les combats ont repris de plus belle, notamment à proximité *du siège du parti de l'ayatollah* Chariat Madari, le parti républicain du peuple musulman (P.R.P.M.), gardé par des militants en armes retranchés *derrière* des remparts de sacs de sable. Quant au nombre de victimes, il aurait été, à la fin de la journée du 9 janvier, de dix morts (mais on a avancé des chiffres très supérieurs) et de plusieurs centaines de blessés, dont certains gravement atteints.

A Téhéran, plusieurs centaines de milliers de personnes ont défilé dans le calme, mais on a remarqué que les portraits de l'imam Khomeiny étaient nettement moins nombreux qu'à l'ordinaire dans les interminables cortèges qui ont sillonné la capitale. En fait, les yeux du pays tout entier étant tournés vers Qom, la ville sainte, placée sous la surveillance d'un impressionnant service de sécurité. Dès 9 heures, et tandis que de nouveaux contingents de pèlerins — parmi lesquels figuraient d'assez nombreux partisans de l'ayatollah Chariat Madari — ne cessaient d'affluer de toutes parts, la petite cité connaissant déjà l'animation des très grands jours. Les premiers cortèges de flagellants, mystiques chiites qui se frappent le dos durant des heures entières à coups de ces martinets dont les lanières sont des chaînettes de métal, au rythme des cymbales et de la grosse caisse, avaient déjà pris position à proximité de la résidence de l'imam Khomeiny.

Toutes les rues et rueles menant à la maison du « guide suprême » de la révolution islamique, désormais fermées à chaque extrémités par des barrières métalliques, étaient strictement gardées par des miliciens en armes, et un guetteur avait pris place, le pistolet-mitrailleur en main, au sommet du mirador surplombant la place où des dizaines de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants se pressaient pour voir l'iman. Leur attente ne fut pas déçue, le vieil homme au turban noir s'étant montré durant quelques très brefs instants, le temps de saluer de la main les fidèles, mais sans prononcer la moindre parole. Vers 11 heures, c'est probablement plus d'un million de personnes qui défilaient sous un soleil printanier, portant les bannières, les calicots, les portraits habituels et clamant des slogans où les « *Mort à Carter, à bas l'Amérique* », le disputaient aux « *Nous n'avons qu'un parti, l'islam, et Khomeiny est notre chef* ».

A quelques centaines de mètres de là, une ruelle dont on pourrait toucher les deux murs en étendant les bras, et menant à la maison de l'ayatollah Chariat Madari, était étroitement gardée par des policiers en tenue, des gardiens de la révolution et quelques personnages en civil. On peut affirmer à présent que le vieux dirigeant des Azerbaïdjanais est, comme on l'avait souvent murmuré ces derniers temps, astreint à un régime proche de la résidence surveillée. Les journalistes qui voulaient lui demander audience étaient priés de circuler sans ménagement, et tous les Iraniens trop curieux invités, gestes nerveux à l'appui, à passer leur chemin.

A l'évidence ; le rival du numéro un iranien n'est plus libre de ses mouvements. Il ne lui reste plus désormais, pour communiquer avec les siens, son téléphone étant trop souvent « *en dérangement* », que le recours à ces cassettes diffusées sous le manteau, tant à Téhéran que partout ailleurs dans le pays.

Peut-on s'attendre, dans un avenir plus ou moins proche, à voir évoluer l'attitude des autorités iraniennes vis-à-vis des otages américains, prisonniers depuis maintenant soixante-cinq jours, et que les récents événements avaient quelque peu, il faut l'avouer, rejetés dans l'oubli ? Recevant, le 9 janvier, la presse anglophone, l'ayatollah Hossein Behechti, secrétaire général du Conseil de la révolution, et l'un des membres les plus influents de la hiérarchie chiite, a indiqué que « *des changements étaient intervenus à leur sujet dans l'opinion iranienne* ». Sans s'étendre davantage sur la nature éventuelle de ces « *changements* », l'ayatollah a toutefois ajouté « *qu'il ne faut pas s'attendre à des résultats positifs à court terme* ».

Le secrétaire général de la révolution a indiqué d'autre part que M. Bruce Laingen, le chargé d'affaires américain détenu au ministère des affaires étrangères, et dont les étudiants avaient réclamé le transfert à l'ambassade (*le Monde* des 6-7 janvier), « *ne serait pas remis à ces derniers, une réponse négative ayant été signifiée à M. Gotbzadeh* ». Le ministre des affaires étrangères, aussitôt informé de l'exigence des étudiants, avait en effet demandé à l'imam Khomeiny quelle suite il convenait de donner à cette requête. « *Mais*, a dit encore M. Behechti, *le sort des otages est entre les mains des Américains et non entre les nôtres. Or, les Américains pourraient faire beaucoup our eux, mais ne le font pas.* »

On a noté encore que M. Gotbzadeh avait déclaré à des journalistes, à l'issue d'une séance du Conseil de la révolution, que « *M. Kurt Waldheim avait tenu ses promesses et qu'il avait fidèlement rempli sa mission en rendant compte aux Nations unies, dès son retour à New-York, des différentes constatations qu'il avait été amené à faire lors de son séjour à Téhéran* ».

Ce changement d'attitude inattendu et cet hommage tardivement rendu au secrétaire général des Nations unies pourraient signifier — sauf nouvelle volte-face — que le gouvernement iranien s'apprête peut-être à réviser des positions cent fois réaffirmées et qui, jusqu'ici, s'étaient caractérisées uniquement par leur intransigeance.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

L'Institut international d'études françaises n'accepte plus les Iraniens

L'Institut international d'études françaises, dont la vocation est d'enseigner le français aux étudiants étrangers a décidé de ne plus recevoir d'étudiants iraniens dans ses établissements aussi longtemps que les otages américains de Téhéran n'auront pas été libérés.

« Cette décision s'imposait après le camouflet infligé à M. Kurt Waldheim, secrétaire général de l'ONU, » *explique M. Marcel Paccou, l'un des fondateurs de l'Institut qui est aussi le suppléant du docteur Nicolas About, député U.D.F. des Yvelines, membre de la délégation de parlementaires français reçue fin décembre à Téhéran.*

Fondé en 1950, l'Institut international d'études françaises, association privée agréée par les ministères des affaires étrangères et de la jeunesse et des sport, a reçu depuis soixante-quatre mille étudiants de soixante-dix-huit nationalités dans ses deux établissements de Rambouillet (Yvelines) et de Castelnaudary (Aude). M. Gotdzabeh, ministre iranien des affaires étrangères y fit même un stage en avril 1975.

L'établissement de Rambouillet, le Vieux-Moulin, reçoit actuellement cent cinquante jeunes gens et jeunes filles dont une vingtaine d'Iraniens inscrits avant la prise d'otages de Téhéran.

« Plus de six cents étudiants iraniens se sont inscrits pour l'année 1980, *explique M. Paccou* ; aucun ne sera admis aussi longtemps que les autorités de Téhéran n'auront pas libéré les otages. La communauté internationale de nos étudiants ne peut admettre le coup de force de Téhéran et l'affront subi par M. Waldheim. »

Prévenu de cette désision, le Quai d'Orsay s'est montré surpris et n'a fait aucun commentaire. Les responsables de l'Institut ont en revanche été vivement soutenus par l'ambassade des Etats-Unis à Paris, qui considère que cette exclusion des étudiants iraniens est la première mesure concrète prise en Europe contre les responsables de la révolution iranienne.

Syrie

● *Le président Assad* a chargé, le mercredi 9 janvier, M. Abdel Raouf El Kassem, membre du « *commandement régional* » du parti Baas (c'est-à-dire syrien), et maire de Damas, de former le nouveau gouvernement, a annoncé mercredi l'agence syrienne de presse (*le Monde* du 9 janvier).

[Né en 1932 dans une grande famille damascène, M. Abdel Raouf El Kassem a fait des études d'ingénieur en Turquie.

Après avoir obtenu, par la suite, un doctorat d'urbanisme à l'université de Genève, il a enseigné l'urbanisme à la faculté des beaux-arts, à Damas, avant de devenir recteur de la faculté de génie civil dans cette ville. *M. El Kassem a été nommé* maire de Damas il y a six mois. Il jouit de la réputation de bien gérer sa ville.]

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

AMÉRIQUES

El Salvador

DEUX PERSONNALITÉS DÉMOCRATES-CHRÉTIENNES ENTRENT DANS LA JUNTE DE GOUVERNEMENT

San-Salvador (*A.F.P., Reuter, U.P.I.*). — Trois civils ont été nommés membres de la junte de gouvernement, le mercredi 9 janvier, aux côtés des colonels Abdul Gutierrez et Adolfo Majano, auteurs du coup d'Etat qui a renversé le général Romero, le 15 octobre dernier. Il s'agit de MM. Antonio Morales Erhlich, secrétaire général de la démocratie chrétienne, Hector Dada, également démocrate-chrétien ministre des affaires étrangères du précédent gouvernement, qui a démissionné le 3 janvier, et de M. José Ramon Avalos, un médecin *sans appartenance politique* précise.

Ces trois personnes remplacent MM. Ramon Mayorga, Guillermo Ungo, et Mario Andino. Les deux premiers, respectivement recteur de l'université catholique de San-Salvador, proche de la démocratie chrétienne, et secrétaire général du M.N.R., le mouvement social-démocrate salvadorien, s'étaient retirés début janvier en signe de solidarité avec les ministres, qui avaient eux-mêmes collectivement démissionné pour obtenir le départ de M. Andino, troisième civil de la junte, considéré comme responsable de l'« *orientation droitière* » prise par le régime.

Les deux officiers membres de la junte ont présenté, le 9 janvier, un nouveau programme de réformes économiques et sociales. Ils ont, en particulier, promis un effort spectaculaire dans le domaine de l'éducation, de la santé et du logement. Ils ont également promis d'accélérer la réforme agraire et les nationalisations. Ils ont de nouveau affirmé leur volonté d'organiser des élections « *aussitôt que possible* ». Enfin, ils ont appelé « *à un dialogue constructif* » avec les militants d'extrême gauche, les adjurant de « *participer pacifiquement au processus de réforme* ».

Canada

L'opposition libérale du Québec dépose son projet constitutionnel

Correspondance

Montréal. — Le chef du parti libéral du Québec, M. Claude Ryan, a dévoilé, mercredi 9 janvier, les détails d'un projet constitutionnel préconisant le renouvellement de la Fédération canadienne. Les réformes proposées vont toutes dans le sens d'un *accroissement des pouvoirs provinciaux* et d'une limitation des champs de compétence fédérale. Aucun statut particulier n'est revendiqué pour le Québec, dont les électeurs se prononceront par référendum, en mai ou juin prochain, sur le projet gouvernemental de souveraineté-association.

C'est en ce qui concerne les propositions de changement sont les plus importantes : abolition du Sénat, réforme complète de la Cour suprême et création d'un Conseil fédéral. Cette nouvelle institution serait constituée de délégués de chacune des dix provinces en fonction de leur population respective, et comprendrait les premiers ministres et les chefs de l'opposition des dix assemblées législatives du pays. Les territoires du Nord-Ouest et le Yukon seraient également des représentés.

La fondation du Conseil fédéral consisterait principalement à veiller au bon fonctionnement des relations entre Ottawa et les provinces. Des pouvoirs considérables lui incomberaient, et la nomination des juges à la Cour suprême. Le Conseil fédéral deviendrait en quelque sorte l'instrument des provinces pour contrôler les actions du gouvernement fédéral.

Les propositions du parti libéral du Québec maintiennent, d'autre part, les pouvoirs actuels des assemblées législatives des provinces, qui dans plusieurs domaines actuellement, sous le contrôle partiel ou complet des autorités fédérales. Les richesses naturelles seraient ainsi sous la coupe des autorités provinciales, tout comme, notamment, l'énergie (y compris le nucléaire), les affaires urbaines, la lutte contre la pollution, les communications, les aéroports, les ports, les affaires sociales, le système pénitencier, les relations de travail, la santé et la police. Dans la plupart de ces domaines, Ottawa garderait certains pouvoirs, notamment lorsqu'une coordination nationale est requise.

Les relations internationales demeureraient sous la responsabilité d'Ottawa, mais des contraintes seraient imposées afin que tout traité signé avec un autre pays respecte les intérêts des provinces. Ces dernières participeraient avec le gouvernement fédéral aux travaux des organismes internationaux, et elles auraient le droit de signer des ententes avec l'étranger, pourvu qu'elles soient conformes à la politique étrangère du Canada.

La nouvelle Constitution proposée par M. Ryan contient également une charte des droits et libertés de la personne, qui garantit toute une série de droits fondamentaux aux citoyens. Sur le plan linguistique — un sujet délicat par excellence au Canada — l'égalité des langues française et anglaise dans toutes les institutions fédérales est réaffirmée. *Chaque gouvernement* provincial pourra définir sa politique linguistique en s'assurant que les francophones et les anglophones reçoivent dans leur langue respective les services auxquels ils ont droit.

A Québec, le ministre des affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, a sévèrement dénoncé ce document, déclarant que « *le projet de réforme constitutionnelle du parti libéral du Québec ne fait que masquer le maintien du* statu quo *et que certaines propositions sont un net recul par rapport aux demandes traditionnelles du Québec* ». Pour leur part, les dirigeants des forces fédéralistes du Canada ont indiqué qu'ils désiraient étudier plus à fond le document du parti libéral du Québec avant de se prononcer définitivement. Les libéraux fédéraux, dirigés par l'ancien *premier ministre*, M. Pierre Elliott Trudeau, ont émis des réserves sur le principe de la décentralisation proposée par M. Ryan Le bureau du premier ministre conservateur, M. Clark, n'a fait aucun commentaire.

A quelques mois du référendum, les forces fédéralistes ne veulent pas apparaître divisées. Or en revendiquant des pouvoirs accrus pour les provinces, en *confiant à ces dernières* la responsabilité de leur politique linguistique, en supprimant le Sénat et en amenuisant très sensiblement le rôle et les pouvoirs d'Ottawa, M. Ryan va inévitablement provoquer un débat au sein des organisations fédéralistes dont certaines sont favorables à un « fédéralisme renouvelé », et d'autres au maintien du *statu quo*.

ALAIN BORGOGNON.

AFRIQUE

Rhodésie

M. NKOMO PROTESTE A SON TOUR CONTRE LA PRÉSENCE MILITAIRE SUD-AFRICAINE

M. Nkomo, chef de la ZAPU et coprésident du Front patriotique, ainsi que plusieurs États membres du Commonwealth, se sont associés, mercredi 9 janvier, à la protestation de M. Mugabe, l'autre coprésident du Front contre la présence militaire sud-africaine dans le sud de la Rhodésie, contrairement aux accords de Lancaster-House (*le Monde* du 10 janvier).

Le Front se plaint également de la participation de l'armée rhodésienne au maintien de l'ordre, ainsi que la liberté accordée par le gouverneur de la *colonie* britannique aux « auxiliaires » de l'évêque Muzorewa, une vingtaine de millieurs de miliciens armés que la guérilla accue d'« *intimider* » la population noire de Rhodésie en vue des élections générales prévues fin février.

« *Si on en arrive à une confrontation, il nous faudra lâcher nos propres hommes* (rassemblés dans les camps du Commonwealth) *pour contrer ces auxiliaires* », a déclaré mercredi M. Musarurwa, porte-parole à Salisbury de M. Nkomo.

DROITS DE L'HOMME

DES COMMUNISTES FRANÇAIS CONSTITUENT UN COMITÉ POUR LA DÉFENSE DES LIBERTÉS EN TCHÉCOSLOVAQUIE.

Pour donner une suite à l'action inaugurée par l'appel des intellectuels communistes contre les procès d'opinion à Prague. (*le Monde* du 19 décembre), vingt-neuf d'entre eux ont décidé de constituer un comité pour la défense des libertés et des droits de l'homme en Tchécoslovaquie. Ce comité est ouvert à tous ceux qui, dans le cadre de l'option en faveur du socialisme, partagent cet objectif (1).

Le comité a été constitué par : Alexandre Adler, historien ; Herbert Axelrad, médecin ; Jean Bruhat, professeur ; André Cellier, comédien ; Gérard Chouchan, réalisateur TV ; Laure Dachevsky-Perrin, avocat ; Jean Dresch, géographe ; Nicole Dreyfus, avocat ; Tony Duche, technicien ; Gérard Fardoux, professeur ; André Fougeron, peintre ; André Gisselbrecht, professeur ; Maurice Goldring, professeur ; Guillevic, écrivain ; Francis Jacob, avocat ; Eddy Kenig, avocat ; J.-F. Le Ny, professeur ; Artur et Lise London ; Claude Michel, avocat ; Nadia Michel, professeur ; Gilles Perrault, écrivain ; Denise Ponsin, assistante sociale ; Jean-Claude Ponsin, médecin ; Vladimir Pozner, écrivain ; Yvon Quiniou, professeur ; Roland Rappaport, avocat ; Paul Seban, réalisateur TV ; Christine Sigaut-Cornevaux, avocat.

(1) Adhésions chez Me F. Jacob, 155, rue de la Pompe, 75016 Paris.

EUROPE

Irlande du Nord

LA CONFÉRENCE SUR L'AVENIR DE L'ULSTER EST AJOURNÉE AU 21 JANVIER

Belfast (*A.F.P.*). — Trois jours seulement après son ouverture, la conférence sur l'avenir de l'Ulster a été ajournée au mercredi 21 janvier. Convoquée à l'initiative du gouvernement britannique et organisée par le secrétaire d'Etat à l'Irlande du Nord, M. Humprey Atkins, cette conférence, s'était donné pour but de favoriser la mise en place d'une administration locale où protestants et catholiques coopéreraient. Elle s'était ouverte dans un climat pessimiste (*le Monde* daté 6-7 janvier).

Son ajournement, indique-t-on à Belfast, devrait permettre aux trois partis qui avaient accepté l'invitation de s'entendre sur le calendrier des travaux, et à M. Atkins de tenter à nouveau d'élargir le cercle des participants à la discussion.

Belgique

M. Martens sauve son gouvernement en proposant un nouveau renvoi du problème de Bruxelles

De notre correspondant

Bruxelles. — Au dernier moment, le premier ministre, M. Martens, a réussi à renverser la vapeur et à sauver son gouvernement ; sauf accident, la crise politique semble évitée, et le cabinet paraît reparti pour plusieurs mois, même si, comme l'écrit « la Libre Belgique », l'accord conclu sera « celui de la résignation et de la peur du vide ».

Le texte proposé par le premier ministre, le lundi 7 janvier (*le Monde* du 8 janvier), épousait les thèses des sociaux-chrétiens flamands sur les futures institutions et refusait d'accorder à Bruxelles le statut de région à part entière, au même titre que la Flandre et la Wallonie. Les trois partis francophones de la majorité avaient rejeté ce « compromis » qui n'en était pas un, et qui ne tenait compte que des seules revendications flamandes. Un seul des trois présidents, M. Paul Vanden Boeynants, du parti social-chrétien, se portait au secours du premier ministre en affirmant que tout n'était pas négatif dans le texte proposé.

La crise financière, économique et sociale et la grève médicale (qui dure depuis plus de trois semaines et qui dépasse maintenant celle, devenue historique, de 1964) ont constitué un autre atout pour le premier ministre. Tous les hommes politiques savent qu'une vacance du pouvoir pourrait avoir des conséquences dramatiques, que de nouvelles élections ne changeraient rien à la répartition des cartes bien que l'on assiste à la poussée d'un certain poujadisme, précisément parce qu'une partie de la population reproche aux politiciens traditionnels leur incapacité de régler les problèmes.

Profitant de ce climat, M. Martens, que la presse belge du jeudi 10 janvier qualifie de « *retors* » ou de « *sorcier* », a opéré mercredi une marche arrière spectaculaire et proposé d'aborder les problèmes communautaires selon un autre calendrier : avant la fin du mois de février, le Parlement votera la deuxième phase de la régionalisation, celle dite transitoire, et le statut de Bruxelles sera reporté à la phase dite définitive, qui pourra être discutée plus tard, plus calmement et surtout sans précipitation. En fait, une fois de plus, le problème de la capitale est reporté, mis au « réfrigérateur », comme il l'a été à plusieurs reprises depuis 1970. On en revient d'ailleurs à une des vieilles formules : l'opposition sera étroitement associée à la discussion de la réforme institutionnelle.

Jeudi, on attendait encore la réponse des partis flamands, qui n'accepteront pas cette volte-face sans réticence. Mais M. Martens étant l'ancien président du C.V.P., on peut raisonnablement croire qu'il avait pris des précautions du côté flamand avant de rencontrer les critiques francophones. Le gouvernement devrait, à partir de maintenant, pouvoir axer tous ses efforts sur la situation économique et sociale, particulièrement délicate.

PIERRE DE VOS.

République fédérale d'Allemagne

LE PROCÈS DE KURT LISCHKA A COLOGNE

Un expert dénonce la « légende » selon laquelle seuls quelques Allemands auraient su la vérité sur l'holocauste

De notre correspondant

Bonn. — L'historien Wolfgang Schoeffler, de l'université libre de Berlin, déposant comme expert au procès de Lischka, devant le tribunal de Cologne, a exposé, mercredi 9 janvier, la façon dont, après la guerre, on a, selon lui, « *construit une légende* » selon *laquelle* seul *un tout* petit nombre d'Allemands auraient su que les juifs déportés dans les camps de l'Est allaient directement à la mort. C'est une des questions essentielles du procès de Cologne : une condamnation des accusés n'est possible que si le tribunal se convainc que ceux-ci savaient très bien que les convois organisés par eux à Paris étaient dirigés vers des camps d'extermination.

L'expert a soutenu que des hommes ayant travaillé dans les services des affaires juives de la police du Reich devaient nécessairement, dans l'exercice de leurs fonctions, être informés de la nature de la « *solution finale* ». Les euphémismes utilisés dans le langage officiel ne pouvaient, selon l'historien, tromper Lischka et son coaccusé Hagen, qui, tous deux, occupèrent des postes importants à Berlin avant d'être nommés à Paris. D'une façon générale, un grand nombre de militaires et de civils auraient nécessairement connu la vérité. Le professeur Schoeffler a cité les plaintes que formulaient des soldats de la Wehrmacht incommodés par l'« *insupportable odeur des cadavres* » au voisinage du camp de Treblinka. Les membres des commandos d'exécution, ont-ils ajouté, ont nécessairement parlé au cours de leurs permissions. Les policiers surveillant les convois de déportés devaient bien être, eux aussi au courant de l'extermination des juifs, ainsi qu'une partie au moins des cheminots chargés d'acheminer les trains.

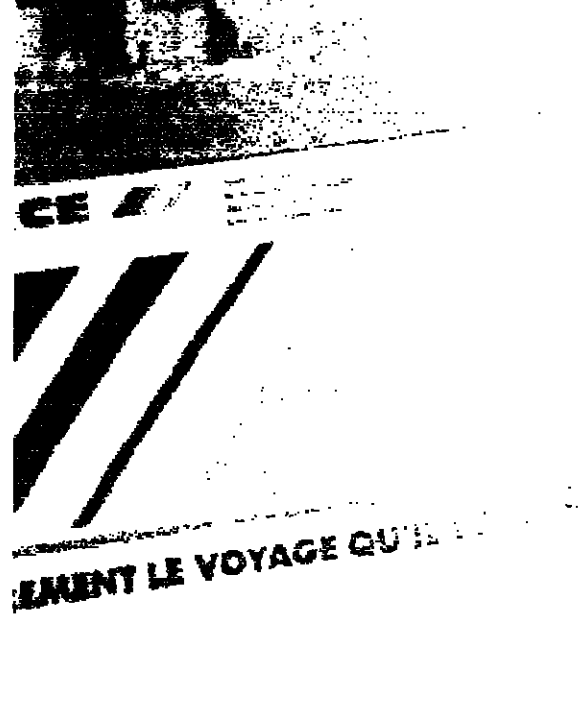
En outre, l'expert a précisé que le camp d'Auschwitz avait, au total, employé plusieurs milliers de surveillants. Enfin, les hauts fonctionnaires nazis connaissaient les dénonciations formulées sur les ondes des radios étrangères, dans la presse suisse et dans les tracts de la Résistance.

JEAN WETZ.









Le Monde

politique

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le gouvernement engage sa responsabilité sur l'ensemble du projet de budget

Les onzième et douzième motions de censure déposées par l'opposition depuis le début de la session d'automne n'ont pas été adoptées, mercredi 9 janvier, par l'Assemblée nationale. La première partie du projet de loi de finances pour 1980 est donc considérée comme adoptée. Pour la sixième fois depuis le 2 octobre, M. Barre a recouru à l'article 49, alinéa 3, de la Constitution, en engageant la responsabilité du gouvernement sur la seconde partie et sur l'ensemble du projet de budget. L'opposition a déposé de ce fait les treizième et quatorzième motions de censure.

La procédure choisie par le premier ministre pour la discussion par l'Assemblée nationale des différents fascicules budgétaires n'a permis à aucun des rapporteurs des commissions de s'exprimer. Aucune discussion générale n'a, d'autre part, eu lieu. Pourtant, si dans vingt cas les commissions saisies ont adopté sans commentaire les crédits qu'elles avaient examinés, à vingt-quatre reprises, avant d'adopter ces crédits, elles ont formulé diverses observations, émis des souhaits, exprimé des inquiétudes ou des critiques sur les choix budgétaires. En outre, dans seize cas les commissions ont donné un avis favorable à l'adoption des crédits, contre l'avis du rapporteur. En outre, la commission des affaires étrangères, sur proposition de M. Chandernagor (P.S.), a émis un avis défavorable à l'adoption des crédits de la direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques ; la commission de la production et des échanges, sur proposition de M. Schvartz (R.P.R.), a donné un avis défavorable à l'adoption des crédits du ministère de l'industrie (le 9 janvier) ; la commission des affaires culturelles, sur proposition de M. de Préaumont (R.P.R.), a décidé de réserver son vote en ce qui concerne l'autorisation, pour les pouvoirs publics, de percevoir la redevance radio-télévision ; enfin, la commission de la production a adopté un amendement, sur proposition de son rapporteur, M. Manet (P.S.), tendant à la suppression d'une subvention aux départements pour la prise en charge du réseau routier national déclassé.

Ce travail législatif, consubstantiel au débat budgétaire, aura été effectué en pure perte, la représentation nationale n'ayant pas eu la possibilité de s'exprimer sur le budget de la nation.

A l'occasion du court débat de censure qui a eu lieu mercredi après-midi, MM. Rigout, pour le parti communiste, et Emmanuelli, pour le parti socialiste, ont tous deux dénoncé l'autoritarisme d'une telle procédure. M. Barre, jovial, a, de son côté, choisi de répondre avec humour aux députés de l'opposition : « La vérité, c'est que la majorité existe, leur a-t-il dit, la preuve, c'est qu'il y a un gouvernement, un premier ministre (...) en fin de compte, les choses vont mieux que vous ne l'avez dit. »

Tiens donc !

LAURENT ZECCHINI.

M. Barre : les choses vont mieux qu'on ne le dit

Le mercredi 9 janvier, l'Assemblée nationale débat des deux *motions de censure déposées* par les groupes communiste et socialiste à la suite de l'engagement de responsabilité du gouvernement sur la première partie du projet de loi de finances pour 1980.

Dans la discussion générale, M. RIGOUT (P.C.) déclare notamment : « *Que restera-t-il demain du pouvoir législatif si le gouvernement engage sa responsabilité à tout propos, comme vous l'avez annoncé ? Que restera-t-il du pouvoir fondamental d'une Assemblée nationale qui, élue au suffrage universel, risque de se trouver abaissée par rapport au Sénat, élu au second degré ?* »

M. EMMANUELLI (P.S.) estime « *regrettable que le vote du budget, acte solennel de la vie parlementaire, s'abime dans la procédure du fait des turpitudes politiciennes d'une majorité déchirée* ».

S'adressant au premier ministre, le député socialiste affirme : « *Pour vous justifier* [de la décision du Conseil constitutionnel] *vous vous êtes abrités derrière le président de l'Assemblée nationale, exactement comme le président de la République s'était servi de vous : comme quoi les leçons ne sont jamais tout à fait perdues.* »

M. BARRE (qui sera interrompu à dix reprises par les députés de l'opposition) prend ensuite la parole. Il déclare : « *En accusant le gouvernement d'autoritarisme parce qu'il a recours à l'article 49, alinéa 3, c'est la Constitution que l'opposition critique, car cette disposition se trouve dans la Constitution* ». Le premier ministre observe ensuite : « *Les socialistes ? Mais on ne sait pas quand ceux d'aujourd'hui sont nés. (...) Lorsqu'il y a des élections, ils ne les gagnent pas, on n'est même pas sûr qu'ils existent.* »

M. Barre estime, d'autre part, « *plaisant* » que l'opposition « *insiste* » à propos des 2 milliards d'économie [N.D.L.R. : ces économies ont été initialement demandées par le R.P.R.] et juge regrettable que l'accord n'ait pu se faire à l'intérieur de la majorité à ce propos. Interrompu par M. FRANCESCHI (P.S.) pour qui « *il n'y a plus de majorité* », le premier ministre répond : « *Mais l'accord existe sur le fond, et vous verrez que le gouvernement, en liaison avec sa majorité, réalisera des économies.* »

M. Barre déclare que l'emprunt que le gouvernement souhaite lancer n'a été qu'« *annoncé* » et indique que son lancement ne pourra s'effectuer qu'après la promulgation de la loi de finances. Il assure ensuite : « *La vérité, c'est que la majorité existe. La preuve, c'est qu'il y a un gouvernement, un premier ministre. Il est tout à fait normal que dans une majorité pluraliste il puisse y avoir des divergences que nous nous efforcerons d'apaiser par la concertation.* » Le chef du gouvernement déclare en conclusion : « *La majorité, elle, vit à la fois d'espoir e tde réalité. Le gouvernement continuera de travailler avec elle parce qu'il faut un gouvernement à la France et parce que le pays souhaite que la majorité soutienne le gouvernement : en fin de compte, les choses vont mieux que vous ne l'avez dit.* »

Mises aux voix par scrutin public à la tribune, les motions de censure déposées par les groupes socialiste et communiste ne sont pas adoptées. Elles recueillent l'une et l'autre 202 voix, pour une majorité requise de 246 voix. Ont voté pour : 86 députés communistes sur 86, 114 députés socialistes sur 114 ; 2 députés non inscrits : MM. Robert Fabre (Aveyron et Pidjot (Nouvelle-Calédonie).

Après le rejet des deux motions de censure, les articles 1 à 32, qui constituent la première partie du projet de loi de finances, sont considérés comme adoptés.

L'Assemblée nationale commence alors l'examen de la deuxième partie de la loi de finances. Évoquant l'article 44, alinéa 3 de la Constitution, le premier ministre déclare : « *Je demande maintenant à l'Assemblée un vote unique portant sur les articles 33 à 96, qui constituent la seconde partie du projet de loi, ainsi que sur l'ensemble, à l'exclusion de tout amendement.* » M. Barre ajoute que, après délibération du conseil des ministres, il engage la responsabilité du gouvernement sur ce texte. En application de l'article 155 du règlement de l'Assemblée, le débat est suspendu pour permettre le dépôt des motions de censure.

M. GAU (P.S.), qui préside la séance, déclare que deux nouvelles motions de censure ont été déposées à l'initiative des groupes socialiste et communiste. La motion de censure socialiste stipule notamment : « *En refusant de tenir compte dans les recettes de l'Etat des plus-values fiscales résultant de l'augmentation des prix des produits pétroliers, le gouvernement soumet à l'Assemblée un projet de loi de finances volontairement incomplet et contraire aux intérêts des travailleurs, des familles et des collectivités locales. (...)*

Le texte de la motion de censure déposée par le groupe communiste indique notamment : « *En usant à nouveau de la procédure arbitraire de l'article 49, alinéa 3, pour faire adopter sans le moindre vote le budget pour 1980, le gouvernement place les députés communistes dans l'obligation de déposer une motion de censure (...) Le gouvernement et la majorité R.P.R. et U.D.F. portent l'entière responsabilité d'une situation qui tend à rabattre encore davantage les droits du Parlement en le privant de son droit fondamental de légiférer, et à renforcer l'autoritarisme et la personnalisatio ndu régime (...).* »

La commission de la production critique sévèrement le gouvernement et rejette les crédits du ministère de l'industrie

La Commission de la production et des échanges de l'Assemblée nationale a donné, le 9 janvier, un avis défavorable au budget du ministère de l'industrie pour trois séries de raisons principales.

Non seulement le gouvernement n'a pas fourni — lors du débat en séance publique en décembre — des réponses satisfaisantes aux questions qu'elle lui avait posées sur le renforcement des industries de biens d'équipement et la politique énergétique, mais encore il est apparu que les principales décisions financières du pouvoir exécutif étaient prises en dehors des lois de finances, à l'occasion de collectifs budgétaires d'ajustement. Ainsi, un dixième seulement des crédits du fonds spécial d'adaptation industrielle (300 millions de francs sur 3 milliards de francs en deux ans) ont été inscrits dans les lois de finances ordinaires ; 3,2 milliards de francs ont été accordés à la sidérurgie dans le collectif 1979 de décembre ; le tiers des crédits participatifs hors fonds spécial (1 milliard de francs sur 3) a été ouvert par le même texte ; une bonne part de l'aide de l'Etat à l'E.D.F. n'est pas inscrite dans les lois de finances.

Second grief : les décisions qui viennent d'être prises en conseil des ministres pour aider l'E.D.F. (prêts du F.D.E.S. transformés en dotations en capital) n'apparaissent dans aucun document budgétaire actuel. Ce comportement traduit, selon le rapporteur de la Commission, M. Schvartz « le peu de considération que le gouvernement semble porter au Parlement et à l'opinion publique », *la crainte du pouvoir de* « montrer, sur un exercice, un déficit budgétaire immense ». *Le gouvernement préfère* « additionner, sur plusieurs exercices, des déficits considérables ».

Dans le même esprit, la commission avance une troisième critique : elle ignore si le gouvernement a changé de politique en matière de tarification des hydrocarbures (calcul des hausses, délai de répercussion au détail...), n'ayant pas eu d'explication satisfaisante sur le sujet, et elle souhaite que le rapport sur la fiscalité des compagnies pétrolières « soit, lui, publié ».

Le premier ministre tente d'obtenir du Sénat un débat aussi expéditif qu'à l'Assemblée

Le premier ministre recevra à déjeuner le lundi 14 janvier le président du Sénat, M. Alain Poher, accompagné de MM. Edouard Bonnefous et Maurice Blin, président et rapporteur général de la commission des finances, ainsi que de plusieurs présidents de groupes : MM. Adolphe Chauvin (Un. centr.), Philippe de Bourgoing (R.I.), Paul Ribeyre (CNIP), Marc Jacquet (R.P.R.), René Touzet (Gauche démocratique) et Jacques Habert (non-inscrit). MM. Maurice Papon, ministre du budget, et Jacques Limouzy, secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement, seront également présents à ce repas de travail.

Cette « rencontre » inhabituelle avec les sénateurs de la majorité les plus directement responsables du déroulement du prochain débat budgétaire devant le Sénat donne la mesure des difficultés du gouvernement pour obtenir de la Haute Assemblée une discussion de la loi de finances aussi expéditive qu'à l'Assemblée nationale.

Au palais du Luxembourg, en effet, le premier ministre ne dispose plus de l'arme constitutionnelle de l'engagement de responsabilité. La majorité gouvernementale est telle qu'il y obtiendra aisément, certes, un vote positif sur l'ensemble de son texte. Mais l'article 49 alinéa 3, de la Constitution, qu'il ne pourra utiliser au Sénat, avait eu aussi, à l'Assemblée, l'avantage, pour M. Raymond Barre, de couper court à l'examen d'un quelconque amendement, y compris ceux adoptés en commission, et qui n'avaient même pas été « rapportés » en *séance publique*.

Au Sénat, il sera beaucoup plus difficile, et, à s'en tenir à la lettre du règlement, impossible, d'empêcher la discussion des amendements. La procédure du vote bloqué, à laquelle le gouvernement devra recourir, lui permet, en effet, d'écarter en une seule fois (avec le concours de sa majorité) tous les amendements dont il ne veut pas, mais elle n'a *jamais, jusqu'à ce jour, bâillonné* les sénateurs de l'opposition.

LES DÉPUTÉS COMMUNISTES DEMANDENT UNE COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LA SPÉCULATION SUR L'OR

Le groupe communiste de l'Assemblée nationale a déposé mercredi 9 janvier une proposition de résolution tendant à créer une commission d'enquête parlementaire « *sur la spéculation sur le marché de l'or de Paris, les moyens d'y mettre fin et les mesures de protection à prendre en faveur des petits porteurs* ». Dans l'exposé des motifs de ce texte, les signataires évoquent la progression du cours du napoléon, qui a atteint 73 % le 3 janvier à la Bourse de Paris.

Estimant que cette brusque montée des cours de l'or s'est effectuée « *au détriment de petits épargnants, peu ou pas informés des règles du jeu* », les députés communistes ajoutent : « *Nombre de petits épargnants se sont ainsi retrouvés, au soir du 4 janvier, dépossédés d'un petit patrimoine qu'ils s'étaient risqués à constituer en pièces d'or.* »

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

EXTRAIT DES MINUTES DU SECRETARIAT-GREFFE DE LA COUR D'APPEL D'AIX-EN-PROVENCE

Par arrêt contradictoire du 31 octobre 1979, définitif, la Cour d'appel d'Aix-en-Provence, 5e chambre correctionnelle, a déclaré : ANTONIOLI René, né le 9 avril 1913 à Nam-Dinh (Vietnam), demeurant Impasse de l'Islette à Mandelieu (06), coupable de fraude fiscale, et condamné à 15 mois d'emprisonnement avec sursis.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE NANTERRE

Audience publique du Tribunal correctionnel de Nanterre, 15e chambre, en date du 11 mai 1979, a condamné le sieur FOURLON Jean, Jules, né le 15 janvier 1915 à La Garenne-Colombes (92), demeurant 36 bis, rue du Château, 92-La Garenne-Colombes, à la peine de 5.000 F d'amende pour fraude fiscale.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS

Condamnation pénale pour fraude fiscale.

Par jugement en date du 7 mai 1979, la 11e chambre, 1re section du Tribunal correctionnel de Paris, a condamné pour fraude fiscale, complicité de fraude fiscale, à la peine de 5 mois d'emprisonnement avec sursis et 5.000 F d'amende, le nommé CHRISTIAENS Alain, Georges, né le 5 septembre 1937 à Paris (10e), directeur de travaux, demeurant 148, avenue de Wagram, Paris (17e).

Par arrêt en date du 26 janvier 1979, la 20e chambre de la Cour d'appel de Paris a condamné Philippe CARTON, né le 18 février 1939 à Paris (12e), ingénieur, demeurant à Vence (06), 317, chemin des Roures ou 377, à 2 amendes de 200 F pour infraction à la législation sur la sécurité des travailleurs.

Par arrêt en date du 6 avril 1979, la 9e chambre de la Cour d'appel de Paris a condamné SANTOR-SUAREZ Antonio, né le 10 juin 1934 à Turon (Espagne), sans profession, demeurant à Bagneux (92), 26, rue Louis-Pasteur, à 3 mois d'emprisonnement avec sursis pour fraude fiscale et omission de passation d'écritures comptables.

UNE DÉCLARATION DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU R.P.R.

Qu'on ne compte pas sur les gaullistes pour faire élire un président socialiste ou communiste, affirme M. Pons

M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., a précisé les intentions politiques de son mouvement au cours de l'émission de France-Inter « *Face au public* », mercredi 9 janvier.

Réaffirmant l'appartenance du mouvement gaulliste à la majorité, M. Pons a indiqué que ses amis *ne* déposeraient une motion de censure contre le gouvernement que si le choix de société fait en 1978 était remis en question, et si les principes fondamentaux auxquels sont attachés les gaullistes étaient reniés. Comme M. Barre et M. Giscard d'Estaing s'appliquent à *rappeler leur fidélité à ces principes*, il y a peu de chances pour que la menace de M. Pons puisse être mise à exécution. *Le R.P.R. se contentera donc* de contester la façon dont le gouvernement gère la société mais non les fondements de celle-ci. M. Raymond Barre n'a donc aucune inquiétude à se faire... et il ne s'en fait d'ailleurs pas.

M. Pons a également *révélé* que le R.P.R. ne contribuerait jamais à faire élire à la présidence de la République un candidat socialiste ou communiste. Ayant au préalable indiqué que les gaullistes auraient en 1981 leur propre candidat, M. Pons n'a donc implicitement envisagé que deux hypothèses. Ou bien le candidat gaulliste peut se maintenir au second tour et avoir des chances d'être élu, ou bien il est éliminé à l'issue du premier tour et le R.P.R. donnera alors la consigne de vote au second tour contre le candidat de la gauche, c'est-à-dire, pour M. Giscard d'Estaing.

C'est la première fois qu'un haut responsable du R.P.R. révèle aussi clairement les intentions tactiques du mouvement. On saura à la mi-février, lorsque M. Chirac tiendra une conférence de presse, si le secrétaire général du Rassemblement a exprimé fidèlement la pensée de son président.

Une telle perspective n'est peut-être pas de nature à mobiliser les *militants gaullistes qui* se sentent en ce moment quelque peu désemparés.

En revanche, elle correspond davantage aux *sentiments* d'une bonne *partie de l'électorat majoritaire* rebuté par les divisions et inquiet des dissensions dans la majorité. Elle rassure aussi un grand nombre de députés R.P.R. nullement séduits par la perspective d'une crise parlementaire. Cette sorte de résignation au giscardisme, *exprimée* par M. Pons, risque enfin de confirmer l'ambiguïté de l'attitude des gaullistes au moment où M. Charbonnel, nommé à un poste important au sein du R.P.R., prône le dialogue avec les socialistes, comme l'avait fait, d'ailleurs, M. Pons lui-même, en octobre dernier, lorsqu'il évoquait des « convergences » entre gaullistes et socialistes ».

ANDRÉ PASSERON.

« Le R.P.R. est plus près de ses partenaires que des formations marxisantes »

M. Bernard Pons a notamment déclaré : « *Quand on livre un combat politique, c'est pour le gagner. Si le candidat que soutiendront les gaullistes n'arrive pas en tête à l'issue du premier tour des présidentielles, qu'on ne compte pas sur eux pour aider à faire élire le candidat socialiste ou le candidat communiste. Mais si les formations de gauche sont aujourd'hui séparées ou divisées, le candidat socialiste ne pourrait éventuellement être élu qu'avec les voix du P.C., qu'avec les voix marxistes. Dans ces conditons nous refusons totalement de le soutenir.*

» *Quelle que soit la situation intérieure ou internationale qu'on ne compte pas sur le R.P.R. pour faire élire un candidat communiste ou socialiste. Que cela soit très clair.* »

A propos d'une éventuelle motion de censure, M. Pons a indiqué : « *Si, par exemple, demain, le président de la République proposait que la France réintègre l'OTAN ou si l'on acceptait que le Marché commun agricole soit bouleversé, alors, nous proposerions de censurer le gouvernement.*

» *La majorité s'est constituée à partir d'un vote sur un projet de société. Tant que ce projet n'est pas remis en cause, cette majorité existe et ce n'est pas un manque d'égards ou un désaccord sur la gestion de la société qui peut amener le R.P.R. à casser cette majorité. Tant qu'on parle en termes de société, le R.P.R. est plus près de ses partenaires actuels que des formations marxistes qu'il a toujours combattues.*

» *Que la gestion actuelle soit mauvaise le R.P.R. le répète depuis bientôt deux ans.(...) Renverser le gouvernement ? Qu'est-ce que cela changerait ? La même politique continuera. C'est la règle du jeu.*

» *Que le président de la République termine son mandat. Ce n'est qu'avec l'élection présidentielle que tout sera remis en jeu.* »

Enfin M. Pons a rappelé qu'il avait regretté « *les formules vagues et imprécises* » employées par M. François-Poncet à propos de l'Afghanistan mais reconnu qu'au cours du conseil des ministres, du 9 janvier, la « *position du gouvernement français s'éait affermie.* »

● *M. Bernard Stasi*, vice-président et porte-parole du Centre des démocrates sociaux, commentant les déclarations de M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., a estimé jeudi 10 janvier : « *Il est tout à fait normal qu'un candidat représente chaque tendance de la majorité à l'élection présidentielle. Nos partenaires du R.P.R. veulent présenter un candidat. Je ne vois pas pourquoi nous nous en offusquerions. Notre majorité est pluraliste, c'est ce qui fait sa force.* »

Les élections dans les comités économiques et sociaux

● Basse-Normandie : M. Paul Spriet
● Haute-Normandie : M. Jean-François Hervieu
● Rhône-Alpes : M. Charles Montreuil

De nos correspondants

Dans plusieurs régions, les comités économiques et sociaux (C.E.S.), dont la composition vient d'être renouvelée, ont élu leurs nouveaux présidents.

● *Basse-Normandie : M. Paul Spriet.* — Président de la fédération régionale du C.N.P.F., il a été élu, le 9 janvier, président du comité économique et social de Basse-Normandie. Il a obtenu 39 voix. Un autre suffrage est allé à M. Blond, vice-président du groupement patronal de l'Orne. Il y a eu 8 bulletins blancs et 1 nul.

Cette élection avait été préparée de longue date par M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, président du conseil général du Calvados. Il s'agissait d'empêcher la réélection à ce poste de M. Jean Mouchel, président de la chambre régionale d'agriculture, R.P.R., conseiller agricole de M. Jacques Chirac et candidat sur la liste gaulliste aux élections européennes.

[Né en 1922, propriétaire de deux entreprises de négoce de machines-outils (170 salariés à Caen, 40 au Mans), il a pris très tôt des responsabilités locales ou régionales dans divers mouvements patronaux : au Centre des jeunes dirigeants d'entreprises, au Centre français du patronat chrétien, à la chambre de commerce et d'industrie de Caen. Président du Groupement patronal interprofessionnel du Calvados de 1960 à 1979, il est depuis 1969 président de la Fédération patronale de Basse-Normandie.]

● *Haute-Normandie : M. Jean-François Hervieu.* — Le C.E.S. de Haute-Normandie a élu un agriculteur du département de l'Eure, M. Jean-François Hervieu, comme président en remplacement de M. Bertrand du Pouget (Eure) qui présidait l'assemblée depuis sa création en 1974. M. Hervieu est déjà président de la chambre d'agriculture de l'Eure et du conseil supérieur du machinisme et de la mécanisation agricoles. Il est également membre de l'Institut de gestion et d'économie rurale.

M. Hervieu, seul candidat, a obtenu 33 voix sur 45 votants. Un accord est intervenu pour que M. Le Chevalier, président du Port autonome du Havre (Seine-Maritime), ne se présente pas contre l'agriculteur de l'Eure.

● *Rhône-Alpes : M. Charles Montreuil.* — C'est M. Charles Montreuil, né en 1904, président du C.E.S. depuis 1974, qui a été réélu président de cet organisme.

هكذا من الأصل

DÉCLARATION DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU R.P.R.

l'on ne compte pas sur les gaullistes pour faire élire un président socialiste ou communiste, affirme M. Pons

e R.P.R. est plus près de ses partenaires que des formations marxistes

Les élections dans les comités

Basse-Normandie : M. Paul

Haute-Normandie : M. Jean-

Rhône-Alpes : M. Charles

La situation dans les DOM

M. Dijoud estime que M. Julia (R.P.R.) s'est montré « un peu léger » dans ses accusations

A l'occasion de la cérémonie des vœux de la presse, M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, a indiqué le mercredi 9 janvier que l'année 1980 devrait être notamment marquée dans les départements et territoires d'outre-mer par la mise en œuvre des différents plans de développement économiques arrêtés en 1979, afin que la France puisse disposer d'une *« grande politique moderne de l'outre-mer »* fondée sur une *« planification rigoureuse »*.

Evoquant la situation en Nouvelle-Calédonie, M. Dijoud a qualifié de *« grave »* l'incident au cours duquel un jeune Mélanésien a été tué par un inspecteur de police (*le Monde* du 10 janvier), mais il a souligné que ce drame était survenu *« au cours d'une bagarre d'ivrognes »*. *« Cela va nous amener à mettre un peu plus de discipline dans la consommation d'alcool et le commerce des armes dans le territoire »*, a-t-il déclaré. M. Dijoud a estimé qu'en Nouvelle-Calédonie *« les choses évoluent bien »* depuis les dernières élections territoriales :

Le secrétaire d'Etat a exposé également les conclusions de la séance de travail à laquelle il avait participé, mardi 8 janvier, en compagnie de son homologue britannique, avec une délégation du nouveau gouvernement des Nouvelles-Hébrides conduite par M. Walter Lini, pasteur presbytérien, premier ministre, président du Vanuaaku Pati (VAP), parti anglophone vainqueur des élections qui ont eu lieu en novembre dans le condominium franco-britannique devant accéder à l'indépendance en 1980 (*le Monde* du 6 décembre). M. Dijoud a souligné que la France subordonnerait sa coopération avec le nouvel Etat à des garanties sur le sort de la minorité francophone.

En réponse à cette préoccupation, M. Lini a tenu, mardi, des propos rassurants en indiquant notamment que pendant dix ans les deux *systèmes d'éducation* anglophone et francophone coexisteront dans l'archipel et que celui-ci adhérera à la fois au Commonwealth et à l'Association des pays francophones.

A propos des récentes déclarations faites par M. Didier Julia, chargé de mission du R.P.R. pour les DOM-TOM, sur la situation aux Antilles (*le Monde* du 9 janvier), M. Dijoud a estimé que le député gaulliste s'était montré *« un peu léger »* en mettant en cause le consul des Etats-Unis en Martinique et en laissant entendre que le secrétariat d'Etat avait partie liée avec l'auteur des *Danseuses de la France*, M. Philippe de Baleine, rédacteur en chef de *Paris-Match*, dont le pamphlet a soulevé un tollé général dans les DOM (*le Monde* du 4 janvier) : *« Je mets M. Julia au défi de fournir des preuves*, a-t-il déclaré. *C'est avec des allégations de ce genre qu'on crée dans les départements d'outre-mer des sentiments d'inquiétude. »*

DANS LES CONSEILS GÉNÉRAUX

● MARNE : le Conseil d'Etat a confirmé l'annulation de l'élection de M. Jean-Pierre Bouquet (P.S.) comme conseiller général du canton de Saint-Rémy-en-Bouzemont-Saint-Genest-et-Isson (Marne), décidée par le tribunal administratif de Châlons-sur-Marne.

● GIRONDE : M. Michel Bastiat (app. P.S.) a donné sa démission de conseiller général du canton de Créon (Gironde). M. Bastiat, qui avait été réélu conseiller général au second tour des élections cantonales de mars 1976 avec 5 829 voix, contre 2 709 à M. Marchou (mod. maj.), avait perdu son mandat de maire de Créon aux élections municipales de mars 1977 au profit de M. Roger Caumont, qui n'avait pas alors le soutien du P.S., mais qui depuis y est apparenté.

M. Bastiat n'a pas expliqué officiellement sa décision. Cependant, il est probable qu'elle n'est pas étrangère à deux affaires judiciaires le concernant.

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi 9 janvier 1980, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. Au terme de ses travaux, le communiqué suivant a été publié :

● AFGHANISTAN

(Voir la déclaration du gouvernement page 4.)

● TELEDIFFUSION DE FRANCE

Le conseil des ministres a approuvé le décret confiant par délégation au premier ministre, au secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications la tutelle de l'établissement public Télédiffusion de France, précédemment exercée par le ministre de la culture et de la communication.

Ce transfert, que le rapprochement croissant des techniques utilisées pour les télécommunications et la télévision rendait nécessaire, permettra d'accroître nos efforts de recherche, d'équipement et de promotion dans les nouvelles techniques de communication — satellites, réseaux câblés, vidéo-textes ; ce rapprochement favorisera en outre le développement de nos exportations.

Ce changement de ministère de tutelle ne modifie bien entendu en rien le statut de T.D.F. fixé par la loi du 7 août 1974, l'établissement public gardant son autonomie ; les conditions du contrôle parlementaire restent les mêmes, les règles s'appliquant au personnel ne sont pas modifiées.

(Lire page 28.)

● LES FEUX DE FORETS

Le gouvernement a adopté le programme préparé en concertation avec les élus locaux pour améliorer, conformément au souhait exprimé par le président de la République l'été dernier, le dispositif de prévention et de lutte contre les feux de forêts dans le Midi méditerranéen.

L'effort d'équipement et d'entretien de la forêt sera accru. Pour éviter la propagation du feu, les massifs feront l'objet d'aménagement, notamment grâce à des coupures permettant la création d'exploitations agricoles ; des aides seront également apportées au débroussaillement.

Dans le même temps, la reconstitution de la forêt détruite fera l'objet d'actions nouvelles. 880 millions de francs de travaux sont prévus à cette fin au cours des cinq années à venir. Ils seront financés pour moitié par le Fonds européen d'orientation et de garantie agricole.

Les moyens de surveillance et d'alerte seront améliorés par la multiplication des patrouilles, et le nombre d'avions légers en service sera porté à douze.

Pour ce qui est de la lutte contre les incendies, des unités militaires spécialement formées à cette fin viendront s'ajouter, dès l'été 1980, aux moyens actuels de la sécurité civile. En outre, deux avions DC 6 viendront renforcer les moyens de lutte aérienne.

Par ailleurs, des aides seront accordées aux collectivités locales pour accroître et renouveler l'équipement de leurs corps de sapeurs-pompiers.

Pendant les périodes de très hauts risques météorologiques, un quadrillage des zones menacées sera assuré, en particulier avec l'aide de l'armée, afin de permettre une surveillance préventive, à laquelle participeront également les moyens aériens, et par conséquent une intervention rapide.

Le dispositif complet des mesures arrêtées sera communiqué aux collectivités locales dans les tout prochains jours afin qu'elles puissent pleinement *conjuguer leur effort* avec celui de l'Etat.

● LE TRAVAIL TEMPORAIRE

Le conseil des ministres a entendu une communication du ministre du travail et de la participation sur le travail temporaire. Le ministre a souligné son développement extrêmement rapide, au cours des trois dernières années, puisque le nombre des établissements *de travail temporaire* a augmenté de 35 %, l'effectif quotidien de salariés intérimaires de 75 % et le chiffre d'affaires de cette profession de 100 %.

Il a rappelé que les mesures d'application de la loi du 2 janvier 1979 sur l'obligation de cautionnement des entreprises de travail temporaire vont prendre effet dès le début de 1980 et permettront désormais de garantir les salariés et les organismes de Sécurité sociale contre l'insolvabilité éventuelle de ces entreprises.

A la suite des mesures proposées dans le rapport sur le travail temporaire établi par M. Couste, député du Rhône, parlementaire en mission, le gouvernement souhaite qu'un débat législatif ait lieu lors de la prochaine session parlementaire. Certaines des propositions de ce rapport visant à améliorer la situation du travailleur temporaire en matière de médecine du travail, de chômage-intempérie, de durée des missions ou de réglementation des offres d'emploi intérimaires pourront notamment y être examinées.

Dans l'immédiat, un décret portant sur l'amélioration du contrôle des entreprises de travail temporaire sera pris au cours du premier trimestre de 1980.

Enfin, le ministre du travail et de la participation a souligné que le développement excessif du travail temporaire comporterait à terme des risques pour la situation et l'emploi des travailleurs des entreprises. Le conseil des ministres lui a, en conséquence, donné mandat pour examiner, en concertation avec les ministres intéressés et après consultation des organisations professionnelles d'employeurs et de salariés, les mesures qui seraient de nature à éviter un recours anormal à ce mode de contrat de travail.

(Lire page 33.)

● COMMERÇANTS ET ARTISANS

Sur proposition du ministre du commerce et de l'artisanat, en liaison avec le ministre délégué chargé de la condition féminine, le gouvernement, conscient du rôle essentiel joué par les conjoints dans la bonne marche des entreprises commerciales et artisanales et soucieux de voir ce rôle pleinement reconnu, a décidé la création de droits propres au profit des conjoints collaborateurs non salariés de commerçants et d'artisans.

Ces conjoints seront mentionnés comme tels au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers. Pour les conjoints de commerçants, cette mention est prévue par le décret n° 79-434 du 1er juin 1979. Un décret analogue sera pris pour les conjoints d'artisans.

Cette qualité de conjoint collaborateur créera pour ceux-ci des droits propres nouveaux, professionnels et sociaux.

Les droits professionnels consisteront en la possibilité de participer aux élections des chambres de commerce et d'industrie ou des chambres de métiers auxquelles les conjoints pourront être électeurs et éligibles. Pour les conjoints de commerçants, cette mesure est déjà intervenue (décret n° 79-630 du 13 juillet 1979). Pour les conjoints d'artisans, *ses modalités seront définies* en liaison avec les professionnels.

Le régime de vieillesse des conjoints sera amélioré. L'assiette des cotisations deviendra proportionnelle au bénéfice industriel et commercial de l'entreprise. Pour permettre aux adhérents de ce régime de se constituer rapidement des droits significatifs aux prestations, ils pourront racheter deux années de cotisations.

Par ailleurs, ils bénéficieront des régimes complémentaires obligatoires existant pour les commerçants et artisans.

Enfin, ils pourront mettre fin à leur adhésion dans un certain nombre de cas.

Les dispositions législatives correspondantes seront soumises au Parlement au printemps de 1980.

En mettant ainsi en application l'engagement pris dans le programme de Blois à l'égard des conjoints de commerçants *et d'artisans*, le gouvernement manifeste sa volonté de favoriser le développement des entreprises familiales, indispensables à notre économie et à notre société.

(Lire page 33.)

● LES RESSOURCES MINIÈRES DES OCÉANS

Le ministre de l'industrie a présenté une communication sur la mise en valeur des ressources minières des océans.

Depuis la création du Centre national pour l'exploitation des océans en 1967, un important effort de recherche en océanologie a permis un progrès général des disciplines scientifiques concernées, tandis qu'étaient mis en place des moyens d'investigation de qualité.

L'océanologie est désormais entrée dans une phase nouvelle : il s'agit de développer à partir des connaissances acquises, des activités économiques rentables.

A cet effet, la mise en valeur des ressources énergétiques et minérales de l'océan s'effectuera selon les principes suivants :

— L'exploration des ressources en hydrocarbures des fonds marins, qui constitue l'une des principales activités économiques liées à la mer, sera intensifiée dans les zones maritimes nationales ;

Un effort de développement technologique sera poursuivi pour maintenir la haute qualité de l'industrie pétrolière marine française et les structures industrielles du secteur parapétrolier seront confortées dans le cadre des actions de renforcement industriel décidées lors du conseil restreint du 4 septembre :

— L'effort de prospection et d'évaluation des gisements de « nodules polymétalliques » sera accompagné du développement des moyens techniques nécessaires à leur exploitation ;

— La construction du nouvel engin sous-marin destiné à opérer à grande profondeur, permettant l'accès à la quasi-totalité des surfaces immergées, sera achevée en 1982.

(Lire page 14.)

● *M. Désiré Carli*, sous-préfet de Castres, a été nommé préfet de la région Guyane, préfet de la Guyane. Il remplace M. Jean Le Direach nommé préfet hors cadre.

[Né le 9 novembre 1924 à Brazzaville *(Congo)*, M. Carli a fait carrière dans l'administration d'Outre-mer et a été sous-préfet d'Issoudun (1974), de Fontenay-le-Comte (1976) et de Castres (1978).]

LES ÉVÉNEMENTS D'AJACCIO

Coup de folie

(Suite de la première page)

Deux heures plus tôt, Ajaccio était fiévreuse. Dans les rues, des gendarmes mobiles, des C.R.S., couchés au sol, guettaient les fenêtres des maisons, fusil prêt à riposter. De loin en loin, des détonations se faisaient entendre. Les ambulanciers du SAMU évacuaient à grande vitesse les blessés. Des policiers, désemparés et énervés, démarraient au volant de leur véhicule pour foncer on ne sait trop où. Ajaccio, plongée dans la nuit, était tendue et aux aguets. Le sang-froid dont avaient fait preuve les C.R.S. à 23 heures, se contentant de recourir aux grenades lacrymogènes était bien oublié.

« Plus personne ne tient les rênes »

Un commissaire déclarait, très inquiet : *« Plus personne ne tient les rênes ; nous ne sommes plus informés. »* Partout, les barrages et les contrôles routiers se multipliaient, mais en vain. Les mauvaises nouvelles tombaient. Le procureur de la République d'Ajaccio demandait l'ouverture d'informations afin de déterminer les conditions exactes des décès survenus. Les forces de l'ordre procédaient à plusieurs interpellations.

Il était difficile, à l'aube, de mesurer les réactions de la ville, tapie durant des heures et que les éboueurs ont sortie du cauchemar. Difficile aussi d'estimer quelles pourront être les réactions des Corses du reste de l'île. A la différence du drame d'Aléria, en août 1975, il y a cette fois des morts parmi les civils. Dans un cas au moins, celui de deux jeunes femmes dans la voiture, il n'est pas possible, sous réserve d'informations complémentaires, de ne pas parler de « bavures ».

Si, par son bilan particulièrement lourd, cette nuit dépasse le drame d'Aléria et la manifestation de la place Saint-Nicolas à Bastia, sa nature a été profondément différente. Les trois morts et les six blessés sont le fruit d'une violence incontrôlée et de la peur. L'enchaînement des « scènes » isolées entre elles révèle sans doute un manque de sang-froid et une tension devenue particulièrement aiguë au terme de plusieurs journées chargées où un sentiment d'insécurité a parfois prévalu parmi les forces de l'ordre. A 7 heures du matin, jeudi, le quartier de la préfecture était en quasi-état de siège. L'hôtel Fesch et ses otages allaient probablement demeurer au premier plan des préoccupations.

Mercredi, la tension et l'apaisement avaient alterné dans Ajaccio, et plus précisément aux abords immédiats de l'hôtel, situé à 100 mètres de la préfecture de région. Une trentaine d'autonomistes venant du village de Bastelica (Corse-du-Sud) étaient en effet entrés dans l'établissement à partir de 3 heures du matin, remplissant leur fiche comme des clients ordinaires; conduits par M. Marcel Lorenzoni, animateur du Collectif nationaliste de Bastelica et membre du bureau politique de l'Union du peuple corse *(voir notre encadré)*. Ils prenaient rapidement le contrôle de l'hôtel et d'une vingtaine de personnes. Ces hommes venus de Bastelica à bord de sept véhicules n'avaient apparemment pas éprouvé de difficultés pour se rendre à Ajaccio. Prévenant quelques journalistes, ils improvisaient une conférence de presse vers 5 heures du matin, au cours de laquelle ils réaffirmaient leur volonté de faire *« des révélations sur les polices parallèles agissant en Corse »*. De surcroît, un porte-parole assurait qu'en cas de tentative de coup de force à leur encontre ils réagiraient. Peu après, l'envoyé spécial de l'agence France-Presse, qui résidait à l'hôtel, était expulsé en raison du *« mauvais traitement de l'information »* par les différents organes de presse.

Les forces de l'ordre commençaient alors à prendre position autour du bâtiment, dans les rues et les venelles proches. Selon la propriétaire de l'hôtel, les autonomistes étaient arrivés sans leurs prisonniers : le commandant Pierre Bertolini et M. Alain Olliel, séquestrés depuis le dimanche 6 janvier à 10 heures.

Une longue attente allait suivre, où ne s'offrait au regard qu'une façade ocre aux volets clos. L'hôtel Fesch était progressivement isolé par un *no man's land*. Plusieurs dizaines de sympathisants se regroupaient derrière les barrages de C.R.S. Dans une ambiance assez débonnaire, un militant nationaliste déversait sur la petite foule présente, du haut de son appartement, un contre-journal radio stigmatisant l'*« attitude du pouvoir giscardien »*. Un chant patriotique corse était parfois entonné.

La préfecture, dans la matinée de mercredi, se refusait encore à parler de prise d'otages. Les clients — une vingtaine — « retenus » dans leur chambre étaient, selon les autonomistes, libres de leurs mouvements. Mais l'évidence s'imposait au fil des heures : trente autonomistes détenaient en otages une vingtaine de personnes. Rapidement, un client — le seul Corse parmi les personnes retenues — pouvait rejoindre la préfecture et servir, probablement, de messager.

Négociations et médiations

Depuis l'aube, les autorités avaient, en effet, coupé la ligne téléphonique de l'hôtel. Une phase de négociations était toutefois ouverte. Alors que l'offre de médiation du docteur Edmond Siméoni, dirigeant de l'Union du peuple corse (U.P.C.), était repoussée par la préfecture, M. Lucien Tirroloni, président de la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles de la Corse-du-Sud, était agréé par la préfecture, sans que l'on connaisse les termes de la négociation.

A ce premier médiateur devait s'en substituer un deuxième vers 14 h. 45 ; à la grande surprise des autorités non prévenues, M. Charles Ornano, maire bonapartiste d'Ajaccio, se présentait à un barrage, accompagné de plusieurs conseillers municipaux et de son fils, et passait. Ces médiateurs improvisés ressortaient une heure et demie plus tard, porteurs de demandes de médicaments et de vivres. En outre, on apprenait que les autonomistes désiraient s'entretenir avec le docteur Siméoni. Cette demande fut acceptée par le biais d'une conversation téléphonique spécialement autorisée.

M. Claude Vieillescazes, préfet de région, s'entretenait alors avec M. Ornano. Dans le même temps, le sous-préfet de Sartène recevait une délégation d'organisations socio-professionnelles.

Depuis plusieurs heures, le sentiment prévalait que les négociations n'avançaient pas. Certaines autorités n'hésitaient pas à envisager le recours à la force, réaffirmant que *« l'autorité de l'Etat est en jeu »* et que le temps des reculades était révolu. L'évêque d'Ajaccio, Mgr Jean-Charles Thomas, ultime visiteur des autonomistes pour la journée, se rendait à ce moment à l'hôtel Fesch.

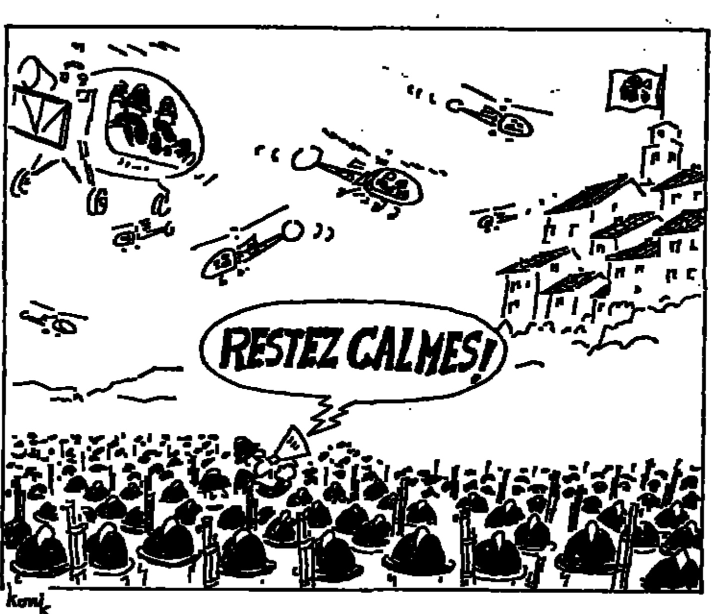
Au durcissement semblait dès lors succéder l'apaisement. Sans que l'on sache pourquoi, trois otages étaient relâchés, vers 17 h. 45, à 18 h. 20 un deuxième otage retrouvait la liberté. Enfin, un sixième otage, cardiaque semble-t-il, était évacué par ambulance. Ainsi restait-il une douzaine de personnes.

C'est dans ce climat qu'une délégation mandatée par trente-neuf partis, syndicats et organisations socio-professionnelles demandait au préfet la possibilité de rencontrer les autonomistes. Composée de militants du parti communiste, du parti socialiste, de l'U.P.C. et d'*A Riscossa*, celle-ci renonçait à se présenter en raison du veto préfectoral concernant le docteur Siméoni. Les trente-neuf organisations en concluaient que le pouvoir *« prouve au grand jour qu'il préfère le drame plutôt que la manifestation de la vérité sur l'existence et les méfaits des polices parallèles »*.

Au cours d'une conférence de presse, M. Albert Ferracci, secrétaire fédéral du P.C. de la Corse-du-Sud, rappelait mercredi soir qu'à l'origine de l'affaire de Bastelica et de l'hôtel Fesch prenait place l'interception d'un commonda de Francia en armes et qu' *« il ne fallait pas inverser les rôles »*. Selon certains militants, M. Alain Olliel, l'un des deux « prisonniers » de Bastelica, se trouverait séquestré à l'hôtel Fesch. D'autre part, le Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.) faisait savoir dans la soirée qu'il apportait *« son soutien total aux nationalistes de Bastelica et se réservait le droit d'intervenir en fonction de l'évolution de la situation »*.

Dans le courant de la journée, le procureur de la République du tribunal d'Ajaccio, M. Xavier Pompeani, rappelait enfin aux autonomistes retranchés l'assurance faite le dimanche 6 janvier par son substitut : les prisonniers de Bastelica remis entre les mains de la justice seraient jugés. Le parquet précisait aussi que le nombre des interpellations dans le cadre d'une mission confiée par la Cour de sûreté de l'Etat à la police judiciaire s'élevait désormais à vingt et un, dont celle de MM. Roland et Marcel Siméoni, respectivement frère et neveu de M. Edmond Siméoni. M. Roland Siméoni est codirecteur du journal de l'U.P.C., *Arritti*.

LAURENT GREILSAMER.



(Dessin de KONK.)

LE PRÉFET DE RÉGION : APAISER LES ESPRITS

Dans la nuit de mercredi à jeudi, le préfet de la région corse, M. Claude Vieillescazes, avait lancé l'appel suivant :

« Des incidents graves viennent de se dérouler à Ajaccio. (...) Ils ont fait trois morts et six blessés, dont trois sérieux, tant dans la population civile que dans les forces de l'ordre. C'est ainsi le drame qui, malgré les efforts de chacun, éclate. Il faut que cette escalade de la violence cesse. Elle ne peut déboucher sur rien de bon. Je m'incline devant les victimes. Je dis à leurs familles ma très profonde compassion et j'adjure solennellement chacun et chacune de garder son calme, de faire autour de soi tous les efforts en son pouvoir pour apaiser les esprits et obtenir que la sagesse et la raison l'emportent. »

L'IDENTITÉ DES VICTIMES

Trois personnes ont trouvé la mort dans les incidents d'Ajaccio et six autres ont été blessées dont trois grièvement.

Les victimes sont : Mlle Michèle Linck, 32 ans, psychologue, fille de l'ancien directeur de l'action sanitaire et sociale en Corse. Sa voisine, Mlle Berthe Valli, 31 ans, enseignante, qui se trouvait dans l'automobile prise sous le feu des gendarmes est grièvement touchée à la tête. Elle a dû être évacuée, ce jeudi matin 10 janvier sur l'hôpital Sainte-Marguerite à Marseille. Le troisième passager du véhicule, une autre jeune fille, Christiane Gacobbi, a été légèrement blessée.

Un C.R.S., M. Hubert Massol, originaire de Ledergue (Aveyron), 27 ans, de la C.R.S. 28 de Montauban, marié, père de trois enfants a été tué et un autre M. Philippe Delsol, 24 ans, est grièvement touché à l'abdomen.

Dans le deuxième véhicule également pris sous le feu des gendarmes mobiles, un jeune jockey de 23 ans, M. Pierre Marangoni, a été tué et son voisin, Noël Gotho, 25 ans, également jockey, est dans un état grave à l'hôpital d'Ajaccio.

Deux autres C.R.S., Claude Gastou, 33 ans, et Jean-Claude Rabate, 23 ans, ont été plus légèrement touchés, le premier au thorax et le second au mollet et à la main.

LA TROISIÈME VOIE

(Suite de la première page)

L'autorité de l'Etat était-elle à ce point menacée qu'il ait été nécessaire de déployer la troupe et de faire donner les auto-mitrailleuses ? Ne convenait-il pas d'adapter la riposte aux « conditions locales ». Et le préfet ne pouvait-il pas corriger les directives de Paris ?

Après le drame d'Ajaccio, d'aucuns soutiendront qu'on ne peut plus distinguer les tenants du nationalisme et les adeptes de l'autonomisme. Les pouvoirs publics aussi bien que les membres du F.L.N.C. ont en commun cette analyse : il n'y a que deux solutions pour la Corse, le *statu quo* ou l'indépendance. La troisième voie est un leurre. La stratégie des uns et des autres a toujours été de « mouiller » l'U.P.C. pour faire éclater ses contradictions.

Qui revendique quoi ? Effectivement, avec la meilleure volonté du monde, on est, aujourd'hui, bien en peine de se retrouver dans le maquis de la dialectique insulaire. Le « collectif » de Bastelica rassemble-t-il d'authentiques autonomistes comme le laisserait supposer leur appartenance à l'U.P.C. ou des marginaux, sensibles aux thèses nationalistes du F.L.N.C. ?

Double appartenance

Les pouvoirs publics ont toujours soutenu qu'un autonomiste ne valait pas mieux qu'un indépendantiste, que l'« autogestion » de l'île conduisait inévitablement au séparatisme, les disciples d'Edmond Simeoni sont, en définitive, des nationalistes qui s'ignorent.

Les responsables de l'U.P.C. ont dénoncé cet amalgame. Ni sur le *fond* — leur projet pour la Corse prévoit notamment la création d'une Assemblée législative qui aurait le droit de voter des « lois spécifiques » et d'où serait issue une comission exécutive — ni sur la *forme* — leur tactique est d'agir à visage découvert, — leur combat ne semble se confondre avec celui des militants du F.L.N.C., qui revendiquent, dans la clandestinité, l'indépendance pure et simple de l'île.

Le refus des pouvoirs publics de régler au fond la question insulaire — autrement que par une généreuse distribution de crédits ou par quelques semblants de réformes institutionnelles — a eu pour effet — et ce n'est pas un hasard — d'obliger l'U.P.C. à hausser le ton pour retenir en son sein les éléments les plus jeunes et les plus turbulents que séduit l'action du F.L.N.C.

Ce n'est un mystère pour personne : certains Corses militent à l'U.P.C. le jour, au F.L.N.C. la nuit. L'état-major du mouvement autonomiste n'a d'autre solution que de tolérer cette double appartenance pour satisfaire sa base, lassée des beaux discours, des doubles discours.

Comment, en effet, s'y reconnaître ? L'U.P.C. salue, à l'occasion de leur procès devant la Cour de sûreté de l'Etat, le *« patriotisme »* des indépendantistes et affiche son intention de *« rendre au peuple corse l'exercice de ses droits nationaux »*. Edmond Simeoni affirme d'un côté que son mouvement *« ne restera pas éternellement dans la légalité »*, d'un autre que *« le nationalisme est une doctrine pleine d'écueils »*.

Refusant le verdict des urnes aussi longtemps que n'auront pas été assainies les mœurs électorales, hésitant à s'engager délibérément sur les chemins incertains de la violence, ne trouvant dans le milieu politique que des interlocuteurs fuyant leurs responsabilités, l'U.P.C. ne sait plus très bien où diriger ses regards, ou tourner ses pas.

L'opinion publique insulaire, désorientée, se demande à qui elle a affaire : des révolutionnaires, des boutefeux, des phraseurs ? Le drame d'Ajaccio commence d'apporter un début de réponse. Mais c'est payer très cher cette « clarification ».

JACQUES DE BARRIN.

Histoire d'une haine

De notre envoyé spécial

Ajaccio. — Avant d'aboutir au drame de mercredi, l'affaire de Bastelica, détonateur des violences, aura été l'histoire d'une haine entre deux hommes, puis deux groupes. D'une part, M. Marcel Lorenzoni et ses deux frères, Maurice et Christian, avec derrière eux le Collectif nationaliste de Bastelica ; d'autre part, le commandant Pierre Bertolini et, derrière lui, un groupe de militants anti-séparatistes dont on sait qu'il ne répugnait pas, lui non plus, à manier le plastic.

S'il est difficile de déterminer avec précision quelle a pu être l'origine du différend entre les deux hommes, on peut toutefois avancer que sa nature politique est déterminante. M. Marcel Lorenzoni, trente-quatre ans, cultivateur à Bastelica, est, depuis le début du mouvement autonomiste, un militant qui a toujours affirmé ses positions publiquement. Considéré comme l'un des principaux protagonistes de l'occupation d'une cave vinicole à Aléria au mois d'août 1975, il fut condamné par défaut à quatre années d'emprisonnement avec sursis par la Cour de sûreté de l'Etat.

Il fut arrêté le 1er juillet 1976 après un attentat à l'explosif commis le 24 juin précédent contre un dépôt de carburants de Gennevilliers (Hauts-de-Seine). Il fut remis en liberté le 21 décembre 1976. Il avait entrepris une grève de la faim, puis une grève de la soif, pour protester contre les lenteurs de l'instruction.

Depuis, Marcel Lorenzoni a constamment travaillé aux côtés de M. Edmond Simeoni. Lors de son dernier congrès, l'assemblée générale de l'Union du peuple corse (U.P.C.) l'a élu membre de son bureau politique.

Le commandant Bertolini, cinquante-quatre ans, ancien inspecteur départemental du service incendies de la Corse-du-Sud, a toujours été un farouche partisan, pour la Corse, du statut de droit commun actuel, il n'a jamais varié et n'a jamais hésité à afficher ses opinions. Nul ne pouvait ignorer, en Corse, qu'il était homme à passer des idées aux actes. S'exprimant, certes sous la contrainte, le commandant Bertolini n'en a pas moins admis, lundi 7 janvier, qu'il avait été de mars 1977 à décembre 1978, le « patron » de Francia (Front d'action nouvelle contre l'indépendance et l'autonomie) *(le Monde du 14 juin 1979 et du 9 janvier 1980)*.

Culte de la force

Ces oppositions politiques se sont exacerbées en raison du tempérament des deux hommes. L'un et l'autre ont, en effet, un caractère qui les porte à l'action et une formation militaire sérieuse. Le commandant Bertolini est un ancien officier parachutiste de carrière, il aurait appartenu à l'O.A.S. avant de devenir compagnon de route des gaullistes. M. Lorenzoni, bien que plus jeune, a été instructeur chez les parachutistes. Chacun, de son côté, a cultivé, dans la passion des armes et le culte de la force, ses positions extrémistes, voire maximalistes.

Deux attentats, dont le commandant et M. Lorenzoni ont été les victimes, n'ont fait que développer chez eux la rancune et la haine. Au cours de l'été 1978, la voiture de Marcel Lorenzoni fut la cible d'un attentat qui aurait pu être grave. C'est l'un de ses frères qui en fut la victime alors qu'il roulait dans Ajaccio. Plus dramatique fut l'attentat qui visa, le 8 décembre de la même année, le commandant Bertolini. Alors que ce dernier arrivait devant son domicile de Vero (Corse-du-Sud), son véhicule explosa. La jambe gauche arrachée, les intestins criblés, le commandant en réchappa par miracle après s'être fait un garrot et avoir rampé vers sa maison. Sans conteste, les deux hommes se soupçonnent mutuellement d'avoir voulu leur mort. L'un et l'autre le reconnaissent.

Depuis le dimanche 6 janvier, Marcel Lorenzoni détient prisonnier en un lieu secret le commandant. Au fil des mois, leur différend, de politique, a pris une coloration de vendetta. Sans pouvoir estimer jusqu'où peut conduire cet état de fait — alors que Marcel Lorenzoni et ses frères sont retranchés dans l'hôtel Fesch et le commandant prisonnier — cela signifie une guerre impitoyable. L.G.

D'Aléria à Bastelica

1975

21 AOUT. — Des militants autonomistes conduits par Edmond Simeoni occupent une cave vinicole à Aléria.

22 AOUT. — L'assaut est donné à la cave d'Aléria. Deux gendarmes mobiles trouvent la mort.

27 AOUT. — Le conseil des ministres décide la dissolution de l'Action pour la renaissance de la Corse (ARC).

27-28 AOUT. — Des émeutes éclatent à Bastia, au cours desquelles un C.R.S. est tué.

1976

1er FEVRIER. — Les autonomistes créent un nouveau mouvement autonomiste corse, l'Associu di patrioti corsi (A.P.C.).

4-5 MAI. — Un nouveau mouvement nationaliste clandestin — le Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.) — revendique dix-huit attentats au plastic.

24 JUIN. — Edmond Simeoni est condamné à cinq ans d'emprisonnement, dont deux ans avec sursis.

19 JUILLET. — Serge Cacciari, accusé d'avoir tué un C.R.S. pendant la nuit du 27 au 28 août 1975 à Bastia, est condamné à dix ans de réclusion criminelle par la Cour de sûreté de l'Etat.

22 AOUT. — Des militants autonomistes conduits par Max Simeoni occupent une cave vinicole près de Ghisonaccia et la dynamitent.

26 SEPTEMBRE. — Deux bergers corses sont assassinés à Bustanico par un légionnaire déserteur.

1977

4 JUIN. — Edmond Simeoni est reçu par M. Yves Burgalât, préfet de région.

17 JUILLET. — Les militants de l'Association des patriotes corses (A.P.C.) dissolvent leur mouvement et créent l'Union du peuple corse (U.P.C.).

14 AOUT. — Le F.L.N.C. revendique le dynamitage du relais de télévision de Serra-di-Pigno, au-dessus de Bastia.

8 SEPTEMBRE. — Un commando de militants nationalistes endommage un Boeing-707 d'Air France sur l'aéroport d'Ajaccio.

28 SEPTEMBRE. — Max Simeoni sort du maquis et se constitue prisonnier.

17 DECEMBRE. — Max Simeoni est remis en liberté.

1978

5 JUILLET. — Le F.L.N.C. revendique trente-quatre attentats commis en Corse.

12 AOUT. — Les nationalistes corses dynamitent le château de M. Béghin à Saint-Florent.

1979

8 MAI. — Trente-trois attentats à l'explosif sont commis en Corse.

1er JUIN. — Le F.L.N.C. revendique vingt-deux attentats à l'explosif à Paris.

4 JUIN. — De violents incidents opposent des jeunes gens à des C.R.S. à Ajaccio ; il y a quinze blessés parmi les forces de l'ordre.

14 JUIN. — Vingt et un indépendantistes corses comparaissent devant la Cour de sûreté de l'Etat.

11 JUILLET. — La Cour de sûreté de l'Etat condamne les trois principaux inculpés du F.L.N.C. à treize ans de réclusion criminelle.

1980

6 JANVIER. — Des militants autonomistes retiennent en otages, à Bastelica, trois personnes qu'ils accusent d'appartenir à des polices parallèles.

BASTIA DANS L'ATTENTE

(De notre correspondant.)

Bastia. — La lumière a brillé toute la nuit de mercredi à jeudi à la préfecture de Bastia, autour de MM. Philippe Loiseau, préfet de Haute-Corse et Pascal Bresson, directeur de cabinet étaient réunis le premier président de la cour d'appel, le procureur général et les responsables de la police et de la gendarmerie. Quant aux principaux leaders politiques ils avaient pris la route du Sud.

Le sang venait de couler à Ajaccio, et nul ne pouvait prévoir les conséquences de ce drame redouté de tous. Dans la soirée, alors que les négociations se poursuivaient dans la ville impériale entre les autorités et les nationalistes retranchés dans l'hôtel Fesch avec leurs otages, une délégation s'était présentée à la préfecture de Haute-Corse, composée d'une vingtaine de représentants de partis politiques, organisations syndicales et socio-professionnelles. Le préfet n'acceptait de recevoir que les représentants des organisations nationales ; la délégation se retirait alors laissant une motion. — T.G.

هكذا من الأصل

Histoire d'une haine

D'Aléria à Bastelica

SORTEZ DE VOTRE TROU



C'est un principe.

Plutôt rester chez moi. C'est comme ça que j'ai pas vu Bergman, Fellini, Béjart... Et j'en suis fier.

Alors ce nouveau magazine... Paris Hebdo qu'ils l'appellent... Ils veulent me parler, chaque mercredi, des nouveaux spectacles : rock français, opéras italiens, cinéma allemand, café-théâtre, free jazz, galeries photos, ballets...

Tout ce qui fait courir les gens... Tous au même endroit. Mais si, grâce à Paris Hebdo, je le sais avant tout le monde, ça change tout.

Je crois que je vais lire Paris Hebdo... Ça coûte que 6 francs...

Pour voir une queue de 500 mètres derrière soi, c'est pas cher.



LISEZ PARIS-HEBDO

NUMÉRO 1 - 6 F.

En vente exclusivement en région parisienne.

Le Monde

société

Un chômeur en pleine page

La quarantaine, cadre supérieur à la recherche d'un emploi depuis six mois. On imagine un homme abattu, sur le point de se résigner à la spirale de l'échec. « Lui », avec ses quarante-deux ans, à son sixième mois de chômage, n'a rien d'un vaincu.

Il n'est pas de ceux qu'on enferme dans les petites annonces. Il a dédaigné les quatre lignes habituelles, en abrégé, dans les colonnes de demandes d'emploi. Il a emprunté de l'argent, puis s'est adressé au *Monde* pour faire passer, dans le numéro du 9 janvier, une page entière de publicité dans laquelle il s'offre, sans vergogne : « *J'ai quarante-deux ans*, écrit-il, *des diplômes, une expérience très diversifiée, le sens du concret, le goût de l'effort, une santé de fer, (jogging tous les matins) et surtout une forte personnalité, l'ascendant requis pour motiver et conduire une équipe de spécialistes en obtenant d'eux les meilleurs résultats.* »

Cette petite annonce en pleine page, qui rompt avec les lois du genre, est aussi un appel aux chômeurs, sous le titre « *demandeurs d'emploi, redressons la tête* » : *notre situation présente également des aspects positifs, avec cette possibilité de se remettre en question, de faire preuve de plus grande disponibilité et de plus grande ouverture, et de choisir ce qui nous convient le mieux.* »

Chômeur de luxe ? Sans doute. Ses allocations de chômage (42 % de son salaire), atteignent 8 000 francs. « *Mais dans l'agence où je pointe, agence de cadres*, précise-t-il, *je ne suis pas le seul à être dans ce cas. Pourtant, il faut les voir, tous, avec leur air de troupeau qui va à l'abattoir.* »

Il a sur le chômage une théorie de battant : les cadres devraient cesser d'accepter d'être des produits que l'on jette quand ils ne sont plus jeunes ; le temps est passé où « *on entrait dans une entreprise comme dans le mariage, pour en ressortir mort et décoré.* » Alors, « *dans cette société en mutation plus qu'en crise* », le chômage fait partie de la vie. Il est une étape normale dont il faut savoir tirer profit, en cessant de se comporter en coupable.

Avec son discours de gagneur et son allure — grand, brun, la coupe de cheveu soignée et l'élégance discrète — il pourrait être un cadre sans relief, encore jeune et toujours dynamique, s'il n'avait dans le regard cet éclair d'ironie sur lui-même qui n'est pas la première qualité qu'on exige d'un cadre. Son sourire et son humour le rendent définitivement suspect aux yeux des professionnels du recrutement que déjà les méandres de sa carrière ont laissé perplexes.

Des débuts dans l'urbanisme, à vingt-cinq ans, une promenade dans la grande industrie et, à trente ans, il décide, sans argent, de créer sa propre entreprise. Deux ans plus tard, c'est l'échec et un moment de latence dans l'après 68, les désirs de retour à la nature. Après plusieurs années de travail à l'étranger, il connaît une *première période de chômage*, sans indemnités, avant de repartir pour l'étranger, d'où il revient... chômeur. Il est alors engagé — parmi cinq cents candidats — pour une grande opération qu'il juge intéressante, dont le but avoué est de « *redonner à une ville son centre et son cœur* ». Il y voit bientôt le « *dernier avorton* » d'une société finissante et part, de son propre gré.

Le voici désormais aux prises avec les professionnels du recrutement, « *Ceux qui ne cherchent pas ce que vous valez, mais ce que vous avez* », le regard dirigé non sur le visage mais sur le *curriculum vitæ*.

Pour sauvegarder sa liberté de parole, il a refusé de s'installé. « *Divorcé, un enfant, j'ai peu de charges*, raconte-t-il, *je peux vivre avec peu. J'ai déménagé vingt fois. J'ai conscience d'être un privilégié, et c'est pour cela qu'aujourd'hui, je prends la parole pour que les chômeurs cessent de courber le dos.* »

Insouciant, inconstant, marginal... Tous les qualificatifs qui pourraient venir à l'esprit à son sujet seraient hâtifs et hasardeux. Il est encore jeune, se sent « *envie de créer, d'accomplir quelque chose* », et, depuis six mois, on ne lui parle que d'échec : « *Si vous êtes bon*, lui a dit un recruteur, *pourquoi donc êtes vous chômeur ?* »

JOSYANE SAVIGNEAU.

M. GISCARD D'ESTAING EXPRIME SA « PROFONDE ÉMOTION » APRÈS LES AGRESSIONS RACISTES DE MULHOUSE ET D'AMIENS

Au terme de la réunion du conseil des ministres, mercredi 9 janvier, M. Valéry Giscard d'Estaing a exprimé au ministre de la justice la « *profonde émotion* » que lui inspirent les agressions racistes dont ont été victimes des travailleurs étrangers, notamment à Mulhouse (*le Monde* du 9 janvier) et à Amiens (*le Monde* du 10 janvier).

Un communiqué publié par la présidence de la République précise : M. Alain Peyrefitte a indiqué que les auteurs des agressions avaient été arrêtés et seraient poursuivis conformément à la loi. Le président de la République a souligné que « *ces actes odieux font injure à la tradition française d'accueil et de tolérance* », et qu'il fait confiance à la justice « *pour faire respecter cette tradition.* »

CONVIVIALITÉ

C'est sans aucun doute la tradition de bonhomie joviale propre à notre maréchaussée des campagnes qui avait donné naissance à la fameuse comptine : « *Quant un gendarme rit dans la gendarmerie, tous les gendarmes rient dans la gendarmerie.* »

Pourtant, ce citoyen de Vitry-le-François qui vient d'écoper d'une amende de 800 francs pour avoir demandé, dans un restaurant, à deux gendarmes déjeunant à la table voisine : « *Hé, la gendarmerie, passe-moi les gâteaux* », saura, désormais que, en ces temps nouveaux et difficiles, dérider un gendarme ce n'est plus du gâteau.

BERNARD CHAPUIS.

DANS UN ENTRETIEN A « PARIS-MATCH »

Notre famille est lâchée comme si mon mari avait commis un crime

déclare Mme Colette Boulin

Mme Colette Boulin, après les dernières déclarations de M. Henri Tournet affirmant qu'il avait remboursé à Robert Boulin le montant total de l'achat du terrain de Ramatuelle (*le Monde* du 4 janvier), a accordé une interview à l'hebdomadaire *Paris-Match* daté du 18 janvier. Mme Boulin y dément les affirmations de M. Tournet et tente d'expliquer ce qui a poussé son mari au suicide. Elle déclare notamment : « *Je ne sais pas si je les comprendrai un jour clairement* [ses raisons], *mais je pense que l'une des raisons qui l'a poussé à cette extrémité est l'incompréhension totale de ses amis et la relation fausse qu'il a pu avoir à partir de ce moment-là avec eux. (...)*

— Pensez-vous qu'il y ait encore de nombreux mystères autour de cete affaire ?

— *Je pense que cela se saura un jour — parce que ce qui m'étonne et qui me prouverait qu'il y a quand même certains mystères, c'est la façon dont les gens s'agitent autour de cette affaire. Il y a, d'autre part, des choses étranges : ainsi, nous, la famille, n'avons jamais pu obtenir le rapport du médecin légiste bien que nous l'ayons demandé. On ne nous a même pas répondu. Moi-même, on ne m'a même pas donné l'original du mot que mon mari m'avait écrit avant de mourir, mais une photocopie. Enfin, la lettre qu'il avait décidé de ne pas faire publier dans* le Monde *et qu'il avait déchirée dans sa corbeille à papiers à son domicile est tout de même sortie dans la presse. Grâce à qui ? Je ne le sais pas.*

— Estimez-vous que tout a été dit ?

— *Non, tout sera-t-il dit un jour ? Je ne le sais pas. Ce que je tiens à dire, c'est qu'aujourd'hui, on pourrait penser à notre famille qui est lâchée et abandonnée comme si mon mari avait commis un crime et qui est livrée, comme il le fut, à une véritable curée. En fait, le crime de mon mari c'est d'avoir vu certains êtres vraiment comme ils étaient. Et c'était parmi ceux qu'il estimait le plus (...)*

— L'affaire a commencé alors que l'on désignait Robert Boulin comme futur premier ministre. Est-ce une coïncidence ?

— *Mon mari ne me disait rien à ce sujet. Mais je pense, qu'en effet, certains le craignaient. (...)*

Les accusations de M. Tournet

— Que pensez-vous des dernières accusations de Tournet disant qu'il a remboursé la totalité des 40 000 F de l'achat de votre propriété de Ramatuelle et qu'à plusieurs reprises il a prêté de l'argent à votre mari ?

— *La première accusation est entièrement fausse. Nous en avons toutes les preuves. Quant à la seconde, il est exact qu'à deux reprises mon mari a emprunté de l'argent à Tournet. Il s'agissait, la première fois, d'une somme de 15 000 F, qui devait servir à racheter des points pour sa retraite de député. Cet argent, mon mari le lui a rendu en trois échéances, au cours de l'année 1964. Il s'agissait, la deuxième fois, d'un emprunt de 7 000 F, qui devait servir à payer la réservation de notre ancien appartement à Fontenay-le-Fleury. Celui-ci a été remboursé à Henri Tournet le 6 mai 1966. Dans les deux cas, nous avons des preuves écrites. En fait, j'ai l'impression que, derrière Tournet, ceux qui ont été à l'origine des événements, qui ont conduit mon mari à mettre fin à ses jours cherchent à se dissimuler derrière un rideau de fumée en inventant toutes sortes de calomnies. (...)*

— Pensez-vous réellement qu'il se soit suicidé pour 40 000 F ?

— *Non, il ne s'est pas suicidé pour 40 000 F mais par manque d'amour des autres et par dégoût. Il ne supportait pas le climat d'ignominie qui régnait sur son passage. Il me racontait que, lorsqu'il se rendait à l'Assemblée nationale au moment de l'affaire, il entendait dans les travées des chuchotements, son nom prononcé et des rires... Il était tellement soucieux que je craignais qu'il n'ait une crise cardiaque.*

— Vous avez dit, qu'aujourd'hui, vous vous sentiez abandonnée et isolée. Est-ce des amis politiques de votre mari ?

— *Je dirai qu'ils sont indifférents et que leur indifférence me navre. Par nécessité, j'ai même dû vendre la 305 avec laquelle mon mari est allé se suicider aux étangs de Hollande. Le seul soutien que j'ai aujourd'hui, je le trouve dans ma famille et dans les milliers de lettres que des Français, que je ne connais pas, m'envoient. Ils pensent que Paris a tué mon mari.* »

● *Les quatre militants du CID-UNATI* arrêtés pour leur participation à l'organisation ou à la réalisation de la manifestation du 7 janvier marquée, quai Branly, à Paris, par une explosion qui blessa cinq personnes (*le Monde* du 9 janvier), ont comparu mercredi 9 janvier devant le tribunal des flagrants délits sous l'inculpation d'infraction à l'article 314 du code pénal (« loi anticasseurs »). Ceux-ci, MM. Xavier Rossi, 37 ans, cafetier, Jacques Gerbault, 35 ans, boucher, Yves Lethière, 47 ans, cafetier, et Bernard Delclaux, 36 ans, fleuriste, ont demandé un délai pour préparer leur défense. Leurs avocats ont demandé leur mise en liberté. Les magistrats ont renvoyé l'affaire au 22 janvier, en maintenant les prévenus en détention en raison du trouble qu'ils ont causé à l'ordre public.

Faits et jugements

Le cinéaste François Pain restera en prison.

Inculpé d'infraction à l'article 314 du code pénal (« loi anti-casseurs), M. François Pain, cinéaste, écroué depuis le 28 septembre 1979, restera en détention. La chambre d'accusation a infirmé mercredi 9 janvier l'ordonnance de M. Louis Chavanac, premier juge d'instruction, qui lui accordait, le 14 décembre, la liberté (*le Monde* daté 16-17 décembre 1979). Une photo publiée le 28 mars 1979 par l'hebdomadaire *Minute* montre M. Pain tenant en main un sac provenant du magasin Lancel, dont la vitrine venait d'être pillée après la manifestation du 23 mars.

Le cinéaste, défendu par M[es] Jean-Pierre Mignard et Martine Coisne, a toujours soutenu que le sac lui avait été lancé par un inconnu. La cour estime néanmoins qu'il ne présente pas de garanties suffisantes pour qu'on lui permette de quitter la prison, en raison de la gravité de la peine qu'il encourt.

● *Un anesthésiste de Blois*, le docteur Pierre Genty, a été condamné à 10 000 F d'amende pour homicile involontaire. Le docteur Genty était intervenu dans une clinique de Blois pour endormir M. Franck Felippi, dix-neuf ans, qui devait subir une intervention chirurgicale à la suite d'une blessure à une main. Le jeune homme était décédé pendant l'opération. — *(Corresp.)*

Une ancienne responsable de Terre des hommes-France est condamnée à un an de prison ferme.

Mme Denise Colin, quarante ans, ancienne responsable des placements à Terre des hommes-France, a été une nouvelle fois condamnée mardi 8 janvier par le tribunal correctionnel de Charleville-Mézières pour non-représentation d'enfants, à propos de l'affaire qui oppose son association depuis 1978 aux époux Branco, auxquels deux enfants sud-coréens avaient été confiés, puis retirés (« le Monde » du 7 septembre 1978 et daté 8-9 avril 1979).

Mme Colin a été condamnée à un an d'emprisonnement ferme et à 500 francs d'amende. Elle était absente lors de la lecture du jugement — l'audience avait eu lieu le 12 décembre 1979, — mais un mandat d'arrêt a été délivré contre elle.

M. René Marty, cinquante-trois ans, ancien président de l'association Terre des hommes-France, a été condamné, également pour non-représentation d'enfants, à huit jours d'emprisonnement et à 500 francs d'amende avec sursis. En outre, 20 000 francs devront être versés à la famille Branco.

L'association Terre des hommes-France a immédiatement fait appel de cette décision, déclarant notamment : « Les enfants, placés depuis plusieurs mois dans une famille belge, sont couverts par l'autorité d'une juge des enfants de ce pays, qui refuse actuellement de les rendre à la justice française. (...) Cette justice, qui, dans un premier temps, a refusé d'admettre que des enfants étaient en péril dans la famille Branco, et ce malgré des témoignages explicites, condamne dans un second temps, sans sourciller, Mme Colin, mère de huit enfants, à s'en séparer pendant un an. »

Un hôpital psychiatrique est reconnu responsable des dommages causés par un malade.

Un hôpital psychiatrique privé — l'hôpital Sainte-Madeleine à Bourg-en-Bresse (Ain) — a été déclaré par la première chambre de la cour d'appel de Lyon responsable des dommages causés par un de ses malades. Le 15 février 1975, un malade en traitement, M. Jean-Michel Prost, avait grièvement blessé une exploitante d'un débit de boisson, Mme Lucienne Fromain. La victime avait perdu l'œil droit. M. Prost, qui était sous le régime du placement volontaire, bénéficiait, au moment des faits, d'une permission de sortie sur autorisation du médecin traitant.

Dans son jugement, le tribunal de grande instance de Bourg-en-Bresse avait constaté, le prévenu étant en état de démence au moment des faits, qu'il ne pouvait être reconnu personnellement responsable.

Les magistrats lyonnais ont été sensibles aux arguments présentés par M[e] Matuchet, avocat de la victime. Selon lui, les établissements hospitaliers privés doivent, comme leurs homologues du secteur public, assumer la responsabilité des malades ; les risques courus par les tiers sont inhérents à la thérapeutique de mise en liberté. L'arrêt de la cour précise qu'il existe pour l'hôpital une « *obligation accrue de surveillance* ». Dans le cas de M. Prost, les magistrats ont estimé que, si la décision du médecin de le laisser sortir n'était pas une faute, des mesures auraient cependant dû être prises pour « *prévenir et empêcher les dommages à autrui* ». L'hôpital et le centre de psychothérapie de l'Ain ont été déclarés coresponsables des dommages causés par la maladie. La victime recevra plus de 380 000 francs d'indemnités. — *(Corresp.)*

L'affaire des pyramides : « le Monde » relaxé en appel.

La onzième chambre de la cour d'appel de Paris a confirmé, mercredi 9 janvier, le jugement de la dix-septième chambre correctionnelle qui avait débouté le 5 février 1979 (*le Monde* du 7 février 1979), M. Peter Munk, de son action en diffamation contre MM. Jacques Fauvet, directeur du *Monde* et Jean-Pierre Péroncel-Hugoz, auteur d'un article, du 25 mars 1978, traduisant l'émotion soulevée par un projet de construction d'un village de tourisme dans le site des pyramides d'Egypte (*le Monde* des 10 janvier et 14 décembre 1979).

Comme le tribunal, la cour a relaxé les prévenus, au bénéfice de la bonne foi et en raison du but « *humanitaire* » qu'ils poursuivaient. L'arrêt de la cour déclare notamment : « *La bonne foi pour valoir au journaliste l'immunité résulte tout autant de la technique (valeur des informations, distinction entre les faits certains et ceux qui sont seulement prétendus) que de la présentation et du style. En l'espèce, les prévenus ont satisfait aux critères d'ordre technique en ne détanurant pas les faits en soumettant aux lecteurs sur cinq colonnes les éléments du problème.* » En outre « *demeure de bonne foi celui qui, au risque de déplaire à un particulier, souligne le caractère déplacé d'un investissement sur les pyramides et oppose l'intérêt général de tout le monde méditerranéen à la recherche d'un profit par un homme dont toutes les opérations ne sont pas des réussites...* »

La chambre d'accusation refuse la mise en liberté de M. Dominique Marie.

La chambre d'accusation de Paris a rejeté mercredi 9 janvier la demande de mise en liberté de M. Dominique Marie, l'ancien vacataire du ministère des finances incarcéré depuis le 11 octobre 1979 pour avoir pris des photocopies des feuilles d'impôts de MM. Valéry Giscard d'Estaing et Marcel Dassault. Elle a infirmé l'ordonnance de M. Emile Cablé, premier juge d'instruction, qui avait fait droit le 24 décembre à cette demande (*le Monde* du 28 décembre 1979).

Comme le souhaite le parquet, l'inculpé restera détenu jusqu'à ce qu'il soit confronté avec les dirigeants de l'hebdomadaire *le Canard enchaîné* poursuivis pour recel de documents administratifs volés. De plus, la liste de personnalités trouvées sur M. Marie a été tapée, selon les experts, sur une machine à écrire de cet hebdomadaire.

En Nouvelle-Calédonie

TROIS MILITAIRES MEURENT APRÈS UNE MARCHE D'ENTRAINEMENT

Nouméa. — Trois jeunes soldats revenant d'une « marche d'accoutumance » de 10 kilomètres, sont morts mercredi 9 janvier à la suite d'un coup de chaleur. Les trois victimes appartenaient au détachement de renfort arrivés le 28 décembre à Nouméa et composé de cent trente-huit hommes de la 3[e] compagnie du 2[e] RIMA au Mans.

Alors que des sections du détachement arrivaient en fin de parcours et s'apprêtaient à regagner le camp, un homme, puis deux et trois ont été victimes d'une défaillance. Rapidement évacués sur l'infirmerie puis sur l'hôpital, ils devaient y décéder quelques heures plus tard. La justice a été saisie de l'affaire, et le général Barthélémy, commandant supérieur des troupes dans le Pacifique, a immédiatement ordonné une enquête de gendarmerie. — J.-L. F.

SPORTS

TENNIS

LE « MASTERS » A NEW-YORK

Premières victoires pour Connors, Vilas, Borg et McEnroe

La dixième édition du Masters, qui réunit les huit meilleures raquettes mondiales, a débuté mercredi soir 9 janvier au Madison Square Garden de New-York. Divisés en deux groupes de quatre, selon la formule dite Round Robin, les joueurs seront opposés en fin de semaine dans des demi-finales croisées, la finale ayant lieu dimanche. Les matches sont disputés à la lumière artificielle, sur une surface synthétique moyennement rapide, au meilleur des trois sets, finale incluse, ce pour sacrifier davantage aux commodités du public et de la télévision qu'à la régularité des performances.

The Arena, le terrain d'honneur du Garden, qui enregistra l'an dernier le record de cent six mille sept cent quatre-vingt-douze entrées pour les cinq journées, diffuse sous sa coupole un vacarme de kermesse au milieu de laquelle les compétiteurs ont du mal à garder leur concentration. Dans cette ambiance-là, c'est encore le jeune John McEnroe, vainqueur de l'an dernier (sur Arthur Ashe), qui paraît le mieux armé devant ses propres concitoyens.

De son côté, Bjorn Borg, le Suédois aux nerfs d'acier, n'a jamais semblé altéré par la moindre contestation ; en revanche, l'homme déteste les matches se terminant tard et plus encore à la lumière électrique.

Il y a aussi dans ce Masters d'autres champions : pour ne citer que Jimmy Connors, vainqueur du Masters en 1978, qui ne joue jamais mieux que dans une atmosphère survoltée, et Guillermo Vilas, que le « suprême court » doit avantager après sa toute récente victoire sur herbe dans les championnats d'Australie. Vitas Gerulaitis, autre New-Yorkais, perd un peu de sa flamme ; Roscoe Tanner cogne toujours sans problèmes ; Harold Solomon et José Higuera sont surtout des endormeurs de balles.

Mais chacun dans son cœur attend et souhaite la rencontre au sommet entre Borg, le super-adulte de vingt-trois ans au palmarès unique, et McEnroe, le benjamin de vingt ans aux lendemains qui chantent.

Nous allions oublier l'œuf d'or de la poule : 400 000 dollars (1 600 000 francs), dont 100 000 (400 000 francs) au vainqueur. Des prix à faire se retourner dans sa tombe « Big Bill » Tilden, le premier « pro » de l'histoire du tennis...

OLIVIER MERLIN.

RESULTATS DE LA PREMIERE SOIREE

GROUPE A

Connors (E.-U.) b. Higueras (Esp.), 6-3, 6-0 ; Borg (Suède) b. Tanner (E.-U.), 6-3, 6-3.

GROUPE B

Vilas (Arg.) b. Gérulaitis (E.-U.), 6-4, 6-7, 6-3 ; McEnroe (E.-U.) b. Solomon (E.-U.), 6-3, 7-5.

● *Les députés communistes ont dénoncé*, mercredi 9 janvier, « *le voyage qu'entreprend en Afrique du Sud une délégation de l'intergroupe parlementaire sur le sport et qui comprend des députés R.P.R., U.D.F. et du groupe socialiste et apparentés* ». Il est indiqué dans un communiqué que « *seul le groupe communiste a refusé sans ambiguïté de participer à ce voyage qui apporte une véritable caution au régime raciste de Pretoria* ». Les élus du P.C. posent la question : « *Qui finance ce voyage, dès lors que le gouvernement français et le bureau de l'Assemblée nationale est déclaré n'y apporter aucune contribution financière ?* » Les parlementaires du groupe communiste estime « *inadmissible que des députés acceptent de faire un tel voyage, financé directement ou indirectement par l'Afrique du Sud* ».

SKI

PERRINE PELEN EN TÊTE DE LA COUPE DU MONDE DE SLALOM SPÉCIAL

La Française Perrine Pelen a gagné mercredi 9 janvier le slalom de Berchtesgaden (R.F.A.), le troisième de la saison comptant pour la Coupe du monde de ski. Cinquième au terme de la première manche, à plus d'une seconde de la Suissesse Erika Hess, la jeune Grenobloise a réalisé un second parcours sans faute qui au total (98 sec. 51/100) lui permettait de devancer les Italiennes Claudia Giordani (99 sec. 61/100) et Daniela Zini (99 sec. 66/100).

C'est la huitième victoire de Perrine Pelen dans une épreuve de Coupe du monde depuis le début de sa « carrière ». Grâce à ses deux places d'honneur gagnées au début de la saison à Val-d'Isère et Piancavallo, elle prend la tête du classement de la Coupe du monde de slalom spécial (45 points), devant l'Autrichienne Anne-Marie Moser-Proell (36 points) et l'Italienne Claudia Giordani (45 points), et occupe la quatrième place du classement général de la Coupe (88 points), derrière Anne-Marie Moser-Proell (161 points), Marie-Thérèse Nadig (150 points) et Hanni Wenzel (147 points).

Aux championnats du monde de Garmish, en 1978, Perrine Pelen avait pris la quatrième place ; elle semble désormais en mesure de prétendre à une des premières places en Coupe du monde et aux Jeux olympiques.

BASKET-BALL. — *Les cinq équipes françaises encore qualifiées en quarts de finale des coupes européennes ont connu des fortunes diverses, mercredi 9 janvier. Dans l'épreuve des vainqueurs de coupes, Caen a été sévèrement battu à Leiden (Pays-Bas) par 106 à 77. En coupe Korac, Tours a été dominé à Sienne (Italie) par 95 à 85 tandis que Orthez s'est imposé dans sa salle face à Wolfenbuettel (R.F.A.) par 89 à 81. En coupe Ronchetti féminine, le Stade français a disposé de Budapest par 66 à 63 tandis que Montferrand était battu par Zagreb par 88 à 86.*

هكذا من الأصل

DANS UN ENTRETIEN A ...

...tre famille est lâchée comme si mon... avait commis un crime

déclare Mme Colette ...

...affaire des pyramides : le Monde » relaxé ... appel.

...a chambre d'accusation refuse la mise en liberté de M. ...

SCIENCES HUMAINES

La dissolution de l'École freudienne

Une marée de protestations

La « dissolution » de l'Ecole freudienne de Paris annoncée par le docteur Jacques Lacan (« le Monde » du 9 janvier) suscite dans les milieux psychanalytiques français de très importants remous. C'est essentiellement autour de la personnalité du docteur Lacan qu'ils tournent. Celui-ci, psychiatre de formation, psychanalyste avant la guerre, a en effet poursuivi une recherche théorique obstinée et neuve dans la ligne d'un « retour à Freud », dont la doctrine s'était largement édulcorée au cours des années avec la constitution en une institution internationale des associations diverses qui se réclamaient de lui.

En 1953, la Société psychanalytique de Paris, jusqu'alors organisme unique, connut une scission provoquée par les docteurs Lacan et Lagache, qui créèrent alors la Société française de psychanalyse et l'Institut de psychanalyse, spécialement destiné à la formation des psychanalystes. En 1959, la S.F.P. demanda son affiliation à l'Association internationale de psychanalyse, qui y posa comme condition l'éviction des docteurs Lacan et Françoise Dolto. En 1964, M. Jacques Lacan, constatant que la majorité de la S.F.P. y consentait, en sortait et créait l'Ecole française de psychanalyse, devenue Ecole freudienne de Paris. Depuis 1953, il conduisait chaque année un séminaire d'enseignement (partiellement publié au Seuil) à Sainte-Anne, puis à l'Ecole normale supérieure et maintenant à la faculté de droit.

En 1969, un groupe de membres de l'E.F.P. (dont François Perrier, J.-P. Valabrega, Mmes Aulagnier, Enriquez et Zaltzmann) quittaient l'E.F.P., en désaccord avec les modalités proposées par J. Lacan pour la formation des analystes. Ils créaient le Quatrième Groupe.

Toutes ces scissions ont eu lieu autour des questoins théoriques et pratiques soulevées par le docteur Lacan dans son souci de « restaurer le soc tranchant de la vérité » ouverte par Freud. L'Ecole freudienne de Paris comprend près de six cents membres inscrits, six cents correspondants, mais on peut estimer à mille cinq cents le groupe de ceux qui participent à ses travaux et suivent régulièrement ses publications ainsi que la revue « Ornicar », qui est indépendante, mais proche du Dr Lacan. Elle étend son influence en Allemagne, en Italie, en Espagne, en Amérique latine.

Les autres institutions parisiennes sont : l'Association psychanalytique de France, l'Institut de psychanalyse, le Quatrième Groupe. Les principales publications non lacaniennes sont : « la Revue française de psychanalyse », « la Nouvelle Revue de psychanalyse », « Topiques », « Etudes freudiennes », « Confrontation », « Psychanalyse à l'Université ». La psychanalyse fait l'objet d'enseignements à l'université de Vincennes (section « Le champ freudien »), où elle est assurée par les élèves du docteur Lacan, et à l'université de Paris-Censier, où différentes écoles se partagent sa transmission intellectuelle.

Lacan disperse les siens

(Suite de la première page)

— *Discours analytique et groupe analytique se révèlent ici antinomiques »*, ajoutait M. Miller.

En laissant de côté la véhémence du climat, gonflé de rumeurs téléphoniques, de procès d'intentions, de polémiques écrites d'une extrême violence et, finalement, d'événements anecdotiques, on en arrive ainsi au fond du débat qui, en soi, n'a rien de nouveau. On y retrouve, en effet, les étapes que Freud parcourut dans ses relations avec ses élèves. Il avait, lui aussi, en septembre 1907 et en 1910, invité à faire acte de candidature écrite à son groupe de travail du mercredi, en invoquant « *les changements naturels dans les relations humaines* » et le fait que la « *qualité de membre puisse n'avoir plus la même signification qu'autrefois* ». L'acte posé par le docteur Lacan s'inscrit dans la *logique même de la psychanalyse*, qui est de permanente remise en cause par l'effet de l'interrogation sur l'inconscient.

Aussi bien, le « *changement de signification de la qualité de membre* » intervient-il nettement et dans le texte du docteur Lacan et dans les réactions des psychanalystes qui se sentent touchés. Ceux-ci estiment que l'Ecole freudienne, ils l'ont faite, qu'ils en mènent la recherche théorique et que leur pratique l'illustre. Celui-là, dans une solitude analogue à celle de Freud — se souvient-on comment il parlait de « *sa bande* » ? — reprend dans sa lettre certains des termes du document du 21 juin 1964 par lequel il fondait l'Ecole freudienne de Paris. Il revendiquait déjà l'exclusivité de décider de l'admission « *sans tenir compte des positions prises à l'égard de ma personne* ». Il dénonçait « *les déviations et les compromissions* » de la psychanalyse. En somme, il se retrouve aujourd'hui rajeuni de quinze ans.

Les « *déviations* » et les « *compromisisons* » ont-elles des noms ? Si le docteur Lacan lui-même n'en a jamais cité, procédant tout au plus par des allusions cryptiques, les psychanalystes qui s'affirment les plus proches de lui, ne se sont pas privés d'attaquer nommément — et parfois très brutalement — ceux qui se diraient « lacaniens », abusivement, selon eux. Ainsi les publications du *Champ freudien* (qui sont proches mais indépendants de l'E.F.P.) ont-elles fait peser sur Françoise Dolto, sur Michèle Montrelay, sur Serge Leclaire, sur Octave Mannonni, l'accusation plus ou moins explicite d'incompréhension de la théorie lacanienne.

S'il est certain que la liberté de parole à l'*intérieur* de l'E.F.P. *n'a* jamais été réprimée comme l'affirmaient nombre de membres, elle a été limitée à des lieux bien précis : lettres internes de l'Ecole, congrès, journées d'études. Mais dans les séminaires de l'Ecole, l'enseignement devait témoigner d'une rigueur purement lacanienne. « *Lacan exerce un certain contrôle sur ce qui se professe dans l'Ecole, qu'il considère sans nul doute comme la sienne, et non pas la chose de ceux qu'il y a accueillis.* » disait encore J. A. Miller. C'est ainsi que Serge Leclaire et Michèle Montrelay se virent chacun refuser l'autorisation de tenir des séminaires.

Au nom de la nécessité de la recherche et de la contradiction, Michèle Montrelay écrivait récemment aux membres de l'E.F.P. : « *Nos positions doivent pouvoir être exprimées, débattues, voire contredites, dans leur diversité, sans pour autant être interdites à l'intérieur de l'école freudienne... Faire obstacle à cette circulation, se préoccuper de doctrine plus que de recherche, c'est, à plus ou moins long terme, frapper de stérilité, au sein même de l'école, la fécondité et l'efficace de l'enseignement de Lacan.* »

Faire éclater le groupe, renouveler le combat, assurer que l'analyse passe par la crise, ç'a été une constante de la démarche de Jacques Lacan, secouant notamment en l'occurrence certains de ceux qui, en d'autres époques, ont témoigné d'un type de fidélité sous lequel il semble étouffer. De vieux amis, aussi bien que des élèves très attachés — et les phénomènes de « *transfert* » se déploient là dans toute leur cruauté — sont pris dans une tempête qu'on prendrait à tort pou *une affaire bien parisienne* ou une querelle de beaux esprits.

La psychanalyse ne saurait s'installer nulle part ni jamais sous peine de servir d'alibi psychologique aux belles âmes, disent les « lacaniens », qui récusent toute diversification entre l' « enseignement de Lacan », l' « organisation de Lacan » et son « Ecole ». C'est un tout, qu'on ne peut plus désormais prendre à la carte. L'heure d'un choix est venue, celle de dire si l'on est *pour ou contre*.

Acculés à cette *problématique*, leurs opposants la récusent. Ils s'estiment « lacaniens » tout aussi rigoureux, tout aussi logiques dans *leur réflexion théorique* et *leur* conduite de praticiens, et ne consentent pas à être confondus avec tous les psychanalystes qui, en dehors de l'école freudienne, ont absorbé de Lacan ce qu'ils avaient envie d'en prendre. Ces « opposants », ou qualifiés tels, ne sont pas reconductibles à un dénominateur commun, sinon leur refus de voir mise en doute leur fidélité intellectuelle à la rigueur analytique enseignée par Jacques Lacan, et celui-ci se mettre en situation de dire qui est fidèle et qui ne l'est pas.

Il a en tout cas, avec cet écrit, bousculé beaucoup de psychanalystes contraints, d'un jour à l'autre, à s'interroger encore une fois sur leur rapport avec l'écoute de l'inconscient. Le malaise d'ailleurs ne touchait pas seulement l'Ecole freudienne. Dans les autres institutions psychanalytiques françaises, on s'interrogeait aussi sur les relations de la pratique, de la doctrine et de celui qui la transmet. Pendant ce temps, comme en d'autres pays, l'Etat, l'ad*ministration — quelle qu'en soit* l'idéologie, — guettent l'occasion de briser enfin les psychanalystes, en les institutionnalisant, en les intégrant, en en faisant des instruments d'adaptation. Les frontières de la liberté, où sont-elles donc ? C'est l'un des sens du grave débat qui se joue.

JACQUES NOBÉCOURT.

CYGN!FIANT ?

L'ayatollah Can dit de l'Ecole freudienne de Paris : « dissoute » ? En la canbale maison freudienne, bris sûr, donc. Par quoi ces afires attreuses ? Par oxysme peut-être. Ou par islanisme (ex acerbé par qui ?). Sauf à inférer qu'en l'anneau tors de l'intoxygence magistrale, ce chant-géant mouvement re-tors cygnifie. Mais, tue jusqu'à l'heure (pas l'heur) de la lettre envolée de Guitrancourt, sourd-elle en fin l'invective parricide : « *va donc, eh, tors dû* » ?

MICHEL KAJMAN.

Une lettre de M. Jacques Lacan

Je parle sans le moindre espoir — de me faire entendre notamment.

Je sais que je le fais — à y ajouter ce que cela comporte d'inconscient.

C'est là mon avantage sur l'homme qui pense et ne s'aperçoit pas que d'abord il parle. Avantage que je ne dois qu'à mon expérience.

Car dans l'intervalle de la parole qu'il méconnaît à ce qu'il croit faire pensée, l'homme se prend les pieds, ce qui ne l'encourage pas.

De sorte que l'homme pense débile, d'autant plus débile qu'il enrage... justement de se prendre les pieds.

Il y a un problème de l'école. Ce n'est pas une énigme. Aussi je m'y oriente, point trop tôt.

Ce problème se démontre tel, d'avoir une solution : c'est la *dis* — la dissolution.

A entendre comme de l'association qui, à cette école, donne statut juridique.

Qu'il suffise d'un qui s'en aille pour que tous soient libres, c'est, dans mon nœud, vrai de chacun, il faut que ce soit moi dans mon école.

Je m'y resous pour ce qu'elle fonctionnerait, si je ne me mettais en travers, à rebours de ce pour quoi je l'ai fondée.

Soit pour un travail, je l'ai dit — qui, dans le champ que Freud a ouvert, restaure le soc tranchant de sa vérité, — qui ramène la praxis originale qu'il a instituée sous le nom de psychanalyse dans le devoir qui lui revient en notre monde — qui, par une critique assidue, y dénonce les déviations et les compromissions qui amortissent son progrès en dégradant son emploi. Objectif que je maintiens.

C'est pourquoi je dissous. Et ne me plains pas desdits « membres de l'école freudienne » — plutôt les remercié-je, pour avoir été par eux enseigné, d'où moi, j'ai échoué, — c'est-à-dire me suis pris les pieds.

Cet enseignement m'est précieux. Je le mets à profit.

Autrement dit, je persévère.

Et appelle à s'associer derechef ceux qui, ce janvier 1980, veulent poursuivre avec Lacan.

Que l'écrit d'une candidature les fasse aussitôt connaître de moi. Dans les dix jours, pour couper court à la débilité ambiante, je publierai les adhésions premières que j'aurai agréées, comme engagements de « critique assidue » de ce qu'en matière de « déviations et compromissions » l'E.F.P. a nourris.

Démontrant en acte que ce n'est pas de leur fait que mon école serait institution, effet de groupe consolidé, aux dépens de l'effet de discours attendu de l'expérience, quand elle est freudienne. On sait ce qu'il en a coûté, que Freud ait permis que le groupe psychanalytique l'emporte sur le discours, devienne Eglise.

L'Internationale, puisque c'est son nom, se réduit au symptôme qu'elle est de ce que Freud en attendait. Mais ce n'est pas elle qui fait poids. C'est l'Eglise, la vraie, qui soutient le marxisme de ce qu'il lui redonne sang nouveau... d'un sens renouvelé. Pourquoi pas la psychanalyse, quand elle vire au sens ?

Je ne dis pas ça pour un vain persiflage. La stabilité de la religion vient de ce que le sens est toujours religieux.

D'où mon obstination dans ma voie de mathèmes — qui n'empêche rien, mais témoigne de ce qu'il faudrait pour, l'analyste, le mettre au pas de sa fonction.

Si je père-sévère, c'est que l'expérience faite appelle contre-expérience qui compense.

Je n'ai pas besoin de beaucoup de monde. Et il y a du monde dont je n'ai pas besoin.

Je les laisse en plan afin qu'ils me montrent ce qu'ils savent faire, hormis m'encombrer, et tourner en eau de boudin un enseignement où tout est pesé.

Ceux que j'admettrai avec moi font-ils mieux ? Au moins pourront-ils se prévaloir de ce que je leur en laisse la chance.

Le directoire de l'E.F.P., tel que je l'ai composé, expédiera ce qui se traîne d'affaires dites courantes, jusqu'à ce qu'une assemblée extraordinaire, d'être la dernière, convoquée en temps voulu conformément à la loi, procède à la dévolution de ses biens, qu'auront estimés les trésoriers, René Bailly et Solange Faladé.

AÉRONAUTIQUE

● *Un équipage britannique* a battu, le mardi 8 janvier, aux commandes d'un hélicoptère américain Sikorsky S-76, le record de vitesse établi voici dix-neuf ans sur le trajet Londres-Paris-Londres. L'appareil, le *Spirit of Paris*, un hélicoptère de transport frappé aux couleurs de la société britannique Bristow Helicopters Ltd, a parcouru à l'aller la distance séparant Londres de Paris en une heure quinze minutes (contre une heure quarante et une minutes en 1961), soit à une vitesse de 273.6 kilomètres à l'heure.

Au retour, l'appareil a rallié Londres en une heure onze minutes (contre une heure quarante minutes). Pour établir cette performance, trois passagers avaient pris place dans cet hélicoptère qui peut croiser à une vitesse maximale de 286 km à l'heure.

SCIENCES

La mise en valeur des ressources minières des océans

M. Giraud : « L'important, c'est d'être prêt »

A la suite de la communication qu'il a faite au conseil des ministres du 9 janvier sur la mise en valeur des ressources minières des océans (nos dernières éditions du 10 janvier), M. André Giraud, ministre de l'industrie, a expliqué, au cours d'une conférence de presse, les intentions politiques du gouvernement dans ce domaine.

Plusieurs raisons ont conduit le gouvernement à s'engager dans le développement des moyens d'exploiter les ressources énergétiques et minérales sous-marines. Avec des zones économiques (de 200 milles nautiques) s'étendant sur 10 millions de kilomètres carrés, la France est devenue la troisième nation maritime du monde. Les bassins sédimentaires sous-marins (1) couvrent environ 90 millions de kilomètres carrés, dont 15 dans la tranche des profondeurs d'eau de 0 à 300 mètres (le plateau continental), 38 millions de 300 à 3 000 mètres, et 38 millions de 3 000 à 4 000 mètres (par comparaison, les bassins sédimentaires des terres émergées représentent 65 millions de kilomètres carrés). D'autre part, les grands fonds marins sont tapissés, sur de très importantes superficies, par des nodules polymétalliques qui pourraient fournir du manganèse, du nickel, du cobalt et du cuivre. On connaît aussi des placers de diverses matières minérales et les boues métalliques de la mer Rouge, sans oublier les sorties hydrothermales, nouvellement découvertes, qui pourraient être riches en éléments minéraux. Enfin, la technologie française pétrolière et parapétrolière pour l'*offshore* est la deuxième du monde, grâce à l'effort consenti dans ce domaine depuis 1962.

M. Giraud a souligné que le travail pétrolier en mer est toujours difficile et coûteux : un forage par 1 500 ou 2 000 mètres de profondeur d'eau coûte entre 120 et 150 millions de francs. L'équipement d'un champ *offshore* suppose des dépenses de plusieurs dizaines de milliards de francs : en mer du Nord, les champs de Frigg et de Brent ont respectivement coûté 15 et 25 milliards de francs.

Si l'on veut que la France participe efficacement à l'exploitation des ressources marines d'hydrocarbures, il faut, a dit le ministre de l'industrie, agir dans trois directions :

— Accentuer l'effort d'exploitation des zones intéressantes, ce qui suppose une activité accrue des compagnies pétrolières ;

— Continuer à faire progresser la technologie pour rendre possible l'exploitation des mers profondes :

— Restructurer le secteur parapétrolier dont le chiffre d'affaires est de 30 milliards de francs (dont 85 % pour l'exportation).

Pour les nodules polymétalliques, M. Giraud pense qu'il est important que la France soit prête quand le besoin de ces nouvelles ressources minérales se fera sentir et quand le régime juridique international des grands fonds marins sera défini. Selon le ministre, la Cour des comptes a eu raison de reprocher les sommes dépensées pour les nodules (*le Monde* du 27 décembre 1979) parce que alors l'effort n'était pas assez important pour aboutir. En fait, on connaît encore peu de choses sur les nodules. Il faut donc accroître les efforts d'exploitation, dans le domaine des techniques de ramassage et de traitement des nodules : globalement, pour les trois prochaines années, 112 millions de francs pourraient être attribués à ce programme.

On dit souvent que l'exploitation des nodules ne peut être compétitive par rapport à celle des minerais terrestres. M. Giraud pense que l'avenir dans ce domaine est imprévisible. Que se passerait-il actuellement si on avait tenu le même raisonnement il y a quinze ou dix-huit ans à propos du pétrole de la mer du Nord ?, a-t-il fait remarquer, ajoutant : « *L'important, c'est d'être prêt.* » Et, pour y parvenir, il faut une politique cohérente. — Y. R.

(1) Les gisements d'hydrocarbures se trouvent toujours dans les bassins sédimentaires.

M. ALAIN PERRODON PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ GÉOLOGIQUE DE FRANCE

La Société géologique de France, au cours de son assemblée générale du 7 janvier, a élu président, pour 1980, M. Alain Perrodon, qui succède ainsi à M. Pierre Rat. Créée en 1830, la Société compte environ deux mille membres.

[*Né le 12 août 1932 à Angers*, M. Alain Perrodon est ingénieur de l'Ecole nationale supérieure de géologie de Nancy, diplômé de l'Ecole nationale supérieure du pétrole et des moteurs, et docteur ès sciences. Il est actuellement chef de la division géologie de la société nationale Elf-Aquitaine (production) et président du comité national français de géologie. Il est le premier « pétrolier » à être élu à la présidence de la Société géologique de France.]

ÉDUCATION

TROIS MOIS D'ACTION POUR UN DEMI-POSTE D'INSTITUTEUR...

Les parents d'élèves de l'école de Gageron, un hameau de la commune d'Arles, ont partiellement obtenu satisfaction. Depuis la rentrée des vacances scolaires de Noël, un demi-poste supplémentaire a été attribué à cette petite école du nord de la Camargue. Les parents d'élèves, soutenus par les élus enseignants, avaient protesté pendant le premier trimestre (*le Monde* du 29 novembre 1979) contre la fermeture de la deuxième classe de l'école, en septembre 1979. Une institutrice vient d'être nommée pour prendre en charge le matin les élèves du niveau pré-scolaire et du cours préparatoire. Une aide maternelle, nommée par la mairie d'Arles, aidera l'instituteur déjà en poste pendant les après-midi.

Pour M. Vincent Porelli, maire de Port-Saint-Louis-du-Rhone, député (P.C.) des Bouches-du-Rhône, « *la réouverture complète de la classe reste à obtenir, mais la création de ce demi-poste constitue un succès* ».

...et une classe supplémentaire

D'autre part, le conflit qui opposait à l'administration neuf institutrices d'écoles maternelles de Talant (Côte-d'Or) est sur le point d'être reglé. Un poste supplémentaire d'enseignant vient d'être attribué par l'inspection académique à l'école Elsa-Triolet, à compter du 7 janvier. Un bilan sera établi en février afin d'étudier la création d'une autre classe supplémentaire.

Depuis la rentrée de septembre dernier, ces institutrices, obéissant au mot d'ordre du Syndicat national des instituteurs et des professeurs d'enseignement général de collège (SNI-P.E.G.C.) refusaient d'accueillir plus de trente élèves par classe (*le Monde* du 27 septembre 1979). Une centaine d'enfants restaient inscrits sur une liste d'attente. Les institutrices étaient soutenues dans leur action par les associations d'habitants, de parents et la municipalité, qui faisaient valoir que la population de cette ville nouvelle de l'agglomération dijonnaise a plus que doublé en quatre ans sans que l'administration en tienne compte.

A Goussainville (Val-d'Oise)

DES PARENTS OCCUPENT UN GROUPE SCOLAIRE OU LE CHAUFFAGE EST DÉFECTUEUX

Des parents occupent depuis le lundi 7 janvier, des locaux du groupe scolaire Jean-Moulin, à Goussainville (Val-d'Oise), sans toutefois empêcher les cours. Avec le soutien des enseignants, ils protestent contre le mauvais fonctionnement du chauffage.

Pendant les trois jours qui ont suivi les vacances de Noël, la température n'a pas dépassé 13 degrés, et même 10 degrés dans certaines des vingt et une classes des deux écoles maternelles et de l'école primaire qui accueillent six cents élèves au total. Des malfaçons ont été constatées dans l'installation peu après sa construction en 1974. De petites réparations avaient, semble-t-il, permis d'en limiter les effets. Avec le temps, les défectuosités s'accentuent. En février 1979, la municipalité a déposé un recours auprès du tribunal administratif de Versailles. Un expert a été désigné en juillet, mais selon un élu municipal, il n'avait pu, en octobre, obtenir de documents de la part du constructeur, la Société auxiliaire d'entreprise (S.A.E.). Cette société a elle-même déposé un recours auprès de la même juridiction pour non paiement de sommes dues par la commune.

A Lille

NOUVELLE AGRESSION CONTRE UN LOCAL UNIVERSITAIRE

(De notre correspondant.)

Lille. — Après la mise à sac du bureau d'un professeur de l'université des sciences et techniques de Lille-I (*le Monde* daté 6-7 janvier), l'université des sciences humaines et des lettres de Lille-III a été l'objet d'une agression dans la nuit du lundi 7 janvier. Trois pavés ont été lancés contre un local du rez-de-chaussée, brisant les vitres et endommageant le bureau de quatre enseignants de français, dont M. Jacques Michot, connu comme l'un des animateurs du Comité de défense des étudiants étrangers. Cet acte n'a pas été revendiqué. Les dégâts sont estimés à 3 000 francs. Le président de l'université, M. Patrick Rafroidi, a exprimé son indignation. « *L'université*, affirme-t-il, *ne saurait défendre les libertés et le respect des individus sans s'élever énergiquement contre toute atteinte à ces principes, d'où qu'elle vienne.* » — G. S.

● *Les décrets d'application de la loi Guermeur* (du 25 novembre 1977) relatifs aux régimes et aux conditions de retraite des maîtres de l'enseignement privé sous contrat (*le Monde* du 29 décembre 1979) sont publiés au *Journal officiel* du 10 janvier.

RELIGION

● *Les dominicains de deux « provinces » françaises* (Paris et Lyon), réunis en chapitres, ont élu leurs prieurs provinciaux. Il s'agit, pour la province de Paris, du R.P. Jean-René Bouchet, quarante-quatre ans, précédemment prieur du couvent de Strasbourg, qui remplace le R.P. Jacques Raulin. Le R.P. Dominique Motte, quarante-neuf ans, a été élu provincial de Lyon. Il succède au R.P. Luc Moreau.

Le Monde des LIVRES

Marguerite Yourcenar, traductrice de la poésie grecque

En beau français

TOUTE la poésie grecque, inventoriée, échantillonnée, est là, mise à l'épreuve d'une traduction claire, dans le volumineux recueil que Marguerite Yourcenar publie aujourd'hui, rassemblant des travaux anciens et récents.

Matériaux d'une recherche personnelle et privée, qui, au fil des ans, a conduit l'auteur de Sappho à Proclus et d'Empédocle à Honestus de Byzance, et qui font que ce livre n'est pas une anthologie de la poésie grecque comme les autres, celle de Brasillach par exemple, composées pour l'instruction du public, mais, ce qu'elle en dit elle-même, un carnet d'esquisses d'après l'antique, où l'artiste, sur les grands modèles, éprouve sa maîtrise.

Le lecteur qui entre dans l'univers oriental recréé dans ces pages est porté d'un bout à l'autre par l'intérêt que son guide prend à dominer l'inconnu et en même temps à le faire exister. C'est l'action du livre, sa séduction et sa justification, que cette volonté qui entraîne l'amateur à situer en sa compagnie, à comparer et à préférer. Le savoir est composé sous nos yeux ; et l'éclectisme éclairé des informations évite avec goût les lourdeurs d'une recherche érudite, qui n'est pourtant pas entièrement inaccessible à l'auteur des *Mémoires d'Hadrien*.

Soumettre toute matière à son plaisir

Le détail rare est parfois noté, mais les appréciations les plus répandues ne sont pas rejetées, tant les brèves et riches notices de présentation préservent la position de l'écrivain qui réunit tous les documents utiles en vue de l'œuvre à écrire. Ce n'est pas que les choix soient rapportés à une sensibilité subjective, ce qui n'irait pas avec l'idéal classique, ni avec la volonté, qui l'est moins, d'accueillir presque tout. Le modernisme, dans une entreprise somme toute assez anachronique, serait dans ce pouvoir qu'a Marguerite Yourcenar de soumettre toute matière à son *plaisir* et à *l'imagination qui* règne sur la littérature universelle, risquant, au gré de sa fantaisie, les rapprochements les plus libres, entre les odelettes anacréontiques et la poésie de Li Tai-po, comme entre Médée et la Natacha de Tolstoï.

Pour faire des « poèmes » en français avec une poésie qui ne connaît guère cette forme, on est porté à prélever largement dans le domaine alexandrin, qui s'y prête le mieux — et en effet une grande partie du livre est remplie par des idylles et par des épigrammes de *l'Anthologie palatine*, dont les situations scabreuses et le décor ont de quoi fasciner la romancière. Ce n'est pas la première fois que l'Antiquité grecque aura fourni aux *amateurs de belles choses des* délectations aussi vives. Il est vrai que d'autres textes, et des plus graves, comme le fragment sophistique du *Sisyphe* de Critias, sur l'invention des croyances, trouvent, contaminés par le voisinage, une place dans la collection.

Pour les grandes œuvres de la tragédie ou de la lyrique chorale, la simple opération, si l'on peut dire, de leur transmutation en poésie française conduit à les faire entrer, sous forme de fragments, dans les jardins d'une Alexandrie éternelle. Le désir fou d'Apollon pour Coronis, un des épisodes d'une ode de Pindare, figure ici comme le détail d'un tableau ravissant. C'est un Pindare *eroticus* que l'on découvrira avec quelque surprise ; ce n'est certes pas celui de Hölderlin.

Avant de s'interroger sur le point, après tout futile, de savoir s'il existe quelque relation entre l'univers de la Grèce archaïque et son adaptation par Marguerite Yourcenar, on est tenté d'abord de situer le lieu littéraire et esthétique d'une entreprise qui semble si assurée de sa légitimité.

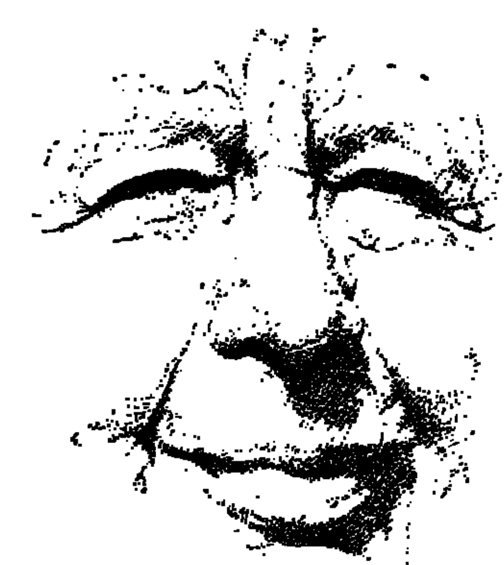
Le style est celui des maîtres, nombreux, attachés avant elle aux modèles antiques : Chénier, ou le Parnasse, mais aussi Hugo.

JEAN POLLACK.

(Lire la suite page 22.)

L'admiration de Jean Guitton

O noblesse ! O beauté simple et vraie ! L'invocation de Renan dans la *Prière sur l'Acropole*, je l'ai toujours entendue. Aussi ai-je lu *la Couronne et la Lyre* avec une grande attention. C'était une entreprise difficile que de faire respirer aux Français ignorant le grec l'essence de la poésie grecque, étalée sur douze siècles, sur trente générations.


★ *Dessin de Bérénice CLEEVE.*

On ne peut traduire les vers qu'en vers : alors, on s'éloigne de l'original. Il faut inventer des équivalences. Mme Yourcenar y excelle : elle retranche, dilate. Elle utilise la rime, qui donne à nos vers leur balance et leur structure. Miracle ! La traduction vaut parfois mieux que le texte : ce que Sainte-Beuve avait noté pour les traductions de Paul-Louis Courier. J'ai voulu faire une épreuve : j'ai pris un passage de *la Magicienne* de Théocrite ; je l'ai traduit littéralement. Puis j'ai comparé avec le texte de Mme Yourcenar, qui était bien meilleur ! Il faut dire encore que ces poèmes, si différents par l'âge et la manière, finissent par se ressembler, enveloppés, fondus par l'âme de l'auteur ; ce qui leur donne un peu de monotonie. Il semble qu'on soit sur un rivage, qu'on entende le bruit *du flot mélancolique et comme* un faible gémissement.

Ce qui est le plus admirable dans ce livre, ce sont les notices discrètes où cette femme universelle, défiante de tout attachement excessif à ce qu'elle aime, propose ses jugements. Elle fait son portrait, sans le vouloir peut-être ? On pouvait deviner qu'elle passerait vite sur Homère, Hésiode. Je m'étonne de ne point rencontrer les philosophes poètes d'avant Socrate : Parménide, Héraclite. Eschyle n'est pas son préféré : elle n'est pas claudélienne ! Son auteur, c'est Euripide, qu'elle tient, comme Racine, pour le plus moderne des Anciens. Même ceux qui, comme Gide ou Anouilh, imitent Sophocle, sont, à l'entendre, *« euripidiens ». En Euripide*, elle aime son idéal pour le style, plus plein que chez Racine, plus flexible que chez Goethe, et qui fait prévoir les courbes de Praxitèle. Vous croyez qu'elle repousse Aristophane : Pas le moins du monde. Elle lui pardonne sa grossièreté pour l'odeur des fritures, de la poussière, des excréments, et aussi pour son idée, en 412, d'éviter la guerre par une grève conjugale des femmes. Et son préféré, c'est sans doute Théocrite, qu'a plagié Virgile, sans avoir pu faire vivre le petit peuple des campagnes : chose curieuse, Théocrite la fait penser à Rubens.

Chemin faisant, par un souci de justice et d'égalité, elle n'abaisse un peu les grands que pour réveiller les poètes mineurs, qu'elle nous découvre. Connaissez-vous Stesichore, Ibycos, Posidippus, Méléagre de Gadara, mais encore, à l'âge chrétien, Agathias et Paul le Silentiaire ? Il y a des noms qui sont des poèmes en raccourci.

Voici que je ferme ce livre de parfums, d'*essences*, de jugements critiques et d'admiration, qui me fait penser à celui qu'écrivit Thierry-Maulnier sur la poésie de la France. La sensibilité de Mme Yourcenar n'est pas la mienne. Aimant passionnément la Grèce, ayant enseigné sa philosophie, je trouve que l'âme grecque est triste, même dans ses joies ; que les rives de la mer intérieure souffrent d'un excès de lumière, sans ombre, sans clair-obscur, qu'on y entend un chant doux et désespéré. Je préfère en somme Rembrandt à Rubens. Et je trouve qu'il manque à ce beau livre, si mesuré, ce que le christianisme a donné à la Grèce pour s'accomplir. Il me semble que l'empereur Hadrien en souffrait aussi, sans le savoir. Quant à Marguerite Yourcenar, elle a pu allier en elle une passion violente de la vie avec une secrète amertume de vivre. Elle me fait penser à un Fénelon, mais un Fénelon sans féminité. Elle a la coquetterie de ne pas vouloir ressembler aux femmes occidentales, qui laissent en elle prévaloir le cœur : c'est un cerveau, un prince de jugement. Elle le sait. Mais je me demande alors timidement pourquoi elle s'est laissée tenter, pourquoi elle a pu paraître préférer la couronne à la lyre...

JEAN GUITTON,
de l'Académie française.

« Chateaubriand », de G. Painter
« Correspondance », tome II
Le droit au mensonge

L'ECRIVAIN qui raconte sa vie doit-il suivre la rigueur de l'historien ou la fantaisie du romancier ? Ce débat vieux comme le projet de se peindre rebondit chaque fois que des documents mettent en doute la parole d'un auteur. La question ne peut que se reposer cet hiver, où le début d'une biographie et la suite d'une correspondance prennent en flagrant délit un de nos brodeurs les plus fieffés.

Chateaubriand, c'est connu, ne cesse d'accommoder la vérité. *Moins pour se donner le beau rôle et faire bien dans* le tableau que pour s'approprier les choses en leur imprimant sa marque. Le chiper la main dans le sac est à la portée d'un débutant ; ce que George Painter n'est plus depuis longtemps, en particulier depuis son mémorable *Proust*.

DANS l'embarras du choix, prenons le voyage en Amérique. Plus précisément, car tout a été dit et contredit sur l'itinéraire de l'expédition, arrêtons-nous à la prétendue rencontre avec le général Washington. Oui ou non, le futur auteur d'*Atala* a-t-il été reçu par le président des Etats-Unis ?

Rappelons ce qui ne fait pas trop de doute. En avril 1791, Chateaubriand a quitté Saint-Malo sur un brigantin de 160 tonneaux, le *Saint-Pierre*, en compagnie de sulpiciens qui vont fonder à Baltimore le premier séminaire catholique du Nouveau Monde. Un des religieux confirmera les dires de l'écrivain sur ses sermons à l'équipage et ses apostrophes théâtrales à la tempête, attaché au grand mât tel, plus tard, le jésuite du *Soulier de satin*. L'enfant de Combourg, qui a vingt-trois ans, se laisse déjà emporter par la houle des mots. Seule certitude : il a bien en poche une recommandation du colonel Armand de la Rouërie, ancien compagnon *d'armes de Washington. Tout le reste est-il littérature ?*

par Bertrand Poirot-Delpech

ECOUTONS d'abord la version des *Mémoires d'outre-tombe* (pages 272 à 274 de l'édition Livre de poche, tome I). Chateaubriand arrive à Philadelphie juste le jour où Washington quitte la ville. Il le voit partir dans une voiture « *tirée par quatre chevaux fringants* ». Après une semaine d'attente, il lui porte la lettre de la Rouërie. Une modeste servante lui ouvre la porte et l'introduit. L'écrivain trouve le général « *ressemblant à ses gravures* » et d'une « *simplicité romaine* ». Il n'est pas ému, vu qu'« *aucun visage d'homme jamais ne (le) troublera* ». L'homme d'Etat répond à ses projets d'expédition « par monosyllabes ». « *Il est moins difficile d'ouvrir le passage du Nord-Ouest que de créer un peuple* », dit le vicomte, en guise de compliment. « *Well, well, young man* », répond Washington.

Un dîner réunit, le lendemain, cinq ou six convives. La conversation tourne autour de la Révolution française, sans que Chateaubriand se souvienne de propos précis, sinon sur les fausses clefs de la Bastille vendues alors en colifichets, et dont le président possède un exemplaire. Conclusion des *Mémoires*, trente et un ans plus tard : « *J'ai passé devant lui comme l'être le plus inconnu : il était dans tout son éclat, moi dans toute mon obscurité... Mais je me suis senti échauffé par son regard. Il y a une vertu dans les regards d'un grand homme.* »

LACONIQUEMENT, le Livre de poche indique en note que la réalité de cette visite est contestée. Le vrai est qu'elle respire à plein nez l'affabulation !

C'était déjà l'opinion de Joseph Bédier, un des premiers à soupçonner les témoignages rocambolesques sur une Louisiane et une Floride jamais vues autrement qu'à travers les voyageurs de l'époque. Des érudits ont même repéré les sources livresques du Sud, selon Chateaubriand, et comment il les a confondues. Henri Guillemin a été là-dessus, on l'imagine, le plus drôle et le plus féroce.

Dernier exégète en date, le duc de Castries étaie le doute où le laisse le récit de la rencontre, « *fort incolore* » et empreint de « *vanité juvénile* » (libr. acad. Perrin, 1976, pp. 56 à 76). Il cite une lettre retrouvée en 1939, dans laquelle Washington s'excuse auprès de la Rouërie de n'avoir pas reçu son protégé, parti pour le Niagara le lendemain de son arrivée à Philadelphie...

Qu'à cela ne tienne !, corrige aujourd'hui George Painter pour accréditer la bonne foi des *Mémoires* dont, quant à lui, il ne démord pas : Chateaubriand n'a pas vu Washington lors de son premier passage en juillet 1791, mais le 10 décembre suivant, au retour de son périple, au moment de rembarquer pour l'Europe !

L'AFFIRMATION est d'importance. Si elle procède de documents neufs et solides, c'est une manière de « scoop » pour tous les spécialistes, et qui rejette sur ces derniers les soupçons de fantaisie adressés jusqu'ici au vicomte.

Hélas !, Painter n'apporte aucune preuve que le récit serait exact, à une confusion de date près. Il se contente de répéter une conviction personnelle faite de supputations sur la psychologie des protagonistes. En n'insistant pas pour être reçu, Chateaubriand aurait contrevenu aux usages et à son plus cher désir ; Washington, de son côté, avait de « *bonnes raisons* » d'obliger son ami la Rouërie, aux opinions proches des siennes, et d'aimer parler du Niagara, qu'il connaissait...

(Lire la suite page 21.)

Les manières de s'habiller

● ***Une étude séduisante de Jacques Laurent.***

JACQUES LAURENT donne aux réflexions que lui inspire l'histoire du costume tout le charme d'une flânerie. Cet auteur est le contraire d'un esprit dogmatique, religieux, car il possède le sentiment du mystère. Il aime assez ce qu'il évoque pour ne pas en amoindrir les singularités, en les rassemblant sous l'éteignoir de quelque système. On le sent passionné par son étude, ravi de décrire les métamorphoses du vêtement, et surtout celles des dessous féminins. On partage vite son plaisir et son émoi.

« *Dans l'histoire du costume, donc de ses variations, donc de la mode*, écrit Jacques Laurent, *la recherche d'effets liés à une cause... n'a jamais conduit qu'à des sottises. Même Alain s'égare par excès de logique quand il raisonne de la mode. Il lui veut des buts précis qui seraient, par une charitable politesse, de dissimuler les disgrâces physiques, les outrages du temps, ce qui l'entraine à affirmer* : « Au temps où les hommes se paraient, la perruque était une politesse de tous à l'égard de ceux qui ne pouvaient pas se passer de perruque. » *Il faudrait alors expliquer pourquoi cette charitable mode n'a guère duré plus de deux siècles, par quel généreux élan du cœur elle naquit, sous quel assaut de l'égoïsme elle disparut.* » En fait, l'« aventure » du costume comporte une grande part d'irrationnel. « *Tantôt elle tolère des lois, tantôt elle les ignore* », constate l'auteur. « *Je postule*, dit-il aussi, *que s'ils s'étaient intéressés aux vêtements comme ils s'intéressèrent aux rapports politiques des grandes puissances, Tocqueville et Bainville se seraient trompés dès qu'ils auraient tenté de prévoir l'évolution d'un jupon.* »

Certes, le vêtement est chargé de nous représenter dans la vie de société ; il trahit la condition de chaque individu, quoique cette fonction paraisse moins évidente dans la France contemporaine. Mais comment expliquer l'« *extravagance de ses variations* », sinon par une sorte de caprice collectif, par un « *besoin passionnel et aléatoire de changement* » ? Une « *exigence magique* », le « *pur désir* » de modifier son apparence, voilà principalement, selon Jacques Laurent, ce qui aurait entrainé ou favorisé les transformations de la mode, dans un Occident gagné depuis longtemps par le vertige de la nouveauté. On pense à la remarque de Coco Chanel : « *La mode, c'est quelque chose au bord du suicide...* »

Cependant, Jacques Laurent a discerné la persistance d'une loi dans l'histoire anarchique du costume. Cette loi, qui consiste à « *distinguer de plus en plus rigoureusement le paraître de l'homme et celui de la femme* », s'est affirmée au douzième siècle, dans une période que l'auteur appelle le « *nouvel âge* ». Pour connaître les tourments et les voluptés de l'amour-passion, cette époque a fait valoir davantage les « *différences* » entre les natures féminine et masculine. En opposant l'homme et la femme, elle a voulu rendre leur « *accord* » d'autant plus « *délicieux* » qu'il se révélait « *difficile* ». L'amour a été considéré comme une « *succession d'épreuves* » qu'il fallait vaincre et savourer en même temps. Dès lors, les hommes ont commencé de s'habiller autrement que les femmes, pour marquer l'opposition des sexes. La robe, jadis portée par les Romains comme par les Romaines, allait devenir le privilège des dames. Le *douzième siècle a donné* une vocation érotique au vêtement.

L'auteur montre ensuite comment s'est confirmé le « *divorce* » des costumes féminins et masculins. Il nous apprend ainsi que les Françaises du dix-septième siècle mettaient trois jupes sous leur robe : « *la modeste, la friponne et la secrète* », et que leur corsage était appelé « *gourgandine* ». Lorsqu'il évoque ces « *lingeries* », qui « *retardent la conquête* », en matérialisant les obstacles rencontrés par le désir, Jacques Laurent nous suggère qu'elles indiquent un raffinement particulier des mœurs. Dans les sociétés qui en font usage, l'amour s'offre le luxe de préserver le mystère qu'il veut abolir.

FRANÇOIS BOTT.

★ **LE NU VETU ET DEVETU**, par Jacques Laurent. Gallimard, 188 pages. Environ 39 F.

la vie littéraire

Une nouvelle traduction du Coran

« Quand une parole soulève pendant tant de siècles la croyance et l'ardeur de tant de millions d'hommes, elle mérite que d'autres hommes acceptent d'être aussi par elle interpellés. » Cette parole, dont parle Jacques Berque dans sa présentation de cette nouvelle traduction du Coran, est celle rapportée dans *le Livre,* archive fondamentale et suprême des musulmans. Une voix et une langue qui ont atteint la perfection et le seuil de l'absolu inimitable.

Le Coran est cette parole de Dieu qui ne se tient pas en dehors ni loin de la chose et de l'être. L'Islam est cette jeune religion — la dernière révélée — qui s'intègre dans le quotidien de l'homme sans pour autant sacrifier la dimension hautement spirituelle, voire mystique.

Une voix qui ne souffre aucune impureté, un langage qui restitue la parole divine, un poème inamovible dans son absolue beauté, le Coran est aussi le Livre d'une civilisation et un hymne à la lumière. Cette voix, il faut l'écouter et non la lire. J. Berque fait remarquer que *« la langue française semble ne pouvoir accueillir la parole d'autrui qu'en se l'adaptant, c'est-à-dire en la faussant ».* D'où difficultés et risques. Le poète Jean Grosjean a pris ces risques. Sa traduction restitue non seulement le message mais aussi le souffle poétique dans sa *beauté sacrale.*

La présente édition est en outre illustrée par le peintre iranien Hossein Zenderoudi qui a beaucoup travaillé sur le signe de la lettre arabe. — T. B. J.

(Edition Philippe Lebaud (23, rue Fortuny, Paris-17e) ; 320 pages, ornements en noir et 16 planches hors texte en couleur.)

Journal d'un « collabo »

Le journal tenu par Abd-Al-Rahmân-Al-Jabarti durant l'expédition française en Egypte (1798-1801), aujourd'hui traduit et annoté par Joseph Cuoq, est le récit non d'un historien, mais d'un témoin bien informé, curieux de tout, objectif. Aucune vision globale des faits : une mine d'anecdotes concernant la vie sociale, économique, culturelle — et quotidienne — d'un pays subitement envahi, sans motif ni déclaration de guerre, par les soldats d'une nation dont *presque personne n'avait même entendu parler.*

Comme tous les notables, prudemment, Jabarti déménage vers la campagne dès l'annonce de l'invasion. A mesure que le « général » avance, le défaitisme s'accentue. Les maisons, pillées par la troupe, sont grattées jusqu'à l'os par des « bandes de voyous ». Des femmes, aussi, à leur manière, font ami-ami avec l'occupant. « Aussi », car beaucoup de notables collaborent, et beaucoup d'hommes de moindre plumage. Jabarti ne refuse pas la tentation. Au fond, ces Français ne sont pas si détestables : en regard du régime précédent, celui qu'ils instaurent a du bon. Une certaine admiration du vainqueur est ici sensible : Jabarti en reviendra, mais pas tant que cela, car la politique ottomane, après le rembarquement des troupes, en septembre 1801, sera fort critiquable. Le récit de l'assassinat de Kléber est typique d'un état d'esprit. Pour un peu, c'est contre l'assassin que notre Cairote prendrait parti.

Tout cela, passionnant pour les historiens spécialistes de Napoléon, a de troublants relents. Autres temps, mêmes mœurs.

G. G.-A.

(*Journal d'un notable du Caire durant l'expédition française.* Albin Michel, 230 pages.)

Une revue neuve : *le Chemin de ronde.*

Il est tant de revues qui naissent et qui meurent qu'il vaut la peine d'en saluer une qui ne ressemble pas aux autres. *Le Chemin de ronde* (Christian Tarting, 3, rue Rousseau, 13005 Marseille) s'était, en effet, signalé par un premier numéro, exceptionnellement courageux, sur cette lèpre de notre temps qu'est la torture. Le numéro 2, qui paraît aujourd'hui, s'impose à notre attention par une mise en page de haute qualité de textes dus à Butor, Alain Duault, Jean-Luc Parant, Jean-Marie Gleize, Christian Tarting, et bien d'autres. Recherches d'écriture aiguës. Convergences des peintres et des poètes. Il est important qu'une revue sache d'un double — et portant unique — mouvement, militer contre la nuit de la violence et pour la lumière des formes. Un début très prometteur. — R. Jean.

Retour à Groddeck

On prête volontiers à Georg Groddeck le mérite d'avoir fondé la médecine psychosomatique, non sans ajouter que depuis cinquante ans elle s'enorgueillit de constants progrès.

Ce sont ces « progrès » que conteste Jacques-Antoine Malarewicz dans un petit livre, à la fois ingénieux et partisan, intitulé : *Itinéraire d'une absence* (Ed. Privat, 182 p.). A partir d'une étude critique des apports respectifs de Groddeck, Ferenczi, Reich et Balint, il aboutit à la conclusion que ce qu'il y avait de plus fécond, de plus original, dans la pratique et les écrits de l'auteur du *Livre du ça* s'est peu à peu dilué, voire « perdu », dans la socialisation médicale et l'uniformisation culturelle. *« Pour résumer,* écrit-il, *on ne guérit plus, on est guéri comme on est éduqué, transporté, déplacé, consommé et enterré. »*

Aussi Jacques-Antoine Malarewicz prône-t-il un retour à Groddeck qui, mieux que quiconque, a su décrire les symptômes organiques comme des créations de l'inconscient du malade. Signalons encore à ce propos que le tome II des *Conférences psychanalytiques à l'usage des malades,* de Georg Groddeck, vient de paraître aux éditions Champ Libre, excellemment traduit par Roger Lewinter. — R. Joccard.

Méchant, mais libérateur

Notre époque se prête à la caricature. Les princes et les hommes de cour nous apparaissent le plus souvent comme des imitations d'eux-mêmes. On s'étonne de la satisfaction qu'ils trouvent à se contrefaire. Ils ont déjà accompli la moitié du travail des caricaturistes, quand ceux-ci entreprennent de les évoquer. Il suffit de charger encore un peu leurs traits. Jean-Pierre Cagnat



ne s'en prive pas. Son recueil de dessins, qui s'intitule *les Grotesques* (Ed. Syros), est inspiré par une joyeuse férocité. Cagnat nous fait rire aux dépens de gens qui prétendent améliorer nos destinées. C'est méchant, mais c'est libérateur.

Plantu, qui est connu, lui aussi, des lecteurs du *Monde,* publie un album, dont le titre résume les intentions polémiques : *la Démocratie ? Parlons-en !* (Ed. Alain Moreau). Les



pratiques de tous les pouvoirs y sont dénoncées avec une réjouissante agressivité. Quand on les voit ainsi démasquées, les mœurs de notre République n'encouragent guère l'optimisme. — F. B.

vient de paraître

Roman

PASCAL QUIGNARD : *Carus.* — Autour d'un musicien en pleine « déprime », divers personnages tissent une conjuration de l'amitié. (Gallimard, 360 p.)

Récit

CLAUDE AUBIN : *La vie qu'on peut.* — A l'écart de tous les chemins, un homme recherche ses racines profondes. Par l'auteur du *Marin de fortune.* (Seuil, 158 p.)

Lettres étrangères

MARIO VARGAS LLOSA : *la Tante Julia et le Scribouillard.* — Le plus récent roman, très autobiographique, de l'écrivain péruvien, auteur notamment de *Conversation à la cathédrale.* Traduit de l'espagnol par Albert Bensoussan. (Gallimard, « Du monde entier », 398 p.)

JEREMIAS GOTTHELF : *Kurt de Koppigen.* — Un récit d'un Suisse allemand mort en 1854, à l'âge de cinquante-sept ans. Traduit de l'allemand par Henri Debluë et Emile Moeri. (Editions de l'Aire, 176 p.)

KEN FOLLETT : *l'Arme à l'œil.* — Par un jeune Anglais de l'école de Le Carré, un roman d'espionnage qui se déroule en 1944, peu de jours avant le débarquement. Traduit de l'anglais par Robert Bré. (Laffont, 358 p.)

Témoignage

EVGUENIA S. GUINZBOURG : *le Ciel de la Kolyma.* — Traduit du russe par Geneviève Johannet. Le second tome du « *Vertige* » qui fut, en 1967, un des premiers *témoignages sur le goulag.* (Seuil, 512 p.)

Politique

ANTOINE SPIRE : *Profession : permanent.* — L'itinéraire d'un permanent du P.C.F., ancien membre de la direction des Editions sociales, devenu communiste critique. (Seuil, 248 p.)

Essai

COLLECTIF : *Introduction à l'œuvre théorique de Staline.* — Premier tome d'une série de textes choisis et commentés par Hélène Desbrousses, Pierre Vilar et Bernard Peloille. (Edit. Norman Béthune, 76, boulevard Saint-Michel, 75006 Paris, 326 p.)

Critique littéraire

SAINT-PAULIEN : *Napoléon, Balzac et l'Empire de « la Comédie humaine ».* — De nouvelles clefs sur l'œuvre balzacienne décelées à partir d'une lecture « impériale » de *la Comédie humaine.* Préface d'Armand Lanoux. (Albin Michel, 490 p.)

PAUL BACQUET : *les Pièces historiques de Shakespeare.* — En deux tomes : 1. La première tétralogie et le roi Jean ; 2. La deuxième tétralogie et Henry VIII. (PUF, premier tome, 236 p. ; deuxième tome, 272 p.)

Souvenirs

HENRI VINCENOT : *Terres de mémoire.* — L'auteur de *la Billebaude* s'est livré aux interviews d'Alfred Mignot pour raconter ses racines et défricher les taillis de son itinéraire bourguignon, comme l'avait fait, avant lui, dans la même collection, André Dhôtel pour les Ardennes. (Jean-Pierre Delage, 256 p.)

Document

MARIE-FRANCE MOTTIN : *Cuba quand même.* — Un témoignage anticonformiste sur le petit peuple et la vie quotidienne à Cuba. (Seuil, 250 p.)

Philosophie

GUNTHER SCHIWY : *les Nouveaux philosophes.* — Remontant aussi bien au structuralisme qu'aux événements de Mai 1968, G. Schiwy retrace la genèse de ce qu'il considère comme une révolution culturelle. Traduit de l'allemand par Jeanne Etoré. (Denoël/Gauthier, 224 p.)

Société

RENE BIDOUZE : *Les fonctionnaires, sujets ou citoyens ?* — Une étude sur le syndicalisme des fonctionnaires des origines à la scission de 1947-1948. Préface d'A. Le Leap. (Editions sociales, 375 p.)

Histoire

BERTRAND GILLE : *les Mécaniciens grecs, la Naissance d'une technologie.* — Une réhabilitation : la culture grecque ne fut pas qu'abstraction. (Le Seuil, 230 p.)

MICHEL DEL CASTILLO : *les Louves de l'Escurial.* — 1788-1840 : la décadence espagnole comme film baroque. (Librairie académique Perrin, 323 p.)

en bref

● *LE CINQUIEME EVANGILE,* le roman de l'Italien Mario Pomilio, qui avait déjà obtenu, en traduction française (Fayard, 1977), le Prix du meilleur livre étranger 1978, vient de recevoir, à Varsovie, en édition polonaise, l'une des plus hautes récompenses culturelles européennes, le prix Pax, qui a été fondé à la mémoire de l'écrivain résistant Wlodzimier Pyetzrak, spécialiste en sociologie religieuse.

Le roman de Pomilio (voir « le Monde du 4 mars 1977) avait reçu, dès sa parution, plusieurs prix en Italie, et notamment le « Napoli 1975 ». Il a été traduit aussi en allemand, en anglais, en suédois, en grec, en yougoslave et en espagnol. L'édition italienne (Rusconi, Milan, 1975) a atteint le cent soixantième mille.

● *TALLANDIER REEDITE* deux ouvrages classiques sur la Révolution française : « *les Hommes de l'émigration* », du duc de Castries, et « *la Révolution* », de Louis Madelin.

● LE CENTRE NATIONAL D'ACTION CULTURELLE ET LE SERVICE D'ACTION POETIQUE organisent à Paris, le dimanche 20 janvier, de 13 à 17 h., un congrès de journaux, revues et groupes de poésie afin de favoriser leur promotion et la coordination de leurs efforts. Renseignements : C.N.A.C., 6, rue Jules-Guesde, 91270 Vigneux-sur-Seine. Joindre enveloppe timbrée et libellée).

● LE PRIX CLAUDE FARRERE, décerné par la Fondation Michel-Ange, a été attribué à Huguette Spitz pour son roman intitulé « Nos bons amis d'Anterrieux » (Ed. Horvath, 10, rue Benoît-Malon, Roanne, Diffusion : Hachette Libre Service). « Le Monde » du 15-16 juillet 1979 avait déjà parlé d'Huguette Spitz à propos du « bureau d'écrivain public » que cet auteur a ouvert à Morangis (Essonne).

● L'EXPOSITION SUR LA VIE ET L'ŒUVRE DE PANAIT ISTRATI, présentée lors du colloque international de Nice consacré à l'écrivain roumain et francophone, s'est transportée à la Bibliothèque centrale de Montreuil (Seine-Saint-Denis), 14, bd Rouget-de-l'Isle. Elle accueillera le public du 12 janvier au 2 février.

● LA NOUVELLE POESIE ANGLAISE fait l'objet, en édition bilingue, d'une petite anthologie qui réunit des textes de S. Heaney, Adrian Henri, Ted Hughes, Philip Larkin, Sylvia Plath et Than Gunn. (« Poésie », n°s 69-70, 176 pages.)

● *DES RENCONTRES INTERNATIONALES DE POESIE SONORE* auront lieu les 26 et 27 janvier à la Maison de la culture du Havre. Vingt poètes « sonores », venus des grands pays d'Europe, seront présents à cette manifestation où bandes magnétiques, disques et images concourent à une exploration de la langue et des mots. (Renseignements : Y. Pinguilly, Maison de la culture du Havre, B.P. 1106, 76063 Le Havre CEDEX ; tél. : (35) 21-21-18.) Après Le Havre, la Maison de la culture de Rennes accueillera les poètes du 29 au 31 janvier et le Centre Georges-Pompidou, à Paris, les 1er et 2 février.

● LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE exposera du 16 janvier au 30 mars trente manuscrits « enluminés » d'un des plus grands poètes contemporains français, *René Char.* Miro, Léger, Ernst, Arp, Giacometti, Braque, Picasso, etc., revinrent à l'art de l'enluminure, qui avait connu ses grandes heures au Moyen Age jusqu'à mourir doucement au XVIIe siècle. (Galerie Mansart, 58, rue de Richelieu, 75002 Paris ; tous les jours de 12 h. à 18 h.)

● *LA POLITIQUE HONGROISE DE NAPOLEON* fait l'objet d'une étude historique, intitulée « *Napoléon et la Hongrie* ». L'ouvrage, publié en langue française par l'académie Kiado de Budapest, est distribué par Kultura (H-1389 Budapest, B.P. 149). Son auteur, l'académicien Domokos G. Kosary, analyse à partir de sources souvent inédites la politique napoléonienne envers la monarchie des Habsbourg, y compris la Hongrie, mais aussi les tendances hongroises, dont la plus progressiste de l'époque tenta en vain d'obtenir l'aide de l'Empereur pour l'indépendance nationale et l'abolition du système féodal.

● LE PRIX ERCKMANN-CHATRIAN a été attribué à Francis Gruyer pour son roman « les Ruines du Soleil » (Gallimard).

● *LA PUBLICATION DU DICTIONNAIRE HISTORIQUE DU BRETON,* de Roparz Hemon, commencée il y a vingt et un ans, vient de s'achever par la parution du volume 36. Le but de ce dictionnaire, livré en fascicules de 64 pages chacun, est de donner des exemples tirés de textes écrits, illustrant la forme et l'emploi des mots bretons depuis le quinzième siècle jusqu'à aujourd'hui (en souscription aux Editions Preder, Penn Menez Plomelin, 29000 Quimper).

Sous la Coupole

L'ACADÉMIE FRANÇAISE A REÇU M. JEAN DUTOURD

Le discours du récipiendaire

Quand M. Jacques Rueff parlait d'or

« M. RUEFF a sauvé deux fois le franc dans sa vie. (...) M. Rueff à deux reprises a apporté le bonheur et la prospérité. » *Dans le panégyrique de son prédécesseur au trente et unième fauteuil de l'Académie française, M. Jean Dutourd a multiplié les formules, voire les comparaisons d'ordre stratégique :* « Le Foch... le grand capitaine de la guerre économique au vingtième siècle. » *Il est vrai que M. Jacques Rueff, dont le rôle décisif dans les affaires du pays est mal connu du grand public, a su manœuvrer avec promptitude, lucidité, compétence, et que sa carrière méritait cette leçon d'histoire. Ses compatriotes ont, en effet, pu oublier que c'est lui le créateur du franc-Poincaré en 1926 lorsque* « la monnaie française fuyait comme l'armée française douze ans plus tôt, après la tragédie de Charleroi », *et même qu'un certain 18 novembre 1958 il sut persuader* « un vrai roi, qui l'écouta sans rien dire pendant trois heures et demie », *d'adopter son plan de redressement des finances françaises.* « M. Rueff, *poursuit l'orateur,* s'adressait à une grande âme pour qui rien n'allait de soi. (...) C'était une sorte de cauchemar : dévaluation, impôts nouveaux, blocage de certains prix, suppression de nombreuses subventions, établissement du franc lourd. Tout fut accepté... »

M. Dutourd évoque enfin les dernières années du chancelier de l'Institut, son pessimisme à la vue de son œuvre « interrompue, détournée, reniée. (...) Ses prédictions étaient fort noires. Aujourd'hui, l'histoire s'évertue à lui *donner raison* ».

MESSIEURS,

SOUFFREZ, messieurs, que je vous remercie de m'avoir élu. Souffrez aussi que je vous en félicite. En m'appelant à siéger dans votre illustre assemblée, vous avez hautement marqué votre mépris pour un des préjugés les plus funestes de notre société. J'ai nommé le mérite, qui empoisonne les rapports des individus entre eux, qui suscite le désespoir, l'envie, la haine, parfois le meurtre, et que l'on trouverait à coup sûr, si l'on cherchait sérieusement, parmi les causes secrètes des révolutions. Récompenser les hommes à proportion de leur mérite est une de ces idées diaboliques comme il en éclôt dans les cervelles des doctrinaires et dont l'éclat fallacieux étourdit les foules, lesquelles voient là le triomphe de l'égalité, alors que c'est au contraire celui de l'aristocratie.

Fort heureusement la nature se charge de corriger cette philosophie si décourageante pour les infortunés n'ayant de mérite en rien, c'est-à-dire la quasi-totalité de l'espèce humaine. Nous avons couramment le réconfort de contempler des incapables promus aux plus hauts postes, des ânes chargés de diplômes, des paresseux s'enrichissant quand les bourreaux de travail s'aigrissent dans la gêne, des sots ployant sous les honneurs suprêmes. On ne sait trop comment cela s'est fait : par amitié, par intérêt, par politique, par pitié, par hasard. A la vérité c'est l'œuvre du mystérieux esprit de compensation, ou plus exactement d'équité, qui préside aux destinées du monde.

Qu'une réunion de personnes éminentes en tous genres comme celle que vous formez, messieurs, n'ait pas refusé de m'accueillir, moi qui ne possède guère de qualités, si ce n'est quelque adresse pour composer des ouvrages en prose, est une preuve nouvelle de cette modération, de cette bonhomie, de cette indulgence, de cette absence de partis pris qui sont, depuis la fondation de votre Compagnie, parmi les plus heureuses de vos vertus. Mais n'est-ce pas justement parce que, depuis trois cent cinquante ans, vous vous êtes peu souciés du mérite qu'en fin de compte vous l'avez plus que quiconque reconnu ?

Vous êtes le seul corps, à ce qu'il semble, où le génie, qui est si antipathique, si incommode, si incompréhensible, si peu sérieux en général dans son apparence, ne soit point regardé comme un vice impardonnable. Mieux : vous l'avez souvent fait entrer chez vous sans rechigner le moins du monde. Permettez-moi de vous dire, messieurs : il y a de la fantaisie dans vos choix, et par là ils sont quelquefois délicieux.

Un animal anachronique

ETRE homme de lettres et n'être que cela, de nos jours où l'on n'a de révérence que pour les savants et les machines, est un très pauvre état. J'en ai fait l'expérience toute ma vie durant, n'étant raccroché par rien à la société, voltigeant, pour ainsi dire, dans un espace intermédiaire, étranger au monde, non pas de mon fait, mais parce qu'un écrivain n'est pas « utile » dans le sens que l'on donne à présent à ce mot. Souvent j'ai eu le sentiment d'être un animal anachronique, dont l'espèce est à peu près détruite, qui n'a plus de place dans le siècle des techniciens, des commerçants et des masses. Un loup, si vous voulez. Non pas un de ces loups redoutables qui mangeaient les agneaux et les grand-mères, mais une malheureuse bête sans légende et sans statut, vivotant au hasard, plus souvent mordu que léché par ses congénères, menant une existence farouche dans la neige, loin des ripailles de l'humanité. Imagine-t-on un loup entrant au Conseil d'Etat, un loup ministre, un loup archevêque, un loup général ?

Cela ferait rire, je pense. Mais, ô miracle, cela ne fait pas rire à l'Académie française. L'Académie française est le seul endroit de l'univers où un loup puisse être recueilli, fêté, honoré comme un personnage précieux et admirable. Grâce à l'Académie, le loup s'aperçoit soudain qu'il a eu raison de persévérer dans son être de loup, qu'il existe encore une institution où un animal qui ne sait ni manipuler un ordinateur, ni vendre des produits manufacturés, ni s'enrichir, ni militer dans un syndicat, un animal qui ne comprend rien à la physique ni à la mathématique, un animal qui considère comme inepte ou atroce à peu près tout ce que les hommes ont fait depuis la guerre de 1914, y compris les voyages dans la Lune, un animal nuisible enfin ou pour le moins superflu, a le droit de relever ses oreilles et de redonner à sa moustache l'air conquérant qu'avaient les moustaches de loup du temps que les bêtes parlaient et que les hommes n'avaient pas besoin d'interprètes pour les comprendre.

Stendhal dit que la société ne paye que les services qu'elle voit. Pensée d'une justesse que j'ai vérifiée maintes fois. Le propre de l'écrivain étant de ne rendre que des services invisibles (quand il en rend), il n'est jamais payé. Je m'étais accoutumé à cette position qui n'est pas tout à fait aussi inconfortable qu'il y paraît à première vue. Je me consolais avec une autre pensée du même auteur : « La littérature est une loterie dont le gros lot est d'être lu trente ans après qu'on est mort. » Je me disais qu'ayant griffonné plusieurs milliers de pages, cela faisait des milliers de billets de loterie, dont quelques-uns décrocheraient peut-être la timbale en 2024 ou 2200. Je songeais un peu aussi à l'Académie, bien sûr, qui me paraissait un lot fort désirable, en attendant l'autre, mais je ne voyais guère comment cet honneur était compatible avec la ligne générale de mon destin.

Ah ! que la vie est amusante, messieurs ! Je ne sais si vous avez récompensé en moi quelque talent que vous auriez discerné. En tout cas, je puis vous assurer que vous avez récompensé une espèce de modestie que j'ai, par l'effet de laquelle ce qui m'échoit de riant ou de flatteur me prend merveilleusement au dépourvu. Je n'ai de prévoyance que pour les ennuis, jamais pour les bonheurs, qui réclament eux aussi, pourtant, un peu de présence d'esprit, si l'on ne veut pas passer pour un nouveau riche.

Aujourd'hui même, alors que je me trouve dans ce lieu magnifique, vêtu d'un justaucorps brodé, armé d'un estramaçon ciselé tout exprès pour moi, je demeure incrédule, je ne parviens pas à me représenter que je suis des vôtres. Ma steppe n'est pas si loin que je ne me sente encore fort incongru dans le palais de l'Immortalité. On m'a dit toutefois que l'on y prenait ses habitudes incroyablement vite.

Le trente et unième fauteuil

J'AI un dernier remerciement à vous adresser, messieurs, qui est de m'avoir élu au trente et unième fauteuil de l'Académie et non point à un autre. Ce meuble ne me plaît pas seulement parce qu'il est à moi dorénavant, que nul ne m'en peut déloger et que je puis me dire : « Académicien est maître dans son fauteuil ». Il me plaît par les esprits qui l'ont occupé avant moi, car, je ne vous l'apprends pas, ce sont des esprits qui s'asseyent dans les fauteuils académiques, et non des séants, comme dans les fauteuils ordinaires.

Il m'est singulièrement agréable de succéder à M. Jacques Rueff, que j'allais parfois visiter dans son petit bureau de Chancelier de l'Institut, où il me disait mille choses aimables, entre autres que sa secrétaire désirait beaucoup que je fusse un jour de l'Académie, ce qui était peut-être une façon délicate de me faire savoir qu'il le désirait de même. L'amitié ou la bienveillance d'un homme tel que M. Rueff dont la vie a été si mêlée à l'histoire secrète de notre pays, qui, par deux fois au moins, a fait du bien à la France, en la guérissant pour un moment de sa vieille maladie financière, à l'instar de Colbert et de Sully, cette amitié ou cette bienveillance, dis-je, a bien lieu d'honorer celui qu'elle distingue. Et je ne songeais guère, comme on peut croire, qu'un jour ce serait moi qui n'ai jamais rien compris à l'économie, et à toutes ces choses si savantes, si modernes, dont était peuplé l'intellect de M. Rueff, qui serais chargé d'en faire le récit.

Semblablement, il m'est très doux de compter Jean Cocteau et Edmond Rostand parmi mes prédécesseurs. Quant au premier, je confesse que je l'ai mal jugé de son vivant ; et il doit même, hélas ! en rester des traces écrites. Son esprit me cachait sa profondeur et ses succès me masquaient sa poésie. A moins que je ne voulusse voir ni l'une ni l'autre, ce qui est plus probable, par un mélange de jeunesse, de pauvreté, de jalousie et de dénigrement filial.

Il est assez rare qu'on ait le désir ou l'occasion de revenir publiquement sur une injustice que l'on a commise, et cela est regrettable, car rien n'est meilleur pour le contentement du cœur. Je vous remercie, messieurs, de m'avoir permis de le faire. Sans vous, peut-être, l'aurais-je oublié. Et peut-être aurais-je oublié aussi qu'à vingt-cinq ans j'avais renié le bon Rostand, pour l'unique raison que, douze ans plus tôt, je le tenais pour le roi des poètes et que j'avais honte de cette admiration d'enfance.

Deux exclus...

UN de vos confrères, et non des moindres, me dit plaisamment, le jour que vous m'offrîtes le trente et unième fauteuil de l'Académie française : « C'est tout à fait un fauteuil pour vous : il compte deux exclus et un guillotiné. » Les deux exclus, comme vous savez, furent l'abbé Furetière, qui composa à lui tout seul un dictionnaire concurrent de celui de l'Académie, impertinence, dont, je vous le promets, je ne me rendrai point coupable, et l'abbé Sieyès, régicide feutré, mais point assez feutré toutefois pour que les Bourbons ne s'en souvinssent lors de leur Restauration. Quant au guillotiné, c'est M. Bailly, aimable astronome, préfiguration du docteur Nimbus ou du savant Cosinus, qui descendit de ses étoiles pour faire de la politique.

Or s'il est souvent profitable à un homme d'action d'écrire des livres, il est presque toujours fatal à un homme de pensée de tâter de la politique. Un usage modéré et occasionnel de la littérature conduit aisément un ministre à l'Académie, ce qui est un itinéraire charmant. Une incursion, en général imprudente et romanesque, d'un écrivain ou d'un savant dans les affaires publiques lui apporte une foule de désagréments. Je sais de quoi je parle, ayant eu cette tentation à certains moments de ma vie. Je n'y ai récolté que des horions et la vigilante détestation de ce qu'on appelle l'intelligentsia, parce que je professais des idées un peu différentes des siennes.

En fait, je n'avais point d'idées du tout, car l'affaire d'un artiste n'est pas d'avoir des idées. Je n'avais que des sentiments, et assez élémentaires. J'aimais la gloire de la France, je voulais y contribuer en quelque façon. Un homme supérieur que j'admirais et pour l'amour duquel, pendant la guerre, je m'étais mis parfois dans des situations incommodes, gouvernait alors notre pays. Je brûlais de concourir, si peu que ce fût, à son œuvre. Bref, l'intelligentsia me prit pour un individu dangereux, alors que je n'étais qu'un brouillon, au mieux un rêveur.

... et un guillotiné

ON ne s'étonnera pas si j'éprouve de la tendresse pour le pauvre M. Bailly, dont je contemplais la longue tête chevaline, jadis, dans mon manuel d'histoire. Comment une tête pareille, si respectable, si manifestement modelée pour les lauriers austères des Académies, arriva-t-elle sous le couperet de la guillotine ? Seule la politique peut expliquer ce déplorable enchaînement de circonstances. L'homme de pensée, pour son malheur, met dans l'action les vertus qui ornent les ouvrages de son esprit, à savoir : la morale, l'honneur, la logique. Ce n'est pas avec cela que l'on régente les peuples ou que l'on conquiert l'opinion.

La morale poussa M. Bailly dans la révolution, la logique l'amena à faire tirer sur des extrémistes, et l'honneur le contraignit à témoigner en faveur de la reine Marie-Antoinette. Après quoi, il ne restait qu'à mourir. Il eut même un mot historique. Au bourreau qui lui disait en ricanant : « Tu trembles, Bailly ? », il répondit : « Oui, mon ami, mais c'est de froid. »

Il est à noter que, lorsque nous mourons de mort violente, nous qui, par nos travaux paisibles et sédentaires, n'y sommes pas préparés, nous le faisons assez bien. Plutôt mieux, à ce qu'il me semble, que les professionnels de l'action. C'est que notre philosophie tout à coup nous revient.

Stendhal dit de l'exécution de Julien Sorel qu'elle eut lieu « simplement, convenablement, et de sa part sans affectation ». Il pensait à lui-même, cela est certain, en écrivant cette formule. Il imaginait l'attitude qu'il aurait eue dans une traverse de ce genre, et celle de tous les Julien Sorel passés ou à venir, car Julien Sorel, en dépit de ses envies de grandeur, de ses oscillations entre le noir de la prêtrise et le rouge du militaire, est au fond un homme de lettres.

Un arbre généalogique...

VOTRE usage, messieurs, veut que le récipiendaire, dans son remerciement, prononce l'éloge de son prédécesseur. Je n'y manquerai point, mais permettez que je m'attarde encore un instant sur quelques-uns des personnages qui se sont assis avant moi sur le trente et unième fauteuil. Je ne sais pourquoi, je sens qu'il y a là comme un devoir filial. D'eux, nul ne dit plus mot aujourd'hui. Qui soulèvera le couvercle sous lequel ils dorment, sinon celui qui vient à leur suite ? J'ai l'impression singulière d'avoir épousé une famille, d'être un jeune marié plébéien qui a forcé la porte d'une noble maison.

A moi qui n'ai pas d'ancêtres, à moi dont les aïeux furent des paysans anonymes, vous avez, Messieurs, fait ce cadeau enivrant d'un arbre généalogique. Grâce à vous, j'ai tout à coup des parents depuis 1634. Et mon fauteuil est bien comme une famille, avec son contingent d'oncles obscurs et de cousins fantaisistes.

.. ..

L'agneau et le polyglotte

PARMI les oncles, j'éprouve une inclination marquée pour M. de Pongerville, dont le nom semble avoir été inventé par Labiche tout exprès pour le Quai Conti, comme celui de Norpois par Proust pour le Quai d'Orsay. M. de Pongerville siégea quarante ans sous la Coupole, et l'on peut dire, hélas ! qu'il s'y survécut. Il avait été élu en 1830, année d'*Hernani*, par une Académie enragée de classicisme et qui croyait qu'elle se protégerait des gens supérieurs en se garnissant de nullités, excellent calcul en général, mais que l'événement parfois déjoue, comme toutes les précautions humaines.

M. de Pongerville avait pour bagage une traduction de Lucrèce en vers, dans le goût de l'abbé Delille et de Dorat. Sainte-Beuve assassina cet agneau dans *le Globe* avec un de ces articles dont, paraît-il, on ne se relève pas et qui sont heureusement oubliés au bout de quinze jours. Le doux Pongerville, en tout cas, l'oublia. Il avait les vertus qui rendent si souvent agréables les écrivains sans talent : la bonté, la modestie, la bienveillance, l'absence de rancune, la facilité dans l'amitié, tout cela agrémenté encore par l'inimitable urbanité que l'on acquiert à l'Académie. Il est fort probable qu'il vota pour Sainte-Beuve lorsque celui-ci brigua un fauteuil à son tour, quatorze ans plus tard, et qu'il fut heureux de lui rendre ainsi le bien pour le mal.

M. Xavier Marmier, qui succéda à M. de Pongerville, tient autant de l'oncle que du cousin. Il voyagea par toute la terre en un temps où cela était encore difficile, donc amusant. « Voyager, voyager, hier là, à présent ici, demain où irons-nous ? » s'écriait-il comme un héros de Jules Verne. Léon-Paul Fargue qualifiait Valery Larbaud de « polyglotte bouleversant ». L'expression s'applique tout à fait à M. Marmier qui apprit l'allemand, l'italien, l'anglais, l'espagnol, le danois et le hollandais tout seul grâce à la méthode Jacotot, puis le russe en causant avec Tourguenieff.

Il se consolait ainsi des malheurs de la patrie. « A chaque nouvelle secousse politique, un idiome de plus ! » disait-il. M. Cuvillier-Fleury, le recevant à l'Académie, remarqua avec une finesse qui fut relevée : « C'est pour cela que vous en savez beaucoup. » On se prend à regretter que M. Marmier n'ait pas vécu en 1968 : il en aurait certainement profité pour s'initier au chinois.

Le plus gras des hommes sensibles

INLASSABLE graphomane, avec cela. Il a laissé des dizaines de volumes que je n'ai pas lus, mais que lut le vicomte Henri de Bornier, qui le remplaça en 1893, et qui déclara dans son discours : « Il excelle à la peinture des braves gens. Quand il est obligé de peindre un méchant, un ingrat, un égoïste, un hypocrite, son talent s'y refuse par une sorte de pudeur qui sied à un écrivain comme à une femme : quelques lignes pour expliquer le caractère d'un coquin, cela lui semble du temps volé à la vertu. » Cette observation fait honneur au cœur de M. de Bornier, mais un peu moins à son jugement, car M. Marmier n'était pas aussi angélique.

C'était un homme d'esprit, au contraire, et d'un esprit très rosse, de style Second Empire, cocasse comme Mérimée, à peine moins méchant que Viel-Castel. Il arrive que ces sacripants-là donnent le change en écrivant des romans à l'eau de rose. Un bon garçon sans malice, comme M. de Bornier, qui avait vraiment, lui, une âme de jeune fille (ou de vieille fille) sous sa barbe, peut s'y laisser prendre.

Ah ! messieurs, que n'ai-je point six ou huit heures pour vous entretenir sous cette Coupole ! J'aurais tant aimé m'attarder sur M. de Lally-Tollendal, qui reçut la dernière lettre de Voltaire et dont on disait qu'il était « le plus gras des hommes sensibles ». M. de Tressan est bien charmant, lui aussi, qui fut à treize ans le camarade de jeux de Louis XV, et son aide de camp à Fontenoy un peu plus tard. Voilà un ancêtre que j'eusse aimé connaître. Militaire, gentilhomme, traducteur de romans de chevalerie en langage rococo; quel exquis spécimen de l'Ancien Régime ! Grâce à lui, et cent quarante ans après à M. Joseph Bédier, père de Tristan et Iseult, si j'ose dire, le trente et unième fauteuil ne ressemble pas tout à fait aux trente-neuf autres. Il a une petite allure de cathèdre moyenâgeuse.

Le grand romanesque de la vie, c'est de se trouver un beau jour de plain-pied avec des personnages qui vous intimidaient quand on était enfant. Il y a là une espèce de miracle qui ressemble à celui de l'amour. Telle femme que l'on aimait en silence, que l'on croyait inaccessible à jamais, voilà qu'elle est dans vos bras et murmure des choses tendres à vos oreilles incrédules. J'éprouve cela en ce moment Messieurs, si vous me permettez cette image bizarre, avec l'austère abbé de Condillac. Mon professeur de philosophie, lorsque j'avais dix-sept ans, me parlait de sa statue qui respire une rose. Je ne pensais pas que j'eusse jamais d'autres rapports avec ce fugitif héros des manuels scolaires et, à ma stupeur, je lui donne aujourd'hui la main : il y a deux siècles il se tenait à la place où je suis et faisait l'éloge de l'abbé d'Olivet.

Une fameuse aventure

MEME sentiment avec Jérôme Tharaud. A sept ans, je voyais ses romans dans la bibliothèque de mon père. Ils appartenaient à la catégorie des livres-sanctuaires, où seules ont le droit d'entrer les grandes personnes, car les mystères qu'on y célèbre sont trop forts ou trop modernes pour les enfants. Quelle allégorie de la vie que tout cela ! J'en suis tout éberlué ! Moi qui me sens si proche de l'enfance, de ses maladresses, de ses élans saugrenus, moi qui, la plupart du temps, ai l'impression de n'avoir jamais quitté cet état, d'être toujours en faute pour quelque chose, d'être irrémédiablement séparé des gens sérieux par un infranchissable précipice, moi qui, comme les enfants ou les imposteurs, n'ai jamais joui des choses que par l'imagination, j'atteins tout à coup l'âge adulte, je pénètre dans la réalité. Pour me faire apercevoir l'homme que, sans le savoir, j'étais devenu, il a fallu que vous me missiez sur le dos le magnifique habit de général d'Empire qui est à présent celui du général des lettres.

(Lire la suite page 18.)

Le discours de M. Jean Dutourd

M. Jean Dutourd. (Dessin de Marek Rudnicki.)

(Suite de la page 17.)

Etre nommé général quand on n'est qu'un simple soldat, que dis-je, un enfant de troupe, c'est une fameuse aventure, je vous le dis, messieurs, car vous l'ignorez sans doute, vous qui tous étiez des guerriers expérimentés et glorieux, *tout couturés de cicatrices*, et pour qui la consécration académique n'était que la suite évidente de vos exploits.

André Maurois, recevant M. Rueff sous cette coupole, le 1er avril 1965, déclara : « Certains se sont étonnés que l'Académie ait choisi un économiste pour succéder à un poète. Mais vous savez qu'elle a toujours aimé ces contrastes. Ils ajoutent à l'épreuve du discours une difficulté de plus. » Il m'a paru, en lisant l'hommage que le récipiendaire, à cette occasion, rendit à Jean Cocteau, qu'un économiste pouvait parler à merveille de la poésie. Je crains qu'un romancier n'ait pas autant de facilité pour parler de l'économie. Ces choses-là sont rudes ; il faut pour les comprendre avoir fait des études. Or je ne vous surprendrai pas, messieurs, en vous confiant que je n'ai pas fait les études qui eussent été nécessaires.

Un sujet pour Plutarque

HEUREUSEMENT pour moi, M. Rueff était un homme exceptionnel, et sa belle vie, menée tout droit, avec quelques idées simples et fortes, est plutôt un sujet pour Plutarque que pour un professeur de l'Ecole d'administration. Je veux dire qu'on peut en tirer un enseignement moral encore mieux qu'un enseignement scientifique.

L'un des événements de cette vie qui me plait le plus est la rencontre de M. Rueff et du général de Gaulle, car elle est tout ensemble miraculeuse et naturelle. Miraculeuse, parce qu'il entre du miracle dans le fait que deux grands esprits arrivent à la même heure au rendez-vous que le destin leur a fixé sans qu'ils le sachent. Naturelle, parce que le général de Gaulle et M. Rueff avaient le même œil perçant pour apercevoir la réalité des choses sous leur apparence, pour distinguer l'avenir qui est si bizarre, à travers le passé qui est si évident. A peu près contemporains, avec cela : le général de Gaulle, né en 1890, n'était que de six ans l'aîné de M. Rueff. L'un et l'autre étaient des hommes de l'ancienne France, c'est-à-dire de la France d'avant 1914.

On ne prend pas assez garde à l'ancienne France. C'est elle qui toujours invente les nouveautés, dont s'enorgueillit indûment par la suite la nouvelle France. Qui a gagné les guerres de la Révolution, sinon l'armée de Louis XVI, et la Grande Guerre, sinon l'armée de Courteline ? Ce que nous sommes aujourd'hui, nous Français, est décrit dans le plus minutieux détail dans des textes publiés par Péguy entre 1905 et 1910. Le général de Gaulle et M. Rueff sont de pareils précurseurs. Ils ont observé l'un et l'autre que nous entrions dans des guerres qui ne ressemblaient pas à celles que le monde avait connues pendant le dix-neuvième siècle et au début du vingtième, mais qui, malgré leur aspect insolite, n'étaient quand même pas tout à fait inédites. Ce qui est émouvant dans leur cas que l'on me permettra pour quelques moments de joindre, c'est la démarche proprement philosophique de leur pensée. Philosophique, en l'espèce, cela signifie simplificatrice.

Chacun dans sa partie a accompli une révolution cartésienne ; chacun a fait table rase d'une foule de théories et de préjugés modernistes qui encombraient les têtes officielles. Ils ont considéré les hommes et l'histoire des hommes, puis ils ont eu cette audace que seuls ont les gens assurés de leurs pensées d'en inférer que l'humanité de maintenant, en dépit de la complication du monde, n'est pas différente de l'humanité d'autrefois.

De là la fameuse théorie de l'arme blindée et de la guerre de mouvement conçue par le général de Gaulle, qui savait que le propre du guerrier est de remuer, de sortir de lui-même, de courir au-devant de l'ennemi, et non pas de s'ensevelir sous la terre. De là également l'idée si profonde et si évidente de M. Rueff sur l'or, non pas « relique barbare », selon le mot de lord Keynes, non pas « fétiche périmé » comme le déclara le président Roosevelt à qui nous devons aujourd'hui tant de désagréments présents, mais métal précieux par excellence, mesure de toute réalité humaine, et même de tout rêve, depuis le fond des temps. Il était sans doute inévitable que deux hommes ayant fait, chacun dans son domaine, la même réflexion, étant chacun remonté vers le plus ancien, le plus enraciné de la nature humaine, se rencontrassent un jour et imposassent ensemble une vérité qu'ils étaient à peu près les seuls à avoir comprise.

L'épreuve de la guerre

M. RUEFF a passé sa jeunesse dans la France d'avant la Grande Guerre, pays à la fois profondément sérieux et agréablement futile. Un des exercices de la rhétorique actuelle consiste à flétrir cette Grande Guerre qui fut, il est vrai, une stupide boucherie. Mais je ne puis m'empêcher, moi qui fus une recrue de 1940, d'envier les garçons qui l'ont faite et qui l'ont gagnée.

J'ai souvent rêvé au bonheur d'un jeune lieutenant de vingt-deux ans démobilisé en 1918. A quel avenir ne pouvait-il prétendre ! Il avait tout. Il avait traversé une épreuve fabuleuse, comme un chevalier de la Table ronde. Il avait vu les formes les plus terribles de la mort, et il était là, vivant, intact, savant comme un vieillard, dispos comme un adolescent, et combien charmant dans l'uniforme des héros ! La France avait remporté la dernière victoire de l'histoire ; le moindre de ses enfants aurait toujours quelque chose de plus que les autres hommes. Etre Français, alors, cela était comme être citoyen romain dans l'Antiquité. La France était la capital du monde ; tout le reste était province. L'orgueil national doit être un sentiment bien plaisant. J'aurais aimé le connaître.

Ce lieutenant français de 1918 que j'envie, M. Rueff le fut. Et lieutenant d'artillerie par surcroit, ce qui, chez nous, depuis Bonaparte, a une résonance magique. Quand on a vécu, et vécu fortement dans la guerre, il faut un caractère de fer pour résister à la tentation de vivre la paix avec une pareille frénésie. J'admire M. Rueff d'avoir eu ce caractère, et je l'admire en connaissance de cause, car lorsque moi je revins de la guerre, vingt-deux ans après lui, reprendre mes études à la Sorbonne me parut à la fois insupportable et dérisoire : je les méprisai, je les bâclai et je me jetai dans le siècle avec tout l'aveuglement et toute l'ignorance possibles. M. Rueff, lui, ne désirait pas moins que je ne le faisais mettre une empreinte sur le monde, mais il le désirait avec sérieux. Ma guerre ne m'avait rien appris. La sienne lui avait appris que, pour vaincre, il faut se forger des armes, et que les armes de notre temps sont diablement plus compliquées que celles d'autrefois. Ainsi fut-il polytechnicien et inspecteur des finances.

Le dessous des cartes

LES débuts d'un homme supérieur sont émouvants. Il y a un moment où, soudain, il dépasse ses maîtres, lesquels — et cela n'est pas le moins beau dans sa biographie — en sont émerveillés. Ce moment se situe pour M. Rueff lorsqu'il écrivit son premier livre *Des sciences physiques aux sciences morales*. Son professeur à Polytechnique, Clément Colson, le préfaça. « Il nous est né un économiste-mathématicien et un philosophe », disait-il, ce qui est incontestablement, pour un professeur, l'expression de l'enthousiasme à son comble. Bergson et Painlevé, qui lurent le manuscrit, partagèrent cette opinion. M. Rueff avait alors vingt-cinq ans et il était, comme dit André Maurois, « admis de plain-pied dans une fraternité des plus grands esprits ».

Le propre des grands esprits est de voir le dessous des cartes. M. Rueff voyait clairement le dessous des cartes en 1923. Il avait connu dans son enfance un monde ordonné. Le monde de 1923 était en plein désordre parce que les monnaies étaient devenues folles. Une monnaie qui ne bouge pas, qui reste le barème constant de la vie, ne fait peut-être pas le bonheur des hommes, car il y a toujours des pauvres, mais elle donne aux sociétés ces biens suprêmes que sont la tranquillité, la stabilité et surtout l'espoir. Une monnaie saine est une monnaie fondée sur des choses naturelles, c'est-à-dire le travail, des rémunérations justes, le libre jeu de l'offre et de la demande.

La fameuse expression du baron Louis : « Faites-nous de bonne politique, je vous ferai de bonnes finances » n'est plus vraie aujourd'hui. C'est avec de bonnes finances que, depuis 1920, on fait de bonne politique. M. Rueff a compris cela avant tous les autres, et il a compris aussi qu'après la Grande Guerre, qui avait démantibulé l'Europe, une autre grande guerre allait faire rage : la guerre économique. Les nations n'étaient pas plus préparées à la mener qu'elles ne l'avaient été à résister au grand état-major allemand. Il y aura eu quand même dans l'Occident démographique quelques hommes qui n'étaient pas en retard d'une guerre. M. Rueff est l'un d'eux.

Le Foch de la guerre économique

EN lisant sa biographie, en étudiant ses victoires, une formule s'impose à l'esprit : il est le Foch de la guerre économique, qui compte tant de ganaches. Ce n'est que dans les moments désespérés que l'on fait appel aux gens capables, quand il n'y a plus moyen de s'accommoder des médiocrités. Le reste du temps, on les tient en réserve, dans des postes honorables, certes, mais où ils n'ont pas la possibilité de commander aux événements. Il faut des effondrements, des cataclysmes, pour qu'on résolve à les chercher. Ils ont beau répéter qu'ils connaissent la vérité du monde ainsi que la manière de s'en servir, et qu'ils sont prêts à apporter ce bienfait ou cette puissance à la communauté, les tenants du grand mensonge officiel restent sourds. Une chose encore les dessert : c'est que la vérité a une allure simple, voire simpliste, qui effraie les nigauds au pouvoir, lesquels n'admirent que la complication.

La vérité de M. Rueff était d'une insolente simplicité. Elle disait qu'une économie prospère ne pouvait être fondée que sur une monnaie saine, que l'inflation provoquait la ruine et le désespoir, qu'il fallait briser les barrières douanières, qu'il était absurde et funeste d'égaler arbitrairement à l'or certaines devises privilégiées. Tout cela avait le caractère scandaleux du bon sens. Par bonheur, on n'ignorait pas que ce bon sens s'appuyait sur une foule d'observations, de méditations, de statistiques, de diagrammes, d'expérience et même sur une philosophie. Grâce à quoi on n'osait pas le dédaigner.

La force d'un homme qui sait qu'il détient la vérité est obstinée et naïve. Ce que pensait M. Rueff, il l'a exposé tant et plus dans des livres et dans des articles. Mais cela ne suffisait pas. Périodiquement il envoyait des lettres personnelles aux puissants, qu'il est nécessaire d'apostropher pour les tirer de *leur* rêverie. Elles disaient : « Voici l'abîme et voici les moyens de n'y être pas précipité. »

Je crois bien que tous les ministres des finances de *la IVe République* en ont reçu une, ce qui fait un joli courrier. Ces lettres tombaient comme la foudre. M. Rueff apparaissait tout à coup, non pas comme le spectre de Banquo au festin de Macbeth pour reprocher de vieux crimes, mais plutôt comme l'ange qui passe quand la conversation s'éteint, parce que les convives n'ont plus de voix ou que leur assiette est vide. Dieu merci, l'ange ne faisait pas que passer : il prenait place à la table et quelquefois on lui a permis de remplir de nouveau les assiettes.

Le franc-Poincaré

SAUVER le franc, c'est une manière de sauver la France. M. Rueff a sauvé deux fois le franc dans sa vie. La première fois, ce fut en 1926. La monnaie française fuyait comme l'armée française douze ans plus tôt, après la tragédie de Charleroi. La livre sterling fonçait comme von Klück. Elle atteignait le cours vertigineux de deux cent quarante francs. Il nous restait un vieux symbole de victoire : le président Poincaré. L'opinion le porta au pouvoir. Aussitôt la confiance et son habituel acolyte, l'or, revinrent : la livre baissa de moitié. Sans généralissime, à ce coup, par sa seule présence, Poincaré avait gagné une nouvelle bataille de la Marne. Les épargnants, ces parias des temps modernes, conçurent le fol espoir que le franc retrouverait sa parité d'avant guerre. Cela aurait flatté considérablement l'orgueil lorrain du président du conseil, mais il eut la sagesse de demander à M. Rueff de lui confectionner une monnaie en rapport avec la situation vraie du monde.

J'ai tort, je le crains, de comparer M. Rueff à un général. C'est un artiste. Pour établir le franc-Poincaré, pour que celui-ci ne nous paralysât pas par trop de valeur, pour qu'il ne nous ruinât pas par trop de légèreté, il fallait une science, une délicatesse, une sensibilité, une sûreté de main de virtuose.

Dans une étude remarquable, il fixa le cours de stabilisation à 25 francs pour le dollar et à 125 francs pour la livre. Proposition que la loi ratifia. A trente ans, M. Rueff entrait dans l'Histoire. Car qu'est-ce qu'entrer dans l'Histoire si ce n'est agir par sa pensée, par sa volonté, sur le destin des hommes ? Chaque fois que M. Rueff a rencontré l'Histoire, ce fut pour faire du bien aux hommes, travail aride s'il en fut, et peu récompensé, les hommes n'ayant d'attirance que pour les monstres qui leur apportent le malheur et le crime. M. Rueff à deux reprises a apporté le bonheur et la prospérité. Le ciel veillait sur lui, apparemment : ces splendides imprudences ne l'empêchèrent ni d'être heureux ni d'être honoré. Ni d'être aimé, et profondément, par trois êtres charmants, dignes de lui, qui furent sa femme et ses filles.

Il me semble que la vie de M. Rueff ferait un excellent sujet d'étude pour un amateur de surnaturel : elle est pleine de prophéties et de miracles. Il paraît que Paul Valéry, lorsqu'il avait à remplir une fiche d'hôtel, inscrivait à la rubrique profession : artisan en chambre. M. Rueff, lui, aurait pu inscrire « thaumaturge » ou « sorcier ». Il est, à ma connaissance, le seul à avoir fait mentir une pensée de Rivarol, lequel disait : « Un homme qui a raison vingt-quatre heures avant tout le monde passe pour un fou pendant vingt-quatre heures. » Il lui est arrivé souvent d'avoir eu raison vingt-quatre heures avant tout le monde, si ce n'est pas vingt-quatre ans, et il n'a jamais passé pour un fou.

Réussite unique, qui s'explique, à la rigueur, par les hautes fonctions qu'il a successivement occupées. Comme quoi il n'est pas mauvais d'être un homme important quand on est un homme de talent. L'importance fait pardonner le talent, elle l'introduit pour ainsi dire en contrebande. M. Rueff ayant opéré le miracle du franc-Poincaré, en opéra d'autres par la suite, qui furent la guérison merveilleuse et foudroyante de la drachme grecque et du lev bulgare. On l'avait appelé au chevet de ces monnaies hémiplégiques. Après ses petits exorcismes, elles se levèrent et marchèrent. La Grèce et la Bulgarie retrouvèrent leurs belles couleurs.

Tel un prophète...

UN autre épisode mérite d'être mentionné, grâce auquel on a l'occasion de jeter un coup d'œil sur le mécanisme de l'esprit prophétique. C'est la tempête que M. Rueff souleva à la Chambre des communes en 1931. Il avait écrit quelques articles que reproduisit le *Times* où il exposait avec sa tranquillité coutumière ses idées sur le chômage qui désolait alors l'Angleterre.

Ce phénomène était, selon lui, le résultat direct des allocations versées aux chômeurs par le gouvernement. « En période de réduction des salaires, disait-il, sitôt qu'un certain niveau est atteint, l'ouvrier aime mieux rester oisif que de travailler pour une rémunération qui ne dépasserait guère ce qu'il pourrait gagner sans rien faire. » Ce raisonnement date d'un demi-siècle. Aujourd'hui encore, si quelqu'un s'avisait de le reproduire à la tribune d'une Assemblée nationale — la nôtre, par exemple, — quels hurlements ! Et pourtant sa logique est irréfutable. Ainsi arrivons-nous au secret du prophète. Le prophète est un homme qui applique sans faiblir, en tout domaine, le principe de causalité, chose que les hommes détestent le plus. Il haïssent celui qui leur démontre qu'un effet a toujours une cause. Pourquoi ? Parce que l'effet est en général une catastrophe et que la cause invariable est leur bêtise ou leur aveuglement.

M. Rueff, dis-je, apostrophait les ministres des finances, tel un prophète mettant en garde les rois d'Israël contre la colère du Très-Haut. Ces pauvres petits rois n'étaient point hostiles ni dépourvus de bonne volonté, mais c'étaient des rois d'un jour, et ils étaient ligotés dans le dirigisme. M. Rueff leur faisait une visite rituelle. Il déposait sur leur bureau un plan de redressement des finances françaises, il s'en allait, et on ne le rappelait pas. Un jour — ce fut le 18 novembre 1958 à 4 heures de l'après-midi, — il parla enfin à un vrai roi, qui l'écouta sans rien dire pendant trois heures et demie. Il ne fallait pas moins qu'un pareil auditeur pour que M. Rueff pût enfin sauver le franc pour la seconde fois de sa vie.

Un auditeur assez puissant pour tout bousculer, pour avoir autant d'audace dans les faits que M. Rueff en avait sur le papier, pour prendre sous son bonnet la responsabilité effrayante de faire le bien. Alain dit que ce qui va de soi, c'est ce qui va mal. Le malheur va de soi ; les nations comme les individus s'y laissent glisser sans effort, presque sans douleur. Le bonheur exige tant d'énergie, tant de violentement du cœur, tant d'imagination qu'il épouvante les hommes, lesquels le repoussent toujours s'ils en ont la faculté. Ce 18 novembre, M. Rueff s'adressait à une grande âme pour qui rien n'allait de soi. Il lui raconta le futur bonheur de la France.

C'était une sorte de cauchemar : dévaluation, impôts nouveaux, blocage de certains prix, suppression de nombreuses subventions, établissement du franc lourd. Tout fut accepté, malgré les affres des ministres qui étaient présents et qui auraient bien voulu poser quelques touches de rose sur ce tableau au bitume. Ce qu'il en advint, nous le savons : douze ans de richesse comme notre pays n'en avait jamais connu et une influence politique telle que le monde, qui, depuis notre défaite, nous trouvait charmants, se remit, Dieu soit loué, à nous détester. Les Etats-Unis eux-mêmes, ce gros animal, nous jugèrent si menaçants pour leur dollar qu'ils nous couvrirent d'injures et vidèrent des bouteilles de saint-émilion dans les ruisseaux.

L'or règne en tyran

A quoi reconnaît-on un grand capitaine ? A ce qu'il ne se trompe pas d'ennemi. M. Rueff a été le plus grand capitaine de la guerre économique du vingtième siècle. D'autant plus grand que l'ennemi était masqué, qu'il était notre ami le plus cher. Il faut une *forte* dose d'intrépidité pour renverser une alliance et se retourner contre un frère d'armes. M. Rueff a eu cette intrépidité.

Il a vu les invasions monétaires succéder aux invasions militaires, et elles ne venaient pas du même côté. La livre sterling n'était pas moins menaçante que la Reichswehr du Kaiser, et le dollar n'était pas moins meurtrier que la Wehrmacht d'Hitler. Il a arrêté la livre. Il a dit au dollar : « *Tu es une imposture, tu vaux bien moins que tu ne t'en vantes. Descends à ta vraie valeur.* » Discours sacrilège ! Paroles impies ! que personne n'avait osé jusque-là prononcer et qui furent le premier coup porté au faux dieu, au Mammon en plaqué or qui régentait le commerce du monde.

J'ai connu M. Rueff dans les dernères années de sa vie. Il me faisait un peu songer à Bismarck ou à Clemenceau. Un homme bénéfique à son pays et que son pays n'emploie plus est pessimiste. Il voit son œuvre interrompue, détournée, reniée. Sachant qu'elle était bonne, il en éprouve du désespoir. Il y avait du désespoir chez M. Rueff. On le devinait derrière son sourire et sa courtoisie. Ses prédictions étaient fort noires.

Aujourd'hui, l'histoire s'évertue à lui donner raison. L'or n'a jamais autant régné sur le monde. Mais il règne en tyran, en dictateur sans mesure, sur des nations qui se mentent. L'Occident est submergé d'assignats portant l'effigie de Washington ou de Delacroix. Il en faut de plus en plus pour acheter une pépite de métal vrai. Pourquoi la justification d'un homme supérieur est-elle immanquablement le désordre et le désastre ? Léautaud prétendait qu'une vie n'est belle que lorsqu'elle est couronnée par le malheur. M. Rueff, *homme heureux*, à qui tout a réussi, qui a accumulé les plus brillants honneurs, aura eu aussi cette consécration. Un homme qui a raison contre le monde et qui, à la fin, est vaincu par le monde, c'est l'essence même de la tragédie, c'est le plus noble spectacle humain.

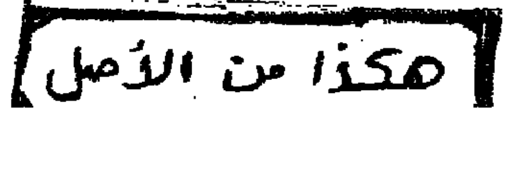
Un amour-passion

ME voici, messieurs, presque au terme de mon remerciement. Je m'aperçois que j'ai encore à votre égard deux motifs de gratitude. L'un, c'est d'avoir chargé M. Maurice Schumann de me souhaiter la bienvenue ici. Deux fois, à trente-huit ans de distance, cette voix que je vais entendre tout à l'heure m'aura appelé à un plus haut destin que celui que je croyais qui m'était assigné.

A vingt ans, je l'écoutais à la radio, derrière le brouillage. Elle me pressait d'entrer dans le petit cercle des braves qui n'avaient pas désespéré de la patrie. Je la connaissais mieux que la voix de mes plus anciens amis. J'ignorais à qui elle appartenait, mais je savais que tant que je vivrais je ne pourrais oublier son timbre. N'y a-t-il pas quelque chose de mystérieusement poétique et romanesque dans le fait que ce soit elle, aujourd'hui, qui m'accueille dans l'assemblée la plus française de la France, dans l'arche de ce qui est le plus profondément nous-mêmes, à savoir notre langage ?

Quant à moi, je vois dans une telle rencontre un de ces signes par lesquels on constate avec émerveillement que la vie, qui paraît au jour le jour si diverse, si incohérente, a son plan caché, peut-être sa prédestination, à coup sûr et dès le début sa couleur propre pour chaque individu.

(Lire la suite page 20.)



La réponse de M. Maurice Schumann

MONSIEUR,

N'AYEZ pas peur de votre joie ! Il y avait, dans le répertoire d'autrefois, un acte naïf, cruel et tendre que son auteur, une femme indulgente et sensible, avait intitulé : *La joie fait peur.* J'y ai pensé, en percevant le roulement de tambours, le jour où, pour la première fois, j'ai eu le droit d'emprunter cet escalier dérobé qui descend calmement vers les feux de la Coupole, tout imprégné de l'odeur tiède des livres oubliés, un peu comme les coulisses de certains théâtres, dont les murs sont lourds de gloires envolées, rappellent aux gens du spectacle la fugacité de leur fièvre. En vous accompagnant, tout à l'heure, le long du même chemin, j'avais envie de vous dire : « Non, qu'elle ne vous fasse pas peur, cette joie moins fragile que bien des bonheurs, plus durable que tous les plaisirs, qui — comme la fleur dont les capitules conservent leur aspect jusque chez la plante sèche — recèle un léger parfum d'immortalité. »

Mieux encore que maintenant, vous la savourerez ce soir, quand les lustres ne brilleront plus. Vous vous apercevrez alors que l'entrée dans *notre* Compagnie vous a guéri d'un mal qui — s'il faut en croire vos *Carnets d'un émigré* — vous tourmenta longtemps : la terreur de l'an 2000. Non pas que vous ressembliez à ceux de nos lointains aïeux qui confondaient la fin d'un millénaire avec la fin du monde. Au demeurant, pour les hommes de votre génération, la fin d'un monde n'est plus une angoisse, *mais une habitude ou un cliché. Moins* apocalyptique, votre « grande peur » était aussi plus personnelle : « En l'an 2000, écriviez-vous, j'aurai quatre-vingts ans... L'an 2000, pour moi, c'est une perspective de rhumatismes, de dentier, de calvitie, de rétrécissement de l'existence, et peut-être — horreur suprême — d'impuissance à écrire. »

Jetez, monsieur, sur vos confrères un regard repentant et rassuré. Il en est plusieurs qui pourraient vous dire : « Le chiffre de mes ans a passé quatre-vingts. Mais, comme l'affirmait madame de Sévigné à propos du chevalier de Grignan, on s'accommode d'être « rhumatismé », la perte de nos dents nous épargne bien des maux, notre calvitie *n'est guère plus prononcée* que la vôtre, notre existence n'est pas rétrécie, mais simplifiée : la part de la futilité diminue, tandis qu'augmente celle d'une féconde inquiétude. » Quant à « l'horreur suprême », je vous souhaite avec confiance, en vous accueillant parmi nous, de ressentir en l'an 2000 la « même impuissance à écrire » qu'André Maurois quand il acheva *Prométhée ou la Vie de Balzac*, François Mauriac quand il traça la première ligne d'*Un adolescent d'autrefois*, ou Maurice Genevoix dont chaque nouveau livre est l'avant-dernier chef-d'œuvre.

L'art d'avoir quatre-vingts ans

JE n'ignore pas que — pour donner à l'avenir un visage rebutant — vous invoquez une autre crainte : celle de vous sentir cerné, puis englouti, par un univers grégaire, uniforme et laid. On vous a vu pourchasser cette locution conforme au goût du moment : l'aventure humaine, parce que — selon vous — « l'aventure humaine exclut l'aventure individuelle ». Mais votre vie n'a-t-elle pas démenti cet axiome ? Ne vous a-t-elle pas montré que tout grand risque recèle une grande chance ? Il est vrai que, quand la pensée contemporaine définit un fait humain en fonction d'un ensemble organisé, elle rapproche la sagesse de la science. Mais il n'est pas moins vrai que la science redécouvre, au même moment, la singularité qui, de chaque être, fait une valeur irréductible. Vous avez brigué nos suffrages parce que nous sommes une Compagnie, c'est-à-dire une réunion d'hommes qui — selon l'expression d'un de nos plus éloquents et lointains prédécesseurs — « se démêlent de la troupe ». Nous vous avons élu parce que nous vous voyons apte et voulons vous croire résolu à faire rejaillir l'aventure individuelle de l'aventure humaine. Entre l'Académie et vous l'harmonie était préétablie. Comme il se devait, vous avez fait, l'une et l'autre avant de le reconnaître, des manières appropriées à votre nature.

C'est en la heurtant un peu que vous avez courtisé la vieille dame du quai Conti qui sait, en les ménageant, épargner l'usure à ses charmes. Mais tout est bien qui commence bien : il reste vingt ans à l'Académie française pour vous enseigner l'art d'en avoir quatre-vingts.

L'habit que vous étrennez aujourd'hui, *je l'ai vu* pour la première fois sur la scène d'un théâtre de fortune. Les élèves d'une grande école avaient entrepris de pasticher Robert de Flers et Gaston de Caillavet pour décocher des flèches sans curare à l'un de leurs maîtres auquel venait d'être remise cette fameuse épée qui flatte notre orgueil quand nous la tenons assis et menace *notre* équilibre quand nous la portons debout. Le discours de réception qu'avait imaginé l'auteur de la revue commençait par trois mots qui avaient le don, injustifié, mais irrésistible, de faire éclater les rires : « Vous naquîtes, monsieur. » L'avouerai-je ? Je m'étais promis de recourir au même exorde quand viendrait à m'échoir l'honneur de répondre au remerciement d'un nouvel élu, ne fût-ce que pour mesurer l'effet comique du passé défini. Mais trois bons motifs ont contrecarré cette perfide intention.

Le 25 août 1944...

D'ABORD, le jour où vous naquîtes, monsieur, est noyé dans une sorte de brume. S'il faut vous en croire, votre exil sur la terre a commencé le 12 janvier 1920 à 2 heures 20 de l'après-midi. Mais l'état civil affirme que vous vieillissez de quarante-huit heures. A vrai dire, vous n'êtes pas responsable de cette imprécision. Vous n'avez pas cherché, comme Chateaubriand ou votre cher Montherlant, à vous doter d'une date de naissance qui fût l'emblème d'un grand destin. Mais à votre père, négligent ou surmené, il a fallu deux jours pour trouver (il y a juste soixante ans) le chemin de la mairie du dix-septième arrondissement de Paris.

On ne saurait tenir rigueur à cet homme d'ordre d'avoir évité une amende au prix d'un mensonge véniel. Car ce minuscule accident est resté, depuis lors, votre marque d'origine. La contradiction dont vous vous êtes nourri avec le tout premier lait, vous n'avez pas cessé d'en être le siège. Pas une phrase de votre main, pas un mot de votre bouche, qui n'ait pour objet de faire prévaloir un 12 sur un 14 janvier, c'est-à-dire la vérité intime, celle des cœurs et des berceaux, sur la vérité desséchée, celle des registres, des sondages ou des ordinateurs.

Mais le deuxième de mes bons motifs pèse plus lourd, tant il est chargé d'émotion : pour moi, vous ne naquîtes ni le 12, ni le 14 janvier 1920, à 14 heures 20, mais le 25 août 1944, place de la *Concorde*, devant *le ministère de la* marine, sous un soleil d'après-midi qui ne luira qu'une fois. Nous sentions bien que nous ne le reverrions plus, que la délivrance de Paris avait la saveur du jour unique d'un An I. Comme vous l'avez bien décrit ou, pour mieux dire, revécu vingt ans après, en dédiant *Le Demi-Solde*, ce récit beaucoup plus doux qu'amer, à vos enfants qui, alors, avaient eux-mêmes vingt ans ! Mais peut-être votre œuvre entière est-elle portée par la nostalgie de ce feu discret, de cette exaltation silencieuse où nos destins furent un moment confondus. C'est pourquoi, même aujourd'hui, même ici, je laisse échapper le plus fameux des soupirs attendris : « C'est cela, vois-tu, ce que nous aurons eu de meilleur. »

Vous avez tous les droits

A défaut de ces circonstances, nobles et fortuites, une dernière raison suffirait à m'interdire de découper votre vie en tranches ou en chapitres : vous ressentez le temps réel comme une offense au temps vécu. Un jour peut-être, nous tenterons de vous faire mesurer la distance qui sépare la biographie de la chronologie. Une vie n'est pas moins musicale quand Henri Troyat ou Maurice Druon la rétablit que quand Maupassant l'imagine.

Mais, en ce jour, vous avez tous les droits, y compris celui de recourir délibérément à l'outrance pour transformer un sentiment juste en une idée qui ne l'est pas. Fort d'une humilité que vous aimez à *cacher* sous un excès d'orgueil, vous avez dit, ou à peu près, en racontant à Jacques Paugam *les Choses comme elles sont*, que vous n'aviez nul besoin d'un *biographe puisque* Shakespeare et Homère s'en passaient bien. Il est vrai, mais que seraient Ulysse sans Homère et *Macbeth* sans Shakespeare ? De grâce, ne retournez pas contre la biographie le mystère qui entoure le génie des plus grands biographes. En vous soumettant ma prière, j'accède pourtant à votre requête. Je renonce donc à vous suivre *au fil des années et veux tenter de vous* découvrir sur les lieux de vos peines et de vos colères, de vos blessures et de vos espoirs, de vos rencontres avec l'adversité, avec le bonheur, avec les souffrances et la félicité du croyant.

Pourquoi, au reste, oublier que vous avez manié le pinceau avant la plume ? Selon vos propres confidences, vous êtes passé des couleurs à l'encre parce que la modicité de vos ressources vous a fait reculer devant le prix des tubes, des toiles et des palettes. Est-ce à dire que, si l'indice avait été différent, vous siégerez à l'Académie des beaux-arts ? Contrairement au vôtre, mon talent d'expression n'est pas assez agile pour que j'ose faire semblant de le croire. Cet après-midi, je vous épargnerai cependant la fuite des couleurs du temps pour vous accorder la récurrence des couleurs du ciel. Vous ne voulez pas d'une biographie ? Fort bien. Vous aurez une topographie.

Partons donc, monsieur, à la redécouverte de votre Paris, non sans laisser notre imagination héler à cette fin le dernier taxi de la Marne (pourquoi n'aurait-il pas la vie aussi dure que le dernier cuirassier de *Reichshoffen* ?). La manivelle n'obéit qu'à votre main ; la moleskine reconnaît votre toucher ; la vieille guimbarde accueille son poète inspiré comme un carrosse royal du musée de Versailles qui, soudain, verrait reparaître un grand maréchal de la Cour. Apparemment elle ne ressemble pas au véhicule de liaison et de reconnaissance dans lequel, le 25 août 1944, nous avons redécouvert les Champs-Elysées déserts. Elle a pourtant sa place dans le même cortège. Entre vos *Taxis de la Marne* et notre voiture fleurie (la « jeep » venait d'Amérique, les bouquets de l'Ile-de-France) il y a la même différence qu'entre ces deux mots : victoire et libération.

L'Ame sensible

JE vous le dis sans ménagement : aucune crémerie ne figure sur l'itinéraire que j'ai dessiné ; le taxi de la Marne ne fera pas halte à l'enseigne du *Bon beurre*. Ce n'est pas le genre d'une satire dont la vigueur et la férocité vous ont rendu célèbre qui m'incite à brûler cette étape. Je tiens *Au bon beurre* pour un exercice parfaitement réussi. A trente-deux ans, vous voulez vous prouver que vous êtes capable d'échapper à la musique et au tumulte intérieurs, de rendre vivants des personnages qui auront, à vos yeux, le grand mérite de n'être pas vous-même. Le plein succès de cet apprentissage est, selon mon goût, plus précieux encore que celui qui a récompensé l'ouvrage.

Mais si, comme tout le monde, j'ai lu *Au bon beurre*, et l'ai trouvé délectable, je ne me lasse pas de *relire votre Ame sensible. Pourquoi cet adjectif* possessif ? « L'Ame sensible » dont votre essai — timide et profond — a retrouvé chaque bruissement est celle de Stendhal. Pour mieux l'écouter, vous vous entourez d'un guide et d'un maître. Vous avez appris par cœur — il faudrait dire par *le* cœur — l'opuscule de Prosper Mérimée, *H.B. par un des quarante*, dont le titre et la substance nous font également honneur. Vous avez choisi comme fanal la définition que vous tenez pour la plus grande des leçons de mon maître Alain : « L'âme, c'est ce qui refuse le corps. Par exemple ce qui refuse de fuir quand le corps tremble, ce qui refuse de frapper quand le corps s'irrite, ce qui refuse de boire quand le corps a soif, ce qui refuse de prendre quand le corps désire, ce qui refuse d'abandonner quand le corps a horreur. »

Mais, en vérité, l'âme dont nous percevons le timbre à travers vos mots ne reste pas longtemps celle du seul Henri Beyle. L'H.B. de Mérimée devient vite une sorte de double que vous aimez au point de vouloir vous en délivrer. De là naît une confession indirecte dont la sobriété fait merveille. « On se souvient, dites-vous, du passage de *Lamiel* où cette belle fille, pour s'enlaidir et afin de n'être pas en butte aux galanteries des gens vulgaires, se barbouille la figure de vert de houx. C'est une bonne allégorie de Stendhal. Toute sa vie, il a mis du vert de houx sur son âme pour en cacher la beauté. » C'est aussi — vous le savez bien — une allégorie de vous-même. Parce que vous avez un cœur vulnérable, vous usez, Toute sa vie, il a *mis* du vert de houx ce qui vous a souvent, comme à Lamiel, épargné les « galanteries » des gens et notamment des critiques vulgaires. Je suis sûr que nous découvrirons encore un peu de vert de houx dans quelque recoin du logis où vous avez dissimulé les fécondes blessures de votre première jeunesse. Espérons que notre vieux taxi voudra bien repartir après nous avoir attendus longtemps, rue des Acacias, entre l'Arc de triomphe et le bois de Boulogne, devant la porte cochère que surmonte le numéro 3.

Un Léon Bloy qui fume la pipe

LE déjeuner du lundi (il donnera son titre à votre deuxième livre) vient de commencer. Votre père et votre oncle relèvent avec une fausse sévérité votre léger retard. D'une oreille, vous les écoutez disposer de votre avenir à la place du titulaire : vous serez avocat, ingénieur ou, de préférence, chirurgien. Le bout de vos lèvres esquisse tantôt un faux acquiescement, tantôt un sourire légèrement narquois. L'un et l'autre veulent dire : je crie intérieurement quand le monde me blesse ; ma seule destination sera de faire entendre ce cri. D'innombrables adolescents se sont tenu le même langage. Rares sont ceux qui ne l'ont pas bientôt étouffé. Que leur manquait-il ? La puissance d'attention sans laquelle nul talent ne se révèle, mais aussi cet amour du prochain qui se dissimule sous les malédictions d'un Léon Bloy.

Il y a des affinités électives entre votre apparente *placidité* et *le délire* génial de ce forcené. A l'instar du sien, votre orgueil est le contraire de celui du misanthrope. Comment pourrait-on se rendre insupportable aux Gaulois en fuyant leur approche dans un désert ? Vous êtes, monsieur, dans vos plus mauvais jours (par la vigueur du style, ils sont souvent aussi les meilleurs) un *Léon Bloy qui fume la pipe*. La différence n'est, en vérité, pas moins importante que la ressemblance. C'est ici, rue des Acacias, qu'elle trouve encore son origine.



M. Maurice Schumann. (Dessin de Marek Rudnicki.)

Votre adolescence y est assez contrariée *pour se réfugier dans le secret*, mais assez choyée pour côtoyer le bonheur. En voulez-vous la preuve ? Ceux qui vous aiment (ils sont — si gênant que cela puisse vous paraître — beaucoup plus nombreux que vos ennemis) ont appris par vous à aimer votre père, en dépit des efforts que vous avez parfois déployés pour faire semblant de les en dissuader. Ce petit-fils de paysan, fils d'instituteur qui arrachait des molaires en rêvant de voir un jour son fils enlever des appendices, cet ancien combattant qu'indignait le gaspillage de sa victoire, ce Français moyen dont la morale élémentaire condamnait le mensonge et la paresse, vous ne pouviez pas le comprendre tant que la société qu'il incarnait semblait invulnérable. Mais votre tendresse filiale n'est pas née le jour où le malheur de la France vous a libéré des préjugés que vous aviez pris pour des audaces. Tout à l'inverse, la nostalgie d'un équilibre disparu et regretté vous a fait découvrir l'attachement que vous aviez toujours ressenti et longtemps refusé.

« Je me suis mis à pleurer... »

C'ETAIT en juin 1940, à Vannes. Depuis que vous marchiez à travers la Bretagne, « la Patrie » (vous écrivez le mot avec une majuscule) vous était « entrée dans le corps ». C'est alors que vous voyez l'optimisme se dresser devant vous « comme un dragon tentateur ». Vous l'accueillez par une phrase que n'aurait pas désavouée le jeune Maurice Barrès à la fin de sa fameuse méditation sur Harouet : « J'étais devenu français, enfin, moi qui étais si sûr de ne croire à rien et qui me trouvais si intelligent. »

Vous aviez trois ans lorsque Barrès est mort. A l'âge où ce vaincu provisoire s'est senti, comme vous, « un homme libre », vous avez été fait prisonnier quelque part en Bretagne. Vous ne l'êtes resté que six semaines. Mais, avant de mettre un pied devant l'autre (c'est à cette petite phrase toute simple que se ramène, sous votre plume, le récit de votre évasion), vous tirez de votre *portefeuille* une *photographie* de votre père. Alors — écoutez-vous bien, — « songeant à la chaleureuse amitié de cet homme inestimable, à son dévouement pour moi, à son inquiétude présente, je me mis à pleurer, ce qui ne m'était pas arrivé depuis l'âge de six ans ». Bien entendu, vous ne seriez pas vous-même si vous ne cherchiez à vous faire croire que vous rougissez de vous être *apitoyé sur votre* sort, ce qui est (ajoutez-vous pour faire bonne mesure) « une des manifestations les plus ridicules de l'inertie et de l'égoïsme ».

Mais vous êtes ainsi fait que vous pouvez ressentir le contraire de ce que vous pensez sincèrement. C'est par ce don que vous vous êtes rapproché de Montherlant, bien que votre « solstice de juin » fasse un heureux contraste avec le sien. En marge de son dernier roman, vous avez griffonné cette annotation : « Comme il a peint quelques vieillards de bronze, on croit qu'il est de bronze lui-même. Erreur. Le trait le plus profond de cet auteur secret est la pitié, la complicité avec les humbles, l'attendrissement devant les bonheurs *furtifs attrapés à la sauvette.* » Quel bon lecteur vous faites !

Pour comprendre un grand écrivain, vous le recréez à votre image. Mais êtes-vous sûr de ne pas vous être trompé d'un chiffre ? Est-ce bien à l'âge de six ans que vous aviez pleuré pour la dernière fois avant de faire — dans le « camp d'attente » de Vannes qu'on appelait l'Arsenal — une brève expérience de la servitude ? Car vous aviez sept ans et non six quand vous avez donné le baiser d'adieu à votre mère que la tuberculose (qui tuait encore en 1927) avait lentement consumée. Dans *ses dernières années, comme on tentait* vainement de la guérir sous le soleil de Vence, elle vous envoyait chaque jour une carte postale qui — pour vous — était une image d'elle-même. J'ai cru deviner que ces messages avaient tous disparu.

Mais aujourd'hui, après plus d'un demi-siècle, voici que, d'une certaine manière, ils vous reviennent : car il y a quelque chose de maternel dans le sourire de la fortune. Et puis, enfant sans mère, votre vocation n'est-elle pas née d'abord des larmes dont vous vous êtes privé ? Mais avant de méditer, comme dit si bien Nicolas Poussin, « les brosses à la main », votre jeune solitude s'est sagement nourrie des maîtres auxquels vous ressembliez le moins. J'aimerais tomber, dans une mansarde de la rue des Acacias, sur Claudel par *le Pain dur* (ce drame qu'embrase une lumière noire), sur Aragon par *le Paysan de Paris* (ce livre étonnant parce que son auteur semble, à chaque ligne, tout étonné lui-même d'être en train de l'écrire), sur Flaubert par sa correspondance (moins personnelle, parce que l'écrivain s'y cherche, que *Madame Bovary*, où il s'est enfin trouvé). J'aurai du moins ramassé sous le porche de votre maison natale votre baguette de sourcier, je veux dire le secret de votre premier livre. On aime, à vingt-cinq ans, écrire une lettre de rupture à son passé.

Le complexe de César

VOILA bien ce que vous aviez cru faire en intitulant *le Complexe de César* ce que vous croyiez être le testament de votre jeunesse. Quand vous l'avez relu trente ans après, vous avez constaté que cet essai était un roman involontaire dont le bon titre eût été : *le Fanfaron de mépris.* Au lieu de vous inventer des amours ou des aventures, vous aviez créé un personnage en exagérant vos défauts et vos vertus.

C'était un incompris, un revanchard, qui s'était emparé de la plume. Dieu merci, à la dixième page, l'intention première devenait moins visible, puis s'effaçait tandis qu'une âme singulière montait à l'horizon. Je ne relève pas sans fierté — parmi les critiques qui surent vous entendre bien longtemps avant vous-même — les noms des deux académiciens français : le cher Roger Caillois aimait à tel point *le Complexe de César*, ce « maître livre » (il a rarement poussé l'éloge aussi loin), que vous auriez dû vous en tenir là pour garder son suffrage. Quant au subtil Emile Henriot, il avait au premier coup d'œil décelé, avec enchantement, sous une couche de faux cynisme, un fond de belle humeur.

Vous le voyez : les détracteurs de l'Académie ont tort de dire, et raison de ne pas croire, que le quarante et unième fauteuil est le refuge des intuitions prophétiques.

Et maintenant, taxi de la Marne, redémarre hardiment : tu portes César, son complexe et sa fortune. Traverse l'avenue de la Grande-Armée, puis l'avenue Foch, dont le nom te rappellera quelques souvenirs, et arrête-toi, rue de la Pompe, devant le portail du lycée Janson-de-Sailly où nous attend l'ombre *d'un surveillant général qu'on* n'avait pas encore rebaptisé « conseiller d'éducation ». Le cher M. Brossard aurait aujourd'hui cent ans. Je suis sûr qu'il regarde avec les yeux de l'âme un « ancien de Janson » en accueillir un autre sous la Coupole comme un frère aîné son cadet dans la cour du grand lycée.

(Lire la suite page 20.)

LA RÉPONSE DE M. MAURICE SCHUMANN

(Suite de la page 19.)

Quand M. Brossard est mort, vous avez enlevé votre vert de houx et dit tout simplement : « J'ai du chagrin. » Vous êtes sans nul doute le seul élève indocile qui ait jamais pleuré son surveillant général. Il est vrai que vous lui devez peut-être la vie. Vous n'étiez plus depuis plusieurs années sous sa férule quand vous êtes venu lui dire, en 1943 : « Je ne joue plus à cache-cache avec mes condisciples, mais avec l'occupant ; à vingt-deux ans, j'ai commis l'erreur très volontaire de prendre pour épouse une fille qui en avait dix-neuf, ne fût-ce que pour montrer à l'ennemi comment deux jeunes fous peuvent s'unir pour le braver ensemble ; nous nous sentons traqués, et ne savons où aller. » J'aurais pu deviner la réponse du *surgé*, comme on disait dans le beau dialecte des lycéens d'antan : « Il m'hébergea sans peur — racontez-vous — dans son petit appartement du lycée, avec ma femme pendant deux ou trois semaines, prêt à flanquer huit heures de colle à la Gestapo si elle avait eu le toupet de se présenter chez lui pour me réclamer. »

Une longue récréation

Il y eut donc un volontaire de l'armée des ombres que la Résistance a, en quelque sorte, renvoyé au collège. Il fallait qu'il y en eût un ; il fallait que ce fût vous. Car ces années pendant lesquelles l'âme et l'instinct parlaient le même langage, certains de vos meilleurs livres les évoquent comme une longue récréation sous le regard de la mort. Vous sembliez surpris et presque gêné, le 25 août 1944, en vous présentant sous le nom de Jean Dutourd. Vos retrouvailles avec l'état civil étaient comme une première revanche de la prose sur le poète qui s'était appelé tantôt André Cordier, tantôt Martial Daru par amour pour Stendhal, tantôt Arthur, comme Rimbaud. Le bateau ivre rentrait au port. Déjà, la nostalgie de l'ivresse commençait à poindre le passager.

Un jour, elle vous dictera cette phrase superbe : « Je me sentais libre dans un pays qui ne l'était pas. » Libre envers et contre tous, envers et contre tout. Car vos pseudonymes ne vous avaient pas délivré des délices de l'esprit de contradiction. Vous ne l'avez même jamais poussé plus loin qu'en 1943. Cette année-là votre femme (elle a vingt ans) vous donne un fils. Depuis des mois, vous partagez avec elle les périls et les angoisses d'un combat sans relève. Et c'est alors qu'il vous semble tout naturel de prénommer votre enfant Frédéric parce que — sans doute pour avoir trop lu Voltaire — vous portez depuis l'adolescence à Frédéric II, roi de Prusse, transformé par votre imagination en héros stendhalien, une admiration romanesque.

En avril 1945, la guerre n'est pas tout à fait terminée quand une fille paraît à votre foyer. Vous ne lui donnez pas le prénom de la Margrave de Bayreuth. Mais vous l'appelez Clara en formant le vœu qu'elle soit plus tard, pour un nouvel Egmont, une compagne semblable à la Klärchen de Goethe. Ces deux choix semblent tout naturels. Vous ne reconnaissez au nazisme aucun droit, pas même celui de vous brouiller avec une autre Allemagne. Moi qui me souviens de Rossbach et qui aime *l'Elégie de Marienbad*, j'ai envie de vous dire : « Tant mieux pour Clara et tant pis pour Frédéric. » Mais il n'importe : vous avez, à la faveur de deux naissances, exprimé la noblesse profonde et le caractère propre à votre cause. Un nazi qui aurait nommé son fils Jean, l'année de Bir-Hakeim, à cause de Jean Racine ou de Jean le Bon, aurait cessé d'être nazi.

« Vous y allez fort ! »

Ce serait mal vous connaître, toutefois, que de vous prendre pour un doctrinaire. Vous n'avez jamais suivi le précepte d'Emerson : « Il faut attacher son *char* à une étoile. » Vous regardez tantôt plus loin que les constellations, et tantôt plus bas. Vous avez avoué sans la *moindre* gêne que la glèbe à laquelle, en 1942, vous vous sentiez attaché était celle de l'Alsace d'où vos ancêtres maternels étaient partis en 1871, aussitôt après « la dernière classe ». Cette poésie fait sourire les élites d'un jour qu'apportent et emportent les modes. Mais vous nous avez dit et bien dit pourquoi c'était elle qui ne mentait pas et tenait ses promesses : « Le destin des sociétés est de mourir, celui des nations est de vivre. »

L'Appel du 18 juin n'a jamais été mieux expliqué que par votre commentaire : « Comme de Gaulle n'opposait pas d'idéologie aux événements, mais les regardait toujours dans leur vérité, ses actions étaient inattendues et surprenantes. Il était le contraire des politiques qui ne font jamais rien d'autre que ce qu'on attend. » L'auteur du *Fil de l'épée* aurait goûté cet hommage que votre fidélité lui a rendu le soir de sa mort. Mais courons vers notre véhicule pour accrocher à la lanterne bleue qui tremblote à côté du volant le texte de la lettre que vous avez reçue de Colombey-les-Deux-Eglises après *les Taxis de la Marne* : « Vous y allez fort ; mais pour refaire un monde — « le monde français » — il faut sans nul doute autre chose que des dos de cuillères. » Quoique votre illustre correspondant ait été un épistolier fécond, vous êtes certainement le seul futur académicien auquel il ait écrit, non certes en manière de reproche, mais bien plutôt avec une pointe d'envie : « Vous y aller fort. » Si vous aviez pensé à ce lecteur sans hypocrisie, vaus n'auriez pas fait dire au narrateur des *Horreurs de l'amour* que vous appelez « moi » par celui que vous appelez « lui » (sans réussir à nous faire prendre la moitié pour le tout) : « *Le succès des Taxis de la Marne* s'est fait sur des malentendus. »

Une saga faustienne

Moi... lui... Legay... Solange... Edouard Roberti... Valentin... Agnès. Où nous ont-ils fixé notre prochaine étape, ces personnages de votre roman tolstoïen avec lesquels je crois bien avoir passé presque autant d'heures qu'avec le prince André, Hadji Mourad ou les deux héros de *Maître et Serviteur* ? Vous prétendez avoir écrit les 1 054 pages du manuscrit des *Horreurs de l'amour*, qui retracent avec une minutie d'abord convaincante, puis obsédante, la genèse passionnelle du crime commis par un député de Paris, pour vous consoler d'avoir échoué de justesse aux premières élections législatives de la Ve République. En dépit de cette fausse confidence, nous passerons devant le Palais-Bourbon sans nous y arrêter.

Tout au plus aurons-nous une pensée reconnaissante pour les quelques dizaines d'électeurs de la vingt-deuxième circonscription de la capitale qui ont fait *pencher* la balance en votre défaveur. Sans eux, vous seriez avant tout pour moi l'auteur de *l'Ame sensible* ; grâce à eux, vous êtes celui des *Horreurs de l'amour*. J'ai toujours pensé qu'une élection académique, si elle a pour objet de consacrer un talent, peut aussi avoir pour effet de l'éclairer. Puissent, monsieur, les feux de notre rampe inciter une nouvelle génération de lecteurs à découvrir cette saga faustienne des années 50 que ses rides elles-mêmes ont rendue plus poignante ! Nous en parlerons, si vous le voulez bien, au milieu du square Saint-Lambert, sous les fenêtres du studio où Solange croyait aimer Edouard, où Edouard croyait ne pas aimer Solange, plutôt que devant l'immeuble de l'avenue Daumesnil où Edouard a commis fortuitement le meurtre apparemment le mieux prémédité.

Car c'est là que cette « histoire de damnation », comme vous l'avez nommée vous-même, prend son véritable relief : celui d'un Livre de la Pitié et de la Mort. Edouard Roberti pourrait être le père de Solange Mignot. Les rendez-vous du destin sont plus inéluctables quand l'un des deux y arrive en retard. C'est vous-même qui l'avez dit, plus de dix ans après *les Horreurs de l'amour*, dans le *Carnet d'un émigré*, à propos d'un banal fait divers : « Dans les amours disparates, on sent, plus que dans les autres, la fatalité de la rencontre. » Il suffit d'une action violente pour faire un drame. Mais, comme le veut l'étymologie grecque, il faut — pour que naisse une tragédie, cri du bouc sacrifié — la plainte d'une victime. Du ton dramatique, vous passez au ton tragique avec une lenteur qui n'est pas un procédé. Vous suivez le rythme d'Edouard ; vous le découvrez au fur et à mesure qu'il se révèle, malgré lui, à lui-même, et c'est avec lui que vous parvenez à ce point de non-retour : « La jalousie n'est rien... Elle est optimiste. On souffre en pensant que l'on vaincra à la longue, quelques flots de son propre sang que l'on doive verser...

» Mais l'amour de soi qui décroît, qui s'en va, qui n'existe plus, c'est horrible. Ne plus s'aimer soi-même, c'est le désespoir, c'est le péché majeur au regard de Dieu. » Que de portes vous avez ouvertes avec cette phrase-clef depuis le jour déjà lointain où vous l'avez écrite ! J'ai lu quelque part que vous croyiez être entré peu à peu dans la foi, il y a vingt ou vingt-cinq ans, « comme dans une cave ou un souterrain ». Votre itinéraire est-il donc jalonné de catacombes ? Vous étiez parmi ceux que Pierre Brossolette (il vous hébergeait chez lui quand il est mort de la torture) a nommés « les soutiers de la gloire ». Mais l'accès de la cave où vous étiez attendu, c'est le désespoir d'Edouard Roberti qui vous l'a livré en vous replaçant, avec le désespéré, sous le regard de Dieu. Je n'ai guère lu de roman plus religieux que *les Horreurs de l'Amour* à l'instant où la boue y prend les couleurs du ciel.

« Un cancre de la foi »

Me répliquerez-vous que vous ressemblez surtout aux mystiques par les périodes de tiédeur ? En lisant la préface que vous avez donnée, il y a quatre ans, au cher Père Bruckberger, le « demi-solde » de la cléricature, je pensais à cet autre dominicain, le Père Clérissac, qui — dans une rue déserte de Versailles — dit une nuit à Jacques Maritain : « Dieu ? C'est de notre vide qu'Il a besoin, et non de notre plénitude. » Votre style propre vous conduit à la même certitude : quand l'insouciance, de petites ingratitudes, de longs oublis vous retranchent de Dieu, vous êtes plus sûr encore qu'Il lit par-dessus votre épaule.

Vous avez été (dites-vous) « un cancre de la foi ». Mais M. Brossard vous répliquerait qu'il a vu beaucoup de cancres cesser de l'être au troisième trimestre. Mieux : dès que vous vous laissez ravir une confidence sur vos rapports avec le divin, on se dit que, si la guerre ne vous avait pas surpris et remodelé, vous n'auriez pas réussi, malgré tous vos efforts, à ne pas être licencié en philosophie. Ce n'est ni dans Pascal ni dans Claudel, vos principaux intercesseurs, que vous avez trouvé cette preuve de l'immortalité de l'âme, donc de l'existence de Dieu : « La peinture de Raphaël continuerait à vivre quand tous les tableaux de Raphaël seraient détruits. » Mais, à la réflexion, votre théologie recouvre un champ plus vaste que celui de la beauté. Elle est identique à celle qui dicta jadis à l'académicien Charles de Montesquieu la plus forte de ses pensées : « Dire qu'il n'y a de justice que ce qu'en contiennent les lois humaines, c'est dire qu'avant qu'existât le premier cercle, tous les rayons n'étaient pas égaux. » Je suis prêt à parier que vous avez mené vos deux campagnes électorales sur ce thème, bien qu'avec d'autres mots. Il n'en aurait pas fallu davantage pour que vous fussiez élu député de Paris si — au lieu de vous présenter comme « gaulliste de gauche » — vous vous étiez contenté de vous dire soit gaulliste sans chercher (bien inutilement) à vous faire croire que vous étiez « de gauche », soit « de gauche » en cherchant (bien à tort) à vous faire pardonner d'être gaulliste.

Après la peinture au-delà des tableaux et la justice au-delà des lois gardons-nous d'oublier la France au-delà des Français : vous avez dit à Jacques Paugam que, devant l'occupant, vous les aviez trouvés pour la plupart dignes, courageux et secourables ; mais les Gaulois, à peine libérés, vous ont paru si féroces que, sans savoir un mot d'anglais, vous les avez fuis outre-Manche ; de là, pendant trois ans, vous avez tenté de glisser, d'une voix qui n'était pas brouillée, des paroles que personne n'avait envie d'entendre dans des oreilles entièrement libres de les écouter et, par conséquent, devenues distraites. Dès lors, le roman que vous ont inspiré les bords de la Tamise ne pouvait que porter et mériter ce titre : *Une tête de chien*.

Le chroniqueur

Cette tête, monsieur, vous la troquez volontiers contre celle d'un autre animal, celui-là même dont les compagnons d'Ulysse prirent temporairement l'apparence après avoir bu la liqueur enchantée que leur avait versée la main d'une magicienne. Quelle est donc la nouvelle Circé à laquelle votre front têtu doit la réputation d'avoir une certaine ressemblance avec le chef d'un mammifère de l'ordre des pachydermes connu pour sa science du grognement ?

Je crois voir la réponse s'étaler sur la moleskine de notre vieux taxi, où vous avez négligemment jeté le dernier numéro d'un journal à grand tirage. « L'Etat, c'est qui ? » Oui, cette chronique que tant d'autres ont précédée et que tant d'autres suivront, dont la saveur est plus piquante qu'acide, porte la signature d'un homme qui, comme on dit, a de l'humeur. Déjà je crois entendre Bouvard (l'autre...) murmurer à l'oreille de Pécuchet : « *Ce cher Dutourd n'est-il pas un journaliste plutôt qu'un romancier, un pamphlétaire plutôt qu'un créateur ?* » Ne leur répliquez pas que le redoutable auteur d'un célèbre *Bloc-Notes* est aussi celui de *Thérèse Desqueyroux* ; ne leur demandez pas s'ils tiennent *les Provinciales* pour un pamphlet ; en bref, ne les suivez pas sur un chemin mort qui ne mène à rien.

Car ce dont on fait grief, en vérité, au journaliste Jean Dutourd, c'est, au contraire, de ne pas être un polémiste, mais un écrivain qui dépeint et critique les mœurs d'une époque puis, à partir de là, développe ses réflexions sur la nature humaine ; c'est, en un mot, de rester moraliste. Plus explicite et plus concis que le romancier, le chroniqueur est coupable du même crime : il répudie les contorsions intellectuelles pour retrouver les idées simples et réhabiliter les sentiments profonds. Grâce à ce secret difficile, vos articles, recueillis en volumes, se laissent relire quand l'événement qui leur a servi de prétexte est depuis longtemps oublié. Mettez hardiment vos détracteurs au défi de se soumettre à la même épreuve !

Que leur manque-t-il ? Sans doute le trésor que votre nature artistique a déposé au fond de votre cœur. Vous le voyez ainsi : « Une espèce de petit caillou si dur que rien ne l'entame. » Voulez-vous que ce caillou talismanique guide la fin de notre promenade à travers le taillis de votre vie ? Adieu, taxi ! Le jour tombe, voici l'heure des vrais piétons de Paris. Je sais, vous sentez, pourquoi nos pas nous ramènent vers le lieu de notre première rencontre : nous y sommes attendus par celle qui en fut l'unique témoin.

Elle a quelques années de moins qu'en 1944 puisque — pour se faire la romancière des temps prémonitoires qui précédèrent les ombres de notre plus longue nuit — Camille Lemercier, votre femme, a repris son nom et retrouvé sans effort son âme de jeune fille. Pour moi, je n'ai pas cessé d'éclairer son visage par le regard que vous avez jeté sur lui, comme pour le protéger, place de la Concorde, quand un premier coup de feu vous a rappelé que la bataille de Paris pour sa libération n'était pas achevée. Je me suis dit, en le surprenant, que, si l'Ange de la mort vous touchait de son aile, vous auriez juste le temps de lui murmurer : « Tu as le battement de cils de Camille », comme l'Ulysse de Giraudoux retrouve chez Andromaque le battement de cils de Pénélope.

La haine stupide et clairvoyante

Acceptez-vous que je me joigne à vous deux pour remonter d'autres Champs-Elysées, contourner la place à laquelle de Gaulle, le 26 août 1944, lendemain de notre 25, a donné son nom, et nous arrêter enfin au milieu d'une avenue bourgeoise « sans mémoire que de soi-même », comme dit si bien l'auteur du *Paysan de Paris*, poète implacable des *Beaux Quartiers*. Ici, à l'aube d'un 14 juillet, la bêtise et la bestialité, se rappelant soudain qu'elles avaient la même origine, se rejoignaient pour tirer un feu d'artifice en votre honneur. Ce que vous avez dit sur les cendres de vos livres et de vos manuscrits ne ressemble pas à une plainte, ni même à un soupir : « Mon atelier d'artisan est en ruine... Cela me complique beaucoup l'existence. Mais rien n'est changé dans ma tête ni dans mon cœur. En toute sincérité, je n'arrive pas à considérer ma bombe autrement que comme une péripétie.

» Il m'est tout juste souvenu de la phrase de Saint-Simon : « J'ai chéri la vérité jusque contre moi-même. » Vous êtes, monsieur, en deçà de cette vérité que vous chérissez tant ; « votre » bombe n'est pas une péripétie, c'est une consécration. Les mains de ses fabricateurs ont joué du même malheur que celles des tueurs aux gages de l'ennemi qui vous avaient capturé sur les bords de l'Allier, alors que vous accomplissiez votre dernière mission clandestine, mais dont vous délivra — sur les bords du Rhône — la témérité d'une escouade de volontaires sans uniforme. La haine peut être à la fois stupide et clairvoyante. Celle qui vous a pris pour cible, immuable sous les grimaces de ses masques divers, sait fort bien ce qu'elle ne vous pardonne pas : la résolution, intraitable et tranquille, de garder aux Français de la fin du vingtième siècle une identité qu'ils puissent proposer à leurs enfants.

Hommage à Jacques Rueff

C'est par la puissance de ce trait que vous êtes digne de succéder à l'irremplaçable Jacques Rueff. Ce penseur lucide, auquel les malheurs du monde s'acharnent à donner raison, ignorait, comme vous, le découragement parce que — comme vous — il était sourd aux conseils, aux tentations de la défaillance. Il fut, il reste, au-dessus des vagues de la folie, la voix française de la sagesse des nations. C'est que la sûreté de son regard lui venait de l'horizon sur lequel il le posait, sans dureté mais sans faiblesse. Je ne l'ai jamais mieux senti qu'il y a sept ans.

Des traverses avaient surgi sur mon chemin. Pour aider ma femme et moi-même à les surmonter, Christiane et Jacques Rueff nous ouvrirent les portes de leur demeure avec cet empressement discret qui est la parure de la fidélité. Un soir, du haut de leur terrasse normande, nous voyions le soleil s'endormir sur l'estuaire de la Seine. La morale monétaire de Jacques Rueff exerçait sur moi sa séduction coutumière quand l'harmonie du paysage vint mêler à notre entretien une belle phrase de Georges Bernanos : « Peut-être n'y a-t-il pas d'honneur à être Français, mais il y a une grande imprudence à ne pas l'être. »

Il est bon, monsieur, que — pour nous aider à célébrer votre bienvenue — vous nous apportiez la même certitude. Car cette grande imprudence est bien la seule que vous ne commettrez jamais.

Le discours de M. Jean Dutourd

(Suite de la page 18.)

Mon dernier sujet de reconnaissance, messieurs, est qu'en me recevant dans votre sein, vous me mariez officiellement avec une personne pour laquelle j'ai toujours brûlé d'un sentiment que Stendhal appelle l'amour-passion et avec qui je crois bien avoir tout connu de ce qui fait l'éducation d'un cœur : les maladresses, le désir, l'orgueil de la possession, les ruptures, le malheur d'être abandonné, l'ivresse des retrouvailles. Ai-je besoin de vous nommer cette beauté délicieuse, cette adorable maîtresse, qui console encore mieux qu'elle ne fait souffrir ? Vous l'avez reconnue, bien sûr, ayant toujours eu avec elle le commerce le plus heureux et le plus intime : c'est la littérature française. A présent que le jargon s'empare de l'univers, que l'on ne parle plus, d'un bout à l'autre de la planète, que le patois rudimentaire des marchands puritains, j'éprouve une singulière fierté à l'épouser ici, solennellement, par devant quarante prêtres.

La littérature française a fait du français pendant quatre siècles le langage de l'âme. On a pu penser même, un temps, que cette merveilleuse construction de nos maîtres et de notre peuple avait renversé l'éternelle tour de Babel, qu'enfin les nations allaient se comprendre entre elles.

Le miracle de cette domination, fondée sur le consentement général, est que le français, que l'on utilisait partout en Europe, ne portait point d'ombrage aux autres langues et que celles-ci ne le jalousaient point. Son excellence l'imposait, et non la force. On désirait l'égaler, non pas le vaincre. Auprès de lui prospéraient de magnifiques littératures, qui n'étaient ni ses ennemies, ni même ses concurrentes. L'anglais, l'espagnol, l'italien, l'allemand, le russe produisaient des chefs-d'œuvre conformes à leur génie et qui ne se causaient nul tort, car ils accroissaient la somme de beauté et de connaissance que renfermait le monde.

Un conservatoire de notre langue

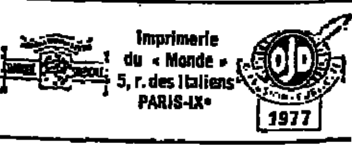
Parmi les catastrophes qui ont jalonné le vingtième siècle, il en est une fort amère pour les écrivains, et spécialement les écrivains français : c'est que le langage du corps a remplacé le langage de l'âme. La science et la technique, ces deux gorgones, camouflées longtemps sous le masque bénin du progrès, se sont substituées à ce qui avait nourri les hommes pendant des millénaires et qui préservait leur cœur d'être tout à fait creux et plein d'ordure : l'art. Elles ont défiguré leur terre ; elles ont corrompu leurs paroles.

Ce n'est pas l'anglais, comme on le prétend volontiers, qui l'emporte sur le français, mais un idiome forgé par les inventeurs ou les vendeurs des petits et des gros objets qui servent tantôt à apporter du plaisir à la viande humaine, tantôt à la hacher. Ce n'est pas Shakespeare qui tue Racine : c'est les prospectus pour les machines à laver. Et Shakespeare n'est pas moins navré dans l'opération. « Je ne me laisse pas éblouir par des bateaux à vapeur et des chemins de fer. Tout cela n'est pas la civilisation », disait Chateaubriand. Depuis un demi-siècle, l'humanité est éblouie et pâmée devant ses jouets. L'homme s'éloigne de la civilisation pour entrer dans une espèce de barbarie étrange, faite de confort et de crime. Il croit être enfin le maître de la nature : il n'est que le maître de sa mort.

La laideur, l'erreur, la puanteur, la bêtise ainsi que leur sœur la tristesse s'abattent parfois sur le monde, comme si pour quelques minutes le diable se dégageait de son cercle de glace. Alors l'homme oublie son âme et ne pense plus qu'à son ventre. Sommes-nous dans une de ces époques diaboliques ? Cela ne serait pas une raison pour s'en accommoder. Au contraire, il faut toujours penser, dans une telle traverse, que la laideur et la bêtise sont des choses éphémères. Il vient un moment où l'âme retrouve sa dignité et sa suprématie. L'Académie française n'est pas seulement un conservatoire de notre *langue*, elle est aussi un des rares endroits de l'univers où l'on n'a jamais cessé de *s'occuper de l'âme*.

Je vous remercie, messieurs, de m'y avoir admis, d'avoir fait de moi, officiellement, un des soldats de la reconquête. L'expérience et la philosophie de M. Rueff qui m'a précédé à cette place me donnent quelque espoir dans une victoire de la vérité. Pour moi, la langue française est l'étalon-or du langage humain. Si nous sommes obstinés et inlassables comme il le fut dans son domaine, il n'est pas tout à fait impossible qu'un jour les quarante voleurs que nous sommes, nous sauvions, en même temps que notre trésor entreposé dans cette caverne, les autres langages de l'Europe.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57 437.

هكذا من الأصل

LE DROIT AU MENSONGE

(Suite de la page 15.)

Pour le reste, le biographe ne fait qu'ajouter aux *Mémoires* des nuances aussi inopérantes qu'injustifiées. La « *sorte d'étonnement* » que le visiteur dit éprouver en écoutant le général devient, sans aucune raison, « *une stupéfaction manifeste et croissante* ». Comme disent les gamins d'aujourd'hui, « c'est n'importe quoi » ! Et c'est grave, car le détail trahit un esprit de sollicitation qui, s'il est légitime, souhaitable même, chez les écrivains, devrait être banni par l'historien.

La probité de Painter n'est pas en cause. L'envie, qui le guide à l'évidence, de faire aimer qui il aime a de quoi émouvoir, venant d'un pays que la curiosité pour nos auteurs n'étouffe pas. Mais à quoi bon lire une biographie si c'est pour n'éprouver le plus souvent que l'impression d'une paraphrase fascinée où ne reste que la trame de l'original d'où le chant s'est envolé ?

par Bertrand Poirot-Delpech

Je pense à la jeune marinière de Terre-Neuve avec qui Chateaubriand dit être resté « *jambes ballantes sur la mer, à regarder le soleil* ». La retrouver citée, alors que son existence effective est proprement invérifiable, et sans les « *jambes ballantes* » qui lui donnaient sa charge poétique, à quoi bon, décidément ?

A hypothèse, hypothèse et demie : il existe au moins autant de probabilités psychologiques pour que le fier vicomte ait passé son chemin qu'en faveur de sa visite à Washington. Tout le passage des *Mémoires*, avec son portrait convenu, l'absence de précision quant aux convives et aux propos, le « *Well, well, young man* », incroyablement passe-partout, plaide pour le mensonge par dépit ; et pas même allègre : plutôt désinvolte, routinier.

Au lieu de s'accrocher à des preuves qui n'en sont pas, et à une véracité qui importe guère, on préférerait que Painter admette, comme tous les fervents du vicomte avant lui, le droit sacré du créateur à l'artifice. De Sainte-Beuve à Levaillant et Clarac, les plus pointilleux ont absous les à-peu-près au nom de la vérité supérieure du peintre. Rappelons-nous le Baudelaire des *Petits Poèmes en prose* : « *Qu'importe ce que peut être la réalité placée hors de moi, si elle m'a aidé à vivre, à sentir que je suis et ce que je suis.* »

Près de nous, comment ne pas songer à Malraux ! L'auteur des *Conquérants* n'a pu matériellement, c'est prouvé, se rendre en 1925 à Canton, sur les lieux de son futur roman, et pourtant Morand, un autre romancier il est vrai, l'y a vu, de ses yeux vu !

Que les biographes fassent donc leur précieux travail, en se refusant de préférence la tentation de la retouche ; mais qu'ils incluent une bonne fois cette licence dans la réalité de l'artiste dont ils racontent la vie, comme une seconde nature, une déformation professionnelle, la corde du fakir que tout le monde voit monter au ciel !

DANS la *Correspondance générale*, dont paraît le tome II (1808-1814), les accommodements de Chateaubriand avec le vrai sont d'un autre ordre. Il ne s'agit plus de faire vivre et vibrer une œuvre, mais d'épargner des cœurs.

Non pas tant celui de l'épouse, gaillardement négligée, que celui de Mme de Duras. Grâce à un appareil critique qui n'avait pas progressé depuis l'édition Thomas des années 20, nous affinons notre connaissance des liens fraternellement amoureux entre Chateaubriand et la duchesse, parmi les autres « madames » d'alors.

Saviez-vous que le fameux voyage à Jérusalem ne fut entrepris que pour rejoindre en Espagne, au prix d'un long détour, Natalie de Noailles ? Encore un mensonge dont la littérature, le moins qu'on puisse dire, a profité !

★ CHATEAUBRIAND, UNE BIOGRAPHIE, tome I, LES ORAGES DESIRES, de Georges Painter, traduit de l'anglais par Suzanne Nétillard. Gallimard, 440 pages. Environ 65 F.

★ CORRESPONDANCE GENERALE DE CHATEAUBRIAND. Textes établis et annotés par P. Riberette, tome II, 1808-1814. Gallimard, 408 pages. Environ 150 F.

histoire littéraire

UN AMOUR DE CORINNE

● ***La correspondance échangée entre Mme de Staël et don Pedro de Souza.***

MME de Staël était curieuse des hommes autant que des pays ; elle entendait séduire les uns et comprendre les autres. Elle s'y employait tantôt avec application, tantôt avec fougue. Et, au terme d'une existence houleuse, elle aurait pu dire : « *J'ai mis mon talent dans mon œuvre et mon génie dans ma vie.* »

En décembre 1804, alors qu'elle approche de la quarantaine, elle quitte Coppet, en Suisse, pour l'Italie, désireuse de se documenter pour le livre qu'elle est en train d'écrire. C'est à Rome qu'elle rencontre un jeune noble Portugais de vingt-quatre ans, don Pedro de Souza, dont elle s'éprend. Il est d'une beauté indolente, sa mélancolie naturelle ajoutant à son charme. Aussi le prendra-t-elle pour modèle d'Oswald, le héros de son roman *Corinne*. Mme de Staël, toute amoureuse qu'elle soit ne perd jamais sa lucidité ; elle n'est pas sans savoir que tout les sépare, et d'abord l'âge : « *Vous m'aimerez quelque temps,* lui écrit-elle, *pas toujours, car la destinée ne nous a pas faits contemporains.* » Pour s'attacher son beau ténébreux, elle va même jusqu'à lui suggérer qu'il pourrait être un jour l'époux d'Albertine, sa fille, alors âgée de huit ans. A quoi don Pedro de Souza, affectueux, mais prudent, répond : « *J'aime trop Albertine pour vouloir lui appartenir autrement que comme son ami.* »

Mourir à Rome

Leur correspondance amoureuse, qui s'étend sur trois ans, est surtout le fait de Mme de Staël. Elle prend plaisir à sa remémorer leurs promenades nocturnes au Colisée, à analyser leurs personnalités respectives : elle, tout en mouvement ; lui, réfléchi et taciturne. Parfois même, exaltée, elle lui confie qu'elle souhaiterait mourir à Rome, à ses côtés. « *Votre souvenir,* lui écrit-elle, *est inséparable pour moi de toutes les merveilles de l'Italie ; c'est vous que je vois dans ce beau ciel, c'est le souffle de vos paroles qui passe sur ces fleurs, et la musique me semble le langage qui me sert encore à vous entendre. A présent même, quelques aveugles chantent sous ma fenêtre des airs si justes et doux et je vous pleure avec tant d'émotion qu'à peine si je peux voir ce papier.* » Ce qui, par ailleurs, ne l'empêche pas, à Venise, de se lier avec un officier autrichien, Maurice O'Donnell, qui, lui aussi, prêtera certains de ses traits à Oswald.

Lorsqu'elle cherche à comprendre pourquoi de Souza ne lui est pas plus attaché, Mme de Staël répond finement que c'est sans doute parce qu'elle n'a pas été en mesure de le faire souffrir. En outre, « *il y a sûrement une intention toute surnaturelle qui ne veut pas que la Terre soit trop douce pour ses passagers* ».

Les chagrins la maladie et l'opium

Don Pedro de Souza, cependant, n'oubliera pas Mme de Staël. Il rendra visite trois ans plus tard à l'illustre exilée chez Benjamin Constant, à Argeville. Et, en lisant *Corinne*, il sera *ému jusqu'aux larmes. Marié* avec une ravissante jeune fille de seize ans, il connaîtra, lui aussi, la gloire en devenant, comme le lui avait prédit Germaine, un des hommes politiques les plus connus de son pays. Il ne la reverra plus qu'une fois en Angleterre.

Elle a alors près de cinquante ans ; il la reconnait à peine : les traits alourdis, la taille épaissie, vieillie prématurément par les épreuves, les chagrins, la maladie et l'opium, dont elle abusait pour trouver le sommeil. Ont-ils alors évoqué le *Colisée au clair de lune ? Et* lui s'est-il souvenu des vers que, avant de quitter Rome, elle lui avait adressés :

« *Noubliez point encore et Rome*
et votre amie !
Ne soyez pas ingrat au culte
du passé...
Je lui remets ma cause en ce
triste moment
En aimant perdrez-vous un
souvenir si tendre
Pourrez-vous être aimé sans
croire encore m'entendre ? »

ROLAND JACCARD.

★ CORRESPONDANCE DE Mme DE STAEL ET DON PEDRO DE SOUZA. Préface, commentaires et notes de Béatrix d'Andlau. Edit. Gallimard, 135 pages. Environ 35 F.

romans

L'écriture comme bricolage

L'ECRITURE, selon Raymond Queneau, est une forme de bricolage, c'est-à-dire, si l'on en croit Lévi-Strauss, l'utilisation de débris d'objets anciens pour la confection d'un nouvel objet qu'on destine à un tout autre usage.

Yak Rivais, auteur du *Condottière* et spécialiste de l'humour noir, s'est, semble-t-il, inspiré de cette méthode. A l'aide de sept cent cinquante citations empruntées à quatre cent huit auteurs, et à raison d'une seule phrase par ouvrage — ce qui suppose une solide culture — il a confectionné ce livre qui constitue un roman original, *les Demoiselles d'A...*

A cette nuance près que les phrases citées ne sont pas des débris, et que l'usage du *nouveau produit n'est pas différent* de celui des anciens. Il s'agit toujours de la lecture.

Les Demoiselles d'A... ravira les professionnels de l'écriture — et aussi les amateurs — en ce que, dans une première version, le texte est accompagné dans sa marge, de ses références aux auteurs et aux ouvrages, et que dans une seconde version, il se présente seul.

C'est un peu comme si l'on voyait une maison d'abord encadrée des échafaudages qui ont servi à la construire, et que, dans un second temps, on la livre nue, prête à l'habitat.

L'humour est ici dirigé contre les théoriciens de la recherche en écriture qui souvent ne nous offrent que les échafaudages. Et pas de maison.

Ionesco n'avait pas agi autrement dans *la Cantatrice chauve* qui, dit-on, était faite de phrases empruntées à des lexiques de conversation franco-anglaise.

L'histoire se tient, ce qui, en soi, est déjà une performance, eu égard à la disparité des références : de Faulkner à Lamartine, de Shakespeare à Ponson du Terrail, de Balzac à Krivine, etc., etc. Mais, de plus, elle a un pouvoir propre d'envoûtement, fascinant et baroque, déroutant et logique, un peu comme dans les pièces de Ionesco, précisément, ou d'Arrabal, ou comme dans les romans de Raymond Roussel.

Elle ne se raconte pas, pas plus que ne se racontent les textes précités. On y voit un jeune homme un peu exalté, accompagné d'un docteur un peu fou, venir rechercher, dans la maison de plaisirs tarifés où elle s'est enfermée de son plein gré, la jeune fille qu'il a aimée, jadis. Le tout sur fonds de dictature policière et politique, dont cet établissement semble être le symbole et où les gémissements de la luxure se confondent avec ceux des suppliciés. Cela se termine mal, dans un jaillissement de meurtres et de sang. Il y a du *Balcon*, de Genêt, également, dans cette affabulation débridée et cette atmosphère démente.

PAUL MORELLE.

★ LES DEMOISELLES D'A..., de Yak Rivais. Belfond, 125 p. Environ 49 F.

L'histoire d'une agonie

● ***Renée Massip, au chevet de « Tante Lucie ».***

RENÉE MASSIP emprunte à un poète le titre de son dernier roman :

« *La mort*
Belle à jamais
D'être l'avenir de Dieu
Me fascine et me rassure (1) »

Cette fascination de la mort commence pourtant par l'horreur : « *Je vais mourir et il écoute la radio* », c'est l'amère constatation de Mme Lauzerte, qui ne peut plus lutter contre un cancer qu'elle n'ose pas nommer. Son mari, dans une pièce voisine, trompe son chagrin en cherchant les informations. Est-ce criminel ? Non, sans doute, mais dans cette famille, l'indulgence n'est pas ce qui prévaut.

Au chevet de la malade, Victoire, sa nièce, accourue pour atténuer les souffrances de « Tante Lucie », retrouve avec des sentiments mêlés la maison campagnarde où, autrefois, il lui arrivait de passer quelques jours avec ses cousins. Où sont-ils, ces cousins qui devraient être là, à sa place ? On n'a prévenu ni l'un ni l'autre. Claire habite si loin — à Vancouver, — « *il ne faut pas la déranger* » ; et Alain est banni depuis qu'il a — scandale ! — épousé une divorcée.

Victoire se dévoue avec ardeur, et avec une compétence quasi professionnelle, puisqu'elle conduit chaque année un groupe de malades à Lourdes. Toujours bénévole et disponible, elle est « *celle qui croit au Ciel* », et sa tante n'y croit pas. Toute la force est du côté de Victoire, jeune, en bonne santé, armée de sa foi ; toute la faiblesse du côté de Lucie, pour qui alternent les moments d'une douleur inexprimable et la somnolence due aux calmants — Lucie qui n'espère rien et ne croit pas même à l'amour de son vieux compagnon.

Renée Massip évoque avec sensibilité les gestes quotidiens dans la vieille maison où la tragédie s'est installée, les conversations de Victoire avec la petite bonne quand toutes deux prennent le café du matin dans la cuisine, après les combats de la nuit. Le printemps se prépare dans le jardin (nous sommes en mars 1958) pendant que la mort prend possession d'une chambre qu'il faut sans cesse aérer, ranger, et de ce lit où la mourante « s'enfonce ».

Comme dans ces cauchemars où il y a une chose urgente à faire — mais on a oublié laquelle, — l'oncle et la nièce remettent toujours au lendemain d'appeler Claire et Alain, qui n'aideront pas leur mère à mourir. Que pèsent pourtant les vieilles déceptions et les rancunes, au moment de l'adieu ? Il semble que toute la vie de Lucie ait été faite de malentendus, de jugements vains et péremptoires, de tristesses qu'elle aurait pu éviter aux autres, et dont elle aurait pu se garder aussi. Victoire ne peut que le penser en secret : comment oserait-elle devenir ici celle qui prêche ?

Juste avant le triomphe de la mort, Lucie entre dans un doux délire et croit voir sa fille auprès d'elle. Ainsi s'endort-elle dans une sorte de paix. Est-ce la réconciliation, enfin ? Victoire ne peut que l'espérer, de toute sa foi, comme elle espère qu'un jour, son vieil oncle accablé remarquera, dans le jardin, qu'un rouge-gorge a chanté.

JOSANE DURANTEAU.

★ BELLE A JAMAIS, de Renée Massip. Gallimard, 288 pages. Environ 32 F.

(1) Michel Levanti, *les Poètes de la revue* Fontaine.

poésie

En beau français

(Suite de la page 15.)

Elle réaccorde un instrument déjà accordé, comme si ce qu'elle cherchait, c'était de faire resurgir, à travers Euripide, les origines françaises de la langue qu'elle a apprise dans Racine, et de se convaincre en même temps de ses pouvoirs dans les cas les plus ardus. Elle rencontre donc forcément son semblable, et le dépaysement est encore un dépaysement de chez nous ; lorsque, attentive aux grands mouvements de l'histoire, elle plonge, non sans délices, dans les siècles hybrides de la décadence, elle ne le fait pas sans que l'on se souvienne avec elle de la bibliothèque d'un des Esseintes, décorée par un Gustave Moreau.

Les moyens dont se sert la traductrice sont imposés par l'effet que le français recherche par inclination ; elle choisit résolument le vers régulier et le plus souvent le vers rimé. Ce parti exclut à lui seul la littéralité, et même souvent l'exactitude. Pour que la transposition puisse se faire, le texte ancien doit être réduit à un « sujet » qui le transcende, au-delà des mots et de la réflexion qui s'attache aux mots. L'écrivain qu'est Marguerite Yourcenar s'est libéré d'emblée de l'obligation à laquelle ne peut satisfaire celui qui cherche à concilier la lisibilité, voire l'élégance, et l'établissement d'un sens, en particulier lorsqu'il s'agit d'une langue morte. Elle ajoute ou contracte, selon la forme qu'elle se propose, contre l'original.

Le thrène de Cassandre dans l'*Agamemnon*, d'Eschyle, avec l'effrayante ironie qui s'y exprime, devient une scène d'adieux dans le style du théâtre classique, et une méditation sur la fragilité du bonheur, inspirée par l'interprétation humaniste du livre de Job. Ce qui est perdu fatalement, c'est la liberté inouïe du personnage à l'égard de sa mort, grâce à une rhétorique de la rupture, creusée par la langue d'Eschyle. Dans un cas comme celui-ci, la traduction n'a plus grand-chose à voir avec l'original ; cette distance-là est assurément liée à une certaine idée de la poésie, à la disjonction de ce que l'auteur appelle le cryptique d'avec le clair, qui ne communiquent plus entre eux par tous leurs pores.

La réussite est sans doute à ce prix. Ce n'est pas qu'on ne puisse concevoir une autre formule, plus héroïque peut-être, où l'infidélité ne serait pas beaucoup moins grande, qui rendrait les écarts par de nouvelles brisures. Mais le défaut est peut-être dans la réussite même, c'est-à-dire dans l'appropriation d'un capital culturel.

Il y a quelque chose d'impérial dans cette entreprise, qui, dans les provinces romaines, et dans les marches de l'Europe, rassemble, avant la catastrophe, les vestiges du passé, et un air de liberté, face à l'étroitesse parisienne et à la rigidité d'une éducation moins aristocratique, et c'est bien dans le cadre des grands mouvements restauratifs de l'heure et des silences qui les favorisent que se situe l'accueil fait à ce genre d'œuvres. Mais il se pourrait bien que le connaisseur, qui savoure les productions de l'art universel, soit victime de sa puissance, et plus naïf qu'il ne pense.

Les mouvements critiques du siècle n'ont pas laissé de traces dans les écrits de Marguerite Yourcenar ; elle ne prend jamais en compte la dimension théorique, ni les critères intellectuels de la production littéraire. Amateurisme, académisme, classicisme ? La cause est bien servie.

JEAN BOLLACK.

★ LA COURONNE ET LA LYRE, de Marguerite Yourcenar. Gallimard, 488 pages. Environ 70 F.

histoire

Une autre vision de l'Antiquité

● ***Trois essais qui renouvellent les études antiques.***

DEUX livres chez Maspero et un chez Gallimard viennent d'illustrer, chacun d'une façon différente, un genre où il est pourtant bien difficile de faire œuvre originale : celui de l'historiographie gréco-romaine. Trois livres qui ont, de plus, quelque chose en commun : pour le dire vite, une certaine façon de lire l'histoire.

Commençons par les Grecs et par la place qu'occupe, dès les temps archaïques, le *sacrifice* dans leur culture. Cette place, une équipe de chercheurs animée par Marcel Détienne et Jean-Pierre Vernant vient d'en reconnaître l'importance : le sacrifice sanglant est, pour la cité hellénique, l'acte primordial qui établit sa fondation ou bien renforce son unité. Qu'il s'agisse d'un départ en campagne, d'un engagement avec l'ennemi, de la conclusion d'un traité, de l'ouverture d'une assemblée ou des travaux d'une commission, aucune activité ne peut se dérouler si n'a d'abord eu lieu le traditionnel sacrifice, suivi d'un repas, qui en fonde la légitimité et en garantit le succès. Seuls les adeptes de l'orphisme, végétariens convaincus, osent contester, plus ou moins secrètement, ce meurtre rituel !

Acte politique par excellence, le sacrifice se situe donc à la jointure du religieux et du social ; ou, pour reprendre l'idée de Durkheim et de Mauss — auxquels nos hellénistes français doivent tant, — il est le lieu où apparaît, dans toute son évidence, l'idée que le social et le religieux ne font qu'un.

Des mythes cohérents

Cette idée, Détienne, Vernant et leurs collaborateurs du Centre de recherches comparées sur les sociétés anciennes l'illustrent par l'analyse de quelques mythes tirés d'Hésiode ou bien d'Homère. A les relire, on s'aperçoit non seulement que ces mythes sont cohérents entre eux, mais qu'ils s'articulent étroitement avec une pratique concrète dont les peintures de vases nous ont transmis, de leur côté, quelques images éparses. Nature de la victime, procédés de découpe, types de cuisson, modalités de la distribution et de la répartition des chairs : autant de traits qui constituent, par conséquent, un tout systématique et signifiant. Bref, une *structure* — dont *la Cuisine du sacrifice* nous offre une description originale, fort éloignée des analyses récentes de René Girard sur le même thème. Chacune des contributions qui composent ce livre serait à citer : faute de pouvoir le faire, bornons-nous à signaler ici un amusant texte de François Hartog sur « le bœuf autocuiseur et les boissons d'Arès »...

Non moins originale, l'étude d'Arnaldo Momigliano aborde un sujet à la fois important et mal connu : celui des relations entre les Grecs et les autres peuples européens ou moyen-orientaux. N'est-il pas significatif que la Grèce, aussi longtemps qu'elle demeura libre et indépendante, s'intéressa fort peu au reste de l'univers ? Toujours est-il qu'il faut attendre la conquête d'Alexandre, suivie de peu par la conquête romaine, pour voir le monde grec s'ouvrir aux civilisations, aux religions et aux sagesses de ses voisins d'Occident ou d'Orient. C'est donc sur cette période — curieusement dénommée « époque hellénistique » — que porte le travail de Momigliano.

En l'absence des Egyptiens — dont la grandeur passée n'est plus, à la fin de l'ère préchrétienne, qu'un vague souvenir, — les principaux partenaires (et concurrents) d'Athènes se trouvent en Italie, en Gaule, en Palestine et en Iran. On aurait pu penser que Juifs et Perses, *monothéistes et disciples de Zoroastre*, représentaient l'*autre* absolu pour la pensée grecque : il n'en est rien. C'est par la traduction dite des Septante que l'Ancien Testament fait d'abord le tour du bassin méditerranéen ! De même, l'Orient mazdéen hante la spiritualité grecque de ces siècles troublés, partagée entre le désespoir et l'attente messianique d'un Sauveur...

Comme on le voit, des perspectives inattendues devaient s'ouvrir au croisement de cultures si diverses — et Arnaldo Momigliano possède au plus haut point l'art de les faire surgir. Au reste, ce professeur d'origine juive et italienne, chassé de Rome par le fascisme et qui a enseigné à Cambridge, Chicago et Jérusalem, n'est-il pas lui-même une vivante incarnation de ce syncrétisme culturel dont il s'attache ici à montrer la fécondité ? Livre ironique et surprenant, *Sagessses barbares* devrait donc attirer le public français vers l'œuvre d'un grand historien de l'Antiquité encore très mal connu chez nous.

Notre parcours s'achève à l'Ouest : c'est en Italie que nous emmène, toujours dans la série « Histoire classique », dirigée par P. Vidal-Naquet, le livre de Peter Astbury Brunt sur les *Conflits sociaux en République romaine*. Disons tout de suite que l'intérêt n'est pas si vaste que dans le cas des ouvrages précédents ; mais même si ce travail intéresse un public plus restreint, il mérite une mention par l'élégance avec laquelle il traite, en moins de deux cents pages, d'une époque aussi ric' : et aussi troublée. Conflits entre possédants et paysans privés de terre, entre patriciens et plébéiens, entre « patrons » et « clients » forment la matière de cette synthèse habile, parfois discutable, mais nourrie d'une érudition impressionnante.

Un cadre général plutôt marxiste, mais vidé de tout dogmatisme, et une méthodologie d'inspiration structuraliste, mais nullement formelle : tels sont les traits communs à la vision de l'histoire qui sous-tend ces trois livres. Une vision forte et précise à la fois : souhaitons par conséquent que les spécialistes ne soient pas seuls à s'y intéresser.

CHRISTIAN DELACAMPAGNE.

★ LA CUISINE DU SACRIFICE EN PAYS GREC, de Marcel Détienne et Jean-Pierre Vernant. Ed. Gallimard, « Bibliothèque des histoires », 344 pages.

★ SAGESSES BARBARES, d'Arnaldo Momigliano. Ed. Maspero. 200 pages. — CONFLITS SOCIAUX EN REPUBLIQUE ROMAINE, de P.-A. Brunt. Ed. Maspero, 200 pages.

lettres étrangères

Du côté de chez Woody Allen

● *Un juif du Bronx sur les traces de James Joyce.*

ISAAC SIDEL, flic, Marshall Berkowitz, doyen de Columbia, et Dermott, souteneur de souche irlandaise, ont un point commun. Lequel ? Vous le saurez en lisant *le Ver et le Solitaire*, de Jerome Charyn. Bon, on s'en voudrait de ne pas lâcher ce secret, s'il doit donner envie aux grincheux d'ouvrir ce *livre époustouflant*, fou, fou, fou. Ces trois personnages ont pioché leur Joyce : ils le connaissent à fond. En un mot, malgré leurs activités *si dissemblables, ce sont tous des* joyciens convaincus.

Charyn, on le situe déjà, mais mal, malgré trois romans publiés dans « Super Noire » (1) : *Zyeux-Bleus*, *Kermesse à Manhattan*, *Marilyn la Dingue*. Il est né dans le Bronx, près de chez Woody Allen, et on dit qu'il fut la dernière trouvaille de *Marcel Duhamel, qui voulut* quitter ce monde sur une dernière blague, en laissant à son éditeur un grand écrivain, dont celui-ci n'a su que faire, puisqu'on *le retrouve ailleurs*. Charyn, connu des amateurs de polars, devrait éclater ce coup-ci, faire un tabac, casser la baraque. En tout cas, il le mérite.

L'intrigue ressemble plus à un film des Frères Marx qu'à une épure de Raymond Chandler. Mais personne, en repensant aux élucubrations d'un autre dingue, Jonathan Latimer, ne flanchera en suivant Isaac Sidel, rongé par son ver, secret, solitaire et héroïque, dans sa lutte contre Dermott, sur fond de magouilles politiques à New-York, jusqu'à la verte Irlande, où il débarque dès la page 59.

Le tour de force, c'est que l'on découvre une fois encore les entrailles pourries de la ville, et que l'on marche dans un pays d'allusions et de références, comme si c'était, dans les deux cas, *la première fois*. Charyn marie le réalisme et la songerie, pour leur faire un enfant qui ne ressemble à aucun autre.

Avec Sidel, il a même certainement créé un type, *une sorte* de Quichotte moderne, un homme qui se bat contre des moulins à visage d'hommes, durs, féroces, et qui fonce du même mouvement obstiné dans un univers livresque. On admire le travail d'artiste, tant tout est précis dans ce livre, organisé, avec des actions qui riment, des formules qui font mouche à distance. Il y a même des références aux autres romans, ce qui crée une profondeur, un « *retour des personnages* », au moins dans le souvenir.

L'enthousiasme, alors que la

(1) Gallimard.



★ *Dessin de JULEM.*

« mode polar » bat de l'aile, est rarement de mise quand on regarde sans illusions les derniers sursauts d'un genre qui devrait être moribond. Charyn, on ne sait pas toujours comment, *ouvre une porte* et sauve la mise. On guettera tout ce qui va *suivre*.

RAPHAËL SORIN.

★ **LE VER ET LE SOLITAIRE**, de Jerome Charyn, traduit de l'américain par Daniel Mauroc, Balland-France-Adel, 263 p., environ 65 F.

Joyce et le silence

LES grands hommes croisent parfois des témoins qui recueillent scrupuleusement leurs conversations. Sans Soret ou Janouch, nous en saurions moins sur Goethe et Kafka. Ainsi, James Joyce a-t-il cotoyé Arthur Power, jeune critique d'art américain un peu niais, *rencontré au Bal Bullier*.

Power fut pillé par ceux qui ont écrit depuis sur Joyce et son œuvre. On a donc l'impression fâcheuse d'avoir lu tout ça *ailleurs* ; chez *Richard* Ellmann, par exemple. Son livre n'a malheureusement aucun charme et a le tort, dû en grande partie aux réticences de *son interlocuteur, de s'en tenir* à des sujets littéraires.

L'incompréhension de Power, auquel Joyce confie le manuscrit d'*Ulysse*, nous vaut des « explications » dédaigneuses. Sinon Joyce tranche entre ce qu'il aime, Ibsen, Stendhal, et ce qu'il juge fabriqué, Synge, ou mélodramatique, Hardy, ou encore puéril, Pouchkine. Dans l'ensemble, ses remarques sont assez plates, du genre de « *l'homme raisonnable n'accomplit rien* », lancé à propos de Gogol et de Van Gogh.

On peut d'ailleurs se demander si, avec humour et perfidie, Joyce ne s'est pas souvent payé la tête de cet Américain balourd qui ne cesse de le questionner. Il faut s'amuser au moins de la version qu'il lui donne de sa rencontre avec Proust. « *Il s'est contenté de me dire : « Aimez-vous les truffes ? — Oui, ai-je répondu, j'aime beaucoup les truffes.* »

Le petit hommage de Philippe Soupault, *publié en 1943 aux* Editions Fontaine, à Alger, au lendemain de la mort de Joyce, méritait-il une réédition ? C'est le témoignage d'un ami, plus une *étude, très faible, sur l'importance* et l'influence d'*Ulysse*. Il n'y a vraiment rien à en dire. Soupault, ici, comme dans ses essais sur Lautréamont, Charlot et Labiche, accomplit sans joie une besogne.

On relira plutôt le beau récit de Nino Frank, qui, dans *Mémoire brisée* (1), le premier tome de *ses souvenirs, nous parle avec* émotion de son amitié avec Joyce, en nous donnant la clé de ces deux copies non conformes : « *Que de fois noterai-je l'épaisseur du silence que cet homme parvenait à établir autour de lui !* »

R. S.

(1) Calmann-Lévy.

★ **ENTRETIENS AVEC JAMES JOYCE**, d'Arthur Power, et **SOUVENIRS DE JAMES JOYCE**, de Philippe Soupault, collection « Entretiens », Pierre Belfond, 224 pages. Environ 65 F.

Un essai sur l'écriture en Amérique

● *Un parti pris de la fragmentation.*

IL est des mots — des concepts — associés à l'Amérique. Certains sont familiers : « *espace / conquête* », « *cri / silence* », « *apocalypse / maintenant* ». D'autres le sont moins : la « *lettre* » (« A », par exemple, pour adultère, chez Hawthorne), la « *blancheur* » (l'absence de marques), l' « *archive* » (la mémoire reconstituée). D'autres s'inventent : « *l'emprise / la dislocation* », « *le centre / l'effacement* », « *l'enclos / la dérive / le frayage* ». L'originalité de l'essai que Pierre-Yves Pétillon consacre à « *Espace et écriture en Amérique* » vient de la reprise de ces mots anciens ou nouveaux et de leur mise en orbite dans un « *tourbillon lexical* » brillant, fascinant, mais aussi épuisant.

Si « *les Etats-Unis sont bornés au nord par le Pôle, au sud par l'Antarctique, à l'est par le premier chapitre de la Genèse, et à l'ouest par le Jour du jugement dernier* », ainsi que le rappelle une *citation* d'Arthur Bird (1899), comment s'étonner de l'instabilité de l'espace américain, un espace à la fois encombré et disloqué, enraciné et en fuite. Dans *son* corps à corps avec le continent, l'écrivain américain est, selon Pétillon, saisi d'une double terreur : la terreur de l'espace sauvage, vide, blanc, comme effacé, qu'il convient de marquer de sa trace, de quadriller, de cadastrer — sous peine de ne jamais le déchiffrer. La terreur inverse de l'espace fini, répertorié, encombré et fragmenté.

Par suite, une stratégie double repérée sur deux siècles de fiction : le « projet » qui marque et l' « esquive » qui démarque. Et des tactiques en rafales : l'exil et la fugue, le cri et le silence, l'exubérance et le repli. Un double tropisme enfin : la « cavale » — d'Est en Ouest, on se fraye au galop une route qui conquiert ou qui détruit ; le « sommeil » — s'enfonçant au cœur des terres, on exhume une autre carte de l'Amérique qui, à peine esquissée, dérive ou s'efface.

Ecrire l'Amérique, remarque Pétillon, c'est couvrir le continent. Répéter à l'infini l'expérience de Melville : capturer la baleine et l'enfermer dans un gros volume aussi vaste que le continent. Le texte américain est coextensif à l'espace. Comme l'espace, l'écriture est disloquée. L'écriture est faite de fragments et de débris (Coover, Barthelme, Brautigan, Hawkes) ou, au contraire, elle rassemble ces fragments dans de burlesques encyclopédies ou des « opéras flottants ».

Ecrit avec ivresse, toujours percutant, parfois prophétique, cet essai est souvent difficile : allusions fréquentes, glissements d'une culture à l'autre. L'intuition est brillante. Mais pourquoi s'être arrêté à mi-course ? Pourquoi avoir exclu de cette étude Norman Mailer, le plus subtil des stratèges qui pratique simultanément le « frayage » et la « dérive » ? Pourquoi avoir omis William Burroughs et John Barth, qui, chacun à leur façon, répondent à la fragmentation de l'espace *par une écriture* de la fragmentation ? Pourquoi avoir ignoré Henry Miller, qui transforme en fiction son corps à corps autobiographique avec l'Amérique ? *Mais peut-être cet* essai a-t-il choisi le parti pris de la fragmentation.

PIERRE DOMMERGUES.

★ **LA GRAND-ROUTE**, de Pierre Yves Pétillon. Le Seuil, 256 p. Environ 60 F.







INFORMATIONS «SERVICES»

TOURISME

Un séjour à Paris : quelles dates choisir ?

L'Office de tourisme de Paris et le Syndicat national des chaînes d'hôtels et de restaurants viennent de rééditer pour 1980 *le Calendrier des bonnes dates* pour séjourner à Paris.

Il doit inciter les clients individuels ou les organisateurs de congrès et de grandes manifestations à choisir les périodes de moindre occupation, au cours desquelles les clients pourront être mieux reçus.

Au total, durant deux cent trente-deux jours de l'année, on a la garantie d'un séjour sans difficultés dans la capitale. Pour les cent trente-quatre jours restants, il est toujours recommandé de réserver à l'avance son hébergement.

Les jours « rouges », les plus chargés, pour lesquels il est indispensable de prévoir une réservation assez longtemps à l'avance sont les suivants :

Février : du 2 au 6 inclus ; mars : du 2 au 10 et du 27 au 31 ; avril : le 1er et le 2, et du 4 au 7 ; juin : du 5 au 10 ; septembre : du 4 au 10 et du 17 au 26 ; octobre : du 18 au 22 ; novembre : du 17 au 22.

La réservation

L'Office de tourisme de Paris rappelle, d'autre part, les conditions générales de réservation des chambres d'hôtel pour les clients individuels.

1) *Réservation proprement dite:* toute réservation doit être confirmée par écrit (lettre, télex ou bon d'échange), principalement lorsque l'arrivée est postérieure à 18 heures ou lorsqu'il s'agit d'une période rouge du calendrier ;

2) *Arrhes et annulations :* les arrhes constituent un dédit réciproque. Leur montant est égal à une unité de prestation pour un séjour inférieur à trois nuits et à deux unités pour un séjour égal ou supérieur à trois nuits.

Toute annulation devra être confirmée par écrit. Si celle-ci intervient moins de deux jours avant l'arrivée ou si le client ne se présente pas, les arrhes seront conservées par l'hôtel. Toute chambre dont la réservation ne sera pas confirmée par écrit, à moins qu'il y ait prépaiement, sera remise à la vente à 18 heures si l'intéressé ne s'est pas présenté.

Pour un certain nombre de dates, l'hôtel se réserve le droit de demander le pré-paiement total (dates rouges du calendrier). Celui-ci peut également être demandé en cas de présentation tardive, pour les clients sans bagages ou pour les clients n'ayant pas effectué de réservation préalable.

Dans les bureaux d'accueil de l'Office de tourisme de Paris, les hôtesses assurent sur place la réservation pour le même jour.

★ Office de tourisme de Paris, 127, Champs-Elysées, 75008 Paris. Tél. : 720-62-33, 720-69-61, 720-16-78, 720-04-96.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 10 janvier 1980 :

UN DECRET

● Modifiant le décret du 6 février 1969 modifié et relatif à la limitation de la participation aux frais servant de base au calcul des prestations en nature de l'assurance-maladie dans les cas où le malade est reconnu atteint des affections prévues aux 3° et 4° de l'article L 286-1 (I) du code de la Sécurité sociale.

loterie nationale — Liste Officielle

TRANCHE DES ROIS
TIRAGE DU 9 JANVIER 1980

Terminaisons	Finales ou numéros	Sommes à payer (cumuls compris) pour un billet entier	Terminaisons	Finales ou numéros	Sommes à payer (cumuls compris) pour un billet entier
		F.			F.
1	311	700	6	9 166	5 000
				4 446	10 000
2	62	200			
3	2 723	5 000	7	7	100
	8 473	5 000		57	300
				557	1 000
				867	800
4	4	100		8 247	5 100
	1 284	2 100			
	6 894	5 100	8	78	200
	9 454	5 100		5 488	2 000
	64 894	100 100		8 578	10 200
	186 704	1 000 100			
	110 924	4 000 100	9	229	700
				609	700
5	05	200		6 119	2 000
	055	700		8 849	2 000
	4 885	2 000		2 489	5 000
	1 615	5 000		85 279	75 000
	68 095	100 000			
			0	5 060	2 000
6	126	700			

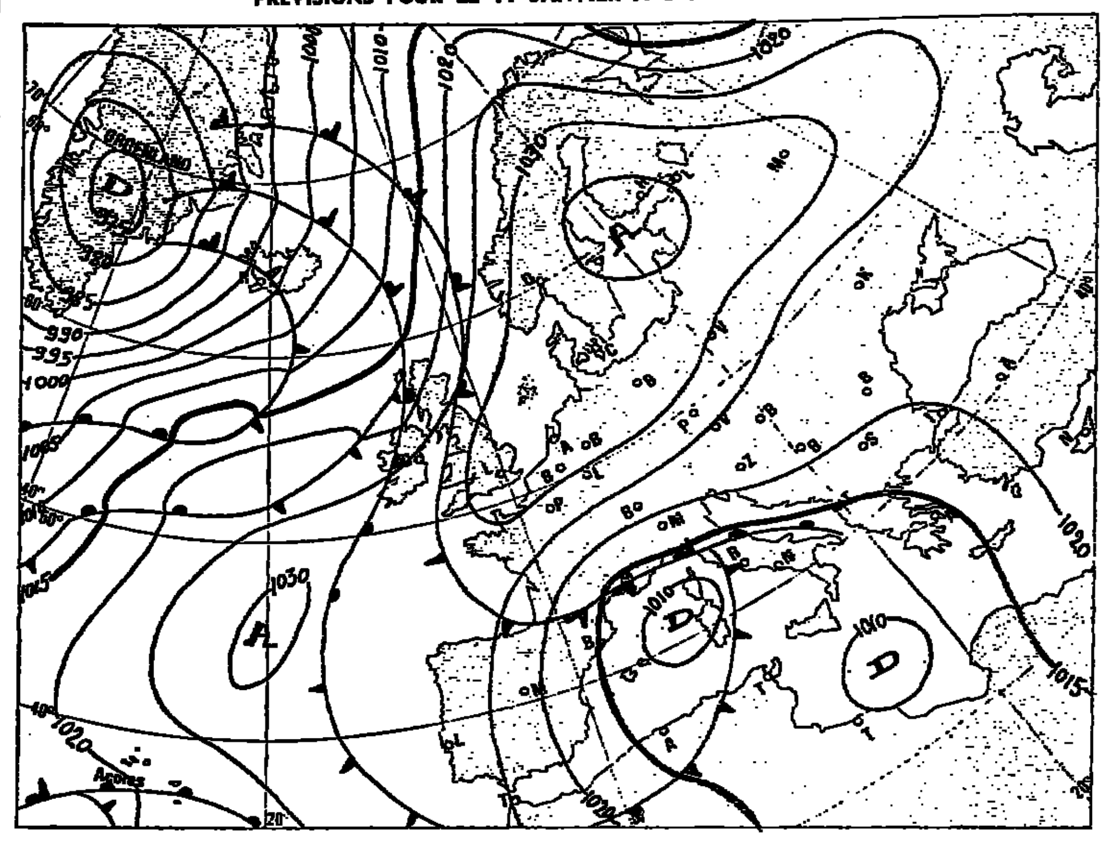
PROCHAIN TIRAGE : TRANCHE DE JANVIER DES SIGNES DU ZODIAQUE LE 16 JANVIER 1980 au ROBERT (Martinique)

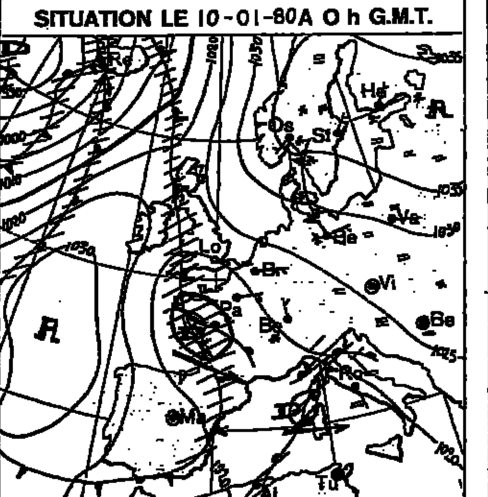
LOTO tirage n° 2 : 7 9 21 39 46 47 — numéro complémentaire 30

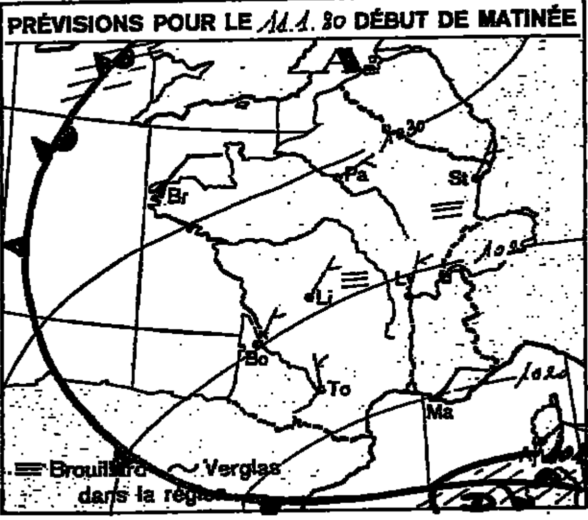
PROCHAIN TIRAGE LE 15 JANVIER 1980 VALIDATION JUSQU'AU 15 JANVIER APRES-MIDI

MÉTÉOROLOGIE

PRÉVISIONS POUR LE 11 JANVIER A 0 HEURE (G.M.T.)




SITUATION LE 10-01-80 A 0 h G.M.T.


PRÉVISIONS POUR LE 11.1.80 DÉBUT DE MATINÉE

Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige — Averses — Orages — Brouillard — Verglas

Flèche indiquant la direction d'où vient le vent — Force du vent : 5 nœuds, 10 nœuds, 50 nœuds

Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 10 janvier à 0 heure et le vendredi 11 janvier à 24 heures :

L'air froid venant de l'est continuera à s'étendre progressivement sur notre pays et gagnera les régions de l'Ouest et du Midi, qui bénéficieront encore jeudi matin d'un temps assez doux.

Vendredi 11 janvier, il fera assez froid sur l'ensemble de la France. Les gelées matinales gagneront la majeure partie du pays en épargnant toutefois les régions voisines de l'Atlantique et de la Méditerranée ; elles atteindront −3 °C à −6 °C dans le Nord, la région parisienne, le Centre, l'Est et le Nord-Est. Dans la journée, les températures atteindront 4 °C à 6 °C près des côtes, 2 °C à 4 °C dans l'intérieur ; quelques gelées persisteront toutefois dans l'Est et le Nord-Est. Le temps sera le plus souvent très nuageux et brumeux le matin, mais des éclaircies apparaîtront au cours de la journée.

Les vents, de secteur est, seront modérés et irréguliers en général, mais parfois assez forts en Méditerranée.

Ce type de temps persistera jusqu'à dimanche et le froid s'accentuera progressivement.

Le jeudi 10 janvier, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 020,7 millibars, soit 765,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 9 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 9 au 10) : Ajaccio, 14 et 5 degrés ; Biarritz, 12 et 6 ; Bordeaux, 9 et 5 ; Brest, 6 et 6 ; Caen, 3 et 1 ; Cherbourg, 3 et 3 ; Clermont-Ferrand, 6 et 2 ; Dijon, 1 et 0 ; Grenoble, 4 et 0 ; Lille, 4 et −1 ; Lyon, 4 et 1 ; Marseille, 12 et 6 ; Nancy, 3 et −3 ; Nantes, 9 et 5 ; Nice, 10 et 6 ; Paris-Le Bourget, 1 et 0 ; Pau, 11 et 5 ; Perpignan, 11 et 5 ; Rennes, 3 et 3 ; Strasbourg, 2 et −2 ; Tours, 3 et 2 ; Toulouse, 10 et 5 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 12 et 9 degrés ; Amsterdam, 1 et 0 ; Athènes, 12 et 10 ; Berlin, −4 et −7 ; Bonn, 2 et −6 ; Bruxelles, 2 et −3 ; Le Caire, 14 et 8 ; îles Canaries, 22 et 18 ; Copenhague, 0 et −2 ; Genève, 1 et 0 ; Lisbonne, 14 et 8 ; Londres, 5 et 1 ; Madrid, 7 et 1 ; Moscou, −10 et −12 ; New-York, −1 et −3 ; Palma-de-Majorque, 14 et 5 ; Rome, 13 et 7 ; Stockholm, −2 et −4 ; Téhéran, 6 et 1.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

BREF

P.T.T.

UN SERVICE DE VISIO-CONFÉRENCE. — Un arrêté du secrétariat d'Etat aux P.T.T. publié au « Journal officiel » du 9 janvier indique dans quelles conditions « est ouvert, pour une durée de deux ans reconductible, un service expérimental de visio-conférence. Ce service permet, sous réserve des possibilités techniques de réalisation, la connexion de studios publics ou privés par l'intermédiaire d'un réseau spécifique commuté de liaisons à haut débit ».

RÉÉDUCATION

ADAPTATION EN MILIEU AQUATIQUE. — Pour les enfants de dix-huit mois à six ans présentant certaines difficultés sur le plan de leur développement moteur, le Laboratoire de pédagogie expérimentale Pierre Madeuf propose, sous le patronage de la direction départementale de la jeunesse, des sports et des loisirs de Paris, des séances d'adaptation en milieu aquatique. Les séances de natation sont organisées tous les mercredis entre 15 h. 30 et 17 h. 30, avec la participation active des parents, à partir du 9 janvier.

★ Renseignements complémentaires et inscriptions urgentes au Laboratoire de pédagogie expérimentale, 23, avenue de la Porte-de-Châtillon, 75014 Paris. Tél. : 539-42-95.

VIE QUOTIDIENNE

DÉPANNAGE AUTO. — Des étudiants et des jeunes gens sans emploi se sont groupés pour créer Etudépann, une société qui se charge du petit dépannage sur place : batterie, allumage, crevaison, essence... (45 F l'intervention de jour.)

★ S.N.P. Assistance dépannage, 5, rue Pasteur, 92210 Saint-Cloud. Tél. : 602-87-39 et 602-43-18.

S.O.S.-AMITIÉ PARIS-BOULOGNE. — Le numéro de téléphone de cette association d'assistance a changé. Il s'agit désormais du 621-31-31.

MODE

Estérel contre Saint-Laurent

Après notre article daté 6-7 janvier 1980, « Les maisons Saint-Laurent et Jacques Estérel s'accusent mutuellement de contrefaçon », *M. Benoit Bartherotte, directeur de Jacques Estérel, nous précise :* « A son audience du vendredi 4 janvier, comme à la précédente, le président Douvreleur a pris des mesures conservatoires et demandé, avec notre accord, que les toiles des modèles saisis soient relevées sous contrôle judiciaire avant de lever les saisies, ceci afin que la preuve soit conservée pour les juges du fond » *(tribunal correctionnel ou civil)*

En effet, si le président Douvreleur, vice-président du tribunal de grande instance de Paris, a autorisé la mainlevée de la saisie des deux modèles incriminés, celle-ci ne sera effective qu'après l'expertise de M. E. Leudwig, expert de mode près les tribunaux.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 583

HORIZONTALEMENT

I. Quand ils tombent mal, il faut faire appel aux pompiers. — II. Où il n'y a donc pas lieu de mettre son nez. — III. Fort gaillard. — IV. Pronom ; Tenante, quand il n'y a pas de délai. — V. Est devenu national ; Abréviation pour une église. — VI. Qui a peut-être été dévoré ; Se déplacera en courant. — VII. Dans un alphabet étranger ; Elève des charges. — VIII. Donnent un coup de griffe. — IX. Un jaune ; Exclamation. — X. Se comportait comme dans un sac. — XI. Capable de faire rougir ; Militaire.

VERTICALEMENT

1. Vient avec le temps. — 2. Dont on peut dire qu'elle s'est bien abîmée. — 3. Fils d'Odin ; La corde et la poutre, par exemple. — 4. Physicien de Milan ; Offre une jolie promenade. — 5. Aime l'eau chaude ; Nom qu'on donne à une grande artère. — 6. Sur la Regnitz. — 7. Evoque un homme qui tenait à peine debout. — 8. En marche ; Participe ; Mot qu'on peut prononcer après coup. — 9. Capable de nous assommer ; Permet de tirer plus droit qu'avec un pistolet.

Solution du problème n° 2 582

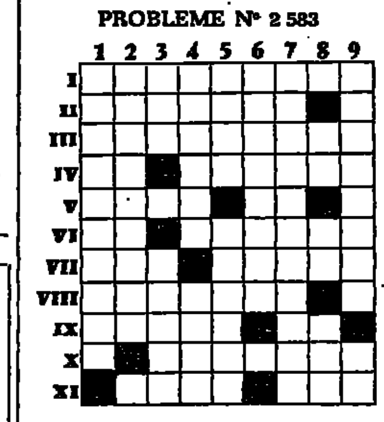
Horizontalement

I. Sénilité. — II. Arbres ; Na. — III. Ra ; Averti. — IV. Cil ; OE. — V. Aléatoire. — VI. Slogan ; Ru. — VII. Ténus ; Mer. — VIII. Es ; Ame. — IX. Querelle. — X. Usure ; Inn. — XI. Si ; Ente.

Verticalement

1. Sarcastique. — 2. Eraillé ; Us. — 3. NB ; Léon ; Eus. — 4. Ira ; Aguerri. — 5. Lev ; Tassée. — 6. Ise ; On. — 7. Roi ; Malin. — 8. Enterrement. — 9. Ai ; Eure ; Né.

GUY BROUTY.



URBANISME

L'instruction des permis de construire à Paris

La préfecture et la mairie de Paris attirent l'attention des constructeurs sur les modalités selon lesquelles est menée à Paris l'instruction des permis de construire.

Il est rappelé que, par arrêté préfectoral du 27 avril 1977, paru au *Bulletin municipal officiel de la Ville de Paris* du 6 mai 1977, l'instruction des demandes de permis a été conférée au maire, à l'exception des cas visés par l'article R 421-23 du code de l'urbanisme.

Dans la pratique, les bureaux compétents de la préfecture et de la mairie étant installés dans le même immeuble, la totalité des demandes de permis, que leur instruction soit de la compétence du maire ou du préfet, doit être adressée par pli recommandé avec demande d'avis de réception postal ou être déposée contre décharge à la mairie de Paris, centre Morland, 75181 Paris CEDEX 04, direction de la construction et du logement, sous-direction de la construction, bureau de l'information sur la construction (rez-de-chaussée, porte 115).

Le nombre des demandes et des dossiers les accompagnant est réglementairement fixé à trois. Toutefois, à Paris, en raison de la nécessité de consulter de nombreux organismes extérieurs, il est indispensable de produire des exemplaires supplémentaires en nombre variable suivant la nature et l'importance du projet (de un à quinze).

★ Tous renseignements complémentaires pourront être donnés à ce sujet au bureau désigné ci-dessus (tél. : 277-15-50, poste 31-94).

PARIS EN VISITES

VENDREDI 11 JANVIER

« L'hôtel de Marle et l'hôtel libéral Bruant », 14 h. 30, 11, rue Payenne, Mme Allaz.

« La manufacture des Gobelins et ses ateliers », 15 h., 42, avenue des Gobelins, Mme Bachelier.

« Les Invalides, fondation de Louis XIV », 15 h., entrée cour d'honneur, côté Seine, Mme Garnier-Ahlberg.

« Art et civilisation de l'Europe : la France au temps des guerres de religion », 15 h., salle 31, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme Thibaut.

« Exposition Sculptures parisiennes au musée Carnavalet », 15 h., 23, rue de Sévigné, Mme Zujovic.

« Histoire et fonctionnement de la Bourse de Paris », 12 h., au guichet du métro Bourse, M. Ragueneau (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Balzac, son jardin et sa maison de Passy », 15 h., 47, rue Raynouard (Mme Hager).

« Les jardins, les hôtels du Vieux-Marais », 15 h., 2, rue de Sévigné, M. Teurnier.

CONFÉRENCES

19 h. 30, amphithéâtre Bachelard, Sorbonne, 1, rue Victor-Cousin, G. Ferone de la Selva : « Nouvelles formes d'exploitation de l'énergie solaire ».

20 h., Maison populaire de Montreuil, 9 bis, rue Dombasle, Montreuil, O. Hahn et J.-L. Pradel : « Modes et dogmes ou les tendances de la peinture actuelle ».

20 h. 15, 11 bis, rue Keppler : « Réincarnation et régression hypnotique » (Loge unie des théosophes).

هكذا من الأصل

culture

LE JOUR DU THÉATRE

Dans les ors de l'Eldorado.

L'Eldorado de Lyon — dont le sort reste lié aux décisions de la municipalité — ouvre ses portes le 15 janvier avec une mise en scène nouvelle d'Horace, par une troupe lyonnaise, le Lézard dramatique (jusqu'au 19 janvier). Du 22 janvier au 7 février, Bruno Boeglin — dont le talent vient enfin d'être reconnu par le ministère, qui lui donne un statut de compagnie permanente — présente Fantasio. *Du 9 au 16 février, il accueille* l'Opéra de quat'sous, *par le Skarabaüs, prix de la critique 1979 pour le meilleur spectacle étranger. Du 29 février au 15 mars, il met en scène* El Farolito, *d'après Malcolm Lowry, puis du 22 mars au 5 avril, son équipe donne* Mort en sursis, *de Vincent Bady.*

Il y aura également un concert Bruno Canino (le 26 février), du jazz, Marie de l'Incarnation, *avec Marcel Bozonnet,* Leonce et Lena, *encore par le Lézard dramatique, et* la Rose et la Hache, *d'après Carmelo Bene, par Georges Lavaudant.*

Visitons Avignon.

Pierre Boulez, accompagné de Catherine Tasca, administratrice de l'Ensemble intercontemporain, Jean-Pierre Miquel, directeur du Centre dramatique de Reims, Guy Erisman et le compositeur suisse Holliger ont été invités par Bernard Faivre d'Arcier, directeur du Festival d'Avignon, à venir étudier tous les lieux de la ville qui, l'été, drainent les spectateurs. Des week-ends qui doivent se renouveler une fois par mois, avec des personnalités différentes, « afin de travailler des projets sur place. ». — (Corresp.)

Cinéma de quartier théâtre d'essai.

Les Athevains ont inauguré la saison dernière leur théâtre, aménagé dans l'ancien cinéma Artistic, 45 bis, rue Richard-Lenoir, avec Jacques Thibault, *d'après Roger Martin du Gard. La compagnie reprend le spectacle du 13 au 26 janvier, en prologue à une programmation régulière, qui comprend deux créations, mises en scène par Anne-Marie Lazzarini :* Un silence à soi, *d'après Virginia Woolf (une suite, en somme, des* Petits Cailloux dans les poches, *créés en 1978), et* Mina von Barnhelm, *de Lessing, pièce inédite en France.*

D'autre part, les Athevains accueillent, en même temps que Un silence à soi, *un texte de Virginia Woolf, par Agathe Alexis :* Quatuor à cordes.

Flop.

Une salle naît, deux autres déposent leur bilan : le Théâtre de Paris et le Théâtre Moderne, réunis sous une même direction qui n'a pas su faire face aux problèmes posés par la gestion dans le secteur privé et qui, d'autre part, n'a pas su mener une politique professionnelle cohérente.

Hommage à Maurice Clavel.

Sylvia Monfort présente, sous son chapiteau-théâtre, du 14 janvier au 24 février, un hommage à Maurice Clavel, sous forme de lectures-spectacles (précédées d'un audio-visuel consacré au dramaturge-pamphlétaire-philosophe) auxquelles participent Jean-Louis Barrault, Alain Cuny, Jean Topart, Michel Vitold, Jean Piat, Denis Manuel et Yolande Folliot. D'autre part, Christian Benedetti met en scène pour neuf représentations la Terrasse de midi, *créée au Festival d'Avignon en 1947.*

On a feulé chez M. Sloop.

Les Sloop sont mariés, depuis quinze ans. Couple sans enfant, chacun en rejette la faute sur l'autre. Ils se sont aimés et puis c'est fini, c'est la vieille histoire de Roméo et Juliette sans la mort. Mais un soir, un tigre échappé du zoo se réfugie chez eux ; ils l'adoptent et le défendent contre la société qui, bien entendu, veut l'abattre.

Rosine Favey reprend la pièce de Bernard Mazeas qu'elle a créé en « one woman show », cet été au Festival d'Avignon, au Petit Montparnasse, à partir du 10 janvier, à 20 h. 30.

«Essayez-donc nos pédalos», d'Alain Marcel

HOMODISNEYLAND

Michel Dussarat, Alain Marcel et Jean-Paul Muel se sont réunis pour faire de leur homosexualité un spectacle qui s'appelle *Essayez donc nos pédalos*. Ils chantent d'abord *Nous sommes des tantes*. Tout de suite, le public pouffe de rire. Des spectateurs sont là pour voir de près les pédés, pour entendre leurs petits secrets, leurs histoires d'amours brèves, de bains de vapeur, de mère abusive. Pour écouter leurs états d'âme, toutes ces choses habituellement évoquées soit avec des *clins d'œil égrillards*, *soit avec* des airs indignés, soit avec le vocabulaire des sciences humaines.

Là, le vocabulaire est celui des intéressés — ou presque. Il s'agit de ne pas choquer, de ne pas s'éloigner trop du folklore reconnu, de rassurer d'une part en disant que tout le monde a les mêmes problèmes, d'autre part en se poussant soi-même à la caricature. Rigolade et larme à l'œil, le procédé est classique et efficace. On organise une excursion touristique aux domaines « interdits » à la manière des parcours dans les jungles en matière plastique parmi les éléphants et les tigres automates, à Disneyland.

Michel Dussarat, Alain Marcel et Jean-Paul Muel auraient aimé faire comprendre aux hétéros que les homos subissent depuis des siècles une oppression inique. Comme leur démonstration volette à ras de terre, elle conforte toutes les idées reçues, et d'ailleurs, disent-ils, ça irait plutôt mieux aujourd'hui. Ils auraient voulu renouveler la performance des Mirabelles. Les uns et les autres chantent et ne savent pas chanter, mais les Mirabelles ont pour eux une fantaisie inventive, une fraîcheur insolente, une spontanéité qui ne se copient pas.

Le succès des trois pédalos tient beaucoup à la mode des confidences-expériences vécues, qui sont assurées de la réussite dès qu'elles abordent le sexe — souvent sous des prétextes sociologiques — *ou la banalité la plus* terne. Faire part de ses petits défauts physiques et moraux, de ses manques affectifs et intellectuels, toujours avec le panachage rigolade-larme à l'œil, assure la sympathie d'une bonne partie du public Michel Dussarat, Alain Marcel et Jean-Paul Muel cherchent la sympathie et la trouvent. Ils ne décollent pas de l'image que l'on attend d'eux. En ce sens, ils échouent dans leurs ambitions. Et souvent les rires du public font mal, parce qu'ils sont justifiés, parce que les comédiens s'offrent aux quolibets sans en tirer parti, sans être capables de les renvoyer en boomerang. Ils en paraissent satisfaits.

Etre mal dans sa peau est une chose. Autre chose est de dépasser ce mal, d'en montrer la violence, de le faire voir avec lucidité, mais aussi avec la générosité du désespoir, et même avec le rire. C'est un autre courage, un autre talent.

COLETTE GODARD.

★ Cour des miracles, 22 h. 45.

Pezza contre Tchorba

Sur la sciure d'une piste ronde, deux familles de clowns se trouvent nez à nez. Il y a eu sans doute une erreur de programmation. Aucune des deux familles ne veut céder la place à l'autre. Engueulades, bagarres, rien n'y fait. On décide de couper la piste en deux. Ce sera au plus fort, des Pezza ou des Tchorba.

Commence une série de numéros classiques de cirque, les jongleurs, les illusionnistes, le tir aux couteaux, l'intermède musical... Mais les Pezza comme les Tchorba ratent tout, ne savent en fait rien du métier. La lutte s'achèvera dans la gadoue, dans un numéro de tartes à la crème, réussi celui-là : tout le monde transformé en magma immonde multicolore se donne la main et disparaît.

Coréalisation franco-tchèque, « Pezza contre Tchorba » est joué notamment par deux excellents mimes, Boleslav Polivka et Philippe Gautier. Mais ni eux ni leurs camarades n'ont trouvé d'idées bien fortes. Il s'agit d'un match amical sans plus, qui sent l'improvisation à la paresseuse. Peut-être qu'en jouant, au fil des jours, les Pezza et les Tchorba vont se dégourdir un brin. La bonne humeur c'est charmant dans les familles, mais sur une scène c'est un peu court.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre de l'Est parisien, 20 h. 30.

■ Le British Council et le Théâtre de la Ville organisent une rencontre avec Tom Stoppard, vendredi 11 janvier, à 18 h. 30, au Théâtre de la Ville (salle de répétition), à l'occasion de la création de « La musique adoucit les mœurs ».

CINÉMA

«LA FEMME-FLIC,» d'Yves Boisset

Une vocation brisée

La psychologie, les incertitudes du cœur, les escapades dans l'imaginaire et, d'une manière générale, ce qu'on appelle les passions humaines n'intéressent guère Yves Boisset. Quand il lui faut y sacrifier (dans son adaptation d'*Un taxi* ses thèses, il fonce, il cogne, il mar- à l'aise. En revanche tout ce qui touche au corps social, aux rapports des individus avec les institutions, trouve en lui un observateur attentif. C'est là son terrain de prédilection, comme l'ont prouvé depuis *Un condé* ses films les plus marquants (*R.A.S.*, *Dupont Lajoie*, *le Shériff*).

Dans *la Femme flic*, son nouveau film, c'est aux problèmes de la police (et incidemment de la justice) que revient Yves Boisset. Sujet inépuisable que le cinéaste tente de renouveler en plaçant une *femme*, l'inspecteur Corinne Levasseur, au centre de son discours. Qui est cette Corinne Levasseur ? Pourquoi est-elle entrée dans la police ? Quels sont ses antécédents familiaux ? Boisset ne nous le dit pas, estimant (à tort ou à raison) que nous n'avons à savoir d'elle que ce que révèle le *récit : la haute conception qu'elle a* de son métier, son courage intellectuel et physique, son horreur de la violence, et sous sa douceur apparente une exceptionnelle fermeté. De toute évidence, cette « femme flic » est quelqu'un de bien. De trop bien, explique Boisset, pour ne pas être en butte aux mesquineries, puis aux *machinations douteuses de ses supérieurs* hiérarchiques.

Le fond du film est là. Beaucoup plus qu'un portrait de femme, *la Femme flic* est l'histoire d'un rejet. Rejet par un milieu professionnel où toutes les compromissions sont admises d'un élément qui refuse de se soumettre à la règle du jeu. Au terme d'une enquête qui lui aura permis de découvrir les organisateurs et les « clients » d'un réseau de prostitution enfantine, Corinne Levasseur sera contrainte de donner sa démission. Victime de son obstination et de son intégrité quand l'ordre arrive, venu d'« en haut », d'étouffer une affaire à laquelle est mêlée une puissante famille de la région.

Yves Boisset ne s'est jamais embarrassé de nuances. Pour imposer ses thèses il fonce, il cogne, il martèle, il caricature. Remettant à l'honneur le bon vieux manichéisme des romans populistes du dix-neuvième siècle, il trace au cordeau la frontière qui sépare les méchants et les bons : d'un côté les notables, les nantis, les bourgeois et leurs valets ; de l'autre les âmes pures, les anarchos sympas et les curés de choc. Il se pourrait que la réalité fût moins simple. Pour l'avoir oublié, Boisset rend factice la part de vérité (ou, du moins, de vraisemblance) que renferme son film.

Cette réserve (importante) faite, le récit « fonctionne » convenablement. Surtout dans la seconde partie, quand se noue le drame de la petite fille assassinée. Et puis il y a Miou-Miou qui trouve ici un rôle aussi beau que dans *la Dérobade* et moins chargé de poncifs. Miou-Miou avec son visage grave et dur, et ce regard triste que la tendresse parfois illumine. On retiendra également la composition célinesque de François Simon en vieux médecin imprécateur. Son intervention nous vaut un des bons moments de ce film que Cayatte aurait pu signer, il y a vingt ans, avec Annie Girardot dans le rôle principal.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les films nouveaux.

VARIÉTÉS

Le show Dalida

La carrière de Dalida est surprenante par sa durée et dépasse de *loin toutes celles qui l'ont précédée* dans le genre aussi typé que celui de chanteuse latine, de Rina Ketty à Gloria Lasso. Depuis le succès de « Bambino », en 1956, « Dali », comme l'appelle le populo, promène à travers les générations sa voix d'alto coloriée d'une pointe d'accent italien, ses roucoulades sentimentales et sa philosophie de bazar. *Personnage idéalisé sorti tout droit* d'un roman-photo, empruntant à la fois à Mae West et à Lana Turner. Dalida exploite maintenant, au Palais des sports, le besoin de grand spectacle et de rêve du public dans un show réglé par Lester Wilson.

Dalida a le culot d'une diversité tous azimuts. Reprenant « C'est vrai », la rengaine de Mistinguett, *elle lance : « On dit que certains* soirs mon meilleur copain c'est Teilhard de Chardin, c'est vrai. » Elle chante le « retro » (« la Vie en rose »), le mélodrame, le disco, la chanson arabe, Jacques Brel (« Quand on n'a que l'amour »), et Léo Ferré (« Avec le temps »). Elle change de costume des dizaines de fois, elle danse. Elle fait un travail *de professionnelle et offre* un spectacle populaire.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Palais des sports, 20 h. 30.

■ La photo de Dalida sera retirée de « Charlie Hebdo ». M. Pierre Drai, premier vice-président du tribunal de Paris, statuant en audience de référé sur la demande de la chanteuse Dalida, a enjoint, jeudi matin 10 janvier, à la société éditrice de l'hebdomadaire « Charlie Hebdo » de faire retirer immédiatement dans tous les exemplaires de son numéro du 9 janvier une double page, qui est le montage d'une affiche pour l'actuel spectacle de la chanteuse et d'une photographie à caractère pornographique.

Cette injonction est assortie d'une astreinte de 50 francs pour chaque infraction constatée à l'ordonnance de référé. Un administrateur judiciaire est chargé d'en surveiller l'exécution.

MUSIQUE

Boris Godounov, première manière

(Suite de la première page)

Pourtant, la version originale, telle que Moussorsky l'a achevée en 1872, avait été publiée en 1928 et donnée ici et là, notamment en France à la radio sous la direction d'Inghelbrecht. C'est elle qui vient d'être enfin reprise par Radio-France en oratorio tandis que l'Opéra de Paris a choisi pour ses représentations du mois de juin la version de Chostakovitch. Cela donnera tout loisir pour faire des comparaisons mais, à moins de connaître précisément l'original et les arrangements successifs, on se bornera, dans les conversations, à déclarer la version de Rimsky Korsakov clinquante et scolaire, on fera la moue su rcelle de Chostakovitch et on glissera que le vrai Boris est plus vert, plus rude, plus cru... enfin tout ce qu'on voudra à condition que ce soit de bon ton. L eplus étonnant c'est que, dans les trois cas, on aura raison mais que c'est tout de même moins évident que cela et, lorsque l'original sera représenté partout habituellement on aimera, à titre de curiosité, écouter les métamorphoses qu'il a subi avant de s'imposer.

Sans être exceptionnelle, la distribution réunie mardi soir 8 janvier au Théâtre des Champs-Elysées était largement satisfaisante et dominée sans doute par Leonard Mroz (Boris), Michail Svetlev (Grigory), Manfred Schenk (Pimène) et Nadine Denize (Marina). Les amateurs n'auront pas attendu en vain la scène de la mort du tsar, l'imposteur avait le verbe haut et la voix claire, le vieux moine semblait sortir du fond de la Russie immémoriale et l'ambitieuse polonaise a bien failli séduire le jésuite Rongoni (Ladislav Anderko). Comme il est impossible de citer tous les participants en détaillant les qualités de chacun on dira seulement que Paulos Raptis possède ces accents douloureux et illuminés que donnent sa véritable dimnesion au personnage de l'innocent et que les chœurs de Radio-France, sans être irréprochables, ont accompli une véritable performance compte tenu de ce qui leur était demandé. La direction de Gary Bertini, enfin, vive et contrastée, précise sans sécheresse, n'a pu que confirmer la médiocrité de celle de Jerzy Semkov dans le seul enregistrement existant de la version originale (EMI 2 C 165 02870/73).

GÉRARD CONDÉ.

■ *En hommage à lord Mountbatten* sera projeté mercredi 16 janvier, à 18 h. 30, au Musée de la marine, le film « la Vie et le Siècle de lord Mountbatten », à l'occasion de la clôture de l'évocation historique consacrée à l'ancien vice-roi des Indes, assassiné le 27 août dernier par des terroristes irlandais.

UN CONCERT DE L'ORCHESTRE DE PARIS POUR LES ENFANTS DU CAMBODGE

Sous le haut patronage de M. Giscard d'Estaing, et avec le concours d'Europe 1, l'Orchestre de Paris offre, le mercredi 16 janvier, à 20 h. 30, au Théâtre des Champs-Elysées, un concert dont la recette sera utilisée par la Croix-Rouge française pour acheminer 50 tonnes d'aliments spéciaux destinés aux enfants cambodgiens sous-alimentés, réfugiés dans les camps de Thaïlande.

Daniel Barenboïm, chef et soliste, présentera le *Concerto pour piano n° 25* de Mozart et la *Symphonie n° 2* de Brahms. Location au Théâtre des Champs-Elysées et par téléphone : 758-27-08. Prix des places : de 60 F à 300 F.

Danièle Delorme présidera cette année la commission d'avances sur recettes

Danièle Delorme, qui dirige avec Yves Robert la société de production La Guéville, vient d'être nommée présidente de la commission d'avances sur recettes pour 1980 par M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication. Mme Claudine Arnold, lectrice à la Société française de production (S.F.P.), et M. Noël Chahid Nouraï, représentant le Centre national de la cinématographie (C.N.C.), membres de la précédente commission, ont été renouvelés. Les quatre nouveaux membres sont : MM. Maurice Dugowson, réalisateur, Paul Guimard, écrivain, scénariste, Marcel Lathière, producteur, Jean-Loup Passek, conseiller pour les questions de cinéma auprès du président du Centre Georges-Pompidou.

La commission disposera pour 1980 d'une somme de 30 millions de francs. La précédente disposait de 25 millions, qu'elle a répartis entre quarante-huit projets (trente-six aides avant réalisation, neuf après, et trois aides à la réécriture d'un scénario). Les sommes allaient *de 300 000 F* à 1,5 million de francs.

En 1979, le fonctionnement de la commission d'avances sur recettes avait été modifiée (équipe réduite et mandat d'un an). Pour M. Jean-Philippe Lecat, sa mission a été « *largement remplie* », et parmi les aspects positifs de ses travaux, le ministre de la *culture et de la communication* a noté « *la volonté d'ouvrir plus largement l'accès à la réalisation ainsi que l'éventail des thèmes et des genres* », et « *le souci d'aider plus efficacement les projets retenus et de les faire déboucher sur de meilleures conditions de production* ».

★ Avance attribuée en 1979 avant réalisation : Med Hondo, Prédag Golubovic, Armand Bernardi, Moumen Smihi, Mosco Boucault, Daniel Vigne, René Gilson, Pierre Zucca, Fernando E. Solanas, François Migeat, Claude Lanzmann, Claude Miller, Jacques Renard, Jean-Michel Ribes, Monique Enckell, Catherine Binet, Marc Grunebaum, Christian de Chalonge, Pierre Jallaud, Jean-Luc Godard, Richard Dembo, Roger Andrieu, Robert Mazoyer, Hervé Palud, Irène Jouannet, Pierre Etaix, Jean-Claude Ventura, Guy Gilles, Fernando Arrabal, Jean-Louis Comolli, Robert Bresson, Jacques Planche, Yannick Bellon, Juliet Berto, Jean-Michel Barjol, Etienne Delessert.

Avance après réalisation : Daniel Ropars, Richard Rein, Didier Haudepin, Jean Rouch, Christian Zerbib, Daniel Delrieux, Jean-Pierre *Gallèpe, Georges Luneau, Gérard* Guérin.

CORRESPONDANCE

Charlot et les juifs (Suite)

Mme Bitbol, de Saint-Etienne, nous écrit :

Lectrice assidue du *Monde*, j'ai été quelque peu étonnée par la lettre que vous avez publiée le 4 janvier sous le titre Charlot et les juifs. En effet, votre correspondant y déclare : « ...Il est à remarquer que dans *The Kid*, le patron de l'asile de nuit est présenté comme un juif avare, inhumain, dénonciateur, affublé d'un nez crochu, d'une longue barbe, d'un calot sur la tête, etc. (exactement comme le décrivent les caricaturistes antisémites de tous les temps). De plus, Chaplin fait lire à ce personnage un journal imprimé en gros caractères hébreux. »

J'ai regardé plusieurs fois au magnétoscope le passage en question et voici ce que j'ai pu constater :

Le journal que lit le patron de l'asile est peut-être « imprimé avec de gros caractères hébreux », en tout cas, il ne m'a pas été possible, malgré plusieurs passages, de *distinguer les caractères*, la durée de ces images étant trop brève.

Le patron a effectivement une longue barbe mais son nez, que l'on voit à plusieurs reprises de profil, loin d'être « crochu » est bien droit.

Le calot n'existe pas : c'est simplement une calvitie assez prononcée et aux contours irréguliers (bien visible quand le patron se baisse ou quand le « kid » se débat dans ses bras : il aurait pourtant été alors facile de charger le personnage en tirant un effet comique du déplacement ou de la chute du calot, si calot il y avait eu !).

D'autre part que désigne le « etc. » de votre correspondant ? D'autres traits physiques, d'autres caractéristiques vestimentaires ? Pourquoi ne les a-t-il pas énumérés au lieu de se contenter de cette locution vague et bien commode parce que lourde de sous-entendus ?...

SPECTACLES

théâtres

Nouveaux spectacles

Bouffes - Parisiens (296-60-24), Silence, on aime.
Cartoucherie, Théâtre de la Tempête (328-36-36), 20 h. 30 : Coup de poing sur la pointe du couteau.
Cité internationale (589-67-57), grande salle, 20 h. 30 : Le Farré sifflera trois fois. — Galerie, 20 h. 30 : le Songe d'une nuit d'été.
Péniche (205-40-39), 20 h. 30 : Bécassouille.

Les salles subventionnées et municipales

Odéon (325-70-32), 20 h. 30 : la Tour de Babel.
T. E. P. (797-96-06), 20 h. : Festival de films de jazz.
Centre Pompidou (277-12-33), 19 h. 30 : Drôles de gens.
Théâtre de la Ville (274-11-24), 18 h. 30 : Mercedes Sosa ; 20 h. 30 : La musique adoucit les mœurs.

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), 20 h. 30 : Poivre de Cayenne ; la Fleur à la bouche.
Arts-Hébertot (387-23-23), 20 h. 45 : l'Ours ; Ardèle ou la marguerite.
Atelier (606-49-24), 21 h. : Audience ; Vernissage.
Athénée (742-67-27), 21 h. : la Fraîcheur de l'aube.
Centre d'art celtique (254-97-62), 20 h. 30 : Barzaz Breiz.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. : la Cuisine des anges.
Dunois (584-72-00), 18 h. 30 : les Ikons et les Miliques.
Edouard-VII (742-57-49), 21 h. : le Piège.
Essaïon (278-46-42), 20 h. 30 : l'Ile-Prison ; 22 h. 30 : Apartheid.
Fontaine (874-82-34), 21 h. : les Trois Jeanne.
Grand Hall Montorgueil (233-80-78), 21 h. : Ici dérisoire.
Gymnase (246-79-79), 20 h. 30 : l'Atelier.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino (322-28-92), 21 h. : la Malade par amour.
La Bruyère (874-76-99), 21 h. : Un roi qu'a des malheurs.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir, 19 h. : En compagnie d'A. Artaud ; 20 h. 30 : Stratégie pour deux jambons ; 22 h. 15 : Albert. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Un certain Plume ; 20 h. 30 : Dog's Dinner ; 22 h. : A la nuit, la nuit.
Madeleine (265-07-99), 20 h. 30 : Tovaritch.
Mathurins (265-90-00), 21 h. : les Frères ennemis.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière (742-95-22), 20 h. 30 : Coup de chapeau.
Montparnasse (320-89-90), III, 22 h. : L'empereur s'appelle Dromadaire.
Oblique (355-02-94), 20 h. 30 : les Miroirs d'Ostende.
Orsay (548-38-53), 20 h. 30 : Zadig.
Palais des glaces, 20 h. 45 : Lionel Rocheman.
Potinière (261-44-16), 20 h. 30 : le Volcan de la rue Arbat.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : Les orties, ça s'arrache mieux quand c'est mouillé.
Studio-Théâtre 14 (700-19-31), 20 h. 30 : Burst Rats.
TAI-Théâtre d'Essai (274-11-51), 20 h. 30 : les Bonnes.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : les Amours de Don Perlinplim.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : le Bébé de M. Laurent ; 22 h. 30 : Qui n'a pas son minotaure ?
Théâtre de la Plaine (842-32-25), 20 h. 30 : Arlequin, défenseur du beau sexe.
Théâtre 13 (627-36-20), 20 h. 30 : la Belle Sarrasine.
Variétés (233-09-92), 20 h. 30 : la Cage aux folles.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 19 h. 45 : le Bel Indifférent ; le Menteur ; 21 h. : le Sucre d'orge ; 22 h. 15 : la Revanche de Nana ; 23 h. 30 : Tout pour s'éclater.
Blancs-Manteaux (887-16-76), 20 h. 15 : Areuh = MC2 ; 21 h. 30 : Joue-moi un air de tapioca ; 22 h. 30 : Cause à mon c... ma télé est malade.
Caf' Conc' (372-71-15), 21 h : Phèdre à repasser ; 22 h. 30 : R. Baron ; 23 h. 30 : Segelstein.
Café d'Edgar (322-11-02), I, 20 h. 30 : Charlotte; 22 h. : les Deux Suisses; 23 h. 15 : Coupe-moi le souffle ; 22 h. 30 : Popeck.
Cafessaïon (278-46-42), 21 h. 30 : J. Cherby.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : L'avenir est pour demain; 22 h. 30 : Quand reviendra le vent du nord.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince.
Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 30 : Claire ; 21 h. 30 : Confetti en tranches.
L'Ecume (542-71-16), 22 h. : Claude Astier.
Le Fanal (233-91-17), 19 h. 45 : P. Lai ; 21 h. 15 : le Président.
La Grange-au-Soleil (727-43-41), 21 h. : Pinatel.
Lucernaire (544-57-34), 20 h. : Arlette Mirapeu.
Mirandière (329-11-13), 19 h. 30 : le Grand Ecart ; 20 h. 45 : le Nouveau Locataire ; 22 h. 15 : Flick et Drac.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Racontez-moi votre enfance ; 22 h. 15 : R. Obaldia. — II, 20 h. 30 : Abadi-don ; 21 h. 30 : R. Marino.
Le Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Offenbach, Bagatelle ; 21 h. 30 : J. Danno ; 22 h. 30 : Les Pieds-Nickelés sont épatants.
Sélénite (354-53-14), I, 20 h. 30 : P. Prévost ; 22 h. : Bravo and Son. — II, 21 h. : les Amitiés particulières de Verlaine et Rimbaud.
Soupap (278-57-54), 20 h. 8 : Chansons de femmes ; 21 h. 30 : la Plus Forte ; le Défunt.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Cherche homme pour faucher terrain en pente ; 21 h. 20 : les Jumelles.
Théâtre du Marais (278-03-53), 22 h. 15 : J. Beriac.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69), 20 h. 30 : D. Kaninka ; 21 h. 30 : Magnifique, magnifique ; 22 h. 30 : On vous écrira.
La Vieille-Grille (707-60-93), 21 h. : la Tournée ; 23 h : C. Marchand, Boireaud et Ferrier, L. Klein.
La Vingtième-Marche (636-72-45), 21 h. 30 : Bridonneau et Vigouroux.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Raymond ou Comment s'en dé...Babarrasser.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h. : Pétrole... Ane.

La danse

Théâtre Noir (797-85-14), 20 h. 30 : Ballet-Théâtre Lemba.

Les concerts

Lucernaire, 18 h. 30 : Quatuor Daniel (musique contemporaine); 21 h. 20 : M. Virlojeux-Henriet, piano ; G. Zanionghi, cello ; J. Duhem, violon (Schubert, Haydn).
Salle Gaveau, 21 h. 15 : Aldo Ciccolini.
Palais des congrès, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm (Wagner).
Salle Cortot, 21 h. : P. de Hooghe, piano (Beethoven).
Ranelagh, 20 h. 15 : F. Pennetier, M. et B. Cousin (Schumann).
Eglise réformée du Saint-Esprit, 18 h. 30 : S. Provost, orgue (Balbastre, Dandrieu, Bach, Brahms, Franck).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Jeudi 10 janvier

Le music-hall

Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : Pierre Perret.
Comédie des Champs-Elysées (359-37-03), 20 h. 45 : les Frères Jacques.
Forum des Halles (297-53-47), 18 h. 30 : A. Tome ; 20 h. 30 : A. Aital.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h. 30 : Jean-Roger Caussimon ; 22 h. : Marianne Sergent.
Marigny (256-04-41), 21 h. : Thierry Le Luron.
Olympia (742-25-49), 21 h. : M. Jonasz
Palais des sports (828-40-90), 20 h. 30 : Dalida.
Porte-Saint-Martin (607-37-53), 21 h. : le Grand Orchestre du Splendid.
Théâtre du Marais (278-03-53), 22 h. 15 : Jean Beriac.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 18 h. 30 : Contraste.

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 22 h. : Memphis Slim.
Chapelle des Lombards (236-65-11), 20 h. 30 : Trio Jeanneau, Texier, Humair ; 22 h. 45 : Azuquita y su Melao.
Dreher (233-48-44), 21 h. 30 : Maurice Vander Trio.
Dunois (584-72-00), 20 h. 30 : Duo J. Thollot, F. Tusques ; 23 h. : J. Querlier, D. Levallet.
Gibus (700-78-88), 22 h. : The Martion School Girls.
Lucernaire (544-57-34), 22 h. 30 : Eric Boell, Laurent Roubach, guitare.
Riverbop (325-93-71), 22 h. : Allien Quartet.
Slow-Club (488-84-30), 21 h. 30 : Marc Laferrière.

Dans la région parisienne

Boulogne, T.B.B., (603-60-44), 20 h. 30 : les Hauts de Hurlevent.
Bures-sur-Yvette, M.J.C. (907-74-90), 21 h. : Witold.
Vincennes, Petit Théâtre Sorano (374-73-74), I, 21 h. : En camarades. — II, 20 h. 30 : le Jeu de l'amour et du hasard.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), 16 h. : Berlin, symphonie d'une grande ville, de W. Ruttmann ; 18 h. : le Court Métrage; 20 h. : Né. de J. Richard; 22 h. : le Voyage fantastique, de R. Fleischer.
Beaubourg (278-35-57), 15 h. et 19 h., Cinéma russe et soviétique (15 h. : le Rayon de la mort, de K. Koulechov ; 19 h. : J'ai vingt ans, de M. Khoutsiev) ; 17 h. et 21 h., Cinéma hongrois (17 h. : Actualités rouges ; 21 h. : les Imposteurs, de F. Mariassy).

Les exclusivités

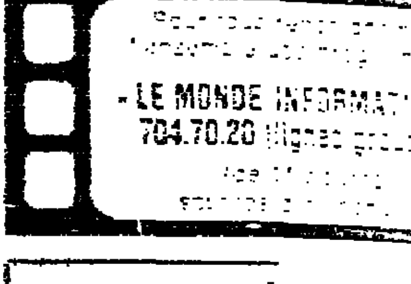
ALIEN (A.) (*), v.o. : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45), Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
ALYAM ALYAM (mar.), v.o. : la Clef, 5e (337-90-90).
APOCALYPSE NOW (A.) (*), v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69).
AIRPORT 80 CONCORDE (A.), v.o. : Marignan, 8e (359-92-82) ; v. f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Cinémonde, 9e (770-01-90) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-73) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
AURELIA STEINER (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), h. sp.
LES BRONZES FONT DU SKI (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
BUFFET FROID (Fr.) (*) : Paramount-Marivaux, 2e (290-80-40) ; Studio J-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Tournelles, 20e (636-51-38)
CLAIR DE FEMME (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
CORPS A CŒUR (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), h. sp.
COURAGE FUYONS (Fr.) : U.G.C Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Français, 9e (770-33-88).
CUL ET CHEMISE (A.), v.o. : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : ABC, 2e (236-55-54) ; Berlitz, 2e (742-60-63) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LA DEROBADE (Fr.) (*) : U.G.C Opéra, 2e (261-50-32), Contrescarpe, 5e (325-78-37), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
DON GIOVANNI (Fr.), v. it. Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70), Impérial, 2e (742-72-52), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36), La Pagode, 7e (705-12-15), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67).
L'EVADE D'ALCATRAZ (A., v.o) : Elysées-Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
LA FEMME D'EN FACE (All., v.o.) Marais, 4e (278-47-86).
FIN D'AUTOMNE (Jap., v.o.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LE GAGNANT (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
LE GRAND EMBOUTEILLAGE (It.) (*) (v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Madeleine, 8e (742-03-13), Ternes, 17e (380-10-41).
LA GUERRE DES POLICES (Fr) (*) U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Rotonde, 6e (633-08-22); Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43), Saint-Charles Convention, 15e (579-33-00).
LA GUEULE DE L'AUTRE (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70), Colisée, 8e (359-29-46), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
I COMME ICARE (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70), Richelieu, 2e (233-56-70), Quintette, 5e (354-35-40), Mercury, 8e (225-75-90), Colisée, 8e (359-29-46), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Nation, 12e (343-04-67), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Mayfair, 16e (525-27-06), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Wepler, 18e (387-50-70).
IRACEMA (Brés., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
JACK LE MAGNIFIQUE (A., v.o.) (*) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
LES JOYEUSES COLONIES DE VACANCES (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LAURA, LES OMBRES DE L'ETE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LES LARMES TATOUEES (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), H. Sp.
LINUS (Suéd., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
LA LUNA (It., v.o.) (**) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LES FILMS NOUVEAUX

C'EST ENCORE LOIN L'AMERIQUE, film français de Roger Coggio : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
HAINE, film français de Dominique Gould (**) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
LE CHEMIN PERDU, film français de Patricia Moraz : Forum des Halles, 1er (297-53-74) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
METEOR, film américain de Ronald Neame : (v.o.), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; (v.f.), Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe, 15e (544-25-02) ; Convention-St-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75).
LA FEMME FLIC, film français d'Yves Boisset : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23); Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gambetta, 20e (797-02-74).
ALORS HEUREUX, film français de Pierre et Marc Jolivet et Claude Barrois : Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gambetta, 20e (797-02-74).
LA LEGION SAUTE SUR KOLWEZI, film français de Raoul Coutard : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LA BANDE DES QUATRE, film américain de Peter Yates : (v.o.), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (359-42-33) ; (v.f.), Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Bienvenüe, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).







LE TEMPS DES VACANCES.

Scénario et Production Marcel Dassault

303 000 ENTRÉES

PARIS • BANLIEUE

encore en exclusivité
au cinéma
LE PARIS
jusqu'au 15 janvier

★

A partir du 16 janvier
au PARIS
et dans les grandes salles
d'exclusivité

TOUS VEDETTES

Un film de Michel Lang
Production Marcel Dassault
et Gaumont International

SPECTACLES

MAMAN A CENT ANS (Esp., v.o.) : Forum des Halles, 1er (297-53-74), Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59), Pagode, 7e (705-12-15), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassiens, 14e (329-83-11).
MANHATTAN (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.o. et v.f. : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31), Paramount Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount Orléans, 14e (540-45-91), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-62-34), Paramount Maillot, 17e (758-24-24), Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
MOONRAKER (A., v.f.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97), Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
NORTHERN LIGHTS (A., v.o.) : 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81).
NOUS ETIONS UN SEUL HOMME (Fr.) (**) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), Le Seine, 5e (325-95-99), H. Sp.
LE PIEGE A CONS (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-37).
LES PETITES FUGUES (Suis.) : Studio Git le Cœur, 6e (326-80-25).
LE PULL OVER ROUGE (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22), Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
QU'IL EST JOLI GARÇON, L'ASSASSIN DE PAPA (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Angl., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
RATATAPLAN (It., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44).
REGGAE SUNSPLASH (A., v.o.) : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Elysees Point Show, 8e (225-67-29) ; Gaîté-Rochechouart, 9e (878-81-77).
RIEN NE VA PLUS (Fr.) : Richelieu, 1e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-05-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
ROCKERS (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
SANS ANESTHESIE (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
LE SECRET DE LA BANQUISE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
S'IL VOUS PLAIT, LA MER ? (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
SIBERIADE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
LE TAMBOUR (All., v.o.) (*) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Balzac, 8e (561-10-60). — V.f. : Espace Gaîté, 14e (320-99-34).
LE TESTAMENT DU DOCTEUR MABUSE (All., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic, 14e (542-67-42).
TESS (Fr.-Brit., v. angl.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Broadway, 16e (527-41-16). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
UN COUPLE PARFAIT (A., v.o.) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (359-42-33) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) : Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe, 15e (544-25-02).
UN MILLION DE DOLLARS PAR MEURTRE (A., v.o.) (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Secrétan, 19e (206-71-33). — V.o. : Ermitage, 8e (359-15-71).
LE VOYAGE EN DOUCE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gambetta, 20e (797-02-74).

Les festivals

HITCHCOCK, v.o., New-Yorker, 6e (770-63-40) : le Rideau déchiré.
FRED ASTAIRE, v.o., Grands-Augustins, 6e (633-22-13) : la Grande Farandole.
ROBERT MITCHUM, v.o., Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : Ciel rouge.
RITA HAYWORTH, v.o., Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : L'amour vient en dansant.
PORTRAITS DE PARIS, Action-République, 11e (805-51-33) : Mr. Klein.
CALIBRE 38, v.o., Olympic, 14e (542-67-42) : le Bal des vauriens.
CINEMA SUISSE ((Tanner), Olympic, 14e (542-67-42) : Messidor.
ALTMAN, v.o., Olympic, 14e (542-67-42) : M.A.S.H.
PANTHERE ROSE, Espace Gaîté, 14e (320-99-34) : Quand la panthère rose s'emmêle.
HUMPHREY BOGART, v.o., Action Christine, 5e (325-85-78) : La mort n'était pas au rendez-vous.
MARX BROTHERS, v.o., Nickel Ecoles, 5e (325-72-07) : Une nuit à l'Opéra.
LAUREL ET HARDY, Studio Acacias, 17e (754-97-83) : les Joyeux Compères ; les Bons Petits Diables.
STUDIO 28, 18e (606-36-07), v.o. : Prête-moi ton mari.
BOITE A FILMS, 17e (622-44-21), v.o. I. : 10 h. 30 : John McCabe ; 12 h. 40 : Easy Rider ; 14 h. 20 : Jeremiah Johnson ; 16 h. 20 : Le charme discret de la bourgeoisie ; 18 h. 15 : Prova d'Orchestra ; 19 h. 45 : l'Œuf du serpent ; 22 h. 10 : Délivrance. — II, 11 h. : l'Année dernière à Marienbad ; 13 h. 15 : Iphigénie ; 15 h. 30 : le Lauréat ; 17 h. 30 : New-York New-York ; 20 h. : Alphaville ; 21 h. 45 : Midnight Express.
CALYPSO, 17e (380-30-11), v.o. I. : 13 h. 15 : Cat Ballou ; 15 h. 15 : le Souffle de la tempête ; 17 h. 30 : Retour ; 20 h. : Tout va bien ; 22 h. : la Poursuite impitoyable. — II, 13 h. 30. S. 23 h. 40 : Salomon (v.f.) ; 16 h. 10 : la Mousson ; Lord Jim (v. f.) ; 21 h. : Ambre.
SAINT-LAMBERT, 15e (532-91-68), v. o. : Todomodo.
PALACE CROIX-NIVERT, 15e (374-95-04), v.o. : le Ballon rouge, Crin Blanc, Parade, le Crime de l'Orient Express, le Bon, la Brute et le Truand.
GRAND PAVOIS, 15e (554-46-85), v. o. : Bilitis ; la Femme de Jean ; Jeremiah Johnson.
STUDIO GALANDE, 5e (354-72-71), v.o., 14 h. : Tueur d'Elite ; 16 h. : Girl Friend ; 18 h. : Rollerball ; 20 h. 10 : Salo ; 22 h. 15 : Rocky Horror Picture Show ; ven., sam., 24 h. : Théâtre de sang.
CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14), v.o. — I. : 14 h. 10 : Bilitis ; 15 h. 55 : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. 05 : Dersou Ouzala ; 20 h. 35 : Cabaret ; 22 h. 35 : Orange mécanique. — II. : 14 h. 10 : Citizen Kane ; 16 h. 05 : Easy Rider ; 17 h. 55 : A la recherche de Mr. Goodbar ; 20 h. 20 : Marathon Man ; 23 h. 40 : Hiroshima mon amour.
WIM WENDERS, v.o., 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : la Lettre écarlate.

RADIO-TÉLÉVISION

— VU —

Savoir aider

Alors, comment s'était passée cette garde de nuit ? Pas trop d'appels ?, demandait Pierre Desgraupes, mercredi soir, à une infirmière guadeloupéenne, visiblement intimidée, effarouchée par les caméras. Non, ça allait. Quand on la sonnait, c'était pour quoi ? Ben, pour passer le bassin... aussi parfois pour dialoguer. Et là, de plaisir, de fierté, elle a relevé sa jolie tête couronnée d'ombre.

Dialoguer, le croiriez-vous, ils ne parlent que de çà dans les hôpitaux. Un peu plus tard, 7 heures du matin, une infirmière posait, en professionnelle, à peu près les mêmes questions à l'Antillais dont elle allait prendre la relève. Et le 218, pas trop agité ? Non, si, un peu. On avait été dialoguer et il s'était calmé.

On n'en croyait pas nos yeux, nos oreilles. Le métier a drôlement changé, dites donc, depuis le temps où, accrochés à nos poires électriques, nous attendions interminablement que nous parvienne, à petits pas pressés le long des couloirs, l'écho de notre angoisse.

Il y avait là un médecin pour se plaindre du trop maigre bagage scolaire exigé à l'entrée de l'école des infirmières : niveau bac, trois ans d'études. En Amérique, il faut passer d'abord par l'université. La directrice de l'établissement n'était pas de cet avis. Aux têtes bien pleines elle préfère les têtes bien faites. Aux connaissances livresques, l'intelligence du cœur. Entièrement d'accord.

On était frappé d'ailleurs par la compréhension vraie de ces jeunes femmes, de ces jeunes hommes aussi, par la juste mesure d'une vocation, c'en est une, toute d'écoute et de contacts. Vouloir, savoir aider, soulager, comprendre, voilà ce qui compte. Et voilà ce qui manque le plus au malade entièrement dépendant de ces souriantes et rassurantes messagères chargées d'apporter, de rapporter pêle-mêle les seringues, les remèdes, les courbes de température et les plaintes.

Les mieux placées au concours de sortie choisiront, c'est normal, le service de chirurgie, où elles pourront officier autour de la table d'opération sous les ordres, brefs et feutrés, du grand prêtre masqué de vert et ganté de plastique.

Les conditions de travail et les situations de famille trop souvent incompatibles, surtout quand le père fait la nuit et la mère le jour, ou inversement, les salaires trop bas, tout ça on savait. Ce qu'on ignorait, c'est cette conscience neuve de l'importance d'un rôle de premier plan sur le théâtre ripoliné, caoutchouté de nos souffrances, ce théâtre où le public réticent n'entre que par devoir ou charité.

CLAUDE SARRAUTE.

Jeudi 10 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h TF 4.
18 h 35 Un, rue Sésame.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
« Intuition O ».
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Votre enfant ne part pas en classe de neige : voici pourquoi.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les beaux joueurs.
20 h Journal.
20 h 30 Série : Opération Trafics.
Réal. Christian-Jacque.
Procédure exceptionnelle.
21 h 30 L'événement.
Emission d'Henri Marque et Julien Besançon.
Au sommaire : la Corse ; la situation en Afghanistan ; l'Inde : une interview de Mme I. Gandhi ; le Nicaragua : où en est la révolution sandiniste ? les aiguilleurs du ciel : le prix de la responsabilité ; les derniers Français de Téhéran.
22 h 35 Journal.
22 h 45 Cinéma : « Belle de jour ».
Film français de L. Bunuel (1967), avec C. Deneuve, J. Sorel, M. Piccoli, G. Page, F. Rabal, P. Clément, F. Fabian.
Une bourgeoise, riche et tendrement attachée à son mari, va assouvir ses obsessions érotiques dans une maison de rendez-vous où elle se prostitue anonymement.
D'après un roman de Joseph Kessel, une étude clinique du masochisme féminin, parée d'un percutant humour noir, de gags surréalistes. Catherine Deneuve, transformée, étonnante.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Formations politiques.
La majorité (l'U.D.F.).
20 h Journal.
20 h 35 Théâtre : « Une case de vide ».
De et avec Jacques Martin.
Un homme abandonné par sa femme raconte. Conventionnel, ni drôle ni émouvant.
22 h 10 Courte échelle pour grand écran.
Avec des extraits de cinq films d'humour : *Rien ne va plus ; Alors heureux ? ; C'est encore loin l'Amérique ; Qu'il est joli garçon l'assassin de papa ; la Guerre de l'autre.*
23 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les enfants d'ailleurs : la Roumanie ; B... comme bricolage : comment déboucher une tuyauterie ?
18 h 55 Tribune libre.
Le R.P.R. (Rassemblement pour la République).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France.
20 h Les jeux.
20 h 35 Cinéma (cycle Romy Schneider) : « les Choses de la vie ».
Film français de C. Sautet (1970), avec R. Schneider, M. Piccoli, L. Massari, G. Lartigau, J. Bouise. (Rediffusion.)
Un homme, victime d'un grave accident d'automobile, revit des bribes de son existence et ses problèmes sentimentaux dans les deux heures qui précèdent sa mort.
Le film qui imposa Claude Sautet, dont la carrière piétinait depuis des années. Perfection technique de la mise en scène dans les retours en arrière, l'imbrication du présent et du passé (d'après un roman de Paul Guimard).
21 h 50 Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Consuelo, comtesse de Rudolstadt », d'après G. Sand.
19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : la tumeur de Burkitt.
20 h., Nouveau répertoire dramatique : « L'amour élémentaire », de L. Atlan, avec C. Sellers.
22 h. 30, Nuits magnétiques : peinture fraîche.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Six-Huit : jazz time ; 18 h. 30, Concert (en direct de l'Auditorium 106) : récital de piano par A.-S. Schic, œuvres de M. Philippot, Debussy et Villa-Lobos.
20 h., Des notes sur la guitare : les duos de guitare argentins.
20 h. 30, Musique à découvrir (en direct de l'Auditorium 105 de Radio-France) : Piccolo, saxo, cuivres, œuvres de Boisson, Fontbonne, Agricole-Genin, Damars, par L.-L. Beaumadier, piccolo et J. Koerner, piano. « 9 mars 1971 » (M. Constant), « Nacht Stück » (J.-J. Werner), « Quatre convergences » (P. Arma), par le Quintette de cuivres de l'Orchestre national de France. « Music for Stonehenge » (A. Tisne), « Extase » (T. Scherchen)
22 h. 30, Ouvert la nuit : le XXe siècle. La musique se livre ; 23 h., Portrait d'un chef : Roger Désormière dirige des œuvres de Debussy, Bizet et Ravel ; 1 h., Jazz Forum.

Vendredi 11 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
14 h 5 L'homme et la forêt en milieu montagnard.
Emission du Centre national de documentation pédagogique.
17 h 30 Répertoire multiplicatif.
Emission du Centre national de documentation pédagogique.
18 h TF 4.
18 h 35 Un, rue Sésame.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
Deux enfants dans la cité.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les beaux joueurs.
20 h Journal.
20 h 35 Au théâtre ce soir : « Bataille de dames ».
Pièce de Scribe et Legouvé, avec M. Colombi, J. Jolivet, J.-P. Gernez, C. Plantu, G. Montillier, D. Auteuil, A. Faivre
Ravages d'un beau bonapartiste dans le château d'une comtesse royaliste.
22 h 5 Pleins feux.
Actualité théâtrale, de José Artur.
22 h 50 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Mon oncle et mon curé.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Flamande ou wallonne en Belgique.
15 h Série : Le fugitif.
L'Enlèvement.
16 h Quatre saisons.
17 h La télévision des téléspectateurs.
17 h 20 Fenêtre sur... les peintres de notre temps.
Jacques Poli.
17 h 50 Récré A 2.
Boule et Bill ; Sophie et la sorcière ; Candy.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Trente-six bouts de chandelle.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Orient-Express.
No 5 - Jane.
21 h 35 Apostrophes.
Des produits de l'époque.
Avec Mme F. Mallet-Joris *(Dickie Roi)*, MM. M. Achard *(Subjectif lune)*, S. Ferrand *(le Busker)*, P. Gavi *(La couleur du ciel a changé)* et G. Matzneff *(Vénus et Junon)*.
22 h 55 Journal.
23 h 10 Ciné-club (cycle western) : « la Chevauchée fantastique ».
Film américain de J. Ford (1939). Avec J. Wayne, C. Trevor, J. Carradine, T. Mitchell, A. Devine, D. Meek, L. Platt, T. Holt, G. Bancroft (v.o. sous-titrée - N.)
En 1875, les voyageurs d'une diligence partie d'une bourgade de l'Arizona traversent une région dangereuse, sous la menace d'une attaque des Apaches.
Très célèbre western de John Ford. Un groupe humain réuni par le hasard, dans un lieu fermé, en mouvement. Mise en scène et interprétation remarquables.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les contes du folklore japonais : « le Singe et la Méduse » ; des livres pour nous : « le Jour de la Saint-Glin-Glin ».
18 h 55 Tribune libre.
La FEN (Fédération de l'éducation nationale).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France.
20 h Les jeux.
20 h 35 V 3 - Le nouveau vendredi.
Sur les traces de Charcot, avec Vagabond-II. Réalisation : J. Laine.
21 h 35 Variétés : Segurel qu'est tant brave enfant.
22 h 25 Journal.
22 h 45 Magazine : Thalassa.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales : Il était une fois la montagne.
8 h., Les chemins de la connaissance : sous le sceau de la calligraphie arabe ; 8 h. 32, La conscience éducatrice.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h. 45, Le texte et la marge.
11 h. 2, La musique yougoslave : la Bosnie-Herzégovine.
12 h. 5, Agora : « La liberté politique, une valeur d'avenir ? », avec A. Ravennes.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Solistes : S. Carbonel, piano (« La Chouette hulotte » et « l'Alouette Lulu », de Messiaen) ; Z. Piernik (musique pour tuba solo de Dobrowolsky)
14 h., Tous à la campagne.
14 h. 5, Un livre des voix : « Professeur de désir », de P. Roth.
14 h. 42, Un homme, une ville : Mahler à Vienne, avec H.-L. de La Grange.
15 h. 50, Contact.
16 h., Pouvoirs de la musique.
18 h. 30, Feuilleton : « Consuelo, comtesse de Rudolstadt », d'après G. Sand.
19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : les grandes gerbes de rayons cosmiques.
20 h., Les dialogues d'Athènes : aux sources de l'Europe, avec M.-C. Tsatsos, président de la République hellénique, et F. Perroux.
21 h. 30, Black and Blue : grands prix du disque de jazz.
22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien-Musique ; 8 h. 30, Kiosque.
9 h. 2, Le matin des musiciens : autour d'Albeniz, œuvres de P. Sarasate, Albeniz, de Falla, M. Infante, J. Turina, C. Debussy, M. Ohana, O. Messiaen, P. Boulez.
12 h., Musique de table : musique de charme ; 12 h. 35, Jazz classique : tout Duke ; 13 h., Les métiers de la musique ; 13 h. 30, France et musique.
14 h., Musiques : les chants de la terre ; psalmodies, psaumes, cantiques ; 14 h. 30, Les Enfants d'Orphée (pour les enfants de 7 à 9 ans) ; 15 h., Fragments pour un autre chant : œuvres de C. Berberian et J. Cage ; 15 h. 30, Répertoire choral : « Quatre petites prières de saint François d'Assise » (Poulenc), « A contre-voix » (F. Schmitt), « Quatrains valaisans » (Milhaud), « Czech Legion » (Janacek) ; 16 h. 30, Grands solistes : David et Igor Oïstrakh.
18 h. 2, Six-huit : Jazz Time (jusqu'à 18 h. 30) ; 19 h. 30, France et Musique.
20 h., Les chants de la terre.
20 h. 30, Concert (cycle d'échanges franco-allemands) : « Partita pour clavecin et orchestre (Penderecki), « Symphonie no 14 pour soprano, basse et orchestre de chambre », opus 135 (Chostakovitch), par l'Orchestre de Baden-Baden, dir. K. Penderecki.
22 h. 15, Ouvert la nuit : vieilles cires, « Quatuor », opus 59 no 2 (Beethoven), « Quatuor » (Franck), « Concerto », opus 3 no 5 (Vivaldi), par le Quatuor Pro Arte ; 0 h. 5, Les musiques du spectacle : Bernard Herrman, compositeur et chef d'orchestre.

PROTESTATIONS CONTRE LE RATTACHEMENT DE T.D.F. AUX P.T.T.

● MM. Guy Ducoloné, député communiste des Hauts-de-Seine, représentant l'Assemblée nationale au conseil d'administration de Télé-Diffusion de France, et Jack Ralite, député communiste de Seine-Saint-Denis, membre de la délégation parlementaire pour la radio-télévision, ont protesté, mercredi 9 janvier, contre la décision prise en conseil des ministres de confier au secrétariat d'Etat aux postes et télécommunications la tutelle de T.D.F. (*le Monde* du 10 janvier).

Ils ont notamment déclaré : « *Ainsi tout ce qui est communication en France devient un gigantesque organisme unique entre les mains du pouvoir. C'est l'application du rapport gouvernemental Nora-Minc sur l'informatisation de la société qui visait à concentrer tout ce qui dans notre pays peut servir à la manipulation des citoyens. Ainsi le pouvoir fait à la fois un nouveau pas dans le démantèlement de la radio-télévision française et dans celui des postes et télécommunications avec l'aval du P.S., dont le délégué national à l'audio-visuel a applaudi à la décision gouvernementale à la veille de la réunion du conseil des ministres. Cette restructuration antidémocratique a des finalités antidémocratiques.* »

La fédération C.G.T. des P.T.T. estime également que, « *quelles que soient les justifications techniques qui peuvent être invoquées, cette mesure se situe, dans le contexte actuel, dans le droit fil des conclusions du rapport Nora-Minc, qui préconise aussi la scission des P.T.T. et la sortie de la direction générale des télécommunications de la fonction publique* ».

La fédération « *met le gouvernement en garde contre toute tentative de mise en cause du service public et des garanties du statut des fonctionnaires des P.T.T.* ».

● *La direction de l'information* d'Antenne 2 organisera cette année un concours intitulé « Histoire de notre ville ». Il s'agira, pour des particuliers ou des collectivités, de reconstituer, à l'aide de documents sonores ou visuels, l'histoire d'une ville. Chaque région aura son lauréat. D'autre part, une opération « Cent chefs-d'œuvres » sera organisée en relation avec Radio-France et les quotidiens régionaux qui le souhaitent.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 10 JANVIER

— *M. Michel Poniatowski*, ancien ministre, s'exprime sur R.T.L., à 18 heures.

— *Mme Indira Gandhi*, ancien et futur premier ministre de l'Inde, participe à l'émission « Face au public » de France-Inter, à 19 h. 10.

— *M. Jean Lecanuet*, président de l'U.D.F., parle de la dégradation de la situation internationale, dans le cadre de l'émission réservée aux partis politiques d'Antenne 2, à 19 h. 40.

VENDREDI 11 JANVIER

— *M. Georges Marchais*, secrétaire général du P.C., répond de Moscou aux questions des journalistes de TF 1, au cours du journal de 13 heures.

— *M. Michel Debré*, ancien premier ministre, est l'invité du journal de R.M.C., à 13 heures.

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

INGÉNIERIE INFORMATIQUE DE RÉSEAUX

pour mettre en place de grands réseaux hétérogènes, notre société (siège en région parisienne)

recherche

INGÉNIEURS INFORMATICIENS

- Ils ont une solide expérience de 4 à 6 années en systèmes en temps réel très évolués et si possible maîtrisent les techniques de transmissions de données.
- Pratiquant l'anglais, ils envisagent un (ou plusieurs) stages (s) aux U.S.A. pour se préparer à des réalisations de haute performance.
- Leur rémunération tiendra compte de l'expérience.

Les personnes intéressées sont invitées à adresser un C.V. détaillé à SWEERTS sous référence 2104, B.P. 269, 75424 Paris Cedex 09, qui les en remercie.

emplois régionaux

Pour intégrer à équipe exécution grands ouvrages d'art, recherchons

UN DESSINATEUR EN CONSTRUCTION MÉTALLIQUE

3 ans d'expérience minimum en construction métallique.

Région agréable.

Ecrire sous pli personnel, avec curriculum vitae, photo et prétentions sous le nº 93, à M. AUTHIER, Sté BAUDIN-CHATEAUNEUF, Boîte Postale nº 19, 45110 CHATEAUNEUF-SUR-LOIRE

Dans le cadre de la mise en place de ses nouvelles structures, la Ville de Nantes recrute selon la procédure contractuelle :

2 INGÉNIEURS EN ORGANISATION

Placés sous l'autorité du coordinateur des recherches en matière d'informatique, d'organisation et d'expansion, les candidats désignés pour assurer ces fonctions seront chargés :

- des diagnostics et études d'orientations,
- de l'analyse des circuits, procédure et imprimés (en collaboration avec un technicien en organisation),
- des études d'organisation générale,
- de participer à l'élaboration des cahiers des charges pour les projets « informatique » les plus importants.

De tels postes conviendraient à des candidats :

- titulaires d'un diplôme délivré par une grande école ou d'un titre équivalent et possédant une formation complémentaire dans le domaine de la gestion (I.A.E., I.C.G., I.S.S.E.C., etc.) ou de l'organisation (I.E.S.T.O., etc.),
- justifiant d'une expérience concrète en organisation (si possible dans le secteur public) et de solides connaissances en informatique de gestion,
- aptes à travailler au sein d'équipes pluridisciplinaires et en relation avec les utilisateurs.

Les candidatures, accompagnées des curriculum vitae et des prétentions des postulants, sont à adresser à M. le Député-Maire, Hôtel de Ville, 44036 NANTES CEDEX. Elles seront reçues jusqu'au 31 janvier 1980, dernier délai.

28107 DREUX
35.000 hab. lycées C.E.S. C.E.T.
recrute
un animateur de quartier devant exercer dans milieu socio-culturel très défavorisé, capable de s'insérer dans une équipe déjà très structurée.

Conditions requises :

être en possession du B.A.S.E. et début de formation de cycle CAPASE ou form. d'éducateur. Libre dès que possible. Envoyer C.V. au Service du Personnel, Mairie de DREUX, 28107 DREUX.

Composants électroniques EUROTECHNIQUE

Filiale de Saint-Gobain-Pont-à-Mousson et de National Semiconductor (U.S.A.)
recherche
pour compléter les effectifs de son centre électronique de Rousset-sur-Arc (Bouches-du-Rhône) :

- DES INGENIEURS connaissant l'industrie des semiconducteurs pour les postes suivants :
- CHEF DU SERV. ACHATS
- CHEF DU SERV. COMPTABILITE ANALYTIQUE
- SERVICE METHODES
- SERVICE CONTROLE DE QUALITE
- DES TECHNICIENS ELECTRONICIENS de process et d'entretien des équipements de fabrication et de contrôle
- DES TECH. D'ENTRETIEN d'installations d'air conditionné et d'eau desionnisée.

Les candidatures sont à adres. au Siège Social de la Société EUROTECHNIQUE, Service du Personnel, bd de la Cairanne, 13790 ROUSSET-SUR-ARC. Entretiens à Rousset, Paris ou autres lieux. Discrétion assurée.

emplois internationaux

(et départements d'Outre-Mer)

Le Service Formation d'une importante Société Française d'Ingénierie recherche pour participer A L'ETUDE ET A LA REALISATION DE FORMATION DE PERSONNEL OUTRE MER

INGENIEURS ELECTROMECANICIENS

en Méthodes et Préparation de travaux d'entretien, ayant acquis leur expérience dans l'Industrie Lourde. Réf. 4087/A

AGENTS TECHNIQUES

en Méthodes et Préparation de travaux d'entretien.
Les candidats d'un niveau BTS ou BT devront avoir acquis dans l'Industrie Lourde, une expérience d'Agent de Méthodes de travaux d'entretien. Réf. 4087/B

Adresser c.v., photo et prétentions en rappelant la référence du poste choisi à AXIAL Publicité, 91, Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris, qui tr. Il sera répondu à toutes les candidatures.

FILIALE DE L'AIR LIQUIDE AU MAROC
rech. Ingénieur Grande Ecole nat. marocaine exigée pr poste responsabilité dans usine production gaz industriels. Ecrire L'AIR LIQUIDE 1b, r. Aldebert - 13006 Marseille.

NOUVELLE-ZELANDE
Electric., plombiers et autres personn. diplôm. Salaires élevés, aide au logem. Accueil à l'aéroport. Anglais indispensable. Ecr. à TRADESMEN, PO Box 2331, Auckland (Nouvelle-Zélande).

MONDEMPLOIS
Voir rubrique EMPLOIS Informations DIVERS.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

VOUS CHERCHEZ UNE ENTREPRISE
NOUS CHERCHONS DES HOMMES.

Nous sommes une Société française, solidement implantée en Europe et aux U.S.A. Leader dans son secteur d'activité. Notre C.A. de 70 MF progresse constamment depuis 15 ans. Nous souhaitons nous adjoindre dans le cadre de notre division électronique,

DES INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS POUR DÉVELOPPEMENT DE SYSTÈMES à BASE DE MICRO-PROCESSEURS ET MINI-ORDINATEURS

afin qu'ils participent, au sein d'une équipe pluridisciplinaire, à la conception et à la réalisation de systèmes de simulation pour l'industrie.

LES POSTES A POURVOIR CONCERNENT DES INGENIEURS DEBUTANTS ET DES CHEFS DE PROJET.

En fonction de ce qui précède, nous sommes prêts à proposer des conditions supérieures à des candidats de valeur.

Nous sommes pressés, mais, compte tenu de l'importance du sujet, nous prendrons le temps d'étudier toutes les offres.

LIEU DE TRAVAIL : PARIS OUEST.

Ecrire avec C.V. manuscrit et prétentions nº 38.933 sur enveloppe à :
J.R.P. 39, rue de l'Arcade - 75008 PARIS, qui transmettra.



AERONAUTIQUE, recherche pour son SERVICE EXPORT

1 INGENIEUR

- 27 ans minimum, ● anglais indispensable, allemand souhaité, pour suivi des programmes en cours, établissement des propositions, liaison clients avec déplacements probables France et Etranger.
- 3 ans expérience nécessaire dans activité équivalente.

Envoyer C.V. et prétentions à BRION-LEROUX 2, rue Isaac Newton ZI du Coudray 93155 BLANC-MESNIL

SOCIETE DE CONSEIL recherche

- **INGÉNIEUR CHEF DE PROJET**

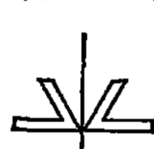
connaissance CII HB 66 pour coordination d'applications nationales.

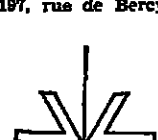
- **INGÉNIEUR ET ANALYSTES PROGRAMMEURS**

CII HB 64 et/ou IMS-CICS-DL 1 pour développement d'applications conversationnelles.

- **PROGRAMMATEURS DÉBUTANTS COBOL**

Ecrire à SOSI - Tour Gamma B 197, rue de Bercy, 75582 PARIS Cedex 12.





SOSI
Conseil en Informatique
NOTRE OBJECTIF DEPUIS 1969 : CROISSANCE.

ASSISTANT TO GROUP CONTROLLER

The largest non U.S. based manufacturer of branded jeans, with 10 sales companies in Europe, is seeking an ASSISTANT TO THE GROUP CONTROLLER. The job is based in PARIS but frequent trips abroad will be involved.
The successful candidate will have spent at least two years working in industry after international audit experience and must be fluent in English and French.

The work involved is principally in the areas of budget control, management accounting and corporate reporting but one of the immediate tasks will be to establish a common production costing system for the various manufacturing companies of the group.

Salary, depending on experience, will be in the range of 130.000 to 150.000 F.F.

Please write to REGIE-PRESSE, nº T 017.520 M. 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

Société d'investissement, *propriétaire d'immeubles à caractère* industriel et commercial
recherche un

commercialisateur

POUR SON PATRIMOINE LOCATIF

Le candidat retenu aura de préférence une formation supérieure. Il possédera une bonne connaissance du marché de l'immobilier industriel et commercial et une expérience des méthodes de prospection de clientèle.

Adresser lettre manuscrite, c.v., photo et prét. nº 96.475, PUBLICITÉ ROGER BLEY, 101, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Société Internationale
Région Parisienne
recherche
pour poste Chef de Service
«gestion - stock - approvisionnement achats»

un Cadre

ayant formation supérieure, la pratique de l'Anglais, l'expérience en poste similaire 5 ans minimum.

Ecrire avec CV, prétentions à C.P.V. 99, rue de la Verrerie 75004 Paris

L'OFFICE NATIONAL DES FORETS
recrute

22 ATTACHÉS ADMINISTRATIFS

par voie de concours ouvert aux candidats :
— Agés de moins de 35 ans.
— Titulaires d'un DEUG ou équivalent.

Demande participation à retirer et à déposer avant le 1er FEVRIER 1980 à l'O.N.F., département des personnels administratifs, 2, avenue de Saint-Mandé, 75012 PARIS ou tél. au 346-11-68, p. 260.

SOCIETE ELECTRONIQUE
en pleine expansion
recherche

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS
POSITION III C

— 5 ans de pratique minimum en étude et conception de systèmes à base de microprocesseurs.
— *Sens des responsabilités. Apte à diriger une équipe d'ingénieurs d'études.*

Salaire élevé et promotion assurée si compétent.

Adresser C.V. manuscrit et détaillé à C.G.P. sous le nº 813, 25, rue Cavendish, 75019 PARIS, qui transmettra.

SOCIETE D'ELECTRONIQUE PROFESSIONNELLE
recrute

ingénieurs de laboratoire

5 années d'expérience minimum pour études de matériels à microprocesseurs et de transmissions numériques.

Adresser C.V. à No 38.688 CONTESSE Publicité 20, Avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

SOCIETE COMMERCIALE PRODUITS METALLURGIQUES
recherche pour son SERVICE INFORMATIQUE
au Siége Social

Programmeur

- connaissance DIGITAL - PDP 11/34 - DIBOL et C.T.S. 300
- ou 2 ans expérience COBOL.
- Lieu de travail : NEUILLY (92).

Envoyer C.V., photo et prétentions à N.5594 PUBLICITES REUNIES 112, Bd Voltaire - 75011 Paris

ORGANISME BANCAIRE
Siège Social à PARIS
recherche
pour son département
«CONTROLE GENERAL»

AUDIT INTERNE

Mission :
- analyser, apprécier les dispositions de surveillance prises au niveau des différentes activités de l'entreprise
- études des écarts et remèdes

Profil :
- diplôme universitaire ou équivalent + DECS
- expérience plusieurs années Cabinet audit souhaitée
- formation bancaire (CESB - ITB) appréciée.

Adresser C.V., photo et prétentions à no 39444, CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

DEUX ANALYSTES-PROGRAMMEURS
COBOL et ASSEMBLEUR sur IBM 370. Sérieuses référ. exigées. Téléphoner ou se prés. PROJETS ETT 48, r. Londres, Paris-8e. Tél. : 387-26-40.

J. F. DACTYLO
(chiffres) expérimentée pour service achats. Libre suite. Age 25 ans min. Tél. : 265-37-59, pour R.-Vs. M. MANELLA.

MINISTERE DE LA DEFENSE
Centre d'Essais en vol
Base d'essais de Brétigny-sur-Orge, rech.

UN INGÉNIEUR DEBUTANT
Chargé de la réalisation d'essais en vol et au sol des matériels de télécommunications

UN INGÉNIEUR NAVIGANT D'ESSAIS
Chargé d'effectuer des essais en vol d'hélicoptères.

UN INGÉNIEUR DEBUTANT
au SERVICE DES MESURES
Pour suivi du développement et de la mise en service de chaînes d'acquisition de mesures embarquées.

Adresser C.V., au Chef du Personnel, CENTRE D'ESSAIS EN VOL - Base d'essais de Brétigny 91220 BRETIGNY-SUR-ORGE

Société Pétrole engage pour chantiers France étranger géologues D.T. ou B.T.S. génie civil mesures physiques ou équivalent. Libre immédiatement, dég. O.M. Ecrire nº 34.664 P.A. SVP 37, r. du Gal-Foy. 75008 Paris.

Société limite Paris Ouest recherche

RESPONSABLE COMMERCIAL ET TECHNIQUE
Ayant formation économique sérieuse pour développement activité branche MATERIEL COUPE-FEU et SECURITE. Ecrire avec C.V., à nº 84.219 M. BLEU Publicité, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui transmettra

Recherche courtier pté femme ou homme commis. 40 %. Réf. Journal connu. AT, 95, rue Ch.-Laffitte, 92200 NEUILLY. TEL. : 722-24-23.

PROFESSEUR PHYSIQUE
expér. disp. rapid. pour serv. complet ou 1/2 serv. pas de manipulat. pr cours privé H.C. PARIS OUEST. Ecrire Mme CRUSSARD, 72, rue de Longchamp, 92200 NEUILLY, qui transmettra.

Importante Clinique Banlieue Nord Paris recherche CHEF DU PERSONNEL-ECONOME avec connaissance conduite travaux d'entretien. Prendre R.-VS 865-44-49 p. 143.

L'administration, l'animation, l'artisanat offrent de nombreuses possibilités d'emplois. Pour les connaître dem. une doc. gratuite sur la revue « France-Carrières » (D 16) B.P. 402-09 PARIS.

secrétaires

STÉNODACTYLO FACTURIÈRE DEBUTANTE
SOTERKENOS 1, rue Etex-18e.

demandes d'emploi

ASSISTANTE DE DIRECTION

19 ans d'expérience dans société filiale d'un groupe américain, recherche :

POSTE A RESPONSABILITÉ ET INITIATIVE

Je suis à même de seconder très efficacement un chef d'entreprise.

Possibilité travail à mi-temps de 13 h. à 18 h. ou temps complet.

Tél. : 526-21-38
de 10 heures à 18 heures.

J. F. 25 a., maîtrise sciences hum. + DESS psychologie industr., ch. emploi dans service recrutement ou formation Paris, province ou étranger. Ecr. Mlle CARAVACA, 35, bd Carnot, 93200 St-Denis. 243-92-60.

Jeune fille, 23 ans, lic. LEA, anglais, italien, notions sciences économiq., droit, dactylographie. Cherche poste à responsabilité. Ecr. nº 1.808 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INGENIEUR CHIMISTE
gde école, 34 a., angl. et all. cour., exp. 10 a. Respons. labo contrô. et mise au point nouv. prod. Ch. poste à resp. tech. ou tech. commercial. G. COLIN 56, rue Baraban, 69003 LYON. TEL. : (7) 854-82-56.

ILLUSTRATEUR CONCEPTEUR
plein d'idées cherche poste DIRECTION ARTISTIQUE dans maison d'édition possédant ou voulant créer un département jeunesse.
TÉL. : 604-46-56 à Thomas MARKOWITCH.

J.H. 22 ans, Bac philo A4, parl. anglais et rudiment espagnol. Libéré O.M. cherche tout travail dans librairies et éditions ou autres domaines artistiques, possédant aussi expérience Presse régionale. Ecr. nº 1.840, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced 09.

J.F. 25 a.,à 2e an. DEUG droit exp. rédact. crédit immob. ch. poste stable Paris. Ecrire à nº 93.318 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Femme, 32 a., ch. empl. bur., écrit., chiffres, classem., not. dactylo à temps partiel ou complet, libre début janvier. Ecr. nº 6.147, « le Monde » Publicité, 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

SECRETAIRE DE DIRECTION, 35 a., intérêts variés, excel. réf., ch. poste 60.000/an - 805-90-01.

JEUNE ANGLAISE parlant Français et Portugais ch. emploi mi-temps. T. 287-56-80.

J.F. 33 a., Lower certificate Cambridge préparant chamb. de commerce britannique sténodactylo, sérieuse, cherche secrét. Paris ou proche banlieue. Ecr. nº 1.826, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris, ced 09.

Homme 36 a., Agent de maîtrise BTS électromécanique. Solide expérience après-vente. Sens des responsabilités ch. situation Paris-banlieue. Préavis 2 mois. Ecr. nº 1.827, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris, ced 09.

MODELE-MANNEQUIN
Pose T.L.J. de 13 h. à 19 h. Tél. matin pr R.-V. : 766-40-66.

Hme, dyn., 36 a., anc. conseil pédagog., réalis. écrivain des méthodes d'anglais. Expér. indust. pétrole, télécom. Connais. édit. audiovisuelle, ch. poste/heures. Profess. d'Anglais. Téléphone 285-40-65.

J.F., ét. sup. psychologie, expér. profes. importante. Ch. travail mi-tps ou pl. tps sur Paris. Ec. nº T 017.483 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F., 30 ans, lic. d'enseignement DOCUMENTALISTE. expér. Etudie toutes propositions pour AFRIQUE CENTRALE Ec. nº T 17.468 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.H., Africain, 27 a., titul. DESS Droit des sociétés, conn. angl., espagnol, cherche travail pour le Sénégal. Ecrire, référence nº 93.259 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

J.F., 30 a., maît. dr. privé, exp. 4 a. rédact. actes ccIaux, local secrét. jurid. chez adm. biens. Rech. poste Paris. Libre de ste. Statut cadre, avant. sociaux. Ecr. M. Georges, 201, avenue d'Argenteuil, 92 Bois-Colombes.

travail à domicile

Demande

Secrétaire expérimentée rech. ts travaux dactylo à domicile. Tel. 202-47-32

représent. demande

Ingénieur technico commercial résid. en France introd. indust. textile Afrique Zone Franc CFA cherche représentation. Ecr. nº 7298 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced 09

information divers

MONDEMPLOIS

En Australie, Canada, Afrique, Moyen-Orient, Amériques, Asie, Europe : DES EMPLOIS vous attendent. Demandez la revue spécial. MONDEMPLOIS (serv. M 4), 14, rue Clauzel, Paris-9e.

cours et leçons

Chargée de cours université donne leçons français tous niveaux. - Tél. 331-06-72

Etudiant agrégé donne leçons maths second. et classes prép. Tél. 651-35-82

occasions

25.000 F de HIFI hte gamme pour **10.000 F.** 741-10-94 (le soir).

STOCK MOQUETTE
PURE LAINE 60 F le m2 T.T.C. beau velours synthétique 24,10 F le m2 T.T.C. TEL. : 658-81-12.

LIVRES Achat comptant à domicile - LAFFITTE, 13, rue de Buci-6e - 326-68-28.

automobiles

vente

– de 5 C.V.

FIAT 500 1972
En très bon état part. à part. 3.800 F. Tél. le soir 010-03-87.

divers

B.M.W. OCCASIONS
316 - 320 - 323 - 520 - 525 - 728 79-80 peu roulé garanties. Auto PARIS XV - 533-69-95. 63, rue Desnouettes, Paris-15e.

LANCIA AUTOBIANCHI
DISPONIBLES
11, rue Mirbel - Paris 5e
Mº Censier Daubenton
336.38.35 +

L'immobilier

appartements vente

2e arrdt.

PLACE DES VICTOIRES (près) très conft, 4-5 P., 135 m2. DORESSAY : 548-43-94.

HALLES, rue du Cygne, élégant 2 Pièces, moquette, 2e étage, tissu mural, poutres, placards, cuisine équipée. -Tél. : 325-10-56.

3e arrdt.

MARAIS
bel hôtel du XVIIIe restauré : STUDIO AU 6 PIECES. SFPGI (GROUPE SUEZ). Téléphone : 272-53-40, 271-72-80.

4e arrdt.

SFPGI (GROUPE SUEZ) PLACE DES VOSGES superbes appartements ds imm. classé, du 3 au 6 Pièces, grand confort, parking en sous-sol. Téléphone : 271-72-80, 272-53-40.

VRAI MARAIS
Très belle rénovation, 5-7-9, RUE DES TOURNELLES reste à vendre : un 4 P., 100 m2, mansardé, et deux 2 P. S/pl., 14 h. 30 à 17 h. sauf le dimanche. — 274-59-10.

5e arrdt.

SFPGI (GROUPE SUEZ) Dans très belle restauration : du studio au 6 Pièces. Téléphone : 271-72-80.

CONTRESCARPE. - Très beau pied-à-terre, 42 m2, tout confort. CHARME. Tél. : 329-84-59.

PANTHEON-SOUFFLOT 1er étg., asc., 55 m2 environ : 2-3 P., wc, chff. centr., travx à prévoir. - Téléphone : 577-96-85.

Estrapade Panthéon - Imm. 17e 7 P., 260 m2 - 354-95-10 **JARDIN** PRIVE 100 m2

CENSIER, 354-42-70, SOLEIL duplex, grand séj. + 2 chbres. **VUE ARBRES**

6e arrdt.

6e-ODEON, ds imm. pierre de taille ravalé, asc., tapis payés. PLACEMENT IDEAL :
1°) 3-4 P., tt conft, libre 1982 ;
2°) Occupé loi 1948, gd 3 Pces, cft, haut plafond 3,80 m. ;
3°) Occupé loi 1948, 2 Pces, cft, prix intéressant.
Visite, sur place, jeudi et vendredi, de 15 heures à 13 heures, 15, R. GUENEGAUD. 504-61-63.

RUE DU DRAGON (6e) DUPLEX 100 m² 5e étage 950.000 F Tél. entre 12 et 20 h : 548-11-81.

7e arrdt.

SOLFÉRINO 7 P. 200 M2 GRANDE CLASSE **S.I.I.F.** Exclusivité. 550-34-00

FAUBOURG SAINT-GERMAIN DUPLEX Imm. récent 5-6 pces, 230 m2 + TERRASSES VUE SUR LE VIEUX PARIS DORESSAY - 548-43-94

POUR ARTISTE (PRES) **CHAMP-DE-MARS LOFT AMÉNAGÉ** 280 m2. Exclusivité. 550-34-00.

8e arrdt.

PRES CHAMPS-ELYSEES ds imm. gd stdg, appts 6-7 P., conft, service, libres de suite. 551-68-39, de 9 à 12 heures.

9e arrdt.

Pigalle, joli 4 Pièces, 75 m2 + chambre service, calme, soleil, 5e étage. Téléphone : 526-29-05.

10e arrdt.

PARTICULIER VEND 12, rue de Lancry, Mo République, immeuble Pierre de Taille, cote cour, calme, 1er étage : 2 Pièces, cuisine, salle d'eau, entrée, petit débarras, cave. Remis à neuf. Pour renseignements, Téléphone : 781-16-18.

GARE DU NORD
APPARTEMENTS OCCUPES
4 PCES, 1er étg., asc., 200.000,
3 PCES, 3e étg., asc., 165.000,
3 PCES, en 3e étage, 160.000.
Renseignements : 281-27-59.

12e arrdt.

DAUMESNIL, 4-5 PIECES GD STDG, excell. pour prof. libér. 680.000 F. Téléphone : 346-95-27.

BEL-AIR Double séjour, 3 chambres, gd stand., imm. recent tt cft, calme, soleil, 818.000 F. Etude BEL-AIR - 340-72-06.

METRO DAUMESNIL, 110 M2 LIVING + 3 CHAMBRES + **TERRASSE 250 M2** S.I.I.F. Exclusivité. - 550-34-00.

14e arrdt.

PLAISANCE Propriétaire vend dans immeuble rénové BEAUX 2 P. et DUPLEX tout confort, DECORES. A partir de 205.000 F. Visites : 169, rue Vercingétorix, samedi-dimanche, 14 à 18 h. 206-15-30, le matin.

15e arrdt.

PROXIM. AV. DE BRETEUIL, ds IMM. Pierre de Taille, beau 5 PIECES, plein sud, service : 1.000.000 F. Téléphone 293-58-66.

SÉJ. + 2-3 CHAMBRES
84 m², Charles-Michels, 720.000;
117 m², Charles-Michels, 1.050.000.
130 m2, Convention, 1.100.000.
JEAN FEUILLADE : 566-00-75.

16e arrdt.

PARIS XVIe rue Pierre-1er-de-Serbie EXCEPTIONNEL dern. étg., vue s/Paris, 400 m2 habit. + 140 m2 solar. + 100 m2 balc., séj. 80 m2 + 6 chbres + 5 S. de B., atten. 4 ch. + 2 S. de B. Poss. divis. ou prof. libér. Après 19 heures : 926-21-45.

MOZART, immeuble 1955, double living, 1 chambre, 3e, asc. Prix : 630.000 F. Tél. 577-96-85.

PORTE DAUPHINE Immeuble standing 6e ét., très belle récept., 3 chb., 2 bains, chambre de service. Auteuil - 743-19-63

AV. VERSAILLES (près) 3e étage, tapis escalier. Beau 2 pièces, cuis., bains, wc, chauffage central. Petits travaux à prévoir - 325-75-42.

PASSY 6 P. PLEIN SOLEIL **VUE IMPRENABLE** SUR SEINE - Exclusivité **S.I.I.F. - 550-34-00**

PARIS XVIe Rue de Longchamp anc., étg. élevé, triple récept., S. à M. (cheminée + boiser.), 5 chb. + 4 S. de B., 350 m2 habit. + 2 chb. et appt (2 P.) de service. Garage. Après 19 heures : 926-21-45.

BD JULES-SANDEAU Grand studio (double) style atelier, tout confort, 6e sur rue, ascenseur, 370.000 F. 526-99-04.

MUETTE 130 M2 grande réception + 2 chambres. Totalement et luxueusement restauré. PLAN PARFAIT. Vaste cuisine, 2 bains, balcon sur jardin. Prix : 1.380.000 F. Visite, vendredi, samedi, de 13 à 16 h., 13, RUE BOIS-LE-VENT.

17e arrdt.

Près Mairie 17e, 5 Pces, haut stdg, 2 bns, parf. ét., 800.000 F. 627-70-31, à partir de 17 h. 30.

Près bd Pershing. Part vend à Part. studio aménagé et meublé, 8e étage, asc., tt cft. tél., 120.000 F. Tél. 361-46-38, matin.

18e arrdt.

MAIRIE 18e, bon imm., parfait état, 2 P., cuis., wc, poss. salle d'eau. Tot. 128.000, créd. 80 %. Idéal pour habitat. ou location. Voir propriét. vendr., samedi, 14 h. 30 à 19 h., 28, rue Letort.

Il existe à **MONTMARTRE** des appartements **EXTRAORDINAIRES** dans une demeure du 18e siècle au milieu D'UN PARC EXCEPTIONNEL. Visites sur rendez-vous : 500-30-31.

19e arrdt.

BON 19e - Récent. Superbe **5 P.** 2 bains, park. 580.000 F. Urgent - 766-49-94.

78 - Yvelines

LE PECQ, 3-4 Pièces, entrée, séjour double, cuisine, 2 chambres, S. de B., wc, cave, garage, impeccable. Prix : 350.000 F. I N : 045-29-09.

HAMEAU DE LA ROSERAIE **5 P.** 117 m2 avec 2 salles de bains, BALCONS Exposition Est-Ouest. Proche de la gare de Porchefontaine. Tél. 953-95-81

92 Hauts-de-Seine

SURESNES très agréable 6 P., 2 bains 2 park., parfait état. Auteuil. 743-19-63.

RUEIL, séjour + 3 chambres, récent, 80 m2 + balcon 7 m2, garage, 2 parkings : 460.000 F. Agence Malmaison - 749-00-30.

NEUILLY BD MAILLOT **APPART. UNIQUE 270 M²** triple living, salle à manger, 2 chambres, terrasse 300 m2, très belle décoration, 3 serv., 2 parkings. - 250-99-21.

NEUILLY BEL IMM. P. DE TAILLE STANDING - 5e ET. - ASC. **BEAU 6 PIÈCES** CH. SERV. - CONFT - SOLEIL **PRIX 1.280.000 F** A RENOVER Jeudi, vendredi, sam., 12 à 17 h. **166** AV. GAL-DE-GAULLE ou TEL. : 526-51-33.

COURBEVOIE près GARE Propriét. vend ds imm. rénové 3 pièces, salle de bains, cuis., 65 m2, 5e étage, ascens., Soleil. 320.000 F + box, facil. 25.000 F. T. av. 10 h, apr. 18 h : 504-02-52

RUEIL SEJOUR + 3 CHBRES RECENT 80 m2+BALC. 7 m2, garage, 2 parkings. 460.000 F. AGCE MALMAISON 749-00-30.

BOULOGNE RÉSIDENTIEL Triple récept. 2 chbres, salon + TERRASSE CARACTERE Livrab. 2e trimestre 80. 603-60-08

94 Val-de-Marne

NOGENT. Près BOIS superbe 4 P. 106 m2 + jard. privatif. Imm. gd stdg. DÉCORATION EXCEPTIONNELLE. 995.000 F. E. BEL-AIR. 340-72-06.

MAISONS-ALFORT proximit Mo. Particulier vend : 2 Pièces, cuisine, salle d'eau, cave, appartement ensoleillé : 125.000 F. Téléphone : 875-07-70.

CACHAN LE SIGNAL DE LA PLAINE quartier neuf, dans 7.800 m2 de verdure, appartements du 2 au 5 Pièces, entièrement terminés. Livrables immédiatement. Prix fermes et définitifs. Prêts conventionnés. Téléphoner sur place au : 665-07-55 ou 665-04-11 ou au siège au : 887-52-11.

Province

Par ordre de Sutton Place Property Company Limited, filiale de la Getty Oil Company
A VENDRE
SUTTON PLACE
GUILFORD, SURREY (Angleterre)

DEMEURE HISTORIQUE
avec près de 400 ha de terres
CONSTRUITE SOUS LE RÈGNE D'HENRY VIII
7 pièces de réception principales
14 autres pièces au rez-de-chaussée
chauffage central au gaz - Ascenseur
14 chambres, 10 salles de bains
Piscines couverte et non couverte
61 ha de jardins, 30 ha de pâturages
4 fermes avec terres attenantes louées
16 logements supplémentaires
A vendre en un seul lot

LINTOTT RESIDENTIAL
Agent immobilier, évaluations, métrés
18 Seymour Street, Portman Square, Londres W1H 5WB - Tél. : 935-68-56.

HAUTE-SAVOIE/COMBLOUX Station été-hiver
Studios et Appts à partir de 180.000 F avec 36.000 cpt + crédit.
Location par société spécialisée. ERIGE-VENTE - B.P. 18 84, route de Genève 74240 GAILLARD
Tél. : (50) 38-52-89

SKI en HAUTE-SAVOIE (74) les GETZ - MORZINE MEGEVE - LA CLUSAZ CHATEL - THOLLON CHAPELLE D'ABONDANCE
Stud. 4 pers. à part. de 140.000 av. 14.000 cpt, 2-3 pièces, Chalet G.R.G. 2, rue du Lac, CORZENT 74200 THONON. - (50) 71-76-49

MEGEVE EMPLACEMENT RARE PRES CENTRE (Eglise 200 m) Dégagé - Vue - Soleil - Calme Résidence presque terminée Studios - 2 P. Balcons, terrasses Chauff. et eau chaude collectifs Vente directe Constructeur Pour visite et dossier, tél. (50) 21-39-63 et (93) 30-98-74

LES HAUTS DE DEAUVILLE dans un parc de 55 ha jouxtant le golf **DUPLEX de 170 m2** avec vue sur mer. Grand living, cheminée double, poutres apparentes, 3 chambres, 2 salles de bains. Etat excellent. Téléphone : 754-58-04.

appartem. achat

Rech. Paris, appt bon stand. 60 à 80 m2, 5e, 6e, 7e arrdt ou Denfert-Rochereau. Ecrire SORGNIARD. 54, r. St-Julien, 49000 Angers

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

APPARTEMENT 4-5 PIECES 7e - 8e - 9e - 16e - 15e Mme BEDOUET, 32, av. de La Bourdonnais - PARIS 7e

appartements occupés

Appts occupés, plusieurs surf. prix très intéress. 12, rue Bertin-Poirée. Vis. sur R.-V. : 770-79-87 - 874-43-98

locations non meublées Offre

Paris

BD FLANDRIN, beau 2 Pièces, terras. s/jard. intérieur, dans imm. récent, grand standg, tél., 3.000 F + charges. - 280-48-55.

PRÈS BD SAINT-GERMAIN bel appart. 4e étage avec asc., entrée, S. à M., grand salon, 3 chbres, 2 S. de B., 1 S. d'eau, cuis. équipée, dégagements, wc, parf. état. Prix 7.450 F mens. Lib. d'occupat. à part 1er févr. Tél. : 261-04-52, de 9 à 12 h.

25, AV. GOBELINS Calme confort Beau 3 P., tél. 2.500 F + ch. Visites vendredi, 12 à 15 h, ou 331-89-46.

Région parisienne

GARGES, part. loue 5 P. tout cft, 1.100 F, + 650 F charges, prox. gare. Tél. 986-47-57

BOUGIVAL. Belle PPTE 6 chambres, 3 bains, gd garage, terrain 1.900 m2. 7.000 F/m. 534-57-40.

locations non meublées Demande

Paris

Dame cherche appt. 1 chbre, grand living, bibliothèque, avec possibilité pr un atelier, calme 4e, 5e, 6e, 7e. Fév. ou mars. 5.000 F environ. Tél. 969-05-09

Professeur recherche studio ou 2 Pièces, dans Paris. GIGGINS : 272-44-39.

EMBASSY SERVICE recherche du studio au 6 Pièces, Paris, et villa, banlieue Ouest. Propriétaire direct. Tél. : 265-67-77.

Région parisienne

Rech. APPT 2 PCES tt conft, 1.600 F maxim. avec charges comprises, Rég. Maisons-Laffitte, Chatou, Rueil-Malmaison ou environs. Tél. tte la journée 071-57-87

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons, pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. Tél. 283-57-02.

locations meublées Offre

Paris

9e, dans im. MODERNE, 2 P. CFT. Très BON ETAT, 65 m2. 1.700 F + ch. Tél. matin : SEGECO : 522-69-92.

MARAIS très beau 2 P meublé - 1.300 F. Tél. : 869-77-12.

locations meublées Demande

Paris

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction : beaux appartements de standing 4 Pièces et plus. Tel. 285-11-08.

INTERNATIONAL HOUSE rech. apparts de standing pour DIPLOMATES ET CADRES EUROPEENS. Loyers garantis par SOCIETES ou BANQUES. 555-84-23 ou 705-52-89.

Importante société recherche : appartements standing, meublés. **LOYERS GARANTIS** ou vides. Téléphone : 501-73-80.

locaux commerciaux

SITUATION EXCEPTIONNELLE FG St-HONORE (pr. Madeleine) APPART COMMERCIAL 330 m2 551-68-39 de 9 h. à 12 h.

11 KM OUEST PARIS ENTREPOTS 2.000 m2 divisibles en LOCATION PURE VIMO - 951-32-70

hôtels-partic.

A VENDRE **PARIS-7e** Hôtel ** 42 chambres murs et fonds. Tél. : 544-60-20, heures bureaux.

usines

RECH. usines 1.000 à 5.000 m2 toute ppté ou location max. en r.-de-ch. 563-96-50.

fonds de commerce

DANS LE MIDI, GRASSE cède magasin alimentation, logement 5 pièces, cuisine, parking, petit loyer, bail. Ecr. no 6150 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced 09

A VENDRE **PAS-DE-PORTE** à LAGNY 77400 (Marne-la-Vallée) TRES BIEN PLACE CENTRE VILLE 1 BOUTIQUE 40 m2, 2 grandes vitrines + appt au 1er étage : 3 pièces, cave, grenier, w.-c., **Tél. : 430-19-00** Bail nf, loyer min. 1.000F/m2.

SAINT-CLOUD, cause retraite, vends direct. hôtel tourisme 1 étoile NN, 8 numéros, bon rapport. Tél. : 602-90-18.

bureaux

Propriétaire loue directement **89, R. DE LA FAISANDERIE** dans un jardin de 1.600 m2 **2.100 m2** de bureaux très clairs Très bon état. 35 parkings. Tél. : 723-61-25, poste 21 ou écrire Félix Potin, 1, rue de Boccador, Paris-8e.

REPUBLIQUE. Bureaux meublés domiciliations commerciales, télex tous serv. 272-67-30.

SAINT-PHILIPPE-DU-ROULE Partic. loue 2 ou 3 bureaux dans immeub. bon standing.773-64-39.

XIIe NATION 60, rue du Rendez-Vous pptaire loue bureaux neufs 115 m2 très bon emplacement à titre précaire 2 lignes tél. Parking. - Tél. : 340-20-92.

Votre SIEGE SOCIAL CONSTITUT. DE STES Démarches, Secrétariat, Télex, tous services. Prix compétitifs. délais rapides ASPAC : 281-18-18

LEVALLOIS-PERRET Bureaux stdg 100 m2, R.-C. + s/sol, 3 lig. tél. Libre le 1er Février 80. - Tél. : 270-38-53.

Société située dans le Nord de la France cherche pour Agence parisienne à louer bureaux à l'Ouest de Paris dans les environs du boulevard périphérique 50 m2 à 80 m2. Télex : téléphone. Tél. à Mme MUSER (23) 97-08-55

8e - LA BOÉTIE 3 BUREAUX 1er étage rue 3 TEL. 3.500 F mens. - 359-01-49.

locaux indust.

RUEIL, immeuble autonome 12 bureaux : 200 m2 + locaux réception et archives 160 m2. Bail 9 ans. - 9.000 F mois. AG. MALMAISON. - 749-00-30

propriétés

PUY-DE-DOME AUX PTES DE L'AUVERGNE THERMALE prox. vallée de la Sioule, gd corps ferme indép. **S/SON TERR. DE 6.800 m2 HABITAT. DE 5 P.** avec cheminée rust. pout. appar. + nomb. pos. s/grange et écurie attenantes, petit ruisseau en bas du terr. **A SAISIR 125.000 F.** toutes possibilités de crédit. PROGECO. (16-70) 28-30-30.

CENTRE ORLEANS Hôtel particulier, 15 pièces, très grand confort, état impeccable, standing, garage, dépendances. Prix exceptionnel.
Ag. LES TOURELLES - Orléans 1, av. Dauphine - Tél. 66-70-90

Près LOIRE et SULLY-S/LOIRE Magnifique Maison de caractère piscine, garage. Prix 500.000 F.
Ag. LES TOURELLES - Orléans 1, av. Dauhpine. - Tél. 66-70-90

A 5 KM D'ORLEANS Magnifique demeure 10 pièces principales, état parfait, grand confort, Maison gardien. Parc 8.000 m2. Prix justifié.
Ag. LES TOURELLES - Orléans 1, av. Dauphine - Tél. 66-70-90.

ILE DE RE Particulier vend maison bord de mer dans parc boisé de 800 m2 clos de murs. Grand standing, marbre, poutres en chêne. Comprenant salle de séjour, 3 chambres, 2 salles de bains, cuisine et débarras. Tél. (46) 09-61-85

BERGE VANNE près Sens (Yonne), luxueuse propriété, 6 pces, grand confort, sous-sol, pet. maison indép., gar., vivier, sur 1.730 m2 arborisés. Prix : 945.000 F. La Poterne S.A., 7, bd 14-Juillet, 89100 SENS. Tél. 16 (86) 65-07-22

SUR LOIRE Directement au pied de l'eau **TRÈS JOLIE PROPRIÉTÉ** Rég. d'Orléans, AU CALME dans parc 6.500 m2, au sol 250 m2 habit. + 1er ét. tt cft. rech. Px. 1.200.000 F sf débat. **CABINET BRETHAUX** 91, rue Bannier à ORLEANS. Téléphone : 53-48-52.

64-Pyrénées-Atlantiques **SALIES-DE-BÉARN MAGNIFIQUE PROPRIÉTÉ** 1 hectare environ sur coteau Très belle vue. PARC BOISE. Avec immeuble aménagé colonie de vacances 120 lits, plusieurs salles à manger, parfait état, chauffage central. Prix 1.500.000 F à débattre. S'adresser Mlle REGERE, 17, rue du Ha, 33000 Bordeaux. Tél. 16 (56) 48-01-67.

LE VÉSINET Résidentiel, près lycée, belle MAISON MODERNE plein Sud, av. piscine, surf. hab. 270 m2 récept. 3 P. + 5 ch., 4 bs, s. de jeux, gar. 2 voitures. BEAU JARDIN BOISE de 1.300 m2. AGENCE DE LA TERRASSE, LE VESINET. 976-05-90.

maisons de campagne

150 km PARIS, 50 de la mer authentiq. normande, séj., forme chapelle, 50 m2, loggia 25 m2, cheminée poutres, grande cuis., w.-c., s. de bains, + 1 grande chbre. 1er ét. : 2 ou 3 chbres, w.-c., s. d'eau, cave, chauffage, terrain 4.800 m2, prête à habiter 550.000 F avec 110.000 F Tél. 16 (32) 44-55-83

terrains

VESINET. Residentiel 3' commerces
— 1.063 m2 - 630.000 F.
— 747 m2 - 540.000 F.
— 714 m2 - 480.000 F.
BARTHEL S.A. - 976-06-00.

GROUPE NEGOFIA rech terrains toutes régions toutes superficies pour création DE LOTISSEMENTS. Paiement comptant au meilleur prix. 39, RUE DES MATHURINS, PARIS (8e) 266-57-22.

VAR VALLEE DE L'ARGENS Dans une typique petite ville provençale SUR 7 HECTARES Divers pavillons libres avec possibil. création de constructions nouvelles Conviendr. à Investisseur ou Centre de Retraite Culturel ou Loisirs. **ETRESA. 776-07-30**

pavillons

ANTONY. Très beau Pav. 110 m2 s/3 nivx + 240 m2 jdin, tt cft., 2 garages Prix : 680.000 F. 603-27-51.

MAISON A VENDRE Haut-Saint-Prix (95). Site protégé. Près forêt. Proxim. écoles. 164 m2. S. à manger-salon, cuis, bureau. Terrasse. 1er ét. S. de bains, w.-c., 3 chbres, grenier, cave, gar. 2 voitures, cour, atelier. Chauffage central charbon. 319.000 F. Tél. 416-38-81 ap. 17 h.

Médecin spécialiste, marié, cherche à louer pavillon 4 pièces ou plus grand jardin, proximité R.E.R. Joinville, Nogent, Saint-Maur. Ecr. no 6133 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced 09

Fontenay-le-Fleury, direct montparnasse, coquette construction sur 450 m2, comprenant séjour double, cuisine, 3 chambres, wc, rangements, sous-sol complet, calme assuré. Prix : 505.000 F. I N :045-29-09.

LE VAL-D'ALBIAN, beau pavil. 1972, 4 P., s.-sol total, jardin, calme, soleil, vue : 440.000 F + 35.000 F de C.F. EXCLUSIV. AGENCE ROYALE : 950-14-60.

SARTROUVILLE 8' gare, dans tr. bon quart. Pav. neuf 5 p. s/ss-sol tot., séj. 33 m2, chff. cal gaz, 740.000 F. T. 913-20-14.

GARCHES, résidentiel, séjour, 3 chbres, tt cft, garage, jardin. Prix : 682.000 F. Tél. 534-57-40.

ANTONY, central, Pav. récent, 10 Pces, gar., jard., conviendr. profess. libér. Prix 1.200.000 F. PESCHARD : 666-00-27.

domaines domaines

Au cœur de **l'Auvergne** à **SUPER LIORAN** (Cantal)
Trains directs pour la station. **Hiver et été**
Dans un site privilégié, nombreuses remontées mécaniques. Patinoire.
La 2e tranche du Village du Haut Lioran démarre.
Réservez studio ou duplex
Crédit maximum
SIFIF - 9, av. Marceau - 75116 Paris **723.43.06**
AGENCE PRADEL - 15000 Aurillac 48, rue du Buis, **(71) 48.01.54**

BORDEAUX. Domaine viticole 100 ha. Px 6,50 M. Ct Bazilles, 34, cours Somme BX

villas

ISLE-ADAM PARC DE CASSAN Villa traditionnelle récente 156 m² habitables, 631 m² jardin 580.000 F, MAZIERES - 483-51-55.

CLAMART GARE Villa 10 pièces 1966. R. + 2.380 m2 habitables. Sur terrain 440 m2 état impeccable. Piscine chauffée 36 m2. Grand bain 2,60 m. Prix : 1.400.000 F. TICRA BOUTILLIER. 645-90-00.

FACE MARNE ST-MAUR. VILLA DE CARACT. Gd séjour 2 m2, cheminée, poutre apparente, 3 chbres. Très belle décoration. Sur 750 m2 jard. Px. 1.130.000. E. BEL-AIR. 340-72-06.

Versailles, GLATIGNY, gd atelier d'artiste + anc. écuries, + 6 P., 280 m2 habit. s/2 nivx, jard. 400 m2. idéal prof. MATIN 527-57-26 ou 747-54-29.

VERGER DE LA RAMCHERE splendide VILLA, récept. 60 m2, chem., 6 chb., 4 S. de B., 3 wc, sur 2.580 m2 jard., 1.470.000 F. AGENCE ROYALE : 950-14-60.

fermettes

FERMETTE, 60 KM PARIS A. EST sur coteau. Vue 220 m2 couverts en 3 appts dont un tt cft, terrain verger 1.400 m2. Prix : 320.000 F. 585-41-20

RÉG. PONTCHARTRAIN 35 km Ouest, Corps de Ferme à aménager s/Terrain 6.000 m2. 685.000 F, 461-70-41 LE MATIN.

manoirs

Avons acquéreur comptant Manoir avec ferme en Dordogne. Faire offre à Cab. JARGEAU, 47500 LIBOS.

viagers

LE VESINET - Belle propriété occupée 2 têtes 70-75 ans. Cpt 650.000 F, rente 2.300 F. **VIAGER** 130, rue de Rivoli 233-05-75

LIBRE 18e ABBESSES - Studio tt confort. 40.000 F + 1.650 F. **F. CRUZ** 8, rue La Boétie 266-19-00

LAMARCK-CAULAINCOURT Beau 2 p., 75.000 cpt + 650 F occ. Homme 68 ans. F. CRUZ 8, rue La Boétie. - 266-19-00

OFFICIERS MINISTÉRIELS et ventes par adjudication

VENTE au Pal. de Just. de VERSAILLES, le mercredi 23 janv. 1980 à 10 h.
APPARTEMENT ET DÉPENDANCES à POISSY (78)
LOUE - 9, RUE DES SORBIERS
MISE A PRIX : 100.000 FRANCS
Pour tous renseignements, s'adresser à Versailles :
— au cabinet de Me Xavier SALONE, avocat, 19, rue Sainte-Sophie ;
— au Greffe du Tribunal de Grande Instance de VERSAILLES, où le cahier des charges est déposé.

VENTE au Pal. de Just. de VERSAILLES, le mercredi 23 janv. 1980 à 10 h.
DIFFÉRENTS LOCAUX à USAGE de BUREAUX
dans un ensemble immobilier 46 bis, rue André-Bonnenfant et rue Joffre à
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE (78)
MISE A PRIX : 200.000 FRANCS (pouvant être baissée).
Pour tous renseignements, s'adresser à VERSAILLES :
— au cabinet de Me Xavier SALONE, avocat, 19, rue Sainte-Sophie ;
— au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Versailles, où le cahier des charges est déposé.

VENTE après liquidation de biens au Palais de Justice de PARIS le jeudi 24 janvier 1980 à 14 heures
IMMEUBLE INDUSTRIEL à AMBOISE (37)
Bd Anatole-France, 23, rue Germain-Chauveau et chemin rural no 118
Contenance 1 ha 20 a 77 ca
MISE A PRIX : 650.000 FRANCS
S'adr. S.C.P. LE SOURD-DESFORGES, avocats, 27, quai Anatole-France, Paris (7e), (tél. 551-31-60) ; Me PINON, syndic à Paris (5e), 16, rue de l'Abbé-de-l'Épée : et à tous avocats postulant près les tribunaux de Grande Instance de PARIS, BOBIGNY, NANTERRE et CRETEIL. Prêt possible du CREDIT FONCIER DE FRANCE et de la GRINDLAY'S BANK S...

LA VILLE DE PARIS
VEND LIBRES AUX ENCHERES PUBLIQUES
4 APPARTEM. - 2 STUDIOS - 3 CHAMBRES
à PARIS, entre
LE BOULEVARD SUCHET ET LE CHAMP DE COURSES D'AUTEUIL
Le MARDI 5 FEVRIER 1980 à 14 h. 30 à la Chambre des Notaires de PARIS
RENSEIGNEMENTS : Me YVES BONNEL, Notaire
79, boulevard Malesherbes, 75008 PARIS. - Tél. : 296-16-08, poste 173.

SERVICE DES DOMAINES
Adjudication le 14 février 1980 à 15 heures, à MARSEILLE, 11, rue Méry (2e). Hôtel de l'Administration
ANCIEN HOTEL « LOUVRE et PAIX »
49-57, La Canebière - MARSEILLE (1er)
IMMEUBLE DE 6 ÉTAGES
Sur entresol, rez-de-chaussée et sous-sol
236 PIECES à usage de bureaux - 4 BOUTIQUES commerciales superficie utile : 7 000 m2 environ.
LIBRE
(sauf les boutiques commerciales au rez-de-chaussée régulièrement louées).
MISE A PRIX : 10.000.000 DE FRANCS
RENSEIGNEMENTS : Direction des Services Fiscaux et Recettes divisionnaire des Impôts, 11, rue Méry à MARSEILLE (2e). Tél. : (01) 91-91-60, postes 324 et 325.

هكذا من الأصل

INSTITUT

A L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

Où va l'intelligence française ?

En inaugurant ses fonctions de président de l'académie des sciences morales et politiques pour l'année en cours, M. André Piettre a donné la parole à M. Pierre de Boisdeffre, qui, sous le titre de *Où va l'intelligence française ?*, a brossé un tableau de l'évolution littéraire chez nous depuis 1940. Il y eut les écrivains de la Résistance (« *trois générations se donnant la main pour célébrer l'Honneur des poètes* ») et l'éveil de l'existentialisme. Après l'efflorescence politique et théâtrale, qui a démarré sous l'occupation (Camus, Sartre, Montherlant...), ce fut la réaction anti-existentialiste, la revanche de la littérature pure sur la littérature engagée, celle des « Hussards ». Puis la prédominance du doute, de l'absurde.

L'orateur évoque alors l'entreprise du « nouveau roman » qui a frayé la voie aux différents structuralismes. Avec son corollaire : la « *cassure du langage* », qui a provoqué une nouvelle *réaction, celle du retour aux* formes traditionnelles. D'où la profonde mutation de cette littérature, aujourd'hui divisée en deux camps, l'un qui tourne le dos au *public, l'autre qui répond* à ses demandes.

Dans la seconde partie de son exposé, M. Pierre de Boisdeffre *observe l'évolution des idées* : de l'existentialisme aux « *nouveaux philosophes* » (Bernard-Henri Lévy surtout), en passant par mai 1968. Nous commençons *à sortir de la crise de civilisation* qui a coïncidé avec cette révolution avortée. Au-delà d'un marxisme démystifié, et sans donner pour autant dans les thèses, fort contestables, de la « *nouvelle droite* », il devient, *affirme* l'orateur, possible d'espérer un renouveau des valeurs sans lesquelles rien ne sera possible sur le triple plan politique, spirituel et culturel.

MÉDECINE

LE PRIX DE LA FONDATION POUR LA RECHERCHE

Trois prix médicaux ont été remis le lundi 7 janvier par la Fondation pour la recherche médicale (1).

● *Le prix Rosen de cancérologie*, d'un montant de 90 000 F, a été attribué au professeur Jean-Paul Lévy, qui dirige actuellement à *l'hôpital Cochin (Paris)* le groupe de recherche d'immunologie et virologie des tumeurs de l'INSERM (Institut national de la santé et de la recherche médicale) et du C.N.R.S. Le professeur Lévy et son équipe ont permis une meilleure compréhension des mécanismes immunitaires à médiation cellulaire intervenant dans le phénomène de rejet de tumeurs induites par des virus.

● *Le prix Delahautemaison de cancérologie*, d'un montant de 54 900 F, a été remis conjointement au docteur Gérard Orth, qui dirige le groupe de recherche sur les virus cutanés de l'INSERM, et à Mlle Odile Croissant, qui dirige le laboratoire de microscopie électronique du département de virologie de l'Institut Pasteur de Paris. Les travaux de ces deux chercheurs ont porté sur les fonctions biochimiques de cellules épidermiques et sur l'interaction de systèmes viraux à D.N.A. avec ces cellules. Ces virus, connus pour induire des verrues, ont un très grand intérêt en pathologie humaine, car leur action est un modèle unique de l'induction de tumeur par un virus.

● *Le prix Agathe Montchamp de neurologie*, d'une valeur de 50 000 F, destiné à récompenser un *chercheur se livrant à des* travaux sur les maladies nerveuses, a été attribué au professeur René Couteaux (hôpital de la Salpêtrière). Les travaux de ce *chercheur ont porté sur les fonc*tions neuro-musculaires et ont contribué à une meilleure connaissance de la pathologie myo-neuronale, et en particulier des *phénomènes de libération de* l'acétylcholine.

(1), 10, rue de Lisbonne, 75008 Paris.

CARNET

Naissances

— *Christian* et *Marie-Hélène* LECOINTE, née Faugère, sont heureux de faire part de la naissance de

Caroline,

le 31 décembre 1979.
Le Biney,
7, boulevard Gambetta, 12000 Rodez.

Mariages

— On nous prie d'annoncer le mariage de

Virginie LITHARE
avec
Pierre SERVAN-SCHREIBER.

Décès

RAYMOND MENAND

Mme Raymond Menand et sa famille,
La municipalité d'Issy-les-Moulineaux,
Le conseil municipal,
Le personnel communal,
ont *le regret* de faire part du décès de

M. Raymond MENAND,
maire de la ville d'Issy-les-Moulineaux,
ancien *conseiller régional* de l'Ile-de-France,
président du bureau d'aide sociale,
président de la caisse des écoles,
président de la SEMARI,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre *1939-1945*,
médaille de la Résistance,
médaille d'argent départementale et communale,
médaille de la Reconnaissance française P.T.T. au titre de la Résistance,

survenu le 8 janvier 1980, dans sa soixante-dix-neuvième année, à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), et prient de bien vouloir assister à la cérémonie funèbre qui aura lieu le vendredi 11 janvier 1980, à 14 h. 30, en l'hôtel de ville d'Issy-les-Moulineaux, où le corps sera exposé à partir de 10 heures.

L'inhumation aura lieu au cimetière d'Issy-les-Moulineaux.

[Né le 17 août 1901 à Paris, Raymond Menand (Mouvement démocrate socialiste), ancien chef de division aux P.T.T., était entré au conseil municipal d'Issy-les-Moulineaux en 1948. Devenu maire en 1973 à la suite du décès de Bonaventure Leca, il avait été réélu le 12 février 1978 à la suite de l'annulation du scrutin de mars 1977, décidée par le Conseil d'Etat. Le 12 février 1978, sa liste avait enlevé les trente-trois sièges à pourvoir avec 52,70 % des suffrages exprimés face à la liste d'union de la gauche, conduite par M. Guy Ducoloné, député communiste des Hauts-de-Seine.]

— Nous apprenons le décès de notre ancien collaborateur

Albert BARRALIS,

survenu à Tourrettes-sur-Loup, le 3 janvier 1980.

L'inhumation a eu lieu à Drap, le 5 janvier 1980, dans la plus stricte intimité.

[Entré au journal en 1946, Albert Barralis a travaillé au service de la correction jusqu'en septembre 1968, date à laquelle il a pris sa retraite.

« Le Monde » adresse à sa famille ses sincères condoléances.]

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme BOGHOSSIAN,
née Sima Halgazian,

survenu le 8 janvier 1980, à Paris-10e, dans sa soixante-dixième année.

Le service religieux sera célébré le vendredi 11 janvier. On se réunira à l'église apostolique arménienne Sainte-Marie-Mère d'Issy-les-Moulineaux (92), 6, avenue Bourgain, à 10 h. 30.

L'inhumation aura lieu au cimetière intercommunal de Clamart dans le caveau de famille.

De la part de :
M. Yervante Boghossian, ses enfants, petits-enfants et toute la famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

65, avenue Jean-Jaurès,
92140 Clamart.

— Mme Josette Bompard, son épouse,
Eric et Jean-Jacques, ses enfants,
Toute la famille et les amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Pierre BOMPARD,
avocat au barreau de Paris.
242 bis, boulevard Saint-Germain, Paris (7e).




— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Jean COLKA,
née Sarah Léa Feugatch,

survenu le 8 janvier 1980, à l'âge de soixante-quinze ans, en son domicile, 107, boulevard de Sébastopol, 75002 Paris.

Les obsèques auront lieu vendredi 11 janvier, à 10 h. 45, au cimetière de Bagneux-Parisien.

Départ du domicile à 10 h. 15. Autocars à disposition.

De la part de :
M. Jean Colka,
M. et Mme Georges Ostier et leurs enfants,
M. et Mme Bertrand Laufer et leur fille,
Et toute la famille.

— M. Jacques Direz,
Mme Edwige Zablocki, sa mère,
Mme Janette Perdek, sa sœur,
Ses neveux, nièces et leurs enfants,
Les familles Direz, Zablocki, Perdek,
Ses parents et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jacques DIREZ,
née Yvonne Zablocki,

survenu le mardi *8* janvier 1980, dans sa cinquante-sixième année.

La levée du corps est prévue le samedi 12 janvier 1980, à 7 h. 30, à la clinique des Hauts-de-Seine, 17, avenue du Bois, Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine).

L'inhumation aura lieu le même jour à 11 h. 30, au cimetière de Bessy-sur-Cure *(Yonne)*.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Lucien HAAS,
née Paulette Ettinger,

survenu le 7 janvier 1980, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

De la part de M. et Mme Didier Haas et leurs enfants.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

5 bis, rue Alfred-Dehodencq,
75016 Paris.

— Mme Antoine Heme de Lacotte, née Loir-Surau,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Antoine HEME de LACOTTE,

survenu le 8 janvier 1980.

Les obsèques ont eu lieu le 10 janvier 1980 en l'église de Rans (Jura).

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Le bureau national du Syndicat national des personnels de direction des établissements secondaires (S.N.P.D.E.S.) a l'émotion de faire part du décès brutal de

M. Gilbert MICHARD,
proviseur du lycée Buffon.

Né à Blois, le 21 septembre 1933, Gilbert Michard fut d'abord professeur d'anglais.

Après avoir exercé les fonctions de censeur des études au lycée Pierre-d'Ailly à Amiens, puis au lycée J.-J.-Rousseau de Montmorency, il fut nommé proviseur au lycée Evariste-Galois de Sartrouville, puis, en 1975, au lycée Buffon à Paris.

Il fut élu secrétaire général du S.N.P.D.E.S. en 1979.

— On nous prie d'annoncer le décès, à Londres, de

Heiman PADOVA,
poète et écrivain français,
dans sa soixante-seizième année.

49 Maresfield Gardens,
London NW3 5 TE

— L'Association nationale France-Maghreb, ses amis et son conseil d'administration, 50, rue des Rigoles, Paris (20e), ont la douleur de faire part du décès accidentel de leur très regretté président

Bach-agha Benaïssa RABAH,
officier supérieur honoraire,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur des Palmes académiques.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le mercredi 9 janvier à Toulouse.

— Mme Marcel Renard, son épouse,
Le Révérend Père Christian Renard,
M. et Mme Ghislain Renard,
M. et Mme Christian Dhenin,
ses enfants,
Pascal, Emmanuelle et Nathalie Renard, ses petits-enfants,
Les familles Renard, Douet, Bourguignon, Dhenin, Jouane,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel RENARD,
notaire honoraire,
croix de guerre 1914-1918,
médaille de Verdun,

survenu dans sa quatre-vingt-troisième année, le 3 janvier 1980.

Les obsèques religieuses ont été *célébrées le lundi 7 janvier 1980 en* l'église de Sainte-Gauburge (Orne).

Rue des Monts-d'Amain,
61370 Sainte-Gauburge.

— M. et Mme Jean Sandler,
Catherine, Laure et Agnès,
M. et Mme Gérard Sandler, Julien, Hélène et Etienne,
M. Louis Lalande,
Mme Lucien Lyon,
Mme Léo Lehmann,
Et leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme David SMOUKOVICH,
née Jacqueline Lehmann,

survenu *le 6 janvier 1980*.

La cérémonie d'incinération aura lieu au cimetière du Père-Lachaise, le mardi 15 janvier, à 15 h. 30.

Remerciements

— *Mme Henri Septembre*-Schneider,
Mme le docteur Paule Nyström-Septembre,
Anne-Françoise et Jean-Pierre Puisais,
Caroline et Philippe Gombert,
Elisabeth Nyström,
profondément touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Henri SEPTEMBRE,

expriment leurs sincères remerciements.

— Mme Madeleine Venot,
Laurent, Alice et Rémi,
Mme Alice Venot,
Et toute la famille,
remercient chaleureusement tous ceux qui ont participé à leur grande peine lors de la disparition de

M. Pierre VENOT

à l'âge de cinquante-quatre ans.
Dinard, Vaucresson, Pessac.

Anniversaires

— Pour le second anniversaire de la disparition de

Jean-Jacques HAGENDORF,

Renée, Tanette et Julien demandent à tous ses amis une pensée à la mémoire de celui qui nous a quittés.

Prières

— Les prières de huitaine à la mémoire de

Jacob BRAMI

auront lieu à Paris au temple du Centre communautaire, 19, boulevard Poissonnière, le samedi 12 janvier 1980, à 10 h. 30.

Communications diverses

— Dimanche 13 janvier, à 17 h., au temple de Pentemont, 106, rue de Grenelle, Paris (7e), concert d'orgues, Anne Ferrand. Thème : « L'orgue en Europe au dix-septième siècle » (Billets à l'entrée).

— Jeudi 17 janvier, à 20 h. 45, au temple de Pentemont, 106, rue de *Grenelle*, Paris (7e), conférence du professeur Jacques Ellul sur « Liberté religieuse et liberté politique » (participation aux frais).

— Le Père de Vathaire, aumônier des prisons de Rouen et directeur des foyers de l'Association Saint-Paul, recevrait volontiers des dons qui lui permettraient de créer « un foyer pour les jeunes de dix-huit à vingt-cinq ans, de plus en plus nombreux en prison et qui manquent de maison pour les accueillir et les aider à se réadapter lors de leur libération ».

Association Saint-Paul,
67, place Saint-Paul, 76000 Rouen.
C.C.P. Rouen 13 07 25 W.

Pays de la Loire

DÉBAT OUVERT DEVANT LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

Les zones industrielles de Saint-Nazaire mettent-elles en péril l'équilibre naturel de la côte ?

Nantes. — C'est en une audience publique inhabituelle qu'a siégé le 8 janvier le tribunal administratif de Nantes. Inhabituelle à deux titres. Le tribunal devait en effet se faire une opinion sur un dossier épineux, portant sur plusieurs dizaines de millions de francs, dans lequel était mise en cause par la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (S.E.P.N.B.) la politique de remblaiement des zones industrielles dans la Basse-Loire, conduite à la diligence du Port autonome et, partant, un des axes majeurs de l'aménagement du territoire dans l'Ouest.

Surtout, démarche rarissime, les juges, qui habituellement démêlent le contentieux des dossiers selon une procédure écrite, ont, ce jour-là, en vertu des articles R.139 et R.143 du code des tribunaux administratifs et conformément à leur précédente décision du 5 décembre 1979, organisé une « enquête à la barre » en entendant plusieurs témoins en présence des parties.

De notre envoyé spécial

C'est parce qu'ils voulaient connaître sur le fond l'affaire des remblaiements des terrains avec leurs conséquences écologiques, et pas simplement trancher sur la légalité contestée des décisions ministérielles ou préfectorales autorisant ces travaux, *qu'ils ont ordonné ce supplément* d'information avant de rendre ultérieurement leur décision.

Le requérant, c'est la S.E.P.N.B. et son président, M. Jean-Claude Demaure, assisté de Me Henri Fabre-Luce. Son but : faire annuler pour excès de pouvoir une décision du préfet de la région des Pays de la Loire le 13 novembre 1978 en vertu de laquelle ont été autorisés des travaux de remblaiement de la zone humide de Lavau (100 hectares), un peu en amont de Saint-Nazaire sur la rive droite du fleuve. Pourquoi ? Parce que ces travaux n'ont pas été précédés des indispensables études d'impact prévues par la loi du 10 juillet 1976 sur la protection de la nature.

Au « banc des accusés » siègent les fonctionnaires du Port autonome qui ont à remettre les choses au point, tout en respectant scrupuleusement leur devoir de réserve, au milieu d'un imbroglio juridico-administrativo-politique. Car ils viennent à la barre tout à la fois comme mandataires légaux et des représentants officieux du préfet de région, du ministre des transports, de la DATAR et du gouvernement, puisque le 1er mars 1977 un comité interministériel a approuvé le programme d'équipement de la Basse-Loire.

La riposte de l'administration est simple : ce n'est pas le préfet, en novembre 1978, qui a donné le feu vert aux travaux, mais le ministre, par une décision antérieure de novembre 1977. D'ailleurs, a souligné à plusieurs reprises M. Pierre Andrau, ancien directeur du Port et ingénieur général des ponts et chaussées, selon le code des ports maritimes, le préfet n'a aucun pouvoir vis-à-vis d'un port autonome pour autoriser des travaux : c'est le ministre des transports qui dispose de tels pouvoirs de décision. Pour l'administration, seule la décision ministérielle de novembre 1977 a une valeur de référence, et, à cette époque, les dispositions de la loi sur la protection de la nature n'étaient pas encore applicables.

Zones fragiles

Au-delà de cette question de procédure, c'est la justification de l'aménagement sur la Basse-Loire de très grandes zones industrielles et portuaires (200 hectares à Montoir, 100 hectares à Lavau, 100 hectares au Carnet, sur la rive gauche près de Paimbœuf) qui, à l'évidence, a le plus retenu l'attention des magistrats. Au nom de la préparation d'un avenir industriel peut-être meilleur vers l'an 2000 et parce que l'acquisition de réserves foncières vaut mieux que l'impéritie et la politique du doigt mouillé, faut-il condamner des centaines d'hectares de vasières, combler des bras apparemment morts de la Loire, raser des îles naturelles, en reconstituer d'artificielles ailleurs avec les produits de dragage, laisser les marées envahir les prairies, creuser des chenaux toujours plus profonds au risque de contrarier de manière irréversible le régime hydrologique de la Loire et faciliter l'envasement des baies de Saint-Brévin et de La Baule (20 centimètres de plus chaque année devant la plus belle plage d'Europe) ?

« Nous approfondissons l'estuaire pour permettre l'arrivée à Montoir des grands méthaniers. Il faut bien mettre les déblais quelque part », plaide le Port autonome. *« D'accord,* répondent écologistes, agriculteurs, pêcheurs d'anguilles et de civelles, océanologues, *mais mettez-les sur la rive gauche au Carnet plutôt que de détruire la zone biologiquement la plus riche de la façade atlantique. » « Mais, au Carnet, il n'est pas possible d'aménager une véritable zone portuaire et industrielle,* répliquent les ingénieurs, *car elle a une forme très allongée le long du fleuve. »*

Luttes obscures d'experts, querelles de clocher et de localités ? Défenseurs du plancton contre technocrates du béton ? La réponse n'est pas simple, car les études scientifiques remises aux pouvoirs publics en mars 1978 ont mis en lumière l'exceptionnel potentiel nutritif, en organismes aquatiques vivants, de la Basse-Loire, donc la vulnérabilité de certaines zones bien localisées, c'est-à-dire celles où l'eau de mer est en osmose avec les marais et le fleuve en fonction du rythme des marées, alors que d'autres zones, toutes proches, sont beaucoup moins fragiles. Les travaux successifs d'endiguement ont réduit le nombre de kilomètres de rives naturelles, multiplié les superfices de vasières, qui ne sont plus en contact avec la Loire, et favorisé la remontée du sel jusqu'à Nantes. C'est la raison pour laquelle en mai 1978, comme il a été lu à l'audience, M. Jean-François Saglio, alors délégué à la qualité de la vie auprès du ministre de l'environnement, avait écrit au directeur du Port qu'il était défavorable aux travaux de remblaiement de Lavau. Révélation qui fut appréciée comme un « coup de Jarnac » par les responsables du Port autonome lors de l'audience du 8 janvier.

Lavau n'est pas la seule zone industrielle « envenimée » sur la Basse-Loire. Actuellement, même les dragues du port, pour creuser la zone d'évitage des méthaniers qui accosteront, dans neuf mois, à Montoir, accumulent leurs déblais sur le banc de sable de Bilho, *une frayère naturelle* située au milieu de l'estuaire. Ce banc risque d'être transformé en une île *artificielle de 3 kilomètres de long* et 400 mètres de large. Cela reviendrait trop cher au Port autonome d'aller rejeter 10 ou 20 kilomètres au large en mer ces produits de dragage.

« Qu'il est donc difficile désormais de faire l'aménagement du territoire », laissait échapper avec quelque découragement un ingénieur du Port au terme de l'audience. Sans doute, si l'on continue à croire comme jadis que le territoire est une sorte de marchandise qu'on négocie, qu'on transforme, qu'on traite, qu'on utilise. Or, bien plus qu'hier, le territoire constitue maintenant un patrimoine collectif dont la préservation vaut autant que l'exploitation pour ceux qui y vivent et qui en vivent.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

CIRCULATION

Les codes en ville

« AUTO-DÉFENSE » PORTE PLAINTE CONTRE M. GERONDEAU

M. Francis Rongier, secrétaire général du mouvement Auto-défense, opposé aux codes obligatoires en ville, a décidé de porter plainte auprès du parquet de Paris contre le secrétaire général de la sécurité routière, M. Christian Gérondeau, *« pour homicides et blessures par incompétence ».*

Pour M. Rongier, *« l'obligation de circuler en codes en ville, la nuit, se révèle non seulement dangereuse mais criminelle ».*

Le secrétaire général d'Auto-défense, dont le siège est à Saint-Etienne (Loire), a indiqué que, selon des informations qu'il a recueillies au ministère de l'intérieur, le nombre de morts en ville a augmenté de 9,8 % entre les mois de novembre 1978 et novembre 1979 et que ces chiffres confirment les relevés du mois d'octobre 1979, où l'on enregistrait vingt et un morts de plus qu'en 1978 en ville.

Ile-de-France

Le Bureau des recherches géologiques et minières dénonce les «désordres» du sous-sol de la butte Montmartre

Le service géologique régional Ile-de-France du B.R.G.M. (Bureau de recherches géologiques et minières) vient de terminer l'étude que lui avait confiée la Ville de Paris sur la stabilité des terrains et des constructions de la butte Montmartre (« le Monde » du 24 juillet 1979).

Cette étude, qui va être rendue publique par la mairie de Paris, met en évidence les dangers qui résultent de l'absence de fondations des immeubles anciens, l'infiltration des eaux souterraines dans des carrières mal remblayées et la gravité des désordres géologiques constatés récemment en cet endroit.

« Il faut envisager une accélération des travaux de comblement sous la voirie qui amélioreraient très sensiblement la stabilité d'ensemble des terrains de la Butte, et en particulier par la tenue des canalisations d'égouts qui sont encore sujettes, du fait de la nature du terrain, à des affaissements », indique le rapport du B.R.G.M. Un des ingénieurs du service régional précise: *« Bien que des accidents survenus à des constructions récentes ne soient à déplorer qu'à titre exceptionnel, les phénomènes tels que les affaissements de terrain, les fissures sur certains immeubles anciens, les infiltrations d'eau dans quelques remblais prouvent que la butte Montmartre ne se cicatrise que lentement des plaies du passé. »* Bref, au B.R.G.M. on estime que, si la *« vie interne »* de la Butte doit être surveillée attentivement, la situation n'est pas alarmante.

Le site de la butte Montmartre est fondé, selon le B.R.G.M., *« sur le plus mauvais terrain que l'on puisse rencontrer dans la région parisienne : éboulis de pentes, gypse fracturé, remblais de carrière et circulation d'eau souterraine désorganisant en permanence ces terrains »*. Il ne faut pas oublier, en effet, que les carrières souterraines de la Butte furent exploitées jusqu'à l'annexion de la commune de Montmartre par celle de Paris en 1860. L'une des dernières en activité fut celle qui s'étendait sous les propriétés de M. Debray, entre la rue Caulaincourt et le Moulin de la Galette. Ces carrières furent mal comblées et laissèrent de nombreux vides dans le sous-sol. Enfin, *« les remblais qui avaient parfois 15 mètres de hauteur se sont naturellement tassés sous leur propre poids »*, précise-t-on encore au service géologique régional. Or un certain nombre d'immeubles du dix-neuvième siècle ont été construits au-dessus de ces carrières, sur le flanc sud de la Butte, sans fondations profondes.

De par leur importance, les remblais des carrières ont complètement bouleversé la physionomie géologique de la Butte. Très sensibles aux infiltrations d'eau, ces remblais, au cours des ans, se sont tassés. *« La comparaison des nivellements anciens, sur une période d'une vingtaine d'année autour des années 30, fait apparaître des zones où les tassements sont compris entre 5 et 10 centimètres »*, précise le rapport du B.R.G.M. Il s'agit des rues des Trois-Frères, Berthe, Chappe, Tardieu, sur le flanc sud, et Lamarck, Paul Albert, Muller, sur le flanc ouest. Quelques tassements ont été repérés rue des Abbesses, rue Durantin et Tholozé.

Le B.R.G.M. recommande donc, pour l'avenir, de combler tous les vides existants sous les constructions projetées, de ne pas entraver l'écoulement naturel des eaux (ainsi le projet de construction du futur parc de stationnement sous le square Willette devra être modifié et comporter un système de canalisations permettant un facile écoulement des eaux) et d'établir des fondations profondes pour la construction de nouveaux immeubles. Enfin, les canalisations publiques et privées devront être particulièrement surveillées. Mais, comme l'affirme un ingénieur du B.R.G.M., *« contrairement aux autres quartiers neufs de Paris, où les constructions récentes ont donné lieu à de nombreuses reconnaissances du terrain, la Butte Montmartre conserve encore bien des inconnues dans son sous-sol »*. Les mauvaises surprises ne sont pas à exclure.

JEAN PERRIN.

LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ÉTUDIE LA CRÉATION D'UNE SOUS-PRÉFECTURE A FONTAINEBLEAU

Fontainebleau à nouveau sous-préfecture ? Depuis que la ville a été privée de ses prérogatives administratives par la loi du 3 août 1926 qui retirait à cent-six communes françaises leur sous-préfecture et leurs tribunaux de première instance, la question a maintes fois été posée. L'examen, fait actuellement par le ministère de l'intérieur, des modalités d'une éventuelle remise en place de services administratifs à Fontainebleau permet de penser que les vœux répétés du conseil général de Seine-et-Marne n'auront pas été inutiles.

Dès 1946, la municipalité en place, dirigée alors par le docteur Matry (soutenu par les élus et les maires de l'arrondissement) s'était refusée à admettre une décision — celle de 1946 — qui lui semblait de nature à *« compliquer une situation déjà suffisamment embrouillée »*. Plus récemment, en 1963, M. Paul Séramy, actuel sénateur (centriste), maire de Fontainebleau, devait présenter au conseil général un vœu demandant le rétablissement de la sous-préfecture, *« vœu qui,* précise-t-il, *a été réitéré régulièrement et toujours approuvé à l'unanimité par l'assemblée départementale de Seine-et-Marne »*. Les partisans du retour de la sous-préfecture ne manquent pas d'arguments. Ils rappellent que le développement démographique et économique important du département a conduit le ministère de l'intérieur à nommer dès 1960 un sous-préfet chargé de mission auprès du préfet pour suivre les problèmes de l'arrondissement chef-lieu (Melun), auquel ont été rattachés 17 cantons de l'ancien arrondissement de Fontainebleau.

Avec ses 365 000 habitants, l'arrondissement de Melun représente près de la moitié de la population du département. Il regroupe 16 cantons et 203 communes dont la ville nouvelle de Melun-Sénart, ce qui fait dire à M. Séramy : *« Nous sommes arrivés à une charnière dans l'organisation administrative du département, et une solution urgente s'impose. »*

Avec sa ville jumelle — Avon — Fontainebleau forme une agglomération de 40 000 habitants : la plus importante du sud seine-et-marnais. Elle a de plus toutes les infrastructures administratives correspondant au rôle que ses élus aspirent à lui faire jouer. En attendant l'installation de la cour d'appel de l'Est parisien, dont le garde des sceaux a déjà évoqué la possibilité, le maire de Fontainebleau espère bien obtenir prochainement cette sous-préfecture qui redorerait le blason de la cité impériale.

Le Monde

économie

…rches géologiques et min… …u sous-sol de la butte M…

BILLET

Rupture quasi complète entre les organisations de consommateurs et M. Monory

Une colère rentrée

Les consommateurs se fâchent. Les organisations qui parlent en leur nom (1), parfois d'une voix discordante, sinon en ordre dispersé, se rassemblent aujourd'hui pour dire leur mécontentement. Cette union sacrée s'est manifestée, mercredi 9 janvier, au cours d'une conférence de presse qui se tenait au Forum des halles, à Paris.

A qui s'en prennent ces organisations ? Essentiellement aux pouvoirs publics, et plus particulièrement au ministre de l'économie, M. Monory, à qui elles viennent de faire savoir qu'elles ont décidé de ne plus participer à aucune négociations en cours et de se retirer des organismes où elles représentent les consommateurs. Politique de la chaise vide ? Pas tout à fait : si les commissions du Plan, la commission des clauses abusives et plusieurs autres sont désertées, le Comité national de la consommation ne sera pas abandonné. Histoire de ne dormir que d'un œil.

Objet du litige ? Le fait que « pas un seul des engagements pris par les professionnels à l'égard des organisations de consommateurs et de l'Institut national de la consommation (I.N.C.) n'a été appliqué correctement, faute, pour une large part, d'une sérieuse incitation des pouvoirs publics ». *Suit la liste de ces contrats, qui vont de l'assurance automobile à la publicité, en passant par les ventes de véhicules d'occasion. Rien ne sort de tous ces accords au dire des organisations.*

Mais la principale pomme de discorde a trait à la libération des prix. « La libération des prix industriels, *disent les organisations,* a été décidée sans aucune contrepartie bénéficiant aux consommateurs et touchant à la qualité, à l'aptitude à l'emploi, à la durabilité, aux coûts d'usage des produits. » *Les conditions dans lesquelles ont été libérées les marges du commerce ont, affirment encore les organisations, contredit de manière flagrante les propos du ministre de l'économie qui avait promis que les décisions* « seraient prises après appréciation des résultats des négociations entre professionnels concernés et les représentants des consommateurs ».

Il n'en a pas été ainsi, et les organisations déclarent se désolidariser des accords qui ont été passés entre les professionnels et l'administration.

La rupture durera aussi longtemps que le ministre de l'économie ne se sera pas rendu aux raisons des contestataires. Comment ? En souscrivant au projet de loi que les organisations de consommateurs ont quelque peu hâtivement jeté sur le papier et qui consacre leur droit à passer acord avec les professionnels. Une sorte de « convention collective de la consommation », *presque une charte portant sur le droit à la santé, à la sécurité, à l'information, à la formation des consommateurs, aux moyens d'assurer leur représentation des consommateurs...*

Saut dans l'inconnu ou passage du Rubicon ? En revendiquant un statut approuvé par le Parlement, les organisations de consommateurs ne s'engagent-elles pas à devoir prouver un jour leur représentativité par des moyens tout aussi légaux ? Aux urnes consommateurs ?

FRANÇOIS SIMON.

(1) Association F.O. consommateurs (A.F.O.C.) ; Comité national des associations populaires familiales syndicales (C.N.A.P.F.S.) ; Confédération générale du logement (C.G.L.) ; Confédération syndicale du cadre de vie (C.S.C.V.) ; Fédération des familles de France (F.F.F.) ; Fédération nationale des coopératives de consommateurs (F.N.C.C.) ; Fédération nationale de la famille rurale (F.N.F.R.) ; *Laboratoire coopératif* pour l'information, la protection et la représentation des consommateurs (Labo Coop) ; Union fédérale des consommateurs (U.F.C.-Que choisir ?) ; Union féminine civique et sociale (U.F.C.S.).

HANDICAPÉS

En Aquitaine

Une expérience originale d'aide à la réinsertion des aveugles

De notre correspondant

Bordeaux. — Le Groupement pour l'insertion des handicapés physiques d'Aquitaine (G.I.H.P.) vient d'annoncer la mise en place d'une expérience destinée à permettre aux aveugles de retrouver leur autonomie. Lancée depuis six mois sur la région bordelaise, destinée à être étendue à l'Aquitaine, cette expérience est assez proche de pratiques pédagogiques devenues courantes à l'étranger, aux Etats-Unis ou dans certains pays de la Communauté européenne notamment.

Alors qu'en France cet enseignement est dispensé dans des centres spécialisés, le G.I.H.P. envoie des éducateurs à domicile. Le but recherché est essentiellement de permettre aux aveugles qui le souhaitent de recevoir une formation spécifique dans leur milieu familial et géographique : « *Les aveugles avec lesquels nous avons travaillé étaient professeurs, standardistes, lycéens, mères de famille, étudiants, etc.* », disent les promoteurs de l'expérience. « *Chacun est un cas particulier et leurs demandes sont toutes différentes. L'un avait besoin d'aller à son travail, l'autre de faire ses courses dans son quartier, un troisième de connaître son lycée.* »

Trois conditions leur paraissent nécessaires : la volonté du postulant ; la compétence des éducateurs ; l'association de l'entourage à la rééducation. « *En envoyant nos éducateurs, nous avons le sentiment de briser l'isolement de celui qui les appelés, mais aussi de faire comprendre le mécanisme de la rééducation. Les prolongements psychologiques sont évidents et pour l'aveugle et pour son entourage* », dit M. Roland Roux, président du G.I.H.P.-Aquitaine, aveugle lui-même depuis plusieurs années à la suite d'un accident.

Une quinzaine de personnes sont en rééducation. Certaines ont presque terminé l'expérience, et c'est pourquoi celle-ci a paru devoir être étendue : « *Si nous demandons à revenir dans le circuit du travail et de la vie sociale, c'est que nous ne voulons pas être des personnes à charge,* explique M. Roux. *Pour l'instant, nous demandons aux aveugles ou à leurs familles dix pour cent de ce que nous coûte leur rééducation. Le reste est financé par des dons. Mais nous souhaiterions qu'ils soient pris en charge par la société. La médicalisation à outrance des aveugles coûte cher à la collectivité. Un aveugle autonome ne coûte plus rien ou presque. A terme, et l'expérience étrangère le prouve, c'est le budget de la santé qui s'en porterait mieux.* »

« *Nous en avions ras-le-bol de l'aveugle musicien ou kinésithérapeute, alors qu'il peut faire autre chose s'il est doué intellectuellement. Incontestablement, il y a tout un éventail de nouvelles activités que nous pouvons prendre en charge. Nous ne voulons plus être victimes d'une imagerie qui nous marginalise. Nous voulons au contraire être réinsérés dans le circuit. Pour l'instant, nous sommes des aveugles. Nous voulons aussi être des citoyens.* »

● *M. Jacques-Henri David,* inspecteur des finances, a été nommé directeur adjoint du cabinet du ministre de l'économie, M. Monory (décret publié au *Journal officiel* du 9 janvier).

SOCIAL

Les mesures en faveur des conjoints de commerçants et d'artisans

M. Charretier, ministre du commerce et de l'artisanat, et Mme Pelletier, ministre déléguée à la condition féminine, ont commenté, mercredi 9 janvier, au cours d'une conférence de presse, plusieurs mesures arrêtées lors du conseil des ministres et visant à améliorer le statut des épouses d'artisans et de commerçants.

UN PAS EN AVANT

Depuis la publication en mai 1976 d'un rapport sur « *la situation des femmes dans les secteurs du commerce et de l'artisanat* », fait à la demande des pouvoirs publics par Mme Claudé, rapport qui *soulignait la précarité de la* situation de ces femmes considérées comme « sans profession » et ne bénéficiant d'aucun droit propre en matière sociale notamment, de nombreuses études ont eu lieu, en concertation avec ces *milieux professionnels* afin de mettre sur pied progressivement un véritable statut du conjoint. Jusqu'à présent, toutefois, seules des mesures partielles avaient été prises. Ainsi, un décret du 1er juin 1979 a-t-il prévu la mention des épouses de commerçants au registre du commerce, ce qui donne au conjoint-collaborateur la possibilité de participer aux élections des chambres de commerce et d'industrie.

Un décret analogue sera pris *prochainement* en *faveur* des femmes d'artisans, qui deviendront ainsi électrices et éligibles aux chambres de métiers.

Le volet le plus important de la réforme des statuts des femmes de commerçants et d'artisans concerne les prestations sociale de maladie ou de retraite. Les mesuers annoncées par le ministre de commerce et de l'artisanat constituent un premier pas vers la reconnaissance de droits propres des conjoints dans ce domaine. Le régime de vieillesse va être en effet notablement amélioré.

Le système de cotisation volontaire, qui insuffisamment attractif n'avait été jusqu'ici choisi que par deux mille femmes d'artisans et six cents femmes de commerçants (alors que quatre cent cinquante mille épouses pourraient potentiellement être intéressées) sera modifié. L'assiette sera désormais proportionnelle au bénéfice industriel et commercial de l'entreprise et les adhérents *de ce régime pourront racheter* deux années de cotisations (s'ils sont âgés de plus de trente-cinq ans). Par ailleurs ce régime sera cumulable avec les régimes complémentaires obligatoires existant pour les commerçants et *artisans.* Ces *mesures* feront l'objet d'un projet de loi qui sera soumis au Parlement au printemps, de façon, a précisé le ministre que le régime soit opérationnel dès 1981.

Ces décisions étaient nécessaires ; elles sont cependant fort limitéess, le domaine des prestations maladies, considéré comme essentiel *pour les* intéressées, n'étant notamment pas concerné. D'autres mesures sont attendues; elles seront prises, a affirmé M. Charretier dans le cadre de la réforme des régimes matrimoniaux en préparation et de celle du statut de l'entreprise personnelle. — V.M.

En Haute-Vienne

LA POPULATION D'AMBAZAC MANIFESTE SA SOLIDARITÉ AU PERSONNEL D'UNE ENTREPRISE EN DIFFICULTÉ

(De notre correspondant.)

Limoges. — La localité d'Ambazac (Haute-Vienne) a manifesté, mercredi 9 janvier, sa solidarité au personnel de la principale *entreprise* de la région, Mavest, établissement qui fait l'objet d'un *règlement judiciaire.* La population répondait à l'appel du comité de défense et de soutien qui avait organisé un défilé de protestation dans les *rues* de la ville, où, de 8 heures à 16 heures, les commerçants ont *fermé* leurs *magasins.* De *nombreuses* délégations des syndicats C.G.T., des administrations et des entreprises du département s'étaient jointes au cortège, qui comprenait les maires et conseillers municipaux des cantons d'Ambazac et de Laurière. *Le parti* socialiste *et* le parti communiste avaient apporté leur appui aux manifestants.

Auparavant une rencontre avait eu lieu entre le comité d'entreprise et le représentant d'un éventuel acquéreur, le groupe Soproplus. *Ce dernier, M. Lierre,* à l'issue de l'entretien, résumait ses propositions, qui se traduisent par le licenciement de deux cents employés (sur quatre cent trente-cinq) à Ambazac et de cinquante à Roanne, par un changement total de direction, le remplacement de certains cadres et l'obtention d'une aide financière.

Tout en se déclarant prêt à examiner ces propositions, le comité d'entreprise juge les licenciements inacceptables et affirme qu'il continuera à lutter pour maintenir une entreprise qu'il estime viable.

M. Jacques Legendre : des décisions vont être prises en 1980 pour que la formation débouche sur des emplois

Il n'est pas normal que certaines formations ne débouchent pas sur des emplois, il y a certaines « *aberrations* » qu'il faut faire disparaître, a déclaré, mercredi 9 janvier, M. Jacques Legendre, secrétaire d'Etat à la formation permanente, lors de la présentation des vœux à la presse.

« *Le gouvernement,* a précisé M. Legendre, *va étudier cette question ce mois-ci, et faire des propositions. L'année 1980 ne se passera pas sans que des décisions soient prises* ». Sans vouloir imposer aux jeunes une orientation professionnelle, le secrétaire d'Etat entend mettre fin au système qui, dans certains secteurs économiques, consiste à préparer des jeunes à des C.A.P. qui ne sont plus recherchés par les entreprises, ou à accueillir des apprentis qui, en fait, servent de manœuvres à certains établissements industriels ou commerciaux.

M. Legendre a d'autre part *énuméré* les *objectifs* qu'il s'est fixés pour 1980 : assurer à tous les jeunes une formation professionnelle ; développer l'apprentissage, notamment dans l'industrie; mettre en place la formation alternée. Il a également annoncé l'organisation d'une « *grande manifestation* » au printemps pour célébrer le dixième anniversaire de la formation permanente, et indiqué que, fidèle au principe de la concertation, il était prêt à recevoir les responsables de l'association Echanges et projets qui a critiqué l'action gouvernementale et proposé de nouvelles mesures en faveur de la formation (*le Monde* du 10 janvier).

Au sujet du troisième pacte pour l'emploi, M. Legendre a précisé que, fin décembre 1979, on comptait 95 152 apprentis, 27 208 contrats-emploi formation, 39 093 stages de formation, 36 334 stages pratiques et 65 000 embauches avec exonération des charges sociales.

Travail temporaire

LE DROIT DE CONTROLE DE L'INSPECTION DU TRAVAIL VA ÊTRE ÉTENDU AUX ENTREPRISES UTILISATRICES.

En décidant de freiner et de mieux contrôler le travail temporaire, le conseil des ministres entend faire appliquer une partie du rapport Couste (*le Monde* du 13 juin 1979). Le décret envisagé par le gouvernement devrait supprimer une anomalie, celle qui consiste à confier à l'inspecteur du travail, dans la région où est installée l'entreprise de travail temporaire, le droit d'exercer un contrôle, alors que, les intérimaires travaillant souvent dans une entreprise utilisatrice d'une autre région, tout contrôle est donc exclu. Le décret va permettre aux inspecteurs du travail de « suivre » l'intérimaire et de vérifier aussi dans l'entreprise cliente que toutes les règles du droit du travail sont respectées.

Quant à la concertation proposée par le gouvernement pour freiner le « *développement excessif* » de cette formule d'emploi, elle a pour objectif d'essayer de mettre fin à la pratique qui consiste, pour de nombreuses entreprises — y compris nationalisées comme Renault ou la SNIAS, — d'avoir en permanence le même « volant » d'intérimaires, alors qu'en principe le nombre de ces intérimaires devrait varier en fonction des aléas de la conjoncture. Dans certaines firmes, le travail temporaire est devenu « une méthode courante de gestion » du personnel et parfois même une méthode d'embauche.

Dans l'entourage du ministre du travail, on indique que la France est le pays d'Europe qui utilise le plus cette formule de l'intérim et qu'il y a là une tendance abusive : il n'est pas question de supprimer le travail temporaire mais de lui rendre le rôle initial qu'il aurait toujours dû avoir.

● *Reprise des négociations à l'usine de Mavilor.* — Pour la première fois depuis le 24 décembre, les représentants des salariés de l'usine Mavilor à L'Horme (Loire) et ceux de la direction se sont rencontrés pour discuter d'un conflit qui dure depuis cinquante jours. Le 9 janvier, le comité d'entreprise a abordé la question en présence des représentants départementaux C.G.T., C.F.D.T., F.O. et C.G.C.

Les syndicats d'E.G.F. réclament une nouvelle convention salariale

La décision du gouvernement de limiter l'évolution de la masse salariale d'E.G.F. à celle de l'indice officiel des prix a porté un coup fatal à la convention salariale de ce secteur ; et, peut-être, à l'ensemble de la politique contractuelle placée sous le contrôle gouvernemental. Certes, il a été précisé, à l'hôtel Matignon, qu'une progression du pouvoir d'achat pourra résulter de la spécificité de l'entreprise en d'autres glissements catégoriels. Mais il semble que cela ne représente guère que moins de 0,5 % de la masse salariale.

Les fédérations des électriciens et gaziers F.O., C.F.T.C. et U.N.C.M. (cadres C.G.C.) ont tour à tour rejeté la reconduction, pour l'année 1980, de la convention salariale qu'elles avaient signée le 29 juin. Cette convention, déclare F.O., « *n'assurait que pour l'année 1979 le maintien en masse du pouvoir d'achat à tous les niveaux hiérarchiques et quelle que soit l'augmentation des prix* ». Alors que, en 1979, la progression de pouvoir d'achat atteignait en moyenne près de 1 %, estime F.O., en 1980, elle tombe à 0,3 %, ce qui « *n'est pas suffisant* ».

C'est aussi l'avis des organisations C.G.T. et C.F.D.T., qui n'avaient pas signé l'accord. Elles parlent même de perte du pouvoir d'achat en récusant la référence à l'indice officiel des prix.

Toutes les organisations syndicales réclament des négociations avec la direction. Etant données les divergences qui séparent les syndicats, il ne semble pas qu'un recours à la grève puisse être envisagé actuellement. Toutefois, la C.G.T. annonce des actions pour protester contre les intentions gouvernementales tendant à réduire les ressources des œuvres sociales de l'E.G.F., qui égalent 1 % du chiffre d'affaires (770 millions prévus du 1er avril 1980 au 31 mars 1981).

● *Le tribunal de grande instance de Toulouse* s'est donné, mardi 8 janvier, un délai de huit jours, avant de rendre son jugement sur une plainte déposée par M. Michel Martoucci, président du bureau exécutif régional du C.I.O. (né de l'éclatement du CID-UNATI), qui s'estime diffamé par un tract rédigé par quatre membres du mouvement animé par M. Gérard Nicoud, distribué le 28 août.

MONNAIES ET CHANGES

LE COURS DE L'OR SE MAINTIENT AU-DESSUS DE 600 DOLLARS L'ONCE

Le cours de l'once d'or de 31,1 grammes s'est maintenu au-dessus de 600 dollars l'once jeudi 10 janvier, atteignant 608,25 dollars contre 599,25 dollars, puis 607,20 dollars mercredi et 615 dollars mardi, après avoir battu son record historique lundi 7 janvier à 634 dollars. Les opérateurs ne désarment pas, guettant le moindre incident sur les points chauds du globe.

Le dollar est toujours résistant, en grande partie grâce aux interventions des banques centrales, dont le rythme reste toutefois modéré : la monnaie américaine se maintient à 1,715 DM à Francfort et à 4,0150 F sur notre place.

A Paris, dans un entretien avec le journal « la Croix », M. Yves Flornoy, syndic des agents de change, estime que la réglementation du marché de l'or français est « à revoir », ce qui supposerait de modifier la loi du 2 février 1948. « Je ne veux plus sembler avoir la responsabilité d'un marché que je ne gouverne pas », a ajouté le syndic, se refusant désormais à « porter le chapeau » des cabrioles de ces derniers jours.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −	
$ E.-U.	4,0120	4,0285	— 85	— 60	— 175	— 145	— 315	— 285
$ can.	3,4345	3,4435	— 80	— 35	— 150	— 105	— 165	— 95
Yen (100)	1,7015	1,7065	+ 45	+ 70	+ 85	+ 110	+ 330	+ 380
DM	2,3380	2,3445	+ 60	+ 95	+ 130	+ 165	+ 450	+ 515
Florin	2,1170	2,1240	— 15	+ 10	— 20	+ 10	+ 70	+ 125
F.B. (100)	14,3960	14,4360	— 355	— 165	— 625	— 470	—1280	— 875
F.S.	2,5435	2,5510	+ 130	+ 175	+ 275	+ 320	+ 860	+ 945
L. (1 000)	5,0045	5,0160	— 445	— 325	— 805	— 675	—1850	—1650
£	9,0835	9,1065	— 390	— 300	— 680	— 570	—1550	—1390

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	8	8 3/8	8 1/16	8 7/16	8 3/16	9 9/16	8 1/4	8 5/8
$ E.-U.	4 3/4	5 1/8	14 1/16	14 7/16	14 5/8	15	14 1/16	14 7/16
Florin	11	12	12 3/16	12 15/16	12	12 3/4	11 3/8	12 1/8
F B. (100)	13	14 1/4	14 1/16	14 3/4	14 3/16	14 7/8	14	14 5/8
F.S.	0	1/2	4 3/8	4 3/16	4 3/4	5 3/16	5 3/8	5 13/16
L. (1 000)	12 3/4	14 1/4	18 3/4	22 1/4	17 3/4	21 1/4	17 1/4	19 1/4
£	15 3/4	16 3/4	16 3/8	17 1/4	16 1/2	17 1/4	16 3/16	16 15/16
Fr. franç.	11 1/2	12	12 5/8	13 1/8	13 1/8	13 5/8	13 9/16	14 1/16

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.





AFFAIRES

Siparex prend une participation dans le capital des sociétés Porcher Textile et Informatek

La Société de participation dans les entreprises régionales en expansion (Siparex) qui collecte des capitaux locaux pour investir dans des entreprises « moyennes-grandes » et dont le siège est à Lyon prend une participation dans le capital de deux sociétés : Porcher-Textile pour 2,5 millions de francs aux côtés de la Banexi (banque d'affaire de la B.N.P.), qui en acquiert autant, et Informatek pour 2 millions de francs, cette intervention étant concomitante avec celle de la société britannique Finance for Industry, actionnaire, par ailleurs, de Siparex.

Le groupe familial Procher-Textile (à ne pas confondre avec Procher appareils sanitaires) est le premier fabricant mondial de tissu de verre (50 % du marché), destiné à la fabrication des skis, à l'électronique, etc. Son chiffre d'affaires est de 135 millions de francs, dont 65 % à l'exportation, avec huit usines et quatre cent cinquante personnes. L'apport de fonds propres effectuée par Siparex et la Banexi lui permet de racheter à la société Chavanoz, du groupe Rhône-Poulenc, son département produits industriels (transformation de fils de verre pour la décoration, les stores, l'isolation électrique, la fabrication de grilles à base de fils de verre pour le papier, les stratifiés, etc., etc.).

Créée en 1971 à Orsay par une équipe de chercheurs sous la conduite de M. Charles Zasde, Informatek est la première société européenne pour les systèmes informatiques appliquées à la médecine « nucléaire » : ces systèmes complètent les Scanners qui, par le moyen de la scintigraphie, facilitent le diagnostic du trouble de fonctionnement des organes. Cette société, qui n'a que deux concurrents au monde, tous deux aux Etats-Unis, va pouvoir, avec le concours de Siparey et celui de Rhône-Poulenc, investir 12 millions de francs pour s'implanter à Besançon en créant cent vingts emplois réservés en priorité au personnel de l'usine textile que Rhône-Poulenc va fermer prochainement. Cette nouvelle implantation permettra à Informatek de développer ses activités (80 % à l'exportation) sur un marché en très forte expansion, notamment aux Etats-Unis, où la société prend un vigoureux essor.

Ces deux opérations portent à sept les prises de participation de SIPAREX dans les entreprises « moyennes-grandes » de la région Rhône-Alpes, toutes performantes : Thimon, premier producteur européen de matériel d'emballage pour l'industrie alimentaire, Terraillon (balances et pèse-personnes), Galet, première entreprise française de matériel pour le tri postal, Berthoud, leader français pour la fabrication des pulvérisateurs agricoles. SIPAREX, fondée à la fin de 1977, compte plus de cent cinquante actionnaires, dont 50 % d'investisseurs institutionnels (assurances, caisses de retraite), 30 % de banques et établissements de crédit, et 20 % d'entreprises, dont Michelin et Rhône-Poulenc. Des établissements étrangers vont entrer dans son capital, notamment la Dresder Bank et l'Union de banque suisse.

LA SOCIÉTÉ VESTRA VA COMMERCIALISER DES COSTUMES SOUS LA MARQUE CACHAREL

Cacharel — mille quatre cents salariés, 350 millions de francs de chiffre d'affaires, — premier fabricant français de vêtements féminins, a signé un accord de licence avec le groupe alsacien Vestra-Union, spécialiste du costume masculin, qui emploie trois mille deux cents personnes et réalise un chiffre d'affaires de 450 millions de francs.

Aux termes de cet accord, Vestra produira dans son usine de Nîmes, rachetée l'an passé lors de la reprise de la société Deloustal, des costumes pour homme de gamme moyenne (de 850 F à 1 100 F) qui seront commercialisés sous la marque Cacharel.

La société Cacharel, spécialisée dans les vêtements « mode » pour femmes et enfants, s'était lancée il y a trois ans dans la fabrication de costumes, qu'elle faisait fabriquer à façon. Mais les spécificités du marché et les difficultés de rentabiliser une production étalée sur des quantités trop faibles l'ont fait renoncer à poursuivre seule l'expérience. Vestra, spécialisée au contraire dans les produits « classiques » de bonne qualité diffusés de façon quasiment anonyme, désirait se lancer sur le créneau des vêtements « mode » et cherchait une « griffe ». L'accord signé entre les deux firmes devrait en outre permettre de rentabiliser l'usine Vestra de Nîmes (deux cent soixante-treize salariés), qui a été transformée afin de produire dès la saison hiver 1980-1981, quelque vingt-cinq mille costumes et, à terme, cent mille pièces par an.

● *Renault Industries Equipements et Techniques (RIET)* vient de signer avec l'Irak un contrat de 470 millions de francs pour l'étude et la réalisation de cinq maternités.

ÉTRANGER

En Suisse

HAUSSE DE 5,2 % DES PRIX EN 1979

Berne (A.F.P.). — *Les prix à la consommation ont augmenté de 0,2 % en décembre, ce qui porte le taux d'inflation annuel à 5,2 % pour 1979. Il s'agit de la hausse du coût de la vie en un an la plus forte depuis 1974, les prix ayant augmenté cette année-là de 7,6 %. L'inflation était ensuite retombée à 3,4 % en 1975, 1,3 % en 1976, 1,1 % en 1977, 0,7 % en 1978.*

Malgré la poussée des prix, cette inflation est restée l'an dernier en Suisse une des moins fortes du monde occidental. Provoquée essentiellement par le relèvement du prix du pétrole, elle a été surtout sensible durant les six premiers mois de l'année. Durant le second semestre de 1979, la hausse mensuelle du coût de la vie a été assez faible, les prix ayant augmenté de 0,4 % en novembre après avoir baissé de 0,1 % en octobre, soit, avec la hausse de décembre, un total de 0,5 % seulement d'augmentation en trois mois.

INDE

● *2,5 milliards de dollars supplémentaires de facture pétrolière pour l'Inde en 1980.* — L'Inde prévoit d'importer quelque 18 millions de tonnes de pétrole brut et 6 millions de tonnes de produits pétroliers en 1980. Il en coûtera plus de 6 milliards de dollars à ce pays, soit une augmentation par rapport à 1979 de près de 20 milliards de roupies (2,5 milliards de dollars). — *(U.P.I.)*

OUGANDA

● *Le Fonds monétaire international* vient d'accorder un crédit *stand-by* de 12,5 millions de droits de tirage spéciaux (D.T.S.) à l'Ouganda pour soutenir les efforts de stabilisation économique de ce pays pendant l'année 1980. L'Ouganda a obtenu aussi un crédit de 25 millions de D.T.S. pour l'aider à surmonter les difficultés créées à la suite de la diminution des exportations de café l'an dernier. — *(A.F.P.)*

ÉNERGIE

Un nouveau tournant sur le marché pétrolier

B.P. va raffiner du brut pour l'Arabie Saoudite

Petromin, la compagnie pétrolière nationale de l'Arabie Saoudite, a signé, le 8 janvier, un accord avec British Petroleum prévoyant le traitement dans les raffineries de B.P. en Europe de 50 000 barils de brut par jour (2,5 millions de tonnes par an). Les produits raffinés seront commercialisés par Petromin Arabie Saoudite, qui cherche à faire raffiner en Europe 170 000 barils par jour, mène actuellement des négociations avec d'autres compagnies pétrolières, dont Mobil, a annoncé, le 9 janvier, un porte-parole de cette compagnie.

L'Iran avait déjà réclamé, lors du renouvellement des contrats de B.P. et de Shell, de devenir partenaire de ces deux compagnies pour la valorisation d'une partie du brut vendu. Le ministre iranien du pétrole, M. Moinfar, avait affirmé que ces contrats de façonnage — traitement du brut par les raffineries au profit d'un tiers — était un moyen d'accroître leurs revenus pétroliers sans augmenter la production. Le Koweït et Abou-Dhabi s'intéresseraient aussi à de telles formules de coopération.

Certes, les volumes en cause sont encore faibles — un peu plus de 8 millions de tonnes pour l'Arabie Saoudite (sur une production de 480 millions de tonnes) et, semble-t-il, de l'ordre de 2 millions de tonnes pour l'Iran — mais le contrat signé par BP marque un nouveau tournant dans l'évolution structurelle du marché pétrolier.

Cette coopération a l'avantage de permettre aux producteurs d'accroître leurs activités en aval de la production, donc d'être partie prenante aux bénéfices de la valorisation de leur matière première, sans avoir à procéder aux énormes investissements qu'exigent la construction de raffineries ou la mise en place de réseaux de distribution.

Les compagnies y trouvent également leur compte puisque ce type d'accord leur garantit des approvisionnements supplémentaires, une utilisation plus rentable de leurs raffineries et leur permettra peut-être d'avoir à affronter, dans les années à venir, ces concurrents redoutables que pourraient devenir les pays producteurs. Cette coopération est aussi une réponse aux critiques des pays de l'OPEP qui accusent la compagnie de réaliser des bénéfices excessifs à leurs dépens. Reste que ces « majors » qui contrôlaient, il n'y a guère, toute la chaîne pétrolière du puits à la pompe, perdent un peu plus de leurs privilèges et doivent se contenter désormais d'être des prestataires de service.

M. CHARLES FITERMAN INVITE LES ÉLUS MUNICIPAUX DU P.S. A PROTESTER CONTRE LES HAUSSES PÉTROLIÈRES

M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du comité central du P.C., a adressé, mercredi 9 janvier, une lettre à M. Pierre Beregovoy, membre du secrétariat national du P.S., pour souhaiter que les maires socialistes des municipalités d'union de la gauche décident la *« tenue rapide de conseils municipaux extraordinaires »*, ainsi que vont le faire les maires communistes. M. Fiterman précise que cette initiative vise à protester contre *« les récentes décisions gouvernementales concernant la hausse des produits pétroliers* [qui] *vont peser lourdement sur les budgets des collectivités locales et des organismes H.L.M. comme sur ceux des familles »*.

● *Elf-Aquitaine découvre du pétrole et du gaz dans la zone norvégienne de la mer du Nord.* — Elf-Aquitaine Norvège a découvert du pétrole et du gaz lors d'un forage exploratoire sur l'un des blocs qui lui sont attribués en mer du Nord dans la partie norvégienne.

PRESSE

M. MICHEL COMBARNOUS EST NOMMÉ PRÉSIDENT DE LA COMMISSION PARITAIRE

M. Michel Combarnous, conseiller d'Etat, est nommé, par arrêté du ministre de la culture et de la communication en date du 7 janvier, président de la commission paritaire des publications et agences de presse, en remplacement de M. Bernard Jouvin.

[Né le 3 août 1929 à Tarbes, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, M. Combarnous est entré au Conseil d'Etat en 1954, devenant maître des requêtes en 1961 et conseiller d'Etat en 1979. Il a occupé notamment les fonctions de conseiller juridique à l'ambassade de France à Rabat (de 1964 à 1967) et de directeur des études à l'Institut international d'administration publique (de 1968 à 1972). Il est, depuis 1973, secrétaire général adjoint du Conseil supérieur des transports et, depuis 1975, rapporteur général de la commission du rapport et des études du Conseil d'Etat.

Il succède, comme président de la commission paritaire, à MM. Pierre Raymond (1950-1960), Charles Blondel (1960-1973), Roland Cadet (1973-1974) et Bernard Jouvin (1974-1980).]

CONJONCTURE

L'INSEE PRÉVOIT UN RECUL DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

La production industrielle française doit enregistrer un recul au cours des six premiers mois de 1980, indique une étude de l'INSEE.

D'après l'Institut, la fermeté de la demande, qui s'est prolongée jusqu'en décembre 1979, comportait des achats de précaution (consommation, stockage).

L'ajustement de cette demande aux revenus se traduirait notamment par une réduction rapide de l'activité dans le secteur des industries de biens de consommation. Pour les biens d'équipement, l'INSEE s'attend à un recul passager, les flux d'exportation devant rester importants.

● *Selon l'indice des prix de la C.G.T.*, la hausse du coût de la vie a été de 0,9 % en décembre. En un an (décembre 1979 comparé à décembre 1978), la hausse des prix est, selon la C.G.T., de 13,1 %.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

DOCKS DE FRANCE

Par un communiqué commun en date du 27 décembre 1979, les sociétés Docks de France et La Ruche Picarde ont fait connaître qu'un accord était intervenu entre leurs deux conseils pour une offre publique d'échange visant les actions de La Ruche Picarde.

Il a été précisé que le conseil d'administration de La Ruche Picarde a approuvé l'opération à l'unanimité lors de sa séance du 28 décembre 1979 ; ses membres, qui représentent 56,50 % du capital de la société, ont pris la décision d'apporter leurs titres à l'offre publique d'échange.

Comme l'indique l'avis de la chambre syndicale paru le 8 janvier 1980, la société Docks de France propose aux actionnaires de La Ruche Picarde l'offre suivante :

1° Pour cinq actions La Ruche Picarde, après paiement, le 4 janvier 1980, au titre de l'exercice 1979, d'un acompte sur dividende de 6 F net par action, il serait remis une obligation convertible en actions Docks de France de 1 000 F nominal et une soulte en espèces de 1 400 F.

2° Les obligations convertibles à émettre porteraient intérêt de 9,5 % à compter du 1er janvier 1980 et seraient amortissables par annuité constante, en sept annuités, après un différé de cinq ans. Le remboursement des obligations s'échelonneraient entre 1 160 F le 1er janvier 1986 et 1 468 F le 1er janvier 1992, le taux de rendement actuariel brut s'élevant en cas de non-conversion à 11,50 %.

3° Ces obligations seraient convertibles en actions Docks de France à tout moment à partir du 1er juillet 1980, à raison d'une action Docks de France de 100 F nominal par obligation.

4° Enfin, l'offre publique d'échange vise au maximum 450 000 actions La Ruche Picarde, soit les deux tiers du capital de cette société. Elle ne comportera de suite positive qu'à la condition que le nombre d'actions La Ruche Picarde présentées en réponse soit au moins égal à 337 505.

La société Docks de France vient, par ailleurs, de céder une participation majoritaire dans la société Socorena qui exploite directement ou par deux filiales trois hypermarchés à Nantes et La Rochelle.

La société Docks de France est donc en mesure de confirmer que les ressources nécessaires au maintien des équilibres financiers ont été dégagées, et que l'ensemble des opérations qui viennent d'être décrites auront une incidence positive sur le bénéfice net consolidé par action 1980.

Une note d'information visée par la COB sera prochainement à la disposition du public.

SILIC

Le montant total des loyers hors taxes de l'exercice 1979 s'établit à 60 266 000 F contre 53 339 000 F pour l'année 1978 ; le bordereau des loyers émis le 1er janvier au titre du 1er trimestre de l'exercice 1980 s'élève à 15 847 000 F contre 13 939 000 F pour le bordereau du 1er janvier 1979. Ces chiffres confirment les prévisions antérieures de progression des recettes locatives.

ROUSSELOT S.A.

Réuni le 18 décembre sous la présidence de M. Guy Callou, le conseil d'administration a constaté l'activité très soutenue des différentes divisions de produits de Rousselot S.A. De ce fait, le chiffre d'affaires hors taxes de celle-ci dépassera, pour la première fois, le milliard de francs dont 500 millions à l'exportation.

Le conseil a noté que les résultats de l'exercice 1979 seront obérés par une provision de l'ordre de 8 millions de francs sur les titres de la filiale américaine Peter Cooper Corporation, qui a subi des pertes importantes. Cette filiale fait actuellement l'objet de sévères mesures de restructuration laissant espérer un retour à l'équilibre dès 1980.

Au cours de cette réunion, le conseil a décidé la mise en paiement, le 21 janvier 1980, d'un dividende intérimaire, coupon n° 7, de 15 F contre 17 F en 1979, qui sera assorti d'un avoir fiscal de 7,50 F, soit un montant global de 22,50 F par action.



هكذا من الأصل

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

DOCKS DE FRANCE



ENOES

UNT
AT
1980

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
9 JANVIER

Nouvelle et forte hausse

Pour la deuxième séance consécutive, la tendance s'est révélée très ferme, mercredi, à la Bourse de Paris, et, rééditant sa performance de la veille, le marché a monté de plus de 2 %.

Presque tous les compartiments ont profité de la reprise des ordres d'achat. Mais l'intérêt de la clientèle s'est surtout porté sur les métallurgiques (Nord-Est, Usinor, Métallurgique navale Dunkerque), les pétroles (Esso, Française de raffinage, Elf-Gabon, Elf-Aquitaine), les électroniques (C.I.T.-Alcatel, Matra, Thomson-Brandt) et, bien sûr, Dassault. Bref, toutes les valeurs présentant un intérêt stratégique quelconque, les titres pétroliers bénéficiant en plus d'une attention particulière en raison de découvertes faites par Elf-Aquitaine au Gabon, mais aussi en mer du Nord. Par contagion, d'autres titres se sont distingués (Moulinex), et Perier a fait des « bulles ».

Manifestement, à Paris comme à New-York, maintenant que le calme semble être revenu sur le marché de l'or, la chasse s'organise sur les sentiers de la défense nationale, les opérateurs estimant que les perspectives de conflit ouvrent de nouvelles possibilités de développement à l'industrie.

La Bourse miserait-elle sur une guerre planétaire, suivant en cela ce vieil adage qui recommande d'acheter aux bruits du canon et de vendre aux sons des violons ? Pas exactement, mais au moins sur une amorce de réarmement.

En attendant, à l'image de ce qui s'est produit sur les grandes places internationales, la détente s'est poursuivie sur le marché de l'or, illustré en cela par la baisse du lingot cette fois, revenu de 78 050 francs à 77 050 francs. Le napoléon, cependant, a mieux résisté, cotant 698,90 francs (contre 700 francs), avant, il est vrai, d'inscrire un second cours de 693 francs. Le volume des transactions s'est encore contracté, tombant de 23,36 à 14,41 millions de francs.

LONDRES

Le marché reste dans l'ensemble bien disposé. Les industrielles reperdent toutefois une partie de leurs gains initiaux. Bonne tenue des banques et des fonds d'État. Reprise des mines d'or, mais recul de la De Beers.

Or (ouverture) (dollars) 608 25 contre 607 20

VALEURS	CLOTURE 9/1	COURS 10/1
Beecham	128 ...	121 ..
British Petroleum	330 ...	332 ...
Courtaulds	73 ...	74 ...
*De Beers	10 1/8	9 3/4
Imperial Chemical	363 ...	383 ..
Rio Tinto Zinc Cor.	354 ...	352 ..
Shell	328 ...	320 ...
Vickers	117 ...	119 ..
War Loan 3 1/2 %	29 1/2	28 11/16
*West Driefontein	71 ...	71 3/4
*Western Holdings	50 1/2	51 ...

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

DE BEERS. — Après avoir volé de record en record trois années durant, le groupe, pour la première fois depuis 1975, a vu ses ventes *de diamants légèrement* baisser en 1979, dont le montant s'est seulement élevé à 2 192 millions de rands (— 1,2 %). Cette baisse a été réalisée durant le second semestre, les ventes ayant continué de s'accroître pendant les six premiers mois. Elle tire son origine des hausses de prix décidées en août dernier par la De Beers (+ 13 %), dont l'effet a commencé à se faire sentir dès le mois de septembre, principalement sur les ventes de pierres de taille moyenne, les acheteurs, surtout les particuliers, déjà dissuadés par le renchérissement du prix de l'or, ayant porté leur choix sur des pierres plus petites et de moins bonne qualité.

LA RUCHE PICARDE. — Le bénéfice de 1979 devrait progresser d'au moins 19 %, comme le chiffre d'affaires.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1979)

	8 janv.	9 janv.
Valeurs françaises	100,2	102
Valeurs étrangères	100,5	102

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	102	—

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 11 3/4 %

NEW-YORK

Ventes bénéficiaires

Après deux jours de très fortes hausses, des ventes bénéficiaires se sont produites mercredi à Wall Street, qui ont passablement pesé sur le marché. Ces ventes, toutefois, ne sont survenues que durant la seconde partie de la séance à l'issue d'une nouvelle et très sensible avance des cours. Tous les gains acquis initialement ont été reperdus et l'indice des industrielles, qui un instant s'était élevé à 865,70, s'est finalement établi à 850,09 (— 1,62).

Une intense activité, principalement alimentée par les organismes *institutionnels*, a régné et 65,77 millions de titres ont changé de mains contre 53,54 millions la veille.

La révision en hausse des taux de croissance pour le troisième trimestre faite par le département du commerce est à l'origine du nouveau bond en avant fait par le marché à l'ouverture. Mais l'excellente impression ainsi causée a été ultérieurement corrigée par la mise en garde lancée par le directeur du bureau du budget du Congrès à propos de ces chiffres. Selon lui, ce résultat ne doit pas faire illusion. Les États-Unis sont bel et bien en récession.

Sur 1 917 valeurs traitées, 1 025 ont monté, 546 ont baissé et 346 n'ont pas varié.

VALEURS	COURS 8/1	COURS 9/1
Alcoa	56 1/2	57 3/8
A.T.T.	62 3/8	62 1/8
Boeing	57 5/8	58 1/2
Chase Manhattan Bank	49 ...	48 ...
Du Pont de Nemours	41 1/4	40 1/2
Eastman Kodak	47 7/8	47 1/8
Exxon	53 ...	52 5/8
Ford	31 3/4	32 1/4
General Electric	54 5/8	54
General Foods	33 1/2	33 7/8
General Motors	51 1/4	52 1/8
Goodyear	13 1/8	13 1/4
I.B.M.	67 1/2	65 3/4
I.T.T.	28 3/4	26 3/4
Kennecott	34 3/4	34
Mobil Oil	53 .	52 5/8
Pfizer	40 5/8	39 5/8
Schlumberger	95 3/8	95 1/2
Texaco	28 1/4	27 3/4
U.A.L. Inc.	23 ...	23 5/8
Union Carbide	42 1/4	43 1/4
U.S. Steel	21 ...	21 1/8
Westinghouse	21 1/2	21 1/8
Xerox	62 3/4	63 ...

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	9/1	10/1
1 dollar (en yens)	236 10	235 10

BOURSE DE PARIS - 9 JANVIER - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]		

SICAV

* Cours précédent

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]					

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 9/1	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
États-Unis ($ 1)	4 027	4 011	3 920	4 130
Allemagne (100 DM)	234 620	234 200	227 ...	238 ...
Belgique (100 F)	14 438	14 481	13 500	14 200
Pays-Bas (100 fl.)	212 40	211 900	204 ...	215
Danemark (100 krd)	75 190	75 020	72 500	77 500
Norvège (100 k)	81 890	81 590	79 ...	84
Grande-Bretagne (£ 1)	9 082	9 059	8 800	9 300
Italie (1 000 lires)	5 012	5 009	4 800	4 950
Suisse (100 fr.)	255 48	254 880	246 ..	259
Suède (100 krs)	97 30	97 080	94 500	100
Autriche (100 sch.)	32 620	32 570	31 700	33 300
Espagne (100 pes.)	6 057	6 078	5 750	6 150
Portugal (100 esc.)	8 121	8 095	7 200	8 100
Canada ($ can. 1)	3 449	3 436	3 310	3 540
Japon (100 yens)	1 724	1 708	1 630	1 730

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 9/1
Or fin (kilo en barre)	77800	76800 ..
Or fin (en lingot)	78050	77050 .
Pièce française (20 fr.)	700 .	693 .
Pièce française (10 fr.)	439	405
Pièce suisse (20 fr.)	640 20	598 50
Union latine (20 fr.)	600 10	586
Souverain	690	672 .
Pièce de 20 dollars	2790	2770
Pièce de 10 dollars	1360	1356 ..
Pièce de 5 dollars	802 50	... .
Pièce de 50 pesos	315. 50	3180 .
Pièce de 10 florins	594 ..	569 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

MORT DE SIR CHARLES CURRAN ANCIEN DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA B.B.C.

Sir Charles Curran, ancien directeur général de la B.B.C., est mort le 9 janvier. Il était âgé de cinquante-huit ans.

[Né en 1921, Charles Curran entre à la B.B.C. en 1947, en devient le directeur général en 1969, après avoir représenté la chaîne au Canada. En 1977, il quitte la B.B.C. pour diriger l'agence Visnews. De 1973 à 1978, il avait présidé l'Union européenne de radiodiffusion.]

Le numéro du « Monde » daté 10 janvier 1980 a été tiré à 591 692 exemplaires.

A B C D E F G

DÉCLINANT L'OFFRE DE L'ÉGYPTE ET D'ISRAËL

Les États-Unis n'installeront pas de bases dans ces deux pays

Washington (*A.F.P.*). — Les Etats-Unis ont décliné l'offre de l'Egypte et d'Israël d'installer des bases américaines dans ces pays, a déclaré mercredi 9 janvier le porte-parole du département d'Etat, M. Hodding Carter.

Il a ajouté que cette décision était justifiée par des considérations d'intérêt national et régional. « *Des bases américaines en Egypte et en Israël n'auraient pas été utiles pour le moment* », a précisé un officiel qui a gardé l'anonymat.

On confirme cependant à Washington qu'entre deux cent cinquante et trois cents militaires américains se trouvent actuellement en Egypte pour des exercices aériens sur une base située près de Louxor.

On apprend, en outre, à Washington de source gouvernementale que deux radars volants AWACS de l'armée de l'air des Etats-Unis se trouvent depuis trois semaines en Egypte pour guider les forces américaines en cas d'intervention militaire dans cette région. Ces deux avions sont équipés pour communiquer avec les vingt bâtiments — dont deux porte-avions — de la marine américaine qui croisent au large des côtes d'Oman depuis le début de la crise iranienne, indique-t-on de même source.

Les radars volants AWACS (Airborne warning and control system) sont des avions Boeing-707 E-3A, facilement reconnaissables au radar-soucoupe installé sur le dos de l'appareil. Ces avions ont une triple mission : la surveillance à basse altitude, la mise en alerte des escadrilles d'interception dirigées par ordinateur et le relais automatique par ce même ordinateur des données du champ de bataille au quartier général terrestre.

Un radar volant est capable de détecter tout ce qui vole à 100 pieds (30 mètres) dans un rayon de 400 kilomètres et à haute altitude dans un rayon de 700 kilomètres.

L'armée de l'air américaine possède dix-neuf AWacs et en aura bientôt trente-quatre. L'OTAN en a de son côté commandé dix-huit. La mise en service des radars volants en Europe est prévue pour 1982.

En Arabie Saoudite

Les exécutions des assaillants de la grande mosquée ont eu lieu dans huit villes différentes

Ryad. — Soixante-trois auteurs de l'attaque, le 20 novembre, de la grande mosquée de La Mecque ont été décapités en place publique dans huit villes d'Arabie Saoudite, mercredi 9 janvier (*le Monde* du 10 janvier).

Les suppliciés — quarante et un ressortissants saoudiens, dix Egyptiens, six Sud-Yéménites, trois Koweïtiens, un Nord-Yéménite, un Soudanais et un Irakien — avaient préalablement comparu devant le tribunal islamique de La Mecque, qui les avait reconnus coupables d'assassinat. Le roi Khaled a signé le décret confirmant le verdict rendu par les juges religieux. La décapitation au sabre est la peine prévue dans la « *Charia* » (code islamique) pour sacrilège et profanation de lieux saints.

Selon le ministre de l'intérieur, le prince Nayef Ibn Abdul Aziz, dix-neuf peines capitales ont été commuées en réclusion criminelle, vingt-huit prévenus reconnus innocents ont été libérés.

En outre, un nombre non précisé de femmes accusées d'avoir fourni des vivres et des armes aux insurgés ont été internées pour une période de deux ans durant laquelle un « *enseignement religieux intensif* » leur sera dispensé. Enfin, plusieurs adolescents impliqués dans l'affaire vont être dirigés sur des centres de rééducation.

D'après le communiqué du ministère de l'intérieur, les exécutions se sont déroulées dans huit villes assez éloignées les unes des autres — apparemment pour montrer à l'opinion que les autorités ont la situation bien en main.

Quinze exécutions ont eu lieu à La Mecque, dix à Ryad, sept à Médine, Damman et Bridha et cinq à Hayil et à Tabouk.

Selon le même communiqué du ministère, les forces de l'ordre ont eu les pertes suivantes : 75 tués en combat, 27 morts à l'hôpital ultérieurement et 15 cadavres relevés sur place, ce qui donne un total de 117 tués.

Selon un communiqué du ministère saoudien de l'intérieur, « *le gouvernement du roi Khaled Ben Abdel Aziz est déterminé à mettre fin au crime, à frapper tous ceux qui portent atteinte à la sécurité et à exécuter le jugement de Dieu* ». — (*Reuter, A.P., A.F.P.*)

Au Pays basque espagnol

LE CHEF DE LA POLICE DE VITORIA A ÉTÉ ASSASSINÉ

Vitoria (*A.F.P.*). — Le chef de la police autonome de la province d'Alava au Pays basque a été assassiné jeudi 10 janvier dans le centre de la ville de Vitoria, capitale de la province. Le commandant Jesus Maria Velasco, a été abattu alors qu'il se rendait au quartier général de la police. Il était commandant de cavalerie dans l'armée espagnole.

A Moscou

M. MARCHAIS A LES HONNEURS DE LA TÉLÉVISION SOVIÉTIQUE

Moscou (*A.F.P., Reuter*). — Poursuivant son séjour à Moscou, M. Georges Marchais, a eu de nouveaux entretiens, mercredi 9 janvier, avec M. Brejnev. L'agence Tass n'a donné aucune précision sur la teneur des sujets abordés au cours de ces conversations qui avaient commencé mardi (*le Monde* du 10 janvier).

Au cours de la journée de mercredi, la délégation française, en l'honneur de qui la délégation soviétique avait organisé un déjeuner, a visité les chantiers en cours pour les Jeux olympiques de l'été prochain et a déposé des gerbes au mausolée de Lénine et sur la tombe du Soldat inconnu. Jeudi 10 janvier, la délégation française devait se rendre à Volgodonsk pour visiter les usines Atommach qui fabriquent des réacteurs nucléaires.

L'agence Tass a publié mercredi des extraits d'un article de *l'Humanité* dans lequel les mesures prises par le président Carter en représailles de l'intervention soviétique en Afghanistan étaient condamnées et la diplomatie soviétique félicitée pour sa modération alors que, selon le quotidien du P.C.F., elle « *avait suffisamment de raisons sévères pour rejeter l'anathème sur Washington* ». La télévision soviétique qui a diffusé des images de M. Marchais devant le mausolée de Lénine et la tombe du soldat inconnu, a également consacré une longue séquence aux entretiens du secrétaire général du P.C. avec M. Brejnev.

● *Le président du Pen-Club international*, M. Per Waestberg, s'est vu refuser des visas d'entrée par la Tchécoslovaquie et l'Afrique du Sud, annonce le quotidien suédois *Dagens Nyheter* dont M. Waestberg est le rédacteur en chef. — (*A.F.P.*)

Le Conseil constitutionnel annule partiellement la loi Bonnet sur les immigrés

Le Conseil constitutionnel a annulé, mercredi 9 janvier, une partie de la loi relative à la prévention de l'immigration clandestine et dite loi Bonnet.

Le Conseil a jugé contraires à l'article 66 de la Constitution les dispositions de la loi permettant de détenir sans intervention judiciaire un étranger en cours d'expulsion « *pendant le temps strictement nécessaire à son départ* ». L'article 66 de la Constitution prévoit : « *Nul ne peut être arbitrairement détenu. L'autorité judiciaire, gardienne de la liberté individuelle, assure le respect de ce principe dans les conditions prévues par la loi.* »

LA RÉFORME DE L'A.N.P.E.

Le Conseil d'État contesterait le statut d'entreprise « à caractère industriel et commercial » envisagé par l'Agence

Le Conseil d'Etat a communiqué au gouvernement son avis sur le projet de décret réformant l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE). Cet avis est tenu secret ; il semble toutefois que le Conseil ait modifié le projet de décret sur au moins un point important : celui du statut de l'ANPE.

En décidant de rénover l'Agence pour lui donner les moyens d'assurer le placement des chômeurs, le gouvernement se proposait de doter l'ANPE du statut d'entreprise à caractère industriel et commercial, afin de donner plus de souplesse à sa gestion, notamment budgétaire, tout en conservant pour le personnel le statut de droit public. Oposé à cette transformation — pour des raisons d'opportunité, voire de légalité, — le Conseil d'Etat proposerait au gouvernement d'améliorer la mission de l'Agence sans modifier son statut.

Le gouvernement, qui n'est pas obligé de suivre l'avis du Conseil d'Etat, devrait prendre position très rapidement : le décret — modifié ou non — doit, en effet, être publié dans de « *très brefs délais* », indique-t-on au ministère du travail, où l'on refuse de confirmer (ou de démentir) le contenu négatif de l'avis du Conseil.

La décision que doit prendre le gouvernement est d'autant plus délicate que le nouveau directeur de l'ANPE n'a jamais fait mystère de sa faveur pour le statut d'entreprise industrielle et commerciale. Ce statut avait été proposé par M. Farge — actuellement secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé et de la sécurité sociale — dans le rapport qu'il avait remis au ministre du travail fin 1978 (*le Monde* du 15 novembre 1978).

● *M. André Bergeron* demande un rendez-vous au C.N.P.F. — Le secrétaire général de F.O. a demandé, jeudi 10 janvier, à rencontrer le président du C.N.P.F. « *après le non-aboutissement des négociations sur l'aménagement annuel du temps de travail* ». M. Bergeron indique, dans sa lettre, qu'il a également l'intention d'aborder le problème de l'expression des salariés dans l'entreprise et celui du financement des systèmes paritaires de protection sociale.

LA VISITE DE M. SCHMIDT A PARIS

Une évolution protocolaire ?

Mme Anne-Aymone Giscard d'Estaing était, mercredi 9 janvier, aux côtés du président de la République lorsque celui-ci a accueilli M. Helmut Schmidt et son épouse. Elle était également présente parmi les personnalités officielles qui entouraient le chef de l'Etat lors de la cérémonie de présentation des vœux des corps constitués, à l'Elysée le 3 janvier.

Si, dans le premier cas, la venue de l'épouse du chancelier allemand à Paris explique la présence de celle du président de la République française, dans le second cas, en revanche, paraît se confirmer une nette évolution de la pratique protocolaire. M. Giscard d'Estaing associe fréquemment sa femme à ses activités officielles, ce qui ne se pratiquait pas sous les précédents septennats de la Vᵉ ou de la IVᵉ République. Les épouses des présidents n'étaient associées qu'aux manifestations mondaines, comme par exemple les grandes réceptions données, en cours d'année, à l'Elysée. Lors des voyages en province, ni Yvonne de Gaulle ni Mme Claude Pompidou ne prenaient place, comme c'est le cas pour Mme Anne-Aymone Giscard d'Estaing, sur les tribunes officielles où le président prononce ses discours.

Le 21 mai 1975, au cours d'une conférence de presse, le chef de l'Etat s'était expliqué en ces termes sur sa volonté de changer l'image traditionnelle de l'épouse du président de la République : « *Le milieu politique français a gardé une certaine réserve vis-à-vis de la présence féminine, mais je crois que, tout en conservant certaines limites, et en ne débordant jamais les prérogatives constitutionnelles, il est naturel qu'à côté de la fonction il puisse y avoir la chaleur et le sourire.* »

Plus récemment, on avait remarqué l'hommage public — inhabituel de la part d'un président de la République — de M. Giscard d'Estaing lors de sa dernière conversation à Antenne 2 (*le Monde* du 29 novembre) : « *Quand j'ai envie de regarder ce que sont la dignité et la qualité françaises, il me suffit de regarder Anne-Aymone.* »

Les institutions françaises n'accordent aucun statut officiel à l'épouse du président de la République.

هكذا من الأصل